AGNÈS GROSSMANN

L'ENFANCE DES CRIMINELS

Marc Dutroux, Patrice Alègre, Émile Louis, Guy Georges...

Préface de
CHRISTOPHE HONDELATTE

UNE JOURNALISTE DE « FAITES ENTRER L'ACCUSÉ » MÈNE L'ENQUÊTE

HORS COLLECTION

Table of Contents

Couverture
Titre
Dédicace
Préface de Christophe Hondelatte - Plaidoirie perdue d’avance…
Avant-propos
Patrice Alègre - L’enfant qui protégeait sa mère
Marc Dutroux - L’enfant rejeté « Le monstre de Charleroi »
Michel Fourniret L’enfant de la guerre « L’ogre des Ardennes » - avec Monique Olivier L’enfant niée Sans surnom
Guy Georges - L’enfant privé de nom « Le tueur de l’est parisien »
Francis Heaulme - L’enfant à part « Le routard du crime »
Émile Louis - L’enfant de la DDASS « L’ogre de l’Yonne »
Thierry Paulin - L’enfant déraciné « Le tueur des vieilles dames »
Mamadou Traoré - L’enfant du diable « Le tueur aux mains nues »
Serge Bornstein - Neuropsychiatre Expert honoraire près la cour de cassation
Philippe Herbelot - Psychologue Expert près la cour de Reims
Copyright

AGNÈS GROSSMANN

L'ENFANCE DES CRIMINELS

Marc Dutroux, Patrice Alègre, Émile Louis, Guy Georges...

Préface de
CHRISTOPHE HONDELATTE

UNE JOURNALISTE DE « FAITES ENTRER L'ACCUSÉ » MÈNE L'ENQUÊTE

HORS COLLECTION

Agnès Grossmann

L'ENFANCE DES CRIMINELS

HORS COLLECTION

À tous ceux qui font des enfants.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne. »

Cinquième Parole, Le Décalogue

« Tu ne tueras point. »

Sixième Parole, Le Décalogue

« Il faut toujours regarder l'enfance d'un criminel pour savoir qu'un jour, il a été un enfant innocent. »

Robert Badinter

« C'est comme une plante, si tout autour d'elle sont réunis soleil, un peu d'eau et beaucoup d'amour, elle pousse bien droit. Par contre si cette même plante prend la grêle, des coups, trop d'eau, elle va pousser toute tordue, anormalement comprends-tu, tout le reste de sa vie va s'en trouver changé, c'est ce qui s'est passé avec moi. »

Patrice Alègre, extrait d'une lettre à sa fille[1]

1- *J'ai défendu Patrice Alègre* de Pierre Alfort avec Stéphane Durand-Souffland, Paris, Seuil, 2005.

Préface de Christophe Hondelatte

Plaidoirie perdue d'avance…

Plaider l'enfance des grands tueurs est une folie. Je connais beaucoup d'avocats qui y ont renoncé, ou qui le font si mollement que cela compte pour du beurre. Bien sûr qu'il n'est pas facile de regarder des jurés les yeux dans les yeux et de leur dire en substance : « Il a tué, massacré, dépecé, violé, torturé, mais c'est parce qu'il était un handicapé du cœur. » Sur leur banc, les parties civiles feront des bonds de cabri. Leurs avocats fulmineront à vos côtés. Vous serez le paria, l'avocat que l'on tolère à peine, tout en regrettant qu'il ait le dernier mot. Tant pis, je me risque à cette nécessaire impopularité. Car pour être entré dans la vie et la tête de dizaines d'assassins, de violeurs et de dépeceurs, je sais qu'ils ont en commun un patrimoine destructeur : leur enfance fracassée.

Lisez leur histoire, ça saute aux yeux : comment se construire, s'ouvrir sereinement au monde et aux autres, lorsque votre mère vous tend au mieux un sein rêche, indifférent, aviné parfois, et au pire pas de sein du tout, un biberon froid, jeté à la figure ? Comment grandir dans le calme et la sécurité, quand celle qui vous a mis au monde pleure tous les soirs, sous les coups de compagnons alcooliques et destructeurs ? Comment savoir ce qu'est aimer, quand on ne l'a pas été une seule minute de sa vie ? Chacun peut comprendre cela, n'est-ce pas ? Une enfance sinistrée enchaîne logiquement sur une vie sinistrée. Un enfant mal-aimé, rejeté, détesté parfois, sera rarement un adulte attentionné et généreux. Il portera toute son existence ce handicap d'amour, cette ignorance de la tendresse, cette virginité du baiser réparateur et rassurant qui font des hommes sans repère, frustrés, violents, tueurs.

Mais je sais ce que vous allez me dire, vous qui les jugez aujourd'hui : tous les enfants malheureux ne deviennent pas des tueurs. Et c'est bien vrai. Et c'est tant mieux. Lecteur assidu et passionné de Boris Cyrulnik, je pense, comme vous, qu'une vie n'est pas tracée d'avance, et qu'il existe, au fond de l'enfant le plus malaimé, un « petit ressort » capable de le propulser hors des ténèbres, et de le détourner de son destin. Cela tient parfois à une rencontre, un prof, un éducateur, un curé, un voisin, un copain. Cyrulnik les appelle « les tuteurs de résilience ». En s'appuyant sur eux, en les aimant et se faisant aimer d'eux, il est parfois possible de tordre le cou à une histoire écrite d'avance. Parfois. Pas toujours. La plupart des grands tueurs sont passés par les mains d'une institution qui ne leur facilite pas les choses : l'Aide sociale à l'enfance, communément appelée la DDASS. Ils ont multiplié les allers et retours entre foyers et familles d'accueil. Savez-vous que l'Aide sociale à l'enfance interdit à ses familles d'accueil de s'attacher aux enfants qui leur sont confiés ? Savez-vous qu'il est courant que des enfants soient changés de famille, du jour au lendemain, et sans aucun recours, parce qu'une relation affective trop forte s'est nouée avec leur « mère d'accueil » ? Vous ne le savez pas, eh bien je vous le dis, et je pourrais citer à la barre des dizaines de ces familles qui se sont vu retirer des enfants de tous âges, auprès desquels elles faisaient vibrer la petite corde interdite de l'affect. Mais je dois aussi à la vérité de dire que nombre de ces familles au cours des dernières décennies se sont aussi montrées maltraitantes avec les enfants qui leur ont été confiés. Le phénomène est loin d'être marginal : il est chaque année des dizaines d'enfants battus, voire violés, par les familles auprès desquelles ils sont censés se reconstruire. Il est dur et semé d'embûches, le chemin dans la vie des hommes, des enfants sans amour.

Alors cela peut-il servir d'excuse, au moment de juger ceux qui ont passé les bornes, et nourri leur vie sans amour de haine, de ressentiment, et de violence ? Le mot excuse ne convient pas. Rien ne peut justifier que l'on porte atteinte à l'intégrité d'un autre homme, et surtout pas sa propre histoire. Nous serons d'accord là-dessus. Vous allez les condamner, lourdement. Votre main sera ferme, et je sais par avance que l'évocation attendrie de leur enfance sans repère ne suffira pas à vous faire mollir. Ils prendront perpette et autant de peine de sûreté que vous le voudrez. Et qui

pourra vous le reprocher ? Pas moi, qui ai accepté aujourd'hui d'être leur avocat. Condamnez, soyez ferme, prenez toutes les garanties pour qu'ils ne sortent pas trop vite. Mais je vous en supplie, considérez qu'ils ne sont pas des monstres. Ils sont nos enfants, les rejetons de notre société humaine, au même titre que vos chères têtes blondes les plus aimables. Ils sont nos frères d'humanité. Pensez qu'ils ont déjà eu leur dose de rejet, de haine, de désamour, qu'il est inutile d'en rajouter. Et faites de la découverte de leur histoire intime un sujet de réflexion, et pourquoi pas d'action politique.

Il sert à cela, cet avocat qui vous agace, cet inutile qui, à juste titre, a le dernier mot. Il est là pour sauver l'honneur d'une humanité qui n'a pas été capable de donner de l'amour à un enfant sans défense. Il est là pour faire revivre cet enfant fracassé, jeté aujourd'hui au bûcher où brûlent les parias de notre société. Il est là pour considérer ces hommes qui sont face à vous, comme des hommes à part entière, souvent pour la première fois.

Alors condamnez-les. Soyez durs, soyez fermes. Mais au moins, dans le secret de votre cœur, considérez-les, non pas comme des monstres. Mais comme des hommes.

Christophe Hondelatte

Avant-propos

Depuis l'enfance, j'ai peur des tueurs. Comme tous les enfants, j'aurais dû avoir peur du loup mais, allez savoir pourquoi, j'avais peur des assassins qui, eux, existent pour de vrai. Recroquevillée dans mon lit, j'imaginais que l'un d'entre eux allait venir me trouver dans la nuit et qu'il ne me laisserait aucune chance. Cela m'empêchait de trouver le sommeil, qui fort heureusement arrivait quand même et m'emmenait loin de toutes ces horreurs. Les soirs d'hiver, en rentrant de l'école, je craignais de faire la mauvaise rencontre, la rencontre fatale qui mettrait fin à mes jours, me plongeant dans une nuit définitive. J'avais peur du noir, minuit était l'heure du crime, je tremblais dès le coucher du soleil. J'exagère à peine… En tout cas, j'étais obsédée par la peur d'être assassinée. Bien plus tard, grâce à la psychanalyse, j'ai compris que cette angoisse profonde venait de l'histoire de mon peuple, le peuple juif, qui a vu six millions des siens assassinés. De quoi donner des cauchemars à des générations d'enfants.

Mon goût pour le judiciaire vient sans doute de là, de ma volonté de vaincre ma peur en me confrontant au crime, heureusement, seulement en tant que journaliste, bien en sécurité dans mon poste d'observatrice attentive et empathique.

J'ai depuis toujours à cœur de comprendre le mécanisme du crime. Est-ce pour m'en protéger ? Je veux tout savoir du tueur, ce qui l'agite, ce qui le motive, ce qui fait de lui ce qu'il est.

J'ai eu la chance de travailler pendant des années pour l'émission « Faites entrer l'accusé ». J'ai enquêté profondément, avec passion, sur une quinzaine d'affaires criminelles et pris connaissance grâce au travail de mes confrères d'une centaine d'autres, et toujours, je me suis attardée sur le parcours des criminels.

Qui étaient-ils avant de devenir des tueurs ? À ma grande surprise, chaque fois, j'ai découvert derrière le prédateur un enfant maltraité, apeuré, perturbé, souvent un enfant sensible qui avait eu le malheur de mal tomber, dans une famille malveillante ou simplement victime des circonstances.

Ces êtres qui me faisaient si peur étaient la plupart du temps le fruit de la violence et de l'abandon sous toutes leurs formes.

Ces tueurs que j'imaginais puissants étaient en fait des enfants qui avaient eu bien du mal à grandir et qui étaient devenus à l'âge adulte des individus incapables de prendre leur place dans la communauté humaine. À regarder leur parcours, ils faisaient toujours peur, bien sûr, mais ils faisaient aussi pitié.

Le terrible tueur se révélait un être faible. Sa violence destructrice prenait naissance dans son impuissance. C'était en vérité un être tremblant.

Seul le crime, comme une horrible béquille, lui permettait de prendre place sur la scène du monde.

Cette révélation fut pour moi un véritable étonnement, que j'ai voulu partager avec vous en racontant l'enfance de grands criminels qui ont secoué la chronique judiciaire et nous interrogent encore sur la nature humaine.

Je suis aujourd'hui passionnée d'éducation.

Certes, l'enfance n'explique pas tout, mais on peut souvent y déterrer les racines du mal.

Je n'ai pas écrit ce livre dans le but de fournir des excuses aux assassins. Tuer est irréversible, irréparable et impardonnable. Mais j'ai voulu comprendre ce qui, dans la construction d'un être, pouvait expliquer qu'il devienne un tueur ; et je nourris l'espoir fou de mettre en garde les éducateurs que nous sommes en devenant parents et de prévenir cette dérive incontrôlable.

Comprendre non pas pour pardonner, mais pour éviter que cela se reproduise encore et encore.

Comprendre pour se protéger, pour protéger, pour que la peur prenne fin.

Patrice Alègre

L’enfant qui protégeait sa mère

Le vendredi 22 février 1997, en fin de matinée, Émilie E., vingt et un ans, est venue boire un verre dans un bar de Toulouse. Elle y rejoint des copains avec qui trinquer et discuter jusqu’à plus soif. Parmi eux se trouve un homme d’une trentaine d’années qu’elle ne connaît pas. Il est plutôt beau gosse et particulièrement cool ; il se nomme Patrice Alègre. Elle sympathise d’autant plus facilement avec lui qu’il propose de l’ecstasy à toute la bande, de quoi passer un bon moment. Émilie bavarde et plaisante avec lui. Elle n’a rien de prévu pour la journée, elle a tout son temps. Patrice n’a pas l’air non plus d’avoir un planning chargé. Le soir, en revanche, il a une soirée techno dans une discothèque de la banlieue. Il propose à la jeune fille de l’accompagner, en tout bien tout honneur, en copains. Émilie accepte et comme la journée est déjà bien avancée, ils décident de rester ensemble.

Avant d’aller danser, ils achètent un peu de coke et vont dîner chez un dénommé Yves, un ami de Patrice qui l’héberge depuis peu. Ils boivent encore quelques verres, sniffent un peu de poudre, puis décident de partir en boîte. Patrice Alègre embarque la jeune fille à bord de son Austin Mini et ils arrivent vers minuit et demi à la fête techno. Émilie se précipite sur la piste de danse pendant que Patrice s’assied au bar. Elle danse comme une folle ; lui la regarde en buvant bière sur bière. Vers deux heures du matin, la jeune fille, fatiguée, veut rentrer. Patrice accepte volontiers de la raccompagner. À peine assise dans la voiture, Émilie, ivre de fatigue, s’endort profondément.

Quand elle se réveille, elle est allongée sur la banquette arrière et Patrice est sur elle, en train de l’étrangler. Elle hurle et le griffe au visage. Il

lui assène alors des coups de poing en hurlant « ta gueule ». Elle s'évanouit. Quand elle revient à elle, peu après, Patrice Alègre est occupé à la déshabiller. Émilie sent d'instinct qu'elle joue sa vie. Elle a vu son expression quand il l'étranglait : « Il avait l'air très méchant et hors de lui. » Elle comprend qu'il est complètement déséquilibré et qu'elle doit calmer le jeu. Elle lui parle doucement, lui dit que ce sont des choses qui arrivent… Que ce n'est pas grave… Qu'elle n'en parlera à personne… Il lui demande une fellation. Elle refuse. Son visage est en sang. Il n'insiste pas. Il entreprend de la violer, elle se laisse faire et continue de lui parler calmement. Quand il a fini, il fond en larmes, lui dit qu'il regrette et qu'elle « tient dix ans de sa vie dans ses mains ».

Émilie le console comme un enfant et arrive à l'apaiser. Elle lui demande de la ramener chez elle. Il refuse, mais il veut bien la ramener chez le copain qui le loge, où ils passeront la nuit ensemble. La jeune fille accepte. Ils rentrent se coucher. Émilie est mal en point, mais trop contente d'être vivante. Elle a vraiment vu sa dernière heure arriver. Chez Yves, elle est en sécurité, le copain de Patrice est dans la chambre contiguë, en train de dormir avec son amie. Émilie se couche à côté de Patrice Alègre et somnole.

Lorsqu'elle apparaît dans la cuisine le lendemain matin, Yves et sa compagne sont effrayés par l'état de son visage. Émilie leur explique qu'elle a été agressée par un homme encapuchonné. Yves la prend à part et lui demande si ce n'est pas plutôt Alègre qui lui a fait ça. S'il le loge, c'est justement parce que sa concubine, Sylvie, l'a viré du domicile à la suite d'une scène très violente. Émilie nie. Elle protège son bourreau qui justement arrive et confirme, bien sûr, sa version des faits. Nora, la compagne d'Yves, l'emmène à l'hôpital. Émilie souffre de plusieurs fractures du visage et son cou porte des traces de strangulation. La jeune femme est gardée et placée en observation. À l'abri dans sa chambre d'hôpital, elle décide de porter plainte pour viol.

Plutôt que d'accompagner Émilie, Patrice Alègre a préféré rester chez son copain Yves. Il se doute que ses heures sont comptées, qu'on va venir l'arrêter. Sans donner d'explications, il fait son sac et s'en va.

S'ensuit une cavale de trois mois durant laquelle Patrice Alègre est hébergé à droite et à gauche. Sa mère lui donne un peu d'argent. Il sonne à

la porte de son ex-compagne, Sylvie, qui refuse de lui ouvrir ; il essaie de trouver refuge chez son ex-femme, Cécile, la mère de sa fille, qui l'a également quitté pour cause de violences. Là aussi, porte close.

Pour se déplacer, il vole plusieurs voitures. Plus tard, il revient à Toulouse pour cambrioler son copain Yves, lui pique tous ses vêtements qu'il revend pour se faire un peu d'argent. Il trace sa route au petit bonheur la chance, dans le sud de la France. Vers la mi-juin, il est en Ariège, à Foix, où il trouve refuge dans une communauté post-soixante-huitarde – en fait un groupe de marginaux et de zonards venant de partout et allant nulle part.

Le 14 juin 1997, un méchoui est organisé dans le village. Les gens des environs sont invités. Patrice, qui se fait appeler Franck, rencontre Mireille N., une jeune femme un peu baba cool qui vit seule dans un chalet. Il lui propose ses services de bricoleur et d'homme à tout faire en échange du gîte et du couvert. Mireille est intéressée, elle a besoin d'un coup de main ; elle veut bien l'accueillir et l'héberger chez elle. Elle doit partir le 20 juin quelques jours dans sa famille, il gardera la maison. C'est une fille très ouverte, aussi confiante qu'elle est franche. Ses amis la décrivent comme une femme fragile, nerveuse, angoissée, mais aussi une grande fêtarde, très libérée sexuellement, fumeuse régulière de pétards. Elle plaît tout de suite à « Franck ».

Ils vont vivre côte à côte pendant une semaine, bricolant, jardinant et faisant la fête, buvant et fumant du shit. La belle vie au grand air. Le 19 juin, Mireille et « Franck » rendent visite à un ami de la jeune femme. Puis elle disparaît. Personne ne la reverra vivante. Trois semaines plus tard, le frère de Mireille, s'inquiétant de ne pas avoir de ses nouvelles, se rend à la gendarmerie pour signaler sa disparition. Des fouilles sont organisées aussitôt. On retrouve le corps de la jeune femme, enterré dans son jardin. Elle est bâillonnée et ses membres sont liés par des lacets. À l'intérieur du chalet, on relève de nombreuses traces de sang.

Ce n'est que lorsque Patrice Alègre sera arrêté que l'on saura ce qui s'est passé. Tout du moins, selon sa version. La voici. Le 19 juin, après leur visite à un ami, Mireille et « Franck » rentrent au chalet après un détour pour acheter du shit. Ils ont pas mal bu toute la soirée, Mireille est ivre et très joyeuse. Une fois rentrés, ils boivent encore et fument des pétards, assis à même le sol sur des coussins. Soudain, il a très envie de l'embrasser. Elle

le repousse, ça « l'énerve ». La jeune femme se lève pour se rendre dans sa chambre, il la suit, l'attrape par le cou et lui cogne violemment la tête contre le chambranle de la porte. Mireille est assommée. Il en profite pour la porter sur le lit, la déshabiller et la violer une première fois. Puis il sort de la chambre et vérifie que la porte d'entrée est bien fermée pour éviter l'intrusion d'un tiers. Il revient auprès de Mireille et la sodomise. Lorsque, dit-il, « elle fait preuve d'un peu plus de vivacité », il l'étrangle « le plus fort possible ». Il dit l'avoir bâillonnée et lui avoir attaché les mains et les pieds dans le cas où elle reviendrait à elle.

Ensuite, il fait le ménage, s'acharnant à faire disparaître toutes traces du crime, n'hésitant pas à utiliser la ponceuse pour enlever le sang incrusté dans le bois, et la peinture pour recouvrir les traces sur le tapis. Il fait un grand feu dans le jardin pour brûler tout ce qui est combustible et susceptible d'être ensanglanté. Il finit la nuit en creusant un grand trou dans lequel il dépose le cadavre de Mireille, quand il est sûr qu'elle est « à peu près morte ».

Au matin, il part avec la voiture de la jeune femme et cinq mille francs qu'elle venait de retirer. Il emporte la télévision, le magnétoscope, et tout objet pouvant être vendu, ce qu'il fait le jour même.

Puis il taille la route jusqu'en Espagne. Nous sommes le 20 juin 1997, c'est l'anniversaire de Patrice Alègre. Il a vingt-neuf ans.

Quelques jours plus tard, en Espagne, il rencontre Isabelle C. et sa copine Valérie dans un camping près d'Alicante où il allait avec ses parents quand il était enfant. Ils sympathisent et ne vont plus se quitter durant trois jours, allant ensemble à la plage et discutant pendant des heures. À la fin du mois, les deux jeunes filles rentrent à Paris ; elles lui donnent leurs adresses. Patrice Alègre continue son errance. Il suit un couple d'Anglais sur la Costa Brava, rencontre une jeune Allemande dans une discothèque et rentre avec elle à Cologne où elle l'héberge. Ils ont en commun la drogue et la fête, mais bientôt la jeune femme se lasse de sa jalousie et de sa violence. Elle lui demande de partir, ce qu'il fait. Il aimerait revenir à Toulouse chez sa compagne Sylvie, mais elle refuse tout contact avec lui. Le 1er septembre, il est à Paris. Il appelle Isabelle et Valérie.

Les deux amies sont ravies de le revoir. Il les retrouve le soir même dans un restaurant, les prévenant d'emblée qu'il est sans le sou. On lui a, dit-il, volé sa voiture et tout son argent. Est-ce que l'une d'elles pourrait l'héberger quelques jours ? Valérie ne peut pas, elle part en déplacement

professionnel le lendemain, c'est donc Isabelle qui hérite gentiment de Patrice Alègre. Elle lui fixe cependant une limite : quatre jours, pas plus. Il devra s'en aller le 4 septembre.

Le 4 septembre, les pompiers sont appelés à l'adresse d'Isabelle. Une explosion suivie d'un incendie a eu lieu dans son appartement. En pénétrant chez elle, les pompiers sont saisis d'effroi. Le corps d'Isabelle est allongé sur le lit. Il présente des traces de grande violence. Son visage est tuméfié, son cou porte des marques de strangulation, elle est morte étranglée. Elle a été violée sauvagement, son vagin est perforé, vraisemblablement par une carotte que l'on retrouve dans l'anus.

Là encore, c'est Patrice Alègre qui donnera sa version des faits lors de son arrestation. Il raconte que le 3 septembre, le dernier soir, ils ont pas mal picolé. Ils ont dîné au champagne, mais il y avait aussi du vin rosé, des apéritifs. Il a soudain eu envie d'Isabelle, mais elle s'est refusée. Il s'est alors jeté sur elle et lui a serré le cou jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. Il l'a déshabillée et violée. Puis pour s'exciter il est allé chercher une carotte dans le frigo… Il a longuement joué avec… Quand elle a repris connaissance, il l'a étranglée.

Il finit ensuite la bouteille de champagne, fait un état des lieux pour repérer ce qu'il peut emporter. Il nettoie les traces qui pouvaient le dénoncer. Puis il ouvre le gaz et allume une bougie dans la salle de bains de façon à provoquer un incendie différé qui effacerait toute trace du crime.

À l'aube, il sort et se met en quête d'un nouvel hébergement.

Il va vite trouver. Dès le lendemain, il dort en prison.

La police était sur ses traces depuis des semaines, depuis qu'Émilie a porté plainte. L'enquête menée après l'assassinat de Mireille a permis de déterminer qu'en fait de « Franck », il s'agissait bien de Patrice Alègre. Il est donc considéré depuis le mois de juin comme un homme particulièrement dangereux et son signalement a été transmis à tous les commissariats de France. Lorsque les enquêteurs apprennent par les proches d'Isabelle qu'elle hébergeait un certain Patrice, ils comprennent tout de suite à qui ils ont affaire.

Ils ont noué depuis des mois des contacts avec l'entourage d'Alègre. Ses proches sont placés sur écoute. Quand Patrice téléphone à un copain toulousain pour lui demander un contact à Paris qui pourrait le loger, les

policiers décident de lui tendre un piège. Le copain le rappelle et lui donne une adresse à Châtenay-Malabry, en banlieue parisienne. Quand Patrice Alègre pousse la porte de l'immeuble indiqué, les policiers l'attendent et l'arrêtent immédiatement. Il se laisse facilement embarquer. Il a presque l'air soulagé, comme à bout de souffle.

Patrice Alègre reconnaît facilement les faits et les relate dans les moindres détails. Ses aveux sont dérangeants pour ceux qui l'écoutent car il semble revivre le crime, le visage fixe, les yeux ailleurs. Il tombe ensuite en léthargie. La police pense avoir affaire à un tueur en série. Plusieurs dossiers non élucidés sont ressortis des placards.

Patrice Alègre va avouer trois crimes supplémentaires.

Il a tué Valérie T., le 22 février 1989 à Toulouse. C'est son premier meurtre. Il a le même âge qu'elle, vingt et un ans. Il la connaît, elle était sa collègue de travail alors qu'il était barman. Ils avaient sympathisé. Un soir, il est passé chez elle, ils ont bu, il a eu envie d'elle, elle s'est refusée… Il l'a violée et étranglée. Il affirme ne pas se souvenir qu'il lui a attaché les mains. Elle est pourtant retrouvée les mains liées dans le dos et bâillonnée. Sous sa tête, il y a une casserole où son sang a coulé.

Il a tué Laure M. dans la nuit du 24 au 25 janvier 1990 à Bonrepos-Riquet, le village où il habite alors. Il connaît la jeune fille de dix-neuf ans, qui est la sœur d'un ami de son frère cadet. Comme toujours, nous n'avons que sa version des faits : ses victimes ne sont plus là pour raconter ce qui s'est passé.

Il dit avoir pris Laure alors qu'elle faisait du stop devant l'église un peu après minuit. Il avait bu, sa compagne Cécile était avec sa fille à l'hôpital, il était très inquiet. Selon lui, Laure voulait aller voir une amie, mais celle-ci était absente. Il était parti pour la ramener mais ils ont bavardé et décidé de s'arrêter pour fumer des joints. Il dit avoir alors eu envie d'elle, mais Laure se serait refusée… Il l'aurait sortie de la voiture, violée et étranglée.

On retrouvera Laure morte dans un fossé, la rate éclatée. Elle a vraisemblablement été violée de façon vaginale et anale avec un objet, son pubis en partie rasé. Patrice Alègre refuse de donner toute explication.

Les sept années qui suivent, de 1990 à 1997, Patrice Alègre affirme n'avoir tué personne. Les policiers sont sceptiques mais même en ressortant les affaires non élucidées, ils n'arrivent pas à lui imputer un meurtre durant cette période.

Après, donc, une interruption officielle de sept ans, Patrice Alègre reprend sa sinistre série. C'est encore lui qui raconte. Un soir de février 1997, il dîne au Quick, place Wilson à Toulouse. Comme le fast-food est bondé, il demande à Martine M. s'il peut partager sa table. Elle accepte. Ils sympathisent, se trouvent même des points communs. Elle fait de la boxe, lui aussi.

Martine est jolie femme, Patrice est sous le charme, ils ont envie de se revoir. Un rendez-vous est fixé le 10 février. Toujours selon Patrice Alègre, ils se retrouvent en ville pour boire un verre et décident de finir la soirée chez la jeune femme. Avant de monter chez elle, il achète un pack de bières. Il va boire les canettes l'une après l'autre en bavardant avec Martine, qui, elle, se contente de jus d'orange. Elle n'accepte pas les joints qu'il lui tend, et il s'isole aux toilettes pour s'enfiler un rail de coke. L'ambiance est joyeuse. Patrice Alègre a envie d'embrasser la jeune femme, elle se refuse… Il dit avoir alors « disjoncté ». Il l'étrangle, la viole. Il met ensuite le feu pour effacer les traces puis s'en va, les bras chargés de tous les CD de sa victime.

La famille de Martine refuse de croire à cette version. Selon ses proches, la jeune femme n'aurait jamais laissé entrer chez elle un individu qu'elle connaissait à peine. Toujours selon eux, elle est rentrée seule chez elle ce soir-là, après son cours de boxe, qui finit à vingt heures trente. Patrice Alègre lui aurait tendu un guet-apens, la surprenant devant sa porte et la poussant à l'intérieur. Les voisins ont entendu trois hurlements entre 20 heures 45 et 21 heures 15.

La jeune femme a été retrouvée dans une position qui laisse penser que ses mains et ses pieds étaient liés. Les constatations légistes montrent qu'elle a été torturée à l'électricité avec un fil électrique dénudé, retrouvé au pied du lit. Selon l'autopsie, elle a été chloroformée.

Pour la famille, il s'agit d'un crime prémédité.

Martine était une voisine de Patrice Alègre. De chez lui, il pouvait l'observer à travers ses fenêtres. Sa compagne, Cécile, avec qui il vivait au moment des faits, confirme qu'il avait des jumelles et qu'il s'en servait régulièrement…

On ne saura jamais ce qui s'est vraiment passé chez Martine.

En règle générale, on ne sait pas comment Patrice Alègre traitait ses victimes. Il est incapable de raconter ses crimes en détail. Il s'en tient aux grandes lignes, il a étranglé, violé… Pourtant, les constatations des

médecins légistes tendent à prouver qu'il les torturait, souvent à l'aide d'objets. Il les étranglait une première fois sans les achever, les laissant ainsi suspendues entre la vie et la mort, seul maître de leur destinée. C'est quand il avait fini de « jouer » avec elles qu'il les étranglait à mort.

Patrice Alègre est inculpé de cinq viols suivis d'assassinat sur les personnes de Laure M., Mireille N., Isabelle C., Valérie T., Martine M. et d'un viol et tentative de meurtre sur Émilie E.

Devant les enquêteurs qui l'interrogent, il n'éprouve aucun remords, aucune compassion pour ses victimes. Il est froid. Comme la mort.

Comme tous les grands criminels, Patrice Alègre est soumis à des examens médicaux, physiques, psychiatriques et psychologiques. Ils ne révèlent pas d'anomalies mentales ou psychiques. Il peut donc répondre de ses actes. Il est, comme le veut l'expression, accessible à une sanction pénale. Mais il présente des troubles majeurs de la personnalité. C'est un psychopathe. Pour le psychologue Alain Penin, qui le voit peu de temps après son arrestation, Patrice Alègre est instable depuis son plus jeune âge. Il est particulièrement réactif et ne tolère aucune contrainte. Il est impulsif et son addiction à l'alcool et aux drogues libère ses pulsions destructrices. Pour autant, il connaît les effets de ces substances sur lui et il ne s'en prive pas… Le psychologue est pessimiste : « Il n'existe pas, à notre sens, de stratégie thérapeutique pour un homme dont la personnalité est fixée et structurée. »

La psychopathie n'est pas une maladie mentale, c'est une façon d'être. Pour diverses raisons, la personnalité s'est structurée ainsi et il est très difficile de la faire évoluer.

Les psychiatres tentent de résoudre l'énigme Alègre. Qu'est-ce qui peut expliquer ces meurtres fréquents, ce besoin de tuer des femmes ?

Patrice Alègre lui-même semble ne pas comprendre ce qui le fait agir ainsi. Il dit d'ailleurs lorsqu'il évoque le meurtre de Valérie T. : « Je ne peux pas expliquer pourquoi j'ai tué Valérie… Je regrette sa mort, mais je ne peux pas expliquer ce qui m'a poussé. Si je pouvais l'expliquer, je n'aurais pas recommencé. C'est ce que je pense profondément. »

Il est très preneur d'explications. Il se montre particulièrement courtois et attentif envers Daniel Zagury et Michel Dubec, spécialistes des tueurs en série. Les deux experts le rencontrent deux ans et demi après son arrestation, peu de temps avant son procès. Patrice Alègre a alors trente et un ans. C'est un gaillard très athlétique d'un mètre quatre-vingts pour

soixante-quinze kilos. Il est tatoué. En prison, il fait du sport et continue d'être attentif à son image. Il se présente devant les psychiatres comme il le fera à son procès, les cheveux coupés ras, avec juste une houppe sur le devant et une légère barbe. Un look branché. Il n'a pas l'air déprimé. Il est cependant convaincu qu'il va finir sa vie en prison et cela lui fait peur.

Pourtant il dit être soulagé d'être incarcéré. Quand les psychiatres lui demandent s'il a pensé à se livrer à la police après son premier meurtre, il répond que non, qu'il pensait que c'était un accident qui ne se reproduirait pas. Après le deuxième meurtre, il a compris que cela recommencerait. Mais il n'a rien fait pour l'éviter même si, avoue-t-il : « Maintes fois, j'ai pu me maîtriser et partir avant de commettre l'irréparable. »

Il déroule calmement son parcours. Il est vrai qu'il commence à en avoir l'habitude.

Patrick Alègre est né en 1968, à Toulouse. Les slogans d'alors, « Il est interdit d'interdire », « Jouissons sans entraves », lui correspondent de façon prémonitoire et terriblement sinistre.

Son père, Roland Alègre, est policier. Il devient CRS quand Patrice a six ans. Sa mère, Michelle, est coiffeuse et aura son propre salon. C'est une enfant de la DDASS, de l'assistance publique. Elle a dix-sept ans quand elle tombe enceinte, par inadvertance, des œuvres de Roland, à peine plus âgé qu'elle. Patrice n'est pas un enfant désiré. Il se qualifie lui-même « d'accident ». Mais ses jeunes parents décident quand même de le garder et se marient pour régulariser leur situation.

Un second enfant naîtra, sept ans plus tard. Patrice a un frère qu'il a toujours protégé. Lors de son procès, il clamera n'avoir rien à dire sur lui sinon qu'il l'aime. « Moi aussi je l'aime », répond l'intéressé.

Devant les psychiatres qui l'interrogent sur son enfance, Patrice Alègre confie qu'il a beaucoup souffert jusqu'à son départ chez sa grand-mère, à l'âge de quatorze ans.

Jusque-là, son enfance s'est déroulée dans le bruit et la fureur.

L'ambiance familiale est invivable. Roland et Michelle Alègre sont en conflit perpétuel. « Il y avait des soirées bagarres », raconte leur fils. Roland frappe sa femme. Pour protéger sa mère, Patrice se met au milieu et c'est sur lui que finissent les coups.

Patrice Alègre a une opinion très tranchée sur ses parents. Il adore sa mère : « Elle était cool, elle m'aimait, elle me protégeait par rapport à mon père… On était complices… Elle était câline parfois… Elle était jolie, de haute taille, blonde aux yeux bleus. » « Heureusement qu'elle a toujours été là pour me mettre un peu de soleil… »

Il déteste son père : « Il n'y a pas de bon en lui. » Il ne sait que « gueuler et taper ».

La réalité est plus nuancée. Michelle est une jolie femme, brune à l'origine mais teinte en blond, qui adore faire la fête. Elle est très volage et boit beaucoup. Roland est un homme rigide et sûr de lui qui entend bien se faire respecter chez lui et mener son monde à la baguette. Mais, du fait de son métier, il est trop souvent absent pour remplir son rôle de mari et de père comme il le souhaiterait.

Bien qu'il boive également, Roland supporte mal l'alcoolisme de sa femme. Il réagit violemment en la frappant et en lui hurlant dessus. Patrice en veut à son père de cette violence. Il refuse de le comprendre, même s'il souffre lui aussi de voir sa mère saoule, ce qui arrive très souvent. Elle s'est même un jour effondrée devant lui en plein salon de coiffure, ivre morte. Cela lui a fait très mal.

Michelle trompe son mari de façon éhontée. Quand il est absent, elle sort régulièrement en discothèque, laissant son fils seul, livré à lui-même. Elle ramène ses amants au domicile familial. Le petit Patrice ne voit rien mais entend régulièrement les gémissements de sa mère, dont il comprend très tôt l'origine. Cela lui est tellement pénible qu'il se met la tête sous l'oreiller pour étouffer les bruits.

Il a six ans lorsqu'il surprend sa mère en train de faire une fellation dans la voiture à un homme de passage. Cela le bouleverse. Il n'osera jamais lui parler de tout cela. Il en parlera en pleurant à un copain, plus tard, à l'adolescence.

Bien sûr il protège sa mère, il ne la trahit pas auprès de son père. D'autant que ses « amis » sont sympas avec lui. « C'étaient mes copains. » Ils lui donnent même parfois un peu d'argent. Michelle achète le silence de son fils en le gâtant exagérément. Vivant elle-même sans règles, elle n'envisage même pas de lui en imposer. Elle le traite en copain et lui passe tout. Patrice ne veut pas aller à l'école, elle insiste mollement pour qu'il y aille et cède quand il lui promet de faire le ménage.

Patrice nie avoir souffert de cette sexualité débordante et envahissante.

Quand on l'évoque devant lui, il défend sa mère avec force : « De toute façon, j'ai fait pareil, tout en aimant la mère de ma fille, je suis allé à droite à gauche. » Il soutient que le comportement de sa mère n'a rien à voir avec ses crimes : « Malgré ce que tout le monde met sur son dos », il ne supporte aucune critique à son égard.

Il est pourtant difficile de croire que le petit garçon qu'il était n'ait pas énormément souffert de la conduite maternelle et qu'il ne lui en ait pas terriblement voulu. Lors du procès, le psychiatre Daniel Ajzenberg l'affirme : « Un enfant qui voit cela ne peut pas ne pas éprouver de sentiments négatifs. Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas, chez lui, de la rage. » Pour les psychiatres, il est dans le déni. Il doit y avoir au fond de lui une haine contre sa mère qu'il refuse de toutes ses forces. Mais elle reste là, tapie dans l'ombre, prête à se déverser sur d'autres femmes. Ce sont la drogue et l'alcool qui ouvriraient les vannes. Ses crimes seraient alors des matricides déplacés.

« Les actes criminels pourraient avoir à la fois fonction de réalisation incestueuse et d'annulation de cet inceste horrifiant. Dans un renversement radical des perspectives et des rôles, l'enfant impuissant et terrorisé autrefois par les gémissements maternels, en proie à une excitation alors informulable, devient l'adulte tout-puissant et terrorisant qui supprime ces gémissements en étranglant ses victimes[1]. »

Les psychiatres remarquent qu'il tue dans des moments à priori festifs, où l'alcool et la drogue sont très présents. C'est typiquement le genre de situations où sa mère aurait pu se mettre. Il reconnaît lui-même que ses victimes sont brunes ou châtaines mais certainement pas blondes. Pas question de toucher à l'image maternelle. Patrice Alègre protège sa mère, toujours.

Patrice Alègre explique que c'est le refus sexuel de ses victimes qui déclenche son envie de meurtre, ce serait le point de bascule. Les mêmes experts lui demandent si ce n'est pas lui qui provoquerait ce refus par son comportement. En effet, lors des crimes, tels qu'il les raconte, le refus intervient de façon surprenante alors que tout laisse supposer que la jeune femme est d'accord. Est-ce qu'il n'aurait pas besoin de susciter ce refus pour passer à l'acte ? Devant l'insistance des psychiatres, « il reconnaît du bout des lèvres que peut-être, en cherchant à les embrasser brusquement, il provoquait le refus : "Peut-être un peu[2]." »

Peut-être qu'il provoque ce refus au moment où la victime, plongée dans une ivresse festive, lui rappelle cette mère sexuellement débridée. Il ne supporte pas cette connexion trop douloureuse pour lui. Alors il tue celle qui risque de mettre à mal l'image maternelle.

Il n'y a pas que la sexualité de sa mère qui ait pu être perturbante. Celle du couple n'est pas en reste. Patrice entendait ses parents faire l'amour, et souvent se disputer après. Il a très tôt associé le sexe et la violence. Cela lui semblait aller de pair. Une fois, il a ouvert la porte de leur chambre, son père avait un fusil et tenait en joue un « mec » qui était avec sa mère. Roland Alègre voulait absolument faire un constat d'adultère. Malgré cette guerre permanente, Patrice pense que sa mère aimait son père : « Elle ne pouvait pas s'en empêcher. » En tout cas, quand il s'ouvre à elle de son projet de tuer son propre père, Roland Alègre, Michelle s'y oppose fortement. Sinon, dit-il, il l'aurait fait.

Quand il est en prison, Patrice Alègre écrit à son père peu de temps après son arrestation : « Je regrette de ne pas avoir eu de père comme un père, un vrai, pour jouer, rire, faire des choses, en un mot être heureux, mais pour cela il faut le vouloir, qu'avons-nous fait ensemble ? Rien à part que je te haïsse pour tout ce que j'ai vécu[3]. »

Au laxisme de Michelle, Roland oppose une rigidité extrême. Patrice est pris dans cette contradiction. Ses parents ne se rencontrent que dans l'excès. Un matin de ses douze ans, alors qu'il fait la grasse matinée, son père vient le réveiller à coups de rondin sur la tête. C'est fou. Patrice ne comprend pas et reste traumatisé par cet acte disproportionné. Il décrit ainsi son père : « Je l'ai jamais vu de bonne humeur. Ce type, c'est le néant. Chez moi, c'était pas la démocratie, c'était la dictature. »

Cette vie familiale délirante perturbe très tôt l'enfant Alègre, baigné dès sa naissance dans la violence ambiante. Dès la maternelle, on relève des troubles du comportement, il est infernal. Lors de son procès, un psychologue invente pour lui le mot « précocissime » pour qualifier son instabilité.

Cela ne va pas en s'arrangeant. Malgré une intelligence certaine, Patrice Alègre a une scolarité désastreuse. Il ne fait rien. Il dit lui-même que, pris dans le conflit incessant entre ses deux parents, il n'avait pas la tête à étudier. Il est très turbulent. À la récréation, en colonie, il prend tous les risques, un vrai casse-cou. Son primaire se déroule normalement. Mais il

s'effondre dès le secondaire. Il redouble sa sixième puis sa cinquième. C'est en outre un élément très perturbateur. Il est renvoyé de trois collèges d'enseignement secondaire en trois ans. Il se bat, casse le matériel. On le sort du système classique et on l'inscrit dans une filière de mécanique générale.

À quatorze ans, Patrice Alègre devient ingérable. Il commence à voler, des mobylettes, des objets dans les grands magasins. Il pique dans la caisse du salon de coiffure dès que sa mère a le dos tourné, donc très souvent. Plus grave, il cambriole la maison du voisin. Son père, si dur à la maison pour des peccadilles, se montre étrangement laxiste devant ce début de délinquance. Il dédommage financièrement les victimes de son fils pour qu'elles retirent leur plainte. Il se sert de sa position de policier et de ses relations pour étouffer toutes les affaires dans lesquelles son fils est impliqué. Autant il impose sa loi à la maison, autant il se révèle incapable d'inculquer *la* loi à son fils. Patrice Alègre grandit sans repères. Mal.

Ses parents sont tellement dépassés qu'ils font appel à une assistante sociale.

Cette femme prend très au sérieux le cas de Patrice qui s'oriente nettement vers la délinquance. À quatorze ans, il a un niveau de CM2. Il n'a aucune motivation et met en péril son avenir. L'assistante sociale relève une cellule familiale pathogène. Le père s'absente beaucoup et l'adolescent en profite pour faire une bêtise, chaque fois plus grave, et « la situation se dégrade davantage ». « Profitant du mode de vie de sa mère, il obtient tout ce qu'il désire pour son silence. Il est le complice de cette dame et il règle peut-être inconsciemment les comptes à son père. » Elle recommande un placement dans un centre éducatif spécialisé afin qu'il puisse bénéficier d'un soutien et d'un encadrement que ses parents n'arrivent pas à lui donner. Un éducateur écrira d'ailleurs : « M. et M^{me} Alègre ne peuvent rien pour Patrice car on peut presque dire que Patrice est ce qu'il est grâce à eux. »

Patrice Alègre est placé dans un établissement situé dans le Gard contre son gré. Il ne veut pas y aller et quand il y est, il ne pense qu'à une chose, s'en échapper. Il fait fugue sur fugue et disparaît des semaines entières sans qu'on sache où il se trouve. Il zone la plupart du temps avec des marginaux. Il a découvert l'alcool et la drogue. Il fume régulièrement du shit et il en

vend. Il commence cette vie dissolue qui ne cessera qu'avec son arrestation, plus de dix ans plus tard. Cette vie de psychopathe qui cumule tous les comportements antisociaux.

Lors d'une fugue, il fait une très mauvaise rencontre. C'est sans doute un traumatisme majeur de sa vie. Il n'en parlera jamais à personne jusqu'à sa rencontre avec les psychiatres, après son arrestation. Quand ils l'interrogent sur l'origine de sa criminalité, il évoque d'abord la violence de son père contre sa mère puis cet événement qui date de ses quatorze ans.

Alors qu'il s'enfuit du centre éducatif, il est pris en stop par deux hippies qui sont aussi des junkies. Il fume du hasch avec eux, et ils lui proposent un shoot d'héroïne. Patrice accepte. C'est la première fois qu'il touche à de la drogue dure. Il dit se sentir alors devenir comme un légume, sans force. Les deux hommes en profitent pour le violer. Il se souvient de la voiture, une Ami 8. Il se serait ensuite endormi et réveillé dans un fossé en pleine campagne. Il avait mal. Il avait honte. Il avait la haine.

Il n'a pas porté plainte contre cette agression. C'est son secret.

Que se passe-t-il ensuite ? Est-ce parce qu'il a été au bout de la déchéance ? Il semble que l'adolescent souhaite revenir dans la norme. Il demande à un éducateur de l'aider à mieux s'orienter pour pouvoir aspirer à une vie professionnelle adaptée à ses possibilités. Il est parti de chez ses parents, qui ne vont pas tarder à divorcer, et vit désormais chez sa grand-mère paternelle qui l'adore. L'éducateur relève que « Patrice prend conscience peu à peu qu'il ne pourra pas obtenir de ses parents les relations affectives qu'il attendait d'eux ». Il se réjouit de ce que l'adolescent est en train de trouver un certain équilibre, mais prévient qu'il est fragile : « Il aurait besoin d'une atmosphère chaleureuse et ferme, en un mot d'un foyer parental qu'il n'a jamais eu vraiment. Si rechute il y avait, Patrice ne devrait pas en assumer seul toutes les responsabilités… »

Évidemment, il y a rechute. L'alcool et la drogue y sont pour beaucoup. Il fume du haschich toute la journée et boit beaucoup. Il recherche vraisemblablement un état second qu'il atteint par la suite encore plus facilement avec la cocaïne, l'ecstasy et l'héroïne. Il vit en quasi-permanence dans une ambiance festive en compagnie de copains toujours prêts à trinquer ou sniffer. Ils le décrivent comme un garçon charmant et intelligent quand il est sobre mais qui se transforme littéralement dès qu'il est ivre ou drogué. Il devient alors très violent.

Un jour, dans un bar, quelqu'un se permet de critiquer son frère. Patrice part furieux et revient armé d'un flingue qu'il pointe sur la tempe de celui qui l'a mis en colère. Il tire. Heureusement, l'arme s'est enrayée. Il aurait pu commettre là son premier meurtre.

À seize ans, Patrice arrête toute formation. Il a mieux à faire. La vente de haschisch lui permet de bien vivre. Il ne se refuse rien. Quand une belle voiture lui tape dans l'œil, il la vole. Pareil pour les motos. Il aurait braqué deux cents véhicules, qu'il conduit un temps, revend, ou casse. Il conduit comme il vit, sans respecter les feux rouges et les limites de vitesse. Il est libre comme l'air. Personne n'a prise sur lui. Il s'en vante. Il mène une existence sans frein. Il est débridé.

Dans le quartier des Izards, où il loge avec sa grand-mère, il passe pour un petit caïd. Ça lui plaît. Inutile de dire que sa grand-mère ne peut rien faire. Elle ne peut que l'aimer. Elle sera la seule à venir le voir régulièrement en prison, à près de quatre-vingt-dix ans.

Avec les filles, c'est « un chaud ». Il est agréable, sympathique, séducteur, mais il devient inquiétant et violent sous l'emprise de l'alcool. Ses petites amies de l'époque décrivent un garçon charmant tant qu'elles disent oui, mais qui s'emporte dès qu'elles disent non.

Il a seize ans quand il commet sa première agression sexuelle. Lors d'une fête, il rencontre une jeune fille qui lui plaît. Les deux jeunes gens vont flirter un peu à l'écart dans le parc de la maison. Patrice est ivre. Sans doute va-t-il trop loin, la jeune fille le repousse. « J'ai pété un plomb ! » dit-il. Il tente de l'étrangler. Heureusement, elle reprend ses esprits. Il est désolé. Il la ramène chez elle et n'y pense plus.

À dix-huit ans, en 1986, il tombe amoureux de Cécile, sa première grande histoire. Ils vont rester sept ans ensemble et auront une petite fille. La jeune femme est d'origine bourgeoise, elle est séduite par ce qu'elle croit être la liberté de Patrice. Elle travaille comme fonctionnaire tandis que lui enchaîne les petits boulots, barman, pompiste… L'argent qu'il rapporte provient essentiellement de la vente de cannabis. Elle le comprendra vite. Leur vie de couple est chaotique. Patrice est très amoureux mais cela ne l'empêche pas de tromper sa compagne. Personne ne peut l'empêcher de faire ce qu'il a envie de faire. Le couple se dispute, se rabiboche. Quand il veut, Patrice est un homme d'intérieur parfait. Il aime faire la cuisine, le

ménage. Mais il s'en va parfois plusieurs jours sans crier gare et revient ivre mort. Alors, il casse tout dans la maison. Patrice Alègre a une double vie. Quand sa fille naît en juillet 1989, il a déjà tué une fois, Valérie. Il est persuadé que cela ne se reproduira plus. Il recommence un an après, il tue Laure un soir où Cécile emmène leur fille malade à l'hôpital.

Au bout de quelques années, la relation s'essouffle. Patrice est de plus en plus violent. Il frappe Cécile quatre ou cinq fois. Elle ne l'accepte pas. Une nuit où elle lui refuse une relation sexuelle, il manque de l'étrangler, mais il se reprend et murmure : « Pas toi, pas toi… »

Bientôt Cécile n'en peut plus. À la suite d'une énième crise de violence, elle le quitte. En 1995, il se retrouve seul.

Moins de deux ans plus tard, il rencontre Sylvie, une gérante de discothèque. Il s'installe chez elle. Leur relation est passionnelle. Trop. Sylvie raconte qu'il se montre d'abord charmant, facile à vivre, mais qu'il devient effrayant sous l'emprise de l'alcool. Il est parfois tellement violent qu'elle a peur et le chasse de chez elle. Il revient peu de temps après, la frappe violemment en la menaçant de mort et déchire tous ses vêtements. Sylvie appelle la police et lui ferme définitivement sa porte. Il essaie de se faire pardonner, la rappelle, lui laisse des petits mots : « Je dois être barge, j'ai le cœur comme du pâté. » Mais Sylvie ne tombe pas dans le piège.

Elle vient de le mettre à la porte quand il rencontre Émilie, la jeune femme qu'il viole et tente d'étrangler le 22 février 1997.

Dès lors, la machine à tuer Patrice Alègre est en marche… Jusqu'au 5 septembre 1997, date de son arrestation.

Il est condamné à perpétuité avec vingt-deux ans de sûreté. Il accueille la sentence sans broncher. Il félicite son avocat, M^{e} Pierre Alfort, qui s'est attardé sur son enfance et sur l'incompétence de ses parents. Patrice Alègre a apprécié : « Tu l'as pas raté, mon père. »

Post-scriptum : Émilie, la seule victime de Patrice Alègre qui lui ait survécu, s'est suicidée en 2006, neuf ans après son agression.

1- Rapport d'examen psychiatrique de Patrice Alègre pratiqué par les psychiatres Daniel Zagury et Michel Dubec, 2000.

2- *Idem.*

3- Pierre Alfort, Stéphane Durand-Souffland, *J'ai défendu Patrice Alègre*, Paris, Seuil, 2005.

Marc Dutroux

L'enfant rejeté
« Le monstre de Charleroi »

Marc Dutroux… Rien que prononcer son nom met mal à l'aise. C'est le nom du diable. Il ouvre la porte de l'enfer. Marc Dutroux a enlevé, séquestré, violé et torturé des jeunes filles. Quatre sont mortes de faim dans une cave sinistre. Deux ont survécu, sauvées à temps par la police qui a fini par arrêter, le 13 août 1996, celui que l'on a, très vite et définitivement, surnommé le monstre. Quelques années avant cette série macabre, il avait déjà été condamné pour avoir enlevé, violé et torturé des jeunes filles. Condamné à treize ans de prison, il en avait fait six avant d'être remis en liberté conditionnelle.

En Belgique, l'affaire Dutroux a été un cataclysme, une affaire d'État qui a largement dépassé les frontières. Au-delà de l'horreur, elle a révélé les failles du système policier et judiciaire et mis en cause l'autorité politique. C'est aussi cette marche blanche pour exprimer la colère noire du peuple belge. En octobre 1996, six cent quinze mille personnes défilent dans les rues de Bruxelles pour la mémoire des victimes, mais aussi pour en appeler à un sursaut moral du pays.

La Belgique connaît un avant et un après Marc Dutroux. Ce nom marque la césure entre le supportable et l'insupportable.

Marc Dutroux se lance dans une vie criminelle au moment de choisir sa vie professionnelle. L'idée de vivre et de travailler normalement ne lui est jamais venue. Après des débuts à dix-sept ans comme ouvrier tourneur dans une usine, il est rapidement licencié pour raisons économiques et se retrouve au chômage. Ce qui lui convient parfaitement : il préfère se mettre

à son compte et vivre de magouilles. Il traficote dans l'automobile, crée un commerce parallèle fait de vol et de revente de véhicules ou de pièces détachées. Il s'approprie ce qu'il trouve, des bonbonnes de gaz en passant par des meubles ou du matériel informatique… Il devient ferrailleur et receleur. On trouve de tout chez Marc Dutroux !

Il vit d'ailleurs dans une décharge d'objets hétéroclites. Le paysage chaotique est peut-être à l'image de son monde intérieur. Cela ne semble pas gêner son épouse, une jeune femme orpheline qu'il a épousée en 1976, alors qu'il avait vingt ans. Ils ont deux garçons et vivent tous ensemble à Haine-Saint-Pierre. Ils adoptent un style de vie marginal.

Marc Dutroux est de nature polygame. Il trouve normal d'avoir des maîtresses qu'il impose à sa femme. Elle l'accepte jusqu'au moment où elle n'en peut plus. En 1983, après sept ans de mariage, elle quitte le domicile conjugal où s'est déjà quasiment installée Michelle Martin, le nouvel amour de Marc Dutroux. Il aura trois enfants avec elle. C'est la femme de sa vie. Ils vont vivre treize années ensemble avant d'être arrêtés par les policiers, et mis dans des cellules séparées. Ils se retrouveront côte à côte à leur procès. Michelle Martin est sa complice. Quand Marc Dutroux sera condamné à la perpétuité, elle écopera, elle, de trente ans de prison. Marc Dutroux et Michelle Martin se sont unis pour le meilleur, et surtout pour le pire.

Peu de temps après avoir rencontré sa compagne, Marc Dutroux, qui s'en est toujours tenu à des cambriolages rocambolesques, monte d'un cran dans l'échelle du crime. Un soir de juin 1983, avec deux copains aussi magouilleurs que lui, ils décident d'aller cambrioler une maison, dont la propriétaire, âgée d'une soixantaine d'années, vit seule. Ils la croient riche. Pour ne pas être reconnus, ils enfilent un bas nylon sur leur tête et pénètrent par effraction chez elle. La femme les entend, se lève, et se retrouve face à eux. Marc Dutroux la menace d'une arme, lui bande les yeux, l'attache et l'allonge sur un canapé. Pendant ce temps-là, ses complices fouillent toute la maison, en vain. Marc Dutroux décide alors de torturer sa victime. Il la bâillonne et lui enfonce d'abord ses doigts puis des objets contondants dans le vagin. Elle craque rapidement et leur donne toutes ses économies. C'est la première fois qu'il s'attaque à une personne. Et il trouve ça plutôt payant.

Un an plus tard, il gravit encore un échelon dans la criminalité. Il est devenu très copain avec un certain Jean Van Pethegem, un marginal d'une

vingtaine d'années, fragile, mythomane et violent. Sans toit ni ressources, il tombe sous l'emprise de Marc Dutroux, qui l'héberge et l'utilise comme homme de main. Ensemble, ils commettent encore et toujours des vols en tout genre. Tout les intéresse : une Golf GTI dans la rue ou les meubles d'un entrepôt aussi bien qu'une buvette pour faire main basse sur les boissons ou qu'une baraque à frites dont ils dérobent la mayonnaise et l'huile. Entre deux opérations foireuses, Marc Dutroux confie à son triste comparse qu'il se ferait bien des petites jeunes. Jean Van Pethegem n'est pas contre.

Les deux hommes s'y mettent rapidement.

Le 31 janvier 1985, Joëlle C., une étudiante de dix-huit ans, rentre chez elle à Obaix. Marc Dutroux, qui connaît bien cette ville où il a grandi, roule au volant d'une Golf volée, avec à son côté l'inénarrable Jean Van Pethegem. Ils sont en chasse. Ils stationnent devant la gare quand Joëlle descend du train en provenance de Bruxelles. Elle est accompagnée d'un ami, mais ils se séparent là, et la jeune fille rentre à pied chez elle, seule. Elle ne se rend pas compte qu'elle est suivie par une voiture. Bientôt, elle est violemment saisie par-derrière et jetée sans ménagement dans le véhicule. On lui met du sparadrap sur les yeux. La voiture démarre. Elle s'arrête enfin dans un coin isolé. Marc Dutroux fait descendre Joëlle et, la menaçant d'un couteau, lui demande de se déshabiller. Elle n'a pas le choix, et s'exécute devant les deux hommes. Une fois qu'elle est nue, Marc Dutroux l'oblige à prendre des poses suggestives pendant qu'il la photographie. Quand il a son compte d'images obscènes, il la viole. La défloration est brutale et la jeune fille souffre le martyre. « Ne te marie pas, c'est comme ça le mariage[1] », conclut Marc Dutroux qui manque décidément de délicatesse. Jean Van Pethegem est resté spectateur. Il s'est « contenté » de rendre possible cet acte criminel.

Environ quatre mois plus tard, le 8 juin 1985, Marc Dutroux a une nouvelle envie de « se faire une gonzesse[2] ». Avec le même complice, il enlève Laurence M., une petite fille de onze ans qui se trouve vers vingt-deux heures sur le parking de la piscine de Gilly. Elle sort d'un entraînement de natation. Ses parents sont à l'intérieur, elle les attend. Elle est enlevée de la même façon que Joëlle et connaît le même sort, épisode photographique compris. Quand il la ramène près de chez elle, Marc Dutroux lui propose des bonbons pour la consoler. Rentré chez lui, il

montre les photos qu'il a prises de Laurence à sa compagne. Michelle les regarde. Elle se tait.

Encore quatre mois plus tard, le 17 octobre 1985, Céline S., dix-neuf ans, se promène dans Péronnes-lez-Binche, où elle habite. Il est un peu plus de dix-sept heures. Elle marche sur le trottoir et remarque, garée un peu plus loin, une camionnette blanche, particulièrement sale. Au volant, Jean Van Pethegem. Devant le véhicule, Marc Dutroux. Quand elle arrive à leur hauteur, Céline est brutalement saisie et jetée à l'intérieur. Le même scénario recommence. Cette fois, la séance photo a lieu à Marcinelle, où Marc Dutroux, féru d'immobilier, a acheté une petite maison de ville à rénover. Cette fois encore, la victime est ramenée tout près du domicile de ses parents.

Deux mois à peine s'écoulent avant que, le samedi 14 décembre 1985, les Dutroux se mettent à chasser en famille. En effet, Michelle Martin s'est jointe au sinistre duo. À la nuit tombée, ils sont tous les trois devant la gare routière de Charleroi. Ils repèrent un car qui a « de la gonzesse[3] » à bord. Ils le suivent. Déborah, dix-huit ans, descend à l'arrêt de Nalinnes. Elle est au goût de Marc Dutroux, qui passe aussitôt le volant de la camionnette à sa compagne, lui ordonnant de dépasser largement la jeune fille et de se garer le long du trottoir. Quand Déborah arrive à côté du véhicule, les portes latérales s'ouvrent brusquement sur Jean Van Pethegem qui saisit la jeune fille tandis que Marc Dutroux est descendu pour mieux la pousser à l'intérieur. Déborah est conduite à Marcinelle où elle subit le même sort que les précédentes victimes. Avec une variante de taille : ils la gardent deux jours durant, et cette fois, Jean Van Pethegem la viole également. Michelle Martin, elle, rentre chez elle s'occuper de son fils Jérôme. Déborah est ramenée chez elle le surlendemain.

Deux jours seulement s'écoulent avant que Marc Dutroux décide de remettre ça. Avec son équipe, ils forment désormais un trio inséparable.

Ces derniers temps, Marc Dutroux a fait du repérage. Il cherche ses proies, et les lieux où il est facile de les enlever. Il a remarqué, à Pont-à-Celles, une adolescente qui lui plaît bien. Un matin vers sept heures, les trois comparses, serrés dans la camionnette, attendent Odette J., quinze ans. Elle se rend tous les matins à l'école à vélo. Quand elle arrive à leur

hauteur, Jean Van Pethegem ouvre les portes latérales, saisit Odette et son vélo, et les jette à l'intérieur. Quand ils arrivent à Marcinelle, tout s'enchaîne comme d'habitude.

Sauf que, cette fois, ce n'est plus un appareil photo mais une caméra qui immortalise la scène. Jean Van Pethegem et Michelle Martin quittent les lieux, abandonnant l'adolescente à Marc Dutroux. Il la ramène le lendemain en fin d'après-midi près de chez elle. Il l'embrasse longuement sur la bouche et lui donne de l'argent.

Toutes ces jeunes filles ont porté plainte. La police enquête pendant que le trio continue d'agir.

Le lundi 3 février 1986, quelques semaines après le dernier viol, les policiers interpellent Jean Van Pethegem, qui les mène à Marc Dutroux et Michelle Martin. Le couple affirme ne rien avoir à faire dans tout ça. Mais le fragile Jean Van Pethegem craque. Il avoue, et précise le rôle de chacun. Les preuves s'accumulent contre les Dutroux : on retrouve chez eux les photos des jeunes filles. Michelle Martin avoue la première. Suivie de Marc Dutroux, qui donne de nombreux détails. Mais, très vite, il se rétracte et se prétend la victime d'une machination.

De sa cellule, Michelle Martin écrit à sa mère : « Je suis bien la première victime de tout ce drame. Je suis victime des coups que j'ai reçus, de ma naïveté, de mon bon cœur, de mes faiblesses à ne pas réagir avant qu'il ne soit trop tard[4]. »

Le procès a lieu en novembre 1988.

Michelle Martin est condamnée à cinq ans de prison ferme, Jean Van Pethegem à six ans et demi.

Marc Dutroux écope de treize ans et demi. Dans la cour de la prison, les deux hommes se croisent. Marc Dutroux accuse son comparse de l'avoir trahi, et le menace de le lui faire payer quand ils seront de nouveau libres.

Le 16 décembre 1988, Michelle Martin épouse officiellement Marc Dutroux en présence de deux témoins et d'un officier d'état civil. En toute connaissance de cause.

Elle est incarcérée à Bruges. Libérée en mai 1991, après seulement trois ans de prison, elle se réinstalle à Marcinelle, dans la maison où ont eu lieu

les viols. Jean Van Pethegem sort également en 1991 et meurt la même année, renversé par un autobus, privant ainsi son mentor de sa vengeance. Marc Dutroux, lui, sort le 8 avril 1992 en libération conditionnelle. Il a fait six ans de prison. Il rejoint son épouse à Marcinelle. Il fait preuve d'un comportement exemplaire. Il se présente au commissariat de Charleroi pour donner son adresse, ne manque jamais un rendez-vous chez l'assistante sociale et se rend régulièrement en consultation chez le Dr Dumont – un psychiatre de quatre-vingts ans qui suit aussi Michelle Martin. Il dédommage les victimes en leur versant chaque mois la somme fixée par la loi.

Le 15 novembre 1992, sept mois après sa libération, il est interpellé à la patinoire. Trois petites filles sont venues se plaindre de lui à la direction. Marc Dutroux les a fait tomber et les a relevées en les touchant « là où il ne faut pas ». La direction appelle aussitôt les gendarmes, mais ces derniers le relâchent sans vérifier son passé, se contentant de le déclarer « personnage indésirable » dans l'établissement. Malgré l'avis de la direction de la patinoire, les parents décident de ne pas porter plainte…

Marc Dutroux recommence à bricoler. Il s'est fait un nouveau copain, Claude T., qui l'aide à faire des travaux. Marc Dutroux veut creuser une cave dans sa maison de Marcinelle C'est un gros chantier. Il veut mettre en place un mécanisme très particulier, qui cache à la vue toute une partie du sous-sol. On ne peut accéder à cet endroit qu'en faisant coulisser une étagère.

Très complice avec Claude T., qui l'épaule aussi de temps en temps dans des cambriolages, il se laisse aller à des confidences. Cette partie secrète est prévue pour être une cage humaine. Marc Dutroux avoue son intention de kidnapper des jeunes filles et de les enfermer là en attendant de les revendre à l'étranger à des réseaux de prostitution. Il propose à son ami de devenir son associé. Horrifié, celui-ci refuse et informe la gendarmerie de Charleroi des sinistres projets de Marc Dutroux. Des perquisitions sont menées dans les semaines suivantes, mais les caves sont vides. Pour l'instant.

Pendant deux ans, Marc Dutroux continue de mener ses petites affaires. Il fait toujours dans l'automobile et se lie avec des petits truands de Charleroi : des hommes sans morale et sans envergure. Des Pieds Nickelés

laborieux. Parmi eux, Michel Lelièvre, qui a quinze ans de moins que lui. C'est un petit voleur, mal rescapé d'une enfance malmenée et d'une adolescence en foyer. Avec lui, Marc Dutroux trouve un nouveau complice – et bien plus que cela – un bon serviteur.

La petite bande fait des voyages à l'Est dans le but de ramener des filles. On saura plus tard que plusieurs viols ont eu lieu. Au moins trois. Mais sans violence. En effet, en prison, Marc Dutroux a découvert le GHB. Une fois administré, il fait perdre toute inhibition et toute volonté, et, surtout, il efface tout souvenir de ce qui s'est passé. Marc Dutroux se sert de tout. Il va se servir abondamment de ce qu'on appelle « la drogue du viol ». Michel Lelièvre connaît ses envies de kidnapping. Il trouve que c'est une bonne idée. Michelle Martin, au courant elle aussi, ne fait pas de commentaires.

Julie et Mélissa, deux petites filles de Grâce-Hollogne, sont amies depuis la maternelle. Elles ont huit ans. Elles ne se doutent pas que le mal rôde autour d'elles, elles ne savent même pas ce que c'est. Leur enfance est douce et joyeuse. Le samedi 24 juin 1995, Mélissa R. a invité Julie L. à passer l'après-midi chez elle. Elles doivent répéter ensemble le spectacle de fin d'année. Vers dix-sept heures, les deux gamines veulent aller se promener sur le pont qui enjambe l'autoroute. La mère de Mélissa accepte. C'est tout près de la maison et sans danger. Les fillettes promettent de rentrer à dix-huit heures au plus tard.

Elles ne rentreront jamais. Leurs photos sont diffusées dans toute la Belgique. Elles sont ancrées dans les mémoires. Aujourd'hui encore, plus de quinze ans après les faits, tous les Belges connaissent Julie et Mélissa.

Quinze jours après leur disparition, le 7 juillet 1995, un gendarme de Charleroi signale à la brigade de Grâce-Hollogne qu'un certain Marc Dutroux, déjà condamné pour viols et enlèvements, est soupçonné d'avoir construit des caches chez lui pour y loger des jeunes filles avant de les expédier à l'étranger… L'information n'est transmise ni au parquet, ni au juge d'instruction. Il n'y a pas de procès-verbal. Il ne vient à l'idée de personne d'aller perquisitionner chez lui. Il n'a pas la réputation d'être pédophile.

Les deux petites filles sont pourtant à Marcinelle…

Quelques semaines plus tard, en août 1995, An M., dix-sept ans, et Eefje L., dix-neuf ans, deux amies originaires de Hasselt, sont en vacances à Westende. Le 22, elles se rendent à un spectacle d'hypnotisme dans une autre ville, à Blankenberghe. Elles passent une excellente soirée. L'hypnotiseur les a même fait monter sur scène pour participer à un numéro. Une expérience très amusante. Mais le spectacle finit tard et elles ratent le dernier tram pour Westende. Elles prennent le dernier qui les amène au terminus, quelques kilomètres avant, à Ostende. Elles se retrouvent sur le quai à 1 h 15. Le conducteur du tram leur conseille de finir la route en taxi. Il les regarde partir et s'enfoncer dans la nuit. Ont-elles fait du stop ? D'après les aveux de Michel Lelièvre, An et Eefje sont entrées volontairement dans la voiture où il se trouvait avec Marc Dutroux. Les deux hommes, en chasse, roulaient à l'improviste, attendant une opportunité. Le destin a choisi d'être de leur côté.

An et Eefje sont droguées, chloroformées dans la voiture, conduites à Marcinelle et rapidement déplacées ailleurs : quatre filles au même endroit, c'est trop difficile à gérer pour Marc Dutroux.

Cette fois, l'âge d'An et d'Eefje est proche de celui des victimes violées par Marc Dutroux dix ans plus tôt. Mais, là encore, la police belge manque d'intuition…

En novembre 1995, Marc Dutroux a maille à partir avec des truands du même acabit que lui. On l'a délesté d'un camion qu'il avait lui-même volé. Pour se venger, il enferme les trois lascars qu'il soupçonne de l'avoir roulé chez un complice, et les dévalise à son tour. Cette histoire rocambolesque se solde par l'arrestation de Marc Dutroux. Il est condamné pour séquestration illégale et arbitraire, et vol avec violence. Il va passer plus d'un an en prison, de décembre 1995 à la fin de mars 1996.

Ce nouveau fait provoque quand même un déclic chez les policiers.

Le 13 décembre, une perquisition a lieu au domicile des Dutroux à Marcinelle. Les enquêteurs y trouvent des indices, mais pas les fillettes. Puisque la dernière séquestration organisée par Marc Dutroux a eu lieu chez un de ses amis, on ne prend pas de chien pisteur. Dans la cave, au milieu d'un désordre délirant, les policiers découvrent des cassettes vidéo, des menottes, des chaînes, un spéculum gynécologique, un pot de lubrifiant, du chloroforme… Pourtant personne n'envisage que cela ait un lien avec les enlèvements de jeunes filles.

Soudain, un policier a l'impression d'entendre des voix d'enfants chuchoter. Il impose le silence. Rien. Comme des enfants jouent dehors, il suppose que c'est leurs voix assourdies qu'il a perçues. Il ne saura que beaucoup plus tard qu'il s'agissait bien de Julie et Mélissa. Les petites filles, à qui – il l'avouera plus tard – Marc Dutroux disait qu'une bande de bien plus méchants encore que lui allaient venir les prendre, ont dû le croire. Elles ne se sont pas manifestées quand les policiers étaient là. Elles ont dû avoir peur.

Une semaine plus tard, le 19 décembre, nouvelle perquisition qui ne donne rien. Les policiers vont donc fermer définitivement la porte de la maison de Marcinelle, sans se douter que les deux enfants sont dans la cave. Elles y restent seules. Marc Dutroux, incarcéré, demande à sa femme de les nourrir en son absence. Elle ne le fait pas.

Julie et Mélissa vont mourir de faim.

À sa sortie de prison, le 20 mars 1996, Marc Dutroux trouve les deux cadavres. Il les met dans des sacs en plastique et les enterre dans le jardin d'une autre maison qu'il possède à Sars-la-Buissière.

La cage est vide. Il faut la remplir.

Le 28 mai 1996, vers sept heures et demie, Sabine D., âgée de douze ans, se rend comme tous les matins à vélo au collège de Kain, dans la région de Tournai. Elle ne voit pas qu'elle est suivie par une Renault Trafic blanche. À son bord, Marc Dutroux et Michel Lelièvre. Tout à coup, la camionnette coince la petite cycliste contre le trottoir. Les portes latérales s'ouvrent aussitôt. Sabine est empoignée et jetée à l'intérieur. À 10 h 30, elle est dans la cave de Marcinelle.

Marc Dutroux lui laisse son cartable. Sabine a des cahiers et des crayons. Elle va tenir son journal au jour le jour. Elle va rester soixante-dix-neuf jours face à Marc Dutroux. Sur son cahier d'école est consigné son sinistre journal de bord.

Elle s'invente un code. Lorsque son ravisseur est présent, elle a le droit d'aller et venir dans la maison. Elle écrit alors *P* pour présent sur son cahier. Dès qu'il sort, elle rejoint la cave. Elle ne voit que lui. Elle n'a jamais aperçu quelqu'un d'autre. Quand il revient, elle écrit *R*. Quand il la viole dans ce qu'elle nomme « la chambre calvaire », elle inscrit des croix. Des

étoiles indiquent le degré de douleur. Une étoile quand ça fait un peu mal, deux quand ça fait très mal, trois… L'enfant est violée un jour sur deux.

Entre les sévices, Marc Dutroux essaie d'établir une connivence. Il se lance alors dans de grandes tirades philosophiques censées l'éblouir. Il se pose comme protecteur et rempart contre un prétendu réseau de prostitution cruel qui aimerait bien la récupérer. Mais cela n'arrivera pas, il est là… Il lui dit encore l'avoir enlevée avec l'espoir de recevoir une rançon. Il encourage Sabine à correspondre avec sa famille. Évidemment, elle n'obtient jamais de réponse… C'est la preuve, lui explique Marc Dutroux, que ses parents se désintéressent d'elle. Elle leur écrit dans une lettre : « Celui qui me garde m'a dit que vous vous étiez fait une raison, que je devais aimer le sexe, que je devais être gentille avec le monsieur qui me garde parce que si je l'énerve, il pourrait me donner à un de la bande. » Et aussi, à sa mère : « Si tu savais ce qu'il me dit et ce que j'endure[5] ! »

Un peu plus de deux mois après son enlèvement, Sabine est à la cave quand elle entend Marc Dutroux arriver. « Fifille, viens ici[6] », lance-t-il. Elle monte. Marc Dutroux lui présente alors Lætitia. Il l'a enlevée la veille.

L'adolescente de quatorze ans sortait de la piscine de Bertrix quand Marc Dutroux et Michel Lelièvre, en chasse, l'ont repérée. Au volant, Marc Dutroux s'est arrêté à sa hauteur pour lui demander un renseignement. Lætitia s'est approchée. Ouvrant les portes latérales, Michel Lelièvre l'a alors brutalement saisie et jetée dans la camionnette. Le scénario habituel.

Les deux prisonnières vont se lier pour la vie. Sœurs de misère, sœurs de douleur, elles se consolent et se soutiennent l'une l'autre. Autant que possible. Quand Lætitia lui demande si elle croit avoir une chance de revoir ses parents, Sabine lui répond : « Une chance sur mille[7]. »

Cette chance, elle va l'avoir. Elles vont l'avoir toutes les deux. Grâce à un pot d'échappement mal réglé. Jamais une pièce automobile n'a porté aussi bien son nom !

Lorsqu'il enlève Lætitia, le 9 août, Marc Dutroux démarre brusquement. Sa camionnette fait un tel bruit qu'un jeune homme se retourne pour voir d'où il provient. Il identifie une Renault Trafic sale, couverte d'autocollants. Quand les policiers interrogent les habitants du quartier de la disparition de l'adolescente, ils tombent sur ce témoin qui leur donne non seulement la marque et le type du véhicule mais en prime les

trois lettres de la plaque d'immatriculation, FRR, qu'il a, par chance, mémorisées.

La gendarmerie interroge son fichier. Le nom de Marc Dutroux apparaît sur la liste des propriétaires de Renault Trafic.

Cette fois, ça commence à faire beaucoup contre lui.

Le mardi 13 août, le juge d'instruction de Neufchâteau chargé de la disparition de Lætitia lance une vaste opération. Tous les garages et maisons de Marc Dutroux sont surveillés, les lignes téléphoniques placées sur écoute. On intercepte une conversation de Michelle Martin avec son assureur. Elle lui demande si elle peut mettre les plaques d'immatriculation de la Renault Trafic sur une autre de leurs voitures… En début d'après-midi, la police débarque à Sars-la-Buissière, où vivent les Dutroux avec leurs trois enfants. Marc Dutroux est en train d'enlever les plaques d'immatriculation de la camionnette lorsqu'il est arrêté. Michelle Martin est embarquée en même temps que lui. Les enquêteurs appréhendent également trois locataires de leurs diverses maisons, dont Michel Lelièvre. Ils sont tous emmenés à la gendarmerie de Charleroi.

Marc Dutroux et Michelle Martin nient tout.

La camionnette est passée au crible de la police technique. L'intervention des chiens pisteurs démontre que Lætitia est montée dans le véhicule. D'autre part, des témoins de Bertrix reconnaissent Marc Dutroux et Michel Lelièvre. Marc Dutroux raconte alors qu'il a bien rencontré Lætitia mais qu'il l'a juste emmenée faire un tour dans sa camionnette. « Elle avait des problèmes avec ses parents », dit-il. Il l'a consolée et lui a conseillé de rentrer chez elle, comme l'aurait fait un grand frère.

Michel Lelièvre est interrogé séparément. Plus fragile, il craque dès le deuxième jour des interrogatoires. Il avoue avoir enlevé l'adolescente avec Marc Dutroux, et l'avoir conduite à Marcinelle. Michel Lelièvre est ensuite rentré chez lui. Confronté à ces aveux, Marc Dutroux, sous le feu des questions depuis quarante-huit heures, lève enfin sa garde. « Je vais vous donner deux filles[8] », annonce-t-il aux enquêteurs, révélant ainsi qu'il est aussi l'auteur du rapt de Sabine.

Le jeudi 15 août, il emmène les policiers à Marcinelle. Et sous leurs yeux ébahis, à eux qui ont fait maintes fouilles et sont toujours restés bredouilles, il déblaie les abords d'une étagère fixée au mur. Il enlève

ensuite les objets qui s'y trouvent. Quand elle est vide, il manipule un mécanisme qui fait glisser l'étagère et révèle l'entrée de la cave où sont cachées les filles. Les enquêteurs n'en reviennent pas. Ils sont passés plusieurs fois devant sans jamais se douter de rien.

Marc Dutroux appelle Sabine et Lætitia. Elles n'osent pas venir. Elles sont terrées, serrées, nues, l'une contre l'autre dans un réduit. Elles ne croient pas que la police est là. Au bout d'un long moment, elles finissent quand même par sortir, en larmes.

Sabine, très émue, ne cesse de répéter : « C'est vrai ? Je vais revoir ma maman ? » Puis aux policiers : « Merci, merci messieurs[9]. » En passant devant Marc Dutroux, les deux captives l'embrassent sur la joue. Elles se jettent ensuite dans les bras des enquêteurs.

Sabine est restée soixante-dix-neuf jours à Marcinelle. Lætitia, sept.

Marc Dutroux est ramené à la gendarmerie. Dans la nuit du vendredi au samedi 17 août, il avoue l'enlèvement de Julie, Mélissa, An et Eefje. Elles sont mortes. On retrouve les corps de Julie et Mélissa dans le jardin de Sars-la-Buissière.

La Belgique plonge dans l'horreur.

Les funérailles nationales de Julie et Mélissa sont célébrées le 22 août. La cérémonie est retransmise en direct par toutes les chaînes nationales de télévision depuis la basilique Saint-Martin à Liège.

Quinze jours plus tard, An et Eefje sont découvertes à Jumet, dans le jardin d'un certain Bernard Weinstein, un petit malfrat souvent complice des magouilles de Marc Dutroux. On retrouve son cadavre, en dessous de celui des deux jeunes filles. Si l'on ne sait pas avec certitude comment An et Eefje sont mortes, Bernard Weinstein, lui, a été drogué et enterré vivant.

Le procès de Marc Dutroux s'ouvre le 1er mars 2004 à Arlon, après sept ans d'instruction.

Le monstre de Charleroi – ainsi qu'on le surnomme – est jugé en compagnie de sa femme, Michelle Martin, de Michel Lelièvre et d'un quatrième larron, partouzard notoire, que l'on soupçonnera un temps d'avoir tiré parti de l'affreuse entreprise Dutroux.

En Belgique, c'est « le procès du siècle ». Marc Dutroux apparaît en complet veston, des lunettes cerclées de métal sur le nez. Il porte une fine moustache. Durant son procès, il est souvent vêtu d'un pull en V sur une chemise et un nœud papillon. Il ressemble à un petit notable de province, d'autant qu'il passe son temps à griffonner, à prendre des notes, comme s'il était greffier. À chacune de ses interventions, sa voix est calme, son ton reste froid, ses remarques sont d'ordre technique. Marc Dutroux est sans émotions. Le monde entier est bouleversé par l'affaire Dutroux. Sauf lui.

Durant toutes les audiences, il va s'employer à s'exonérer de toute culpabilité. Il prétend être la victime d'une machination, bouc émissaire, petit pion d'un vaste réseau pédophile protégé par la police et les politiques. Pourtant, devant ses victimes rescapées, il est bien obligé de reconnaître certains faits, notamment les viols. Mais jamais il ne montrera son vrai visage.

C'est le travail des psychiatres. Ils sont trois à avoir été nommés, ainsi qu'un psychologue, pour expertiser ce criminel hors norme. Pour eux, l'expérience a été passionnante, car Marc Dutroux, dans le genre psychopathe, est un cas d'école. Associal, insensible, narcissique, incapable de nouer une vraie relation affective, sans affect, sans empathie, sans remords ni culpabilité, telles sont les principales caractéristiques du psychopathe. Marc Dutroux les possède toutes, et au plus haut degré.

« Marc Dutroux possède le pourcentage le plus élevé de psychopathie que j'aie dû examiner[10] », confirme le psychiatre Walter Denis. Des criminels, il en a pourtant vu, plus de trois mille. Seul un petit nombre d'entre eux étaient des vrais psychopathes, mais pas autant que Marc Dutroux.

« C'est le cas le plus pur[11] », résume-t-il.

« Le psychopathe, c'est le centre du monde. Tout ce qui tourne autour de lui ne sert qu'à satisfaire ses besoins immédiats. Le reste n'a pas beaucoup de valeur[12] », explique le psychologue Francis Lavenne.

« Intelligent, secret et sans scrupule », peut-on lire dans leur rapport de trente-huit pages versé au dossier judiciaire.

« La manipulation est le maître mot de son comportement. Il manipule sa femme, il manipule ses victimes, il manipule les enquêteurs, il manipule ses gardiens et en retire un sombre plaisir qu'il ne cherche pas à

dissimuler[13] », explique encore Walter Denis, qui estime que Marc Dutroux est au milieu des autres humains comme un *lonely stranger*, un étranger solitaire. Un témoin au procès trouve cette appellation trop jolie pour lui.

Il n'est pas malade. « La psychopathie n'est pas une maladie mais un trait de caractère[14] », affirment les psychiatres. Et l'on change difficilement de caractère.

Sabine, l'une des deux jeunes filles qui ont survécu, interpelle l'accusé via le président de la cour d'assises :

« Je suis curieuse de savoir ce que Dutroux pense de tout ce qui a été dit.

— Je préfère me taire[15] », répond Marc Dutroux avec dédain.

L'accusé ne se soucie pas beaucoup de ce que l'on pense de lui. Les psychiatres soulignent que, lors de leurs multiples rencontres avec lui, ils ne l'ont jamais vu triste ou déprimé, ni même angoissé. Marc Dutroux s'est toujours montré vif et précis, prompt à la repartie. Rien ne l'empêche de dormir. Il se plaint même de ses conditions de détention : « Ma détention est pire que celle des gamines. On me prive de ce que j'aime le mieux : le lait et le fromage[16]. »

Il a une façon bien à lui de voir les choses. Pour faire court, c'est toujours la faute des autres. Il l'a dit aux psychiatres : « Je ne suis pas inadapté à la société. C'est la société qui ne me laisse pas de place[17]. » Lui se considère comme une victime. Depuis toujours. Victime d'un père ultra-violent, paranoïaque et mégalo. Victime d'une mère qui l'a toujours rejeté et qui, aujourd'hui encore, ne l'appelle que « Dutroux ». « Une femme monstrueuse qui n'a jamais été qu'une mère biologique[18]. » Sa haine envers sa mère est si forte qu'elle effraie même les psychiatres, qui en ont pourtant vu d'autres. « L'enfer, c'est les autres. L'horreur, c'est pas moi[19] », répète Marc Dutroux. Depuis l'enfance.

« Le souvenir le plus ancien dont je me souvienne… c'était avant l'âge de cinq ans. J'ai été suspendu à bout de bras au-dessus du vide, tout en haut d'un barrage hydraulique. J'en ai gardé une vision très nette, tant j'ai eu peur. Mon père avait voulu me faire mieux voir le paysage[20]. »

Fils d'un couple d'instituteurs, Marc Dutroux est né le 6 novembre 1956, à Ixelles, en Belgique. Il est l'aîné de cinq enfants. Il a trois frères et une sœur. Il passe ses premières années au Congo, où son père est parti enseigner. La famille revient en Belgique quand il a quatre ans, et s'installe durablement à Obaix, une petite ville au nord de Charleroi.

Ses parents, Victor Dutroux et Jeanine Lauwens, se sont rencontrés dans une cour d'école de la banlieue de Bruxelles. Lui avait vingt-sept ans, elle, vingt. Jeanine a grandi dans une famille de petits agriculteurs. Des gens à priori sans histoire. Victor, quant à lui, appartient à une famille de propriétaires terriens. Ses grands-parents ont fait un mariage consanguin qui a eu des conséquences tragiques. Tous leurs enfants sont morts en bas âge sauf le père de Victor, seul rescapé de la fratrie.

Est-ce une conséquence de cette consanguinité ? Victor Dutroux ne semble pas très équilibré. Lors du procès de son fils, certains témoins qui connaissent la famille Dutroux depuis longtemps le décrivent comme très agité, voire un peu fou. Ses collègues de l'enseignement parlent d'un homme très colérique, agité et vindicatif. Passionné de politique, de psychologie et de philosophie, il clame très haut et très fort ses convictions gauchistes anarchistes et anticléricales. Il dira d'ailleurs avoir élevé son fils dans la certitude que Dieu n'existe pas.

Un témoin raconte : « Un jour, il décide de se présenter aux élections communales. Il a constitué une liste communiste et pour faire campagne place un haut-parleur sur le toit de sa Coccinelle avant de sillonner Obaix, son village, en faisant sa propre propagande. En vain, personne ne le prend au sérieux[21]. »

Il faut dire qu'il raconte partout ses conversations avec les extraterrestres… Cela ne le crédibilise pas.

« Il aurait pu être un bon instituteur, estime l'un de ses collègues de l'époque, mais il ne préparait pas ses cours[22]… » Victor Dutroux supporte mal de rendre des comptes. Il multiplie les conflits et les comportements extravagants. Il est capable de rentrer chez lui sous prétexte qu'il fait froid dans sa classe. En 1967, son état mental se détériore encore et il fournit un certificat d'arrêt de travail d'un an. Le conseil communal décide de se séparer de lui définitivement. Il a trente-sept ans, il ne retravaillera plus. Sa principale ressource financière provient d'un héritage familial.

Son caractère n'est pas plus facile à la maison.

« Mon père, très engagé politiquement, se donnait entièrement à ses idéaux… Qu'il s'empressait d'oublier chez lui ! Son épuisement nerveux le conduisait à un état dépressif chronique et le premier en ligne qui ne comprenait rien à cela, c'était moi[23]. »

Être athée n'empêche pas Victor Dutroux de se prendre pour Dieu le père. C'est un véritable despote qui aime particulièrement frustrer ses enfants. Il met des bonbons en évidence, mais c'est lui qui les mange. Il choisit toujours le moment où passe leur feuilleton préféré à la télévision pour demander à ses enfants de sortir les poubelles. Et même, il n'hésite pas à fracasser le poste sur le sol du salon quand il estime que ses enfants ont mieux à faire. Pas question de faire du bruit quand il fait la sieste. Pas question de faire du bruit en général. Un interphone est installé dans la chambre des enfants. Ils sont épiés et punis en permanence. Les coups pleuvent. Au procès de son fils, Victor Dutroux reconnaît avoir « frappé bien fort » pour « donner le bon exemple[24] ».

Il n'a pas peur d'humilier son aîné publiquement. Étant dans la même école que son fils, il déboule un jour dans sa classe et l'insulte devant ses camarades : « Dutroux, trou du cul, tu n'es qu'un bon à rien[25] ! » La formule marque les esprits et perdure… au grand dam du petit Marc.

L'enfant est maltraité par ses parents dès la naissance. Tous les deux ont des griefs contre lui. Victor n'est pas sûr d'être le père de Marc. Il a épousé Jeanine alors qu'elle était enceinte. Or l'un comme l'autre étaient plutôt volages, et il envisage sérieusement que son aîné soit un bâtard. Mais c'est surtout sa mère qui lui reproche sa naissance. Marc n'était pas un enfant désiré, il a, selon ses dires, « brisé sa jeunesse et ses ambitions[26] ».

« Elle m'a dit avoir dû renoncer à sa liberté, avoir été contrainte de se marier. Elle m'a dit que j'étais la cause de ses vergetures, et même d'avoir causé bien plus de souffrances à ma naissance que les puînés (en effet, il a été fait usage de forceps à ma naissance). Voilà qui m'a culpabilisé longtemps mais qui m'a aussi permis, par après, de comprendre qu'elle a cristallisé sur ma personne ses erreurs personnelles. La réunion de nos deux caractères égoïstes, orgueilleux et vindicatifs n'a rien arrangé[27]… »

Son père confirme la hargne de sa mère à son égard : « Elle le rendait inconsciemment responsable de s'être mariée trop jeune et d'avoir gâché la plus belle partie de sa jeunesse. » Bien plus tard, Jeanine répondra aux

journalistes qui l'interrogent sur son fils : « De toute manière, on n'a jamais eu que des problèmes et des misères avec lui[28]. »

Marc Dutroux se sentira toujours rejeté par sa mère. Il en souffrira énormément. « C'était toujours le même problème, ma mère ne me supportait pas et mon père avait du mal à m'accepter en tant que fils, sachant qu'il n'était pas mon père[29]. »

Il dit qu'il n'a jamais été cajolé, consolé, chouchouté. Il ne sait pas ce que c'est qu'être pris sur les genoux de ses parents. On ne le gâte jamais. On ne se soucie pas de ce qu'il ressent, de ce qu'il pense, de ce qu'il espère. Au contraire.

Lorsqu'il est arrêté et jugé pour sa première série d'enlèvements et de viols, Marc Dutroux écrit une longue lettre pour raconter son enfance et sa vie avant qu'il ne quitte sa famille à l'âge de dix-sept ans. Il le fait pour répondre aux accusations de sa mère (car ses parents le condamnent systématiquement, que ce soit aux procès ou lors d'interviews ou d'interrogatoires), qui le charge de tous les défauts. Lui veut, à travers ce récit, expliquer l'éducation qu'il a reçue, montrer comment il a été traité. Bien sûr, il se cherche des circonstances atténuantes et il ne faut pas oublier qu'il est un grand manipulateur. Mais il reste que les scènes qu'il raconte sont vraisemblables, et l'on peut raisonnablement penser que quelqu'un qui a traité ses victimes avec autant de cruauté a subi lui aussi de nombreux sévices et humiliations.

Voici quelques morceaux choisis de l'enfance de Marc Dutroux, telle qu'il la raconte.

Lorsqu'il a six ans et qu'il entre en primaire, ses parents ne veulent pas qu'il fréquente l'école où ils enseignent ; ils l'inscrivent alors dans un établissement d'une ville voisine. « Pour me rendre à cette école, je devais me rendre à pied à la gare du village, distante d'un kilomètre. Ensuite, il me fallait parcourir un autre kilomètre pour parvenir à l'école, à pied, seul… Il me fallait courir tout au long du trajet du retour et j'avais intérêt à ne pas rater le train ! Le cartable était bien lourd et j'étais hors d'haleine… je me forçais donc à la limite de mes forces, tant j'avais peur, car j'aurais alors subi une bonne punition corporelle. Par ailleurs, j'essayais de leur plaire et de mériter un peu d'affection qui n'est jamais venue[30]. » L'année suivante, son frère le rejoint dans le même établissement. Ses parents rendent Marc, âgé seulement de sept ans, responsable de lui. Un jour d'hiver, la neige est tellement abondante que le chemin de retour est impraticable. Les deux

enfants arrivent en retard, aidés sur la fin du trajet par un voisin. Marc est sévèrement puni. « J'aurais dû, selon eux, prévoir que le sentier allait devenir impraticable ! Tout était prétexte à me punir. Les accrochages, comme dit ma mère, étaient presque quotidiens. Il était habituel que je passe des heures dans un coin, les bras levés, à l'écart des autres… si j'étais surpris les bras fléchis, ou même parfois abaissés par la fatigue, c'était reparti pour une demi-heure… Lors des punitions, il m'était de plus interdit de pleurer. Pleurer était une faute de conduite et aggravait la punition ou la correction[31]. » Victor Dutroux a la main leste. « Il fallait que cela fasse mal ! disait-il parfois. Lorsque les veines de sa main éclataient, il s'énervait davantage encore. Il avait parfois recours aux baguettes de bambou. Elles finissaient aussi par casser ! Jamais un signe ou un geste d'affection en contrepartie, lorsque tout était selon leur désir. À ce moment, je ne faisais selon eux que mon devoir[32]. »

Les jouets sont rares et facilement confisqués. Pour ses six ans, les grands-parents de Marc lui offrent une panoplie de menuisier. Son père la lui retire immédiatement. Il en fera cadeau plus tard au fils d'un de leurs voisins, pour se faire valoir.

À table, les enfants mangent ce qu'on leur donne. On ne tient jamais compte de leurs goûts et ils ne sortent de table que lorsqu'ils ont fini leur assiette. Sa mère lui dit alors : « Tu vois, tu as quand même dû y passer, rien ne sert de traîner car tu y passeras quand même[33]. »

Le criminel Marc Dutroux obligera de la même façon toutes ses victimes à finir la triste pitance qu'il leur donne.

Loin d'atténuer la violence de son mari, Jeanine se range toujours de son côté : « Elle ne ratait pas l'occasion de rapporter la moindre infraction aux interdits de toutes sortes lorsque mon père s'était absenté[34]. »

L'enfant grandit dans cette ambiance menaçante. Il fait pipi au lit jusqu'à l'âge de six ans.

« Mes nuits étaient envahies de cauchemars terrifiants. Même éveillé, je m'imaginais des crocodiles rampant au pied de mon lit… J'ai toujours dû surmonter ma peur dans la solitude[35]. »

Il se réfugie régulièrement sur les bords du marais d'Obaix. Il y passe des heures entières. Un jour, il sauve même un petit garçon de la noyade. La mère de celui-ci viendra témoigner au procès : « Je l'ai trouvé poli, gentil. J'ai pensé qu'il irait loin[36]. »

Ses seuls moments de bonheur sont ceux qu'il vit chez ses grands-parents maternels à Jemeppe-sur-Sambre. Là, il est embrassé, câliné, pris sur les genoux. On lui fait des crêpes et des douceurs. On le protège. Là seulement, il est traité comme un enfant.

Vers l'âge de dix ans, Marc commence à se rebeller contre son père. Élève dans l'établissement où Victor Dutroux enseigne, il se rend tellement insupportable que les professeurs se plaignent constamment de lui. Ses parents le placent alors en internat. Marc se sent rejeté. Il est malheureux. On apprendra au procès que durant cette année scolaire, Victor Dutroux est venu suivre une formation dans le même internat et qu'il n'est jamais passé voir son fils…

Marc, d'une rare indiscipline, est renvoyé. Il finit son cycle primaire à l'école communale d'Obaix. Sa maîtresse est sévère mais gentille. Pour lui plaire, il se met à bien travailler. Mais il doit aller dans un autre village pour la sixième, et il est remis en internat. Cette fois, il se résigne.

Comme il n'a pas un sou d'argent de poche, il commence à traficoter, développant un sens des affaires qui ne le quittera plus. Il loue ses bandes dessinées qu'il remplacera plus tard par des revues porno.

Il est plutôt bon élève, mais curieusement ses parents décident de l'orienter vers une formation d'agriculteur, sans lui demander son avis. Le directeur de l'établissement a observé la violence de Victor Dutroux envers son fils. Il a pris l'adolescent en pitié.

« Il me reconnaissait une maturité bien en avance pour mon âge, tout en étant très en retard pour d'autres choses telles que mes relations avec les condisciples. Je n'étais pas très spontané, et très craintif. Cet homme me poussait à rejoindre les autres, à m'affirmer un peu. Son soutien m'a été utile et j'ai gardé un bon souvenir de cette école où j'ai appris beaucoup de choses même si les débouchés ne correspondaient pas à mes aspirations[37]. »

À quatorze ans, Marc Dutroux est un adolescent très inhibé. Là encore, ses parents ne l'aident pas à prendre confiance. Sa mère ne cesse de se moquer de lui, mettant constamment en doute sa virilité.

« Elle me disait par exemple qu'il n'y avait rien dans mon maillot ! (ce qui était vrai), ajoutant que sa bosse à elle était plus grosse que la mienne ! (Je cherchais vainement le rapport !) Ou bien que je ne risquais pas de plaire parce que j'étais gros[38]. »

Sa mère veut alors le faire maigrir : « Le régime a consisté à me priver de toutes les douceurs que mes parents accordaient aux autres enfants. Plus

que de cela, ma douleur venait de l'attitude de rejet que mes parents me faisaient ressentir. Ils m'avaient fait une horrible coupe de cheveux, à la hérisson, qui me rendait laid[39]. »

Il est vrai aussi qu'il ne suscite pas beaucoup de sympathie. Des témoins de son enfance décrivent « un petit garçon égoïste, sournois et intéressé, qui volait et revendait des revues religieuses aux curés et des images porno à ses copains[40] ».

À cette même époque, le couple Dutroux se désagrège. Victor Dutroux multiplie les infidélités.

Il a aménagé une chambre au grenier de la maison familiale, tapissée de posters de pin-up et où s'entassent des piles de *Playboy*. Il compte bien amener des jeunes filles dans son antre, ce qu'il fait sans doute quand sa femme et ses enfants sont à l'école. Jeanine finit par en avoir assez. Au début des années 1970, elle quitte le domicile conjugal et va s'installer à cinq cents mètres de là avec ses enfants, dans une maison appartenant à ses parents. C'est un logement de fortune, longtemps laissé à l'abandon et quasi insalubre. Ils dorment sur des lits de camp. Jeanine trouve rapidement un remplaçant à son mari. Un amant se glisse dans son lit, d'abord discrètement, mais assez vite au vu et au su de tout le monde. Ce nouvel amour n'a que trois ans de plus que son fils aîné. Marc supporte mal cette situation que les psychiatres qualifieront d'ailleurs plus tard d'incestueuse.

Victor Dutroux, se sentant bafoué d'avoir été ainsi – et aussi vite – remplacé, entre en guerre ouverte contre sa femme. Il débarque à toute heure du jour et de la nuit, lui fait des coups pendables et pousse son fils aîné à prendre parti.

« Ils ne voyaient en moi que le moyen de perdre l'autre. Pour le reste j'étais toléré, pas plus[41]. »

Marc Dutroux veut prendre son indépendance. Il arrête ses études, qu'il ne suivait plus vraiment, et se fait embaucher comme tourneur dans une usine. Sa mère lui réclame une partie de son salaire pour son entretien. Il affirme qu'elle lui prend tout. En tout cas, c'est le conflit permanent. À dix-sept ans, Marc Dutroux décide de quitter sa famille.

« J'ai pris la résolution de vivre ma vie, quelles que soient les difficultés que mon âge ne manquerait pas de me causer ! J'avais déjà conquis le plus difficile : l'autonomie financière. J'arriverai bien à trouver le reste en m'adaptant à l'inconnu[42]. »

Personne ne le retient, et surtout pas ses frères. Ils le décrivent comme un dictateur, imbu de lui-même et qui ne se soucie jamais des autres. S'il perd contre son cadet aux échecs, il entre dans une rage effroyable et annule la partie. Il ne supporte aucune contradiction. En fait, il ressemble terriblement à son père.

Il se fait alors héberger à droite et à gauche, notamment par un homosexuel qui s'est épris de lui. Il s'agit d'une relation utilitaire. Il rencontre bientôt Françoise, une jeune fille fragile et effacée, qui s'éprend de lui. C'est son premier amour. Ils ont en commun une enfance malheureuse. Elle est orpheline, et lui aurait tellement aimé l'être. Ils se marient en 1976, deux ans après leur rencontre. Lui a vingt ans, elle dix-huit. Leur premier fils naît en 1978, le second deux ans plus tard. Françoise se rend vite compte que Marc Dutroux est très jaloux de l'amour maternel qu'elle prodigue à ses garçons. Les époux ne sont pas des parents modèles. Ils laissent régulièrement leurs tout-petits seuls, le soir, enfermés dans leur chambre pendant qu'ils vont faire la fête.

Marc Dutroux n'est pas non plus le mari idéal. Il aime sa femme, mais elle a intérêt à lui obéir.

« J'étais la bonne à tout faire. Il a commencé à me battre et à m'insulter quand j'étais enceinte[43] », dira Françoise au procès.

Depuis qu'il a découvert l'amour, Marc Dutroux ne pense plus qu'à cela. Veut-il récupérer le temps perdu pendant l'adolescence ? Le gros garçon timide a fait place à un séduisant jeune homme brun et nerveux, volubile et rieur, toujours prompt à charmer. Il multiplie les aventures et les infidélités. Il possède une arme infaillible. Son truc, c'est de patiner comme un dieu. Sur la glace, il est irrésistible. C'est d'ailleurs là qu'il rencontre la plupart de ses maîtresses. Ses liaisons peuvent durer des mois, voire des années. Françoise râle pour le principe, mais assez mollement, jusqu'à l'entrée en scène de Michelle Martin.

À la fin de l'année 1981, Marc Dutroux, marié depuis cinq ans et père de deux enfants, tombe amoureux de celle qui va devenir sa seconde épouse.

La rencontre a lieu… à la patinoire. C'est dans ce monde blanc et glacé que le destin réunit Marc Dutroux et Michelle Martin.

C’est un véritable coup de foudre pour Marc Dutroux. Michelle Martin est blonde, longue, très timide et réservée. Elle lui plaît. Michelle, quant à elle, est immédiatement séduite par ce beau patineur qui lui fait une cour empressée. Elle a vingt-deux ans et n’a jamais connu d’homme. C’est une vierge effarouchée. Marc Dutroux adore. Il va être son initiateur. Doux et patient. Elle tombe donc sous la coupe amoureuse de cet homme d’expérience. Qu’il soit marié, père de deux enfants, ne heurte pas sa foi chrétienne. Elle est folle de lui. « Il m’a attirée comme un aimant, j’étais fascinée[44] », dira-t-elle à son procès.

Il a fait d’elle une femme. Et c’était loin d’être évident pour elle. Jusqu’à sa rencontre avec Marc Dutroux, quitter sa condition de fille lui semblait insurmontable. Il l’a libérée de l’emprise de sa mère.

Michelle Martin est née le 15 janvier 1960 à Watermael-Boitsfort, une ville néerlandaise dans la région de Bruxelles. Elle est issue d’un milieu modeste : son père est fonctionnaire à la poste et sa mère ouvrière en usine. Ses parents, qui ont eu du mal à avoir un enfant, l’ont beaucoup désirée. C’est un bébé fêté et une petite fille très aimée. Malheureusement, un drame va définitivement noircir ce carnet rose.

En 1966, sur le chemin de l’école, Michelle et son père sont victimes d’un terrible accident de voiture. Lui est tué sur le coup. La petite fille, coincée sous le radiateur du véhicule, souffre de brûlures et d’une jambe cassée. Il faut la désincarcérer. Fortement choquée, elle est hospitalisée pendant quinze jours. Mais surtout, elle a perdu son père adoré. Sa mère ne s’en remettra pas, et passera désormais son existence à lutter contre la dépression. Elle refuse de refaire sa vie. Sa fille est désormais son seul point d’appui. Michelle doit compenser le malheur maternel. Elle devient une enfant curatrice. Une béquille. La petite fille vit dorénavant dans la peur de déplaire à sa mère. Elle s’efforce d’être parfaite, bonne élève, studieuse, gentille. C’est une enfant modèle. Son principal loisir, c’est d’aller à l’église. Avec la bénédiction maternelle, Michelle devient une grenouille de bénitier. Quand elle ne révise pas ses cours, elle prie.

À l’adolescence, elle ne se révolte pas contre sa mère. Elle ne l’envisage même pas. Sa culpabilité serait trop forte. La sexualité lui fait peur, et c’est normal car, malgré son corps de jeune fille, c’est encore une enfant que sa mère oblige à dormir avec elle. Celle-ci, qui redoute plus que tout que sa fille s’émancipe, décrie en permanence le sexe opposé et nie

tout désir naissant. De toute façon, aucun homme ne peut être à la hauteur de ce père disparu et déifié.

Sauf un. Marc Dutroux.

Est-ce parce que lui-même a souffert d'une enfance malheureuse et qu'il comprend son désarroi ? Est-ce parce qu'il perçoit intuitivement le fort potentiel de passivité de Michelle ? Ou est-ce encore parce qu'elle est institutrice, comme sa mère ? En tout cas, son côté fleur bleue ne le rebute pas. Et Marc suscite chez elle une passion telle que la jeune femme de vingt-deux ans trouve enfin le courage de soulever une montagne et de quitter sa mère. Celle-ci ne le lui pardonnera jamais.

Marc Dutroux l'a libérée. Pas pour longtemps.

Françoise, la première épouse, trouve, un jour de 1983, Michelle dans le lit conjugal. Elle quitte aussitôt le domicile avec ses deux enfants sous le bras. La place est libre. Michelle l'occupe rapidement. Pas entièrement, car Marc Dutroux reste volage. C'est définitivement sa nature. Elle devra s'en contenter. Elle s'installe avec lui au milieu du désordre. Rien n'est structuré, rien n'est ordonné chez lui. Elle qui a été élevée dans un univers douillet, elle accepte de vivre dans un taudis. Elle qui a été élevée par une mère castratrice qui lui interdisait tout est très amoureuse de cet homme. Il semble n'avoir aucun tabou, aucune morale. Il est au-dessus des lois. « Je me sentais vivre, je me sentais respirer, je me sentais libre[45]. » Elle est subjuguée. Elle a oublié Dieu le Père. Marc Dutroux le remplace avantageusement.

Deux ans après leur rencontre, Michelle tombe enceinte. Marc Dutroux est toujours aussi mauvais père. Il enferme leur fils dans la voiture pendant des heures dès qu'il hurle un peu trop fort. Michelle ne dit rien. Elle a compris qu'il n'était pas possible de s'opposer à son compagnon. Si elle le fait, elle est battue. Elle est frappée aussi quand elle ne fait pas parfaitement les choses, quand elle ne trouve pas assez vite une cassette vidéo qu'il cherche, quand il est énervé, quand il en a envie… Elle se laisse faire, parfaitement soumise, se sentant en permanence coupable et honteuse. Mais elle l'aime toujours. Il est tellement tendre, entre chaque gifle, entre chaque coup. « Il sait se faire pardonner[46] », dira-t-elle. Et puis il la traite avec égards devant les autres. Il est impossible de soupçonner qu'elle est maltraitée.

Michelle Martin est une femme dépendante. Elle ne lâchera jamais son homme, ne le trahira jamais, ne l'empêchera jamais de commettre le pire. Elle lui dira toujours oui. Oui quand il repère des petites filles et note leur emploi du temps, oui pour l'aider à construire la cage de ciment qui va les accueillir, oui pour conduire la camionnette qui va les enlever, oui pour tenir l'appareil photo ou la caméra quand il les viole…

La seule fois où elle dira non, c'est quand Marc Dutroux, alors en prison, lui demandera d'aller nourrir Julie et Mélissa…

« La peur m'aveuglait. J'avais l'idée qu'il y avait des bêtes dans la cave et qu'elles allaient me tuer[47] », dira-t-elle aux psychiatres.

Ils la jugent responsable de ses actes et relèvent une fragilité de son caractère qui « rend pratiquement nécessaire la relation de dépendance à l'égard de son concubin[48] ». Lorsqu'elle comparaît au procès, Michelle Martin est devenue la « femme la plus haïe » de la Belgique. Elle est la « femme du monstre ». Elle se considère comme victime de Marc Dutroux et peine à reconnaître sa culpabilité. En juin 2004, à l'âge de quarante-quatre ans, elle est condamnée à trente ans de réclusion. Elle fait depuis régulièrement des demandes de liberté conditionnelle et souhaite entrer dans un couvent. Pour l'instant, Dieu est resté sourd à sa prière. Elle résume ainsi sa vie : « J'ai quitté la prison de ma mère pour celle de Dutroux, et maintenant je suis en prison. Ma vie n'est qu'une prison[49]. »

Inutile de dire qu'elle est une prisonnière modèle…

Michel Lelièvre, le complice actif, a été condamné à vingt-cinq années de prison. Il aura cinquante-sept ans quand il sortira. Les psychiatres l'ont jugé « asocial et immature ». Lui aussi est un enfant maltraité, enlevé à l'âge de onze mois à une famille « où on ne faisait guère de différence entre les humains et les animaux[50] », placé dans une famille d'accueil où il n'a pas reçu d'affection, et qui l'a chassé dès sa majorité. Il a alors plongé dans la drogue et la petite délinquance jusqu'à sa rencontre avec Marc Dutroux…

Marc Dutroux a été condamné à perpétuité. Vraisemblablement, une perpétuité réelle.

1- René-Philippe Dawant, *Marc Dutroux, le Dossier*, Waterloo, éditions Luc Pire, 1997.

2- *Idem.*

3- *Idem.*

4- *Idem.*

5- *Le Monde*, 6 mai 2004, Jean-Pierre Stroobants.

6- *France-Soir*, 21 avril 2004, Anne-Noémie Dorion.

7- René-Philippe Dawant, *Marc Dutroux, le Dossier*, Waterloo, éditions Luc Pire, 1997.

8- *Idem*.

9- *Le Nouvel Observateur*, 26 février-3 mars 2004.

10- *France-Soir*, 6 mai 2004, Anne-Noémie Dorion.

11- www.lalibre.be

12- *Idem.*

13- *Libération*, 6 mai 2004, Pascale Nivelle.

14- *Idem.*

15- *Idem.*

16- *L'Express*, 1er mars 2004, Christophe Benoit.

17- www.lalibre.be

18- Déclaration de Marc Dutroux, écrite à la prison de Jamioulx en novembre 1987. Versée au dossier judicaire.

19- *Le Soir*, 29 janvier 2004, Marc Metdepenningen.

20- Déclaration de Marc Dutroux, écrite à la prison de Jamioulx en novembre 1987. Versée au dossier judiciaire.

21- *La Dernière Heure*, 15 janvier 2004.

22- *VSD*, « L'itinéraire du monstre de Charleroi », Frédéric Vezard.

23- Déclaration de Marc Dutroux, écrite à la prison de Jamioulx en novembre 1987. Versée au dossier judiciaire.

24- *Le Figaro*, 6 mai 2004, Anne-Charlotte de Langhe.

25- *VSD*, « L'itinéraire du monstre de Charleroi », Frédéric Vezard.

26- Déclaration de Marc Dutroux, écrite à la prison de Jamioulx en novembre 1987. Versée au dossier judiciaire.

27- *Idem.*

28- *La Dernière Heure*, 15 janvier 2004.

29- Déclaration de Marc Dutroux, écrite à la prison de Jamioulx en novembre 1987. Versée au dossier judiciaire.

30- *Idem.*

31- *Idem.*

32- *Idem.*

33- *Idem.*

34- *Idem.*

35- *Idem.*

36- *Libération*, 6 mai 2004, Pascale Nivelle.

37- Déclaration de Marc Dutroux, écrite à la prison de Jamioulx en novembre 1987. Versée au dossier judiciaire.

38- *Idem.*

39- *Idem.*

40- *Libération*, 6 mai 2004, Pascale Nivelle.

41- Déclaration de Marc Dutroux, écrite à la prison de Jamioulx en novembre 1987. Versée au dossier judiciaire.

42- *Idem.*

43- *Libération*, 6 mai 2004, Pascale Nivelle.

44- *Le Figaro*, 6 mai 2004, Anne-Charlotte de Langhe.

45- *Le Figaro*, 11 mai 2004.

46- René-Philippe Dawant, *Marc Dutroux, le Dossier*, Waterloo, éditions Luc Pire, 1997.

47- *Le Nouvel Observateur*, 26 février-3 mars 2004.

48- René-Philippe Dawant, *Marc Dutroux, le Dossier*, Waterloo, éditions Luc Pire, 1997.

49- *Idem.*

50- *Le Nouvel Observateur*, 26 février-3 mars 2004.

Michel Fourniret

L’enfant de la guerre
« L’ogre des Ardennes »

avec

Monique Olivier

L’enfant niée
Sans surnom

« Les crimes sont les dommages collatéraux de ma recherche de pureté. »

Le 11 décembre 1987, à Auxerre, la sonnerie du lycée retentit. Il est seize heures trente ; Isabelle, dix-sept ans, termine ses cours. C’est une jolie fille, simple et naturelle, aux cheveux longs et bruns. Elle se réjouit de fêter bientôt Noël en famille. Sa sœur aînée, qui fait ses études dans une autre ville, doit rentrer à la maison. Elle est impatiente de la retrouver.

Elle marche seule sur la route qui la ramène chez elle quand une voiture ralentit à sa hauteur. Une femme d’une quarantaine d’années, les cheveux longs et bruns comme les siens, est au volant. Elle s’est perdue et lui demande son chemin. Isabelle le lui indique, mais l’automobiliste lui propose de monter pour l’accompagner. C’est plus simple… Et elles vont dans la même direction, ça l’avancera. La jeune fille accepte sans se méfier.

Elle qui est pourtant si timide et craintive monte dans la Peugeot 304. Les deux femmes roulent en silence. Huit cents mètres plus loin, sur le bord de la route, un homme fait du stop, un bidon d'essence à la main, vraisemblablement en panne. L'automobiliste s'arrête et le fait monter.

Isabelle est perdue. Le piège s'est refermé sur elle.

L'auto-stoppeur, c'est Michel Fourniret. La femme au volant, c'est Monique Olivier, sa femme et complice active. La jeune fille vient de se faire enlever par le couple criminel le plus pervers de l'histoire judiciaire.

Cela fait déjà quelque temps que Michel Fourniret a repéré Isabelle. Il cherchait une jeune fille qui ressemble à Monique Olivier jeune. Il veut réaliser avec elle un fantasme sexuel qui l'obsède, rejouer la scène de la défloration de son épouse. Il ne se remet pas de ne pas l'avoir connue quand elle était encore vierge, intacte. Il aurait voulu être le premier. Il veut réparer cette faute dans un jeu de rôle sexuel où Isabelle doit incarner Monique jeune.

Dans la voiture, la jeune fille ne sait pas ce qui l'attend, mais son angoisse ne fait que monter. Pour la calmer, Monique Olivier lui fait prendre une forte surdose de sédatif.

La Peugeot 304 roule en direction de Saint-Cyr-les-Colons, dans l'Yonne. Le couple Fourniret y habite une maison de ville. Isabelle, à demi consciente, est emmenée dans une chambre à l'étage.

Michel Fourniret veut alors réaliser son fantasme en violant la jeune fille devant sa femme. Mais devant ce corps à moitié endormi, il a une panne sexuelle. « Elle était trop vulnérable. La personne était à ma merci à condition que je puisse la désirer. C'est l'inverse qui s'est produit, comme un écœurement… Quand on cherche un symbole, on s'approche de l'être qui le détient mais en fait ce n'est pas un symbole que vous avez là, simplement un être humain. » Monique Olivier lui fait alors une fellation pour le « ranimer », mais sans provoquer l'effet escompté.

L'homme se contente de « caresser » vaguement Isabelle, puis l'étrangle. Il ira ensuite la jeter dans un puits. On ne retrouvera son corps que dix-neuf ans plus tard. Pendant longtemps, on a pensé qu'elle avait été victime d'Émile Louis, un autre tueur en série de la région.

Huit mois plus tard, le 4 août 1988, le couple récidive. Cette fois, ils sont dans la Marne, à Châlons-en-Champagne, sur le parking d'un

supermarché. Ils ont désormais une Peugeot 405. Michel Fourniret cherche une proie et repère une éclatante jeune fille d'une vingtaine d'années. À son côté, Monique Olivier est enceinte de huit mois. Son état va leur être très utile. Michel Fourniret aborde Fabienne et lui demande si elle connaît un médecin proche. C'est urgent. Voyant la femme enceinte, elle accepte de monter dans le véhicule. Le piège a encore fonctionné. Le break démarre et file aussitôt vers un bois à la sortie de la ville.

Michel Fourniret s'arrête dans un endroit isolé et fait descendre la jeune fille. Il racontera aux policiers qu'il lui demande alors si elle est vierge. Elle lui répond que non et ajoute, suppliante : « Faites tout ce que vous voulez, mais ne me faites pas de mal. » L'homme se tourne alors vers sa femme : « Je te présente une jeune fille qui n'est pas sérieuse, on pourrait même dire que c'est une putain. »

Il fait remonter Fabienne dans la voiture et demande à Monique Olivier de la tenir en joue avec un revolver. Il s'arrête un peu plus loin, fait descendre Fabienne, la viole, puis la tue d'un coup de fusil. « Par souci d'impunité », dira-t-il.

Au printemps 1989, Michel Fourniret est dans un train quand il remarque une jeune fille qui lui semble « l'incarnation de la vierge Marie ».

Jeanne-Marie ne fait pas ses vingt-deux ans. Elle est blonde et fraîche. Timide, elle rougit facilement. Elle fait un BTS et loge en internat chez des religieuses près de Charleville-Mézières. Elle revient de Béthune où habitent ses parents, déjà âgés. Bonne fille, elle va les voir tous les samedis.

Michel Fourniret est assis dans le même compartiment. Il est séduit : « Elle respire la foi, elle est comme nimbée de lumière », racontera-t-il plus tard à son épouse. Il l'aborde gentiment. Ils sont tous les deux très croyants et parlent naturellement de religion.

Arrivés à Charleville-Mézières, ils descendent en même temps sur le quai. Michel Fourniret présente Jeanne-Marie à sa femme venue l'attendre. Le couple a déménagé dans les Ardennes et habite désormais le petit village de Floing. Le trio sympathise.

Jeanne-Marie rentre au couvent des Bernardines et raconte à sœur Marie, sa confidente âgée de soixante-quatre ans, sa rencontre avec « des gens très sympathiques ».

Ils l'ont invitée dans ce qu'ils appellent leur « domaine » près de Sedan. Ils ont un petit garçon de huit mois. Elle pourra peut-être faire du baby-

sitting. Ils s'appellent Paul et Pierrette Jadot. Des prénoms et un nom d'emprunt donnés par Michel Fourniret, qui a décidé, dès qu'il l'a vue, que Jeanne-Marie serait sa nouvelle proie.

Mais, cette fois, le prédateur veut un peu « jouer » avec elle avant de la tuer.

Le mercredi suivant, les pseudo-époux Jadot passent chercher la jeune fille à la sortie de l'école. Ils veulent lui faire une surprise. Ils lui proposent de passer la frontière belge, toute proche, pour aller manger des gâteaux à Bouillon, dans une pâtisserie située au pied du château de Godefroy. Jeanne-Marie se laisse facilement convaincre, d'autant qu'ils sont venus avec Sélim, leur bébé âgé de huit mois.

Ils passent un moment bien agréable, selon les dires de « Pierrette », et ramènent l'étudiante à son internat. Elle est aux anges.

Assez joué. Le tandem diabolique veut maintenant passer aux choses sérieuses. Ils prévoient d'enlever Jeanne-Marie le samedi 11 mars. Il suffira d'aller la cueillir à la gare avant qu'elle ne monte dans le train pour Béthune, comme elle le fait tous les week-ends. Mais ce jour-là, elle n'est pas sur le quai. La jeune fille est malade. Elle a, sans le savoir, gagné une semaine de vie.

Le 18 mars, elle est rétablie et va prendre le train. Michel Fourniret l'attend. Il lui propose de passer prendre un café chez eux avant de l'emmener à Béthune en voiture. Jeanne-Marie, ravie de ce changement inattendu dans son emploi du temps, monte à côté de lui. Avec enthousiasme, elle parle de la foi et de la miséricorde.

Ils arrivent vite au « domaine ». C'est en fait une petite maison de béton gris qui ressemble à une masure, très éloignée de ce qu'elle imaginait. Jeanne-Marie commence à déchanter.

Elle est encore plus étonnée quand « Paul » lui demande devant sa femme si elle est vierge. Est-ce parce qu'elle sent confusément la menace contenue dans cette question ? Jeanne-Marie répond par la négative. Elle n'est plus vierge et a un petit ami avec qui elle fait régulièrement l'amour.

Michel Fourniret est déçu et furieux. Il aurait juré que cette crédule jeune fille était vierge. Il lui dit alors que, puisqu'elle a déjà eu des relations, cela ne lui posera pas de problème d'en avoir avec lui. « J'ai vu à

ce moment-là qu'elle tombait des nues, perdant toutes ses illusions à mon sujet », racontera-t-il au juge d'instruction.

Évidemment, Jeanne-Marie se rebiffe. Michel Fourniret la jette sur le canapé pour la violer. Mais la jeune fille résiste si fortement que la tentative de viol se transforme en bagarre. Jeanne-Marie hurle, se débat, casse un carreau, est traînée à terre. Tout cela devant le berceau du bébé. Pour la faire taire, Monique Olivier va chercher de l'Elastoplast et pendant que son mari entrave la jeune fille, elle la bâillonne avec deux morceaux d'adhésif collés en croix.

« Dans ma tête, c'était calme », racontera-t-elle le jour de la reconstitution du crime.

Michel Fourniret étrangle alors Jeanne-Marie. Il expliquera : « Le conflit physique a prévalu sur l'envie sexuelle. »

Jeanne-Marie est enterrée très profondément dans les environs. On ne retrouvera son corps qu'au bout de quinze ans, sur indication du tueur.

Neuf mois plus tard, le 20 décembre 1989, les Fourniret reviennent de Bruxelles en voiture. Pas loin de Namur, à Saint-Servais, Michel, au volant, repère Élisabeth, qui marche dans la rue « aussi légère qu'un petit rat de l'Opéra ».

C'est une enfant de douze ans, blonde et fine, qui ressemble à une ballerine. Le couple rejoue le scénario : ils accostent la gamine en lui demandant si elle peut les conduire chez un médecin pour leur fils, attaché sur le siège-auto à l'arrière. Élisabeth, mise en confiance par cette famille sympathique, accepte. Elle monte à l'arrière.

Michel Fourniret bloque aussitôt la porte en actionnant la sécurité enfant.

Ils passent la frontière sans encombre et ramènent la petite fille chez eux à Floing.

Michel Fourniret racontera la suite bien plus tard devant le juge d'instruction : « À Floing, j'ai eu l'idée de lui faire boire un peu d'alcool pour l'engourdir, pour qu'elle soit dans les vapes. Elle régurgitait. J'ai dû dévêtir la gamine et voir qu'elle était indisposée… J'ai demandé à Monique Olivier de lui faire sa toilette parce que je n'aurais pas osé ou pas eu le courage de le faire. L'intimité féminine, c'est un domaine réservé… Le sang des règles, ça a quelque chose de sacré. Les règles, c'est l'image de la mère.

Je ne voulais pas associer l'image de la femme à quelque chose de dégradant. La souillure, ça m'indispose. »

Michel Fourniret est incapable de toucher la petite fille. Il la garde attachée sur un lit, les bras en croix, pendant trente-six heures. Au bout de ce délai, il reste toujours impuissant devant elle. Il décide de mettre fin à cette situation pénible et l'étrangle. Pendant des années, la disparition d'Élisabeth sera attribuée à Marc Dutroux, le pédophile belge. Jusqu'à ce que Michel Fourniret, enfin arrêté, indique l'endroit où il l'a enterrée.

Le 24 novembre 1990, moins d'un an après Élisabeth, c'est au tour d'une autre très jeune fille de tomber dans le piège des époux diaboliques. Le scénario est désormais bien rôdé. Les Fourniret sont avec leur fils en voiture et reviennent de Nantes. Ils se sont arrêtés sur le parking d'une grande surface de Rezé pour faire quelques emplettes.

Natacha, treize ans, est en famille. Elle va entrer dans le magasin quand sa mère se rend compte qu'elle a oublié son porte-monnaie. Elle demande à sa fille d'aller le chercher chez eux, à cent mètres de là. À contrecœur, la gamine obéit et revient sur ses pas pendant que sa mère et sa sœur entrent à l'intérieur du bâtiment.

Elle se retrouve en face de Michel Fourniret, adossé à sa voiture. Il l'a vue s'approcher avec envie. Son épouse revient les bras chargés au même moment. Le prédateur embraye aussitôt : est-ce que Natacha connaîtrait un médecin à proximité pour leur bébé qui est malade ? Est-ce qu'elle pourrait monter à bord pour les y emmener ? Natacha est presque ravie de faire un petit détour avant d'aller chercher ce foutu porte-monnaie.

Elle monte. Quand elle entend les portières se bloquer, elle comprend qu'elle est enlevée et se met à s'agiter. Michel Fourniret passe alors le volant à sa femme et rejoint la gamine à l'arrière pour tenter de la calmer. Il lui pose la question fatidique. Est-elle vierge ? Natacha répond crânement : « On est toutes vierges dans la classe ! » Michel Fourniret est ravi. La voiture s'arrête dans un endroit isolé en pleine campagne.

Tandis que Monique Olivier s'éloigne pour promener le chien, Michel Fourniret entreprend de violer Natacha. Il n'y parvient pas. Il racontera plus tard aux enquêteurs : « Je me souviens qu'elle a dit "ça fait mal", c'est donc que j'ai tenté. L'accès n'était pas ouvert… Il aurait fallu forcer comme une bête. »

Très vite ensuite, il la poignarde puis l'étrangle. En compagnie de son épouse, il va aussitôt déposer son corps sur une plage. C'est le seul assassinat où il se servira d'un couteau. Ce n'est sans doute pas un hasard. Peu de temps avant, Francis Heaulme a été arrêté après le meurtre à l'arme blanche d'une femme, retrouvée morte sur une plage. Michel Fourniret a dû lire le récit du crime dans les journaux. Il copie son mode opératoire. Son stratagème marche. Pendant quelque temps, Natacha sera considérée comme une victime de Francis Heaulme.

L'agresseur dira l'avoir tuée par souci d'impunité. La présence de son fils dans la voiture ne l'a pas arrêté car, ajoute-t-il : « Il n'a rien vu… Les enfants perçoivent des choses à condition qu'elles soient dans leur champ visuel. »

En 1992, le couple déménage et s'installe en Belgique, à Sart-Custinne. Il y a alors un trou dans leur biographie criminelle. Pendant dix ans, ils n'auraient commis ni enlèvement, ni meurtre. Les policiers et les psychiatres ont du mal à le croire. En tout cas, le couple n'a avoué aucun crime sur cette période… Et aucun n'a pu lui être imputé.

Le 16 mai 2000, Michel Fourniret roule seul dans les rues de Charleville-Mézières. Il est en chasse, « l'œil sur tout ce qui se [présente] ».

Il croise alors la route de Céline, dix-huit ans, qui sort du lycée. Comme toujours, il lui demande de lui indiquer son chemin. La jeune fille accepte de monter à ses côtés. Ils roulent un moment dans la bonne direction quand soudain Michel Fourniret prend une autre route. Il se dirige vers un bois alentour et s'arrête dans une allée forestière. Il se tait. Il laisse monter l'angoisse de Céline, persuadé qu'elle sera ainsi à sa merci. S'ensuit un dialogue surréaliste raconté bien plus tard au juge d'instruction.

« Je pourrais vous violer, mais si je vous viole, il faudra que je vous tue après. »

Céline ne répond pas. On imagine sa stupeur. Après un long silence, Michel Fourniret reprend sur le même ton.

« Je pourrais vous violer, mais je préférerais que vous me demandiez poliment de faire l'amour avec vous.

— Et si je ne veux pas ? dit la jeune fille.

— Dans ce cas, je vous redépose, mais avant cela, je vous aurai rendue aveugle en vous lançant de l'acide dans les yeux. »

Selon l'agresseur, Céline aurait alors accepté.

Et lui, comme pour minimiser l'agression, lui aurait alors dit :

« Bien, pour une fille de dix-huit ans, ce n'est certainement pas la première fois que vous avez des rapports sexuels.

— Ben si !

— De toute façon, il faudra bien que ça arrive un jour.

— Oui, mais pas comme ça », aurait conclu Céline.

Passons sur les détails les plus scabreux. Michel Fourniret viole la jeune fille, très content d'avoir « touché l'anneau magique ». Mais tout de suite après, il a un doute. Il croit avoir touché l'hymen sans le déchirer. Son obsession de virginité revient, intacte.

Il raconte ce qui suit, faisant preuve d'une perception de la réalité très particulière : « Quand elle s'est rhabillée, elle s'est assise et a affiché une forme de déception. Qui dit déception dit échec. Il aurait fallu accepter les échecs. Si encore son regard avait porté du reproche, mais non, c'était de la déception, c'était pis. »

Ainsi, dans les yeux de sa victime, là où on peut penser qu'il y avait de l'effroi, de l'incompréhension, de la peine, de la souffrance, Michel Fourniret ne voit, lui, que de la déception, comme si elle était une amante déçue… Lors de son procès, il dira d'ailleurs qu'il a le sentiment de partager un moment particulier avec une partenaire. « Dans ma tête, il est exact que je n'ai pas l'impression d'agresser quelqu'un. C'est terrible à dire mais c'est la vérité. »

Michel Fourniret ne ressent absolument pas les émotions de sa victime. Il n'a aucune empathie. Il se contente de projeter sur l'autre les interprétations issues de son sinistre cinéma intérieur.

Michel Fourniret dit qu'après avoir violé Céline, il l'a étranglée par souci d'impunité. Avec une corde qu'il avait dans sa voiture. « Après j'ai roulé longtemps et je l'ai déposée dans un buisson. »

On retrouvera son corps dans la forêt deux mois plus tard.

Au printemps 2001, Michel Fourniret, qui préfère désormais chasser seul, sans son épouse, se promène en voiture dans les rues de Sedan. Il remarque une ravissante jeune fille. Mananya a treize ans. Elle est d'origine thaïlandaise. Elle a suivi sa mère en France où sa famille s'est installée depuis quelques années. Michel Fourniret roule lentement à sa hauteur et lui demande la direction de Bazeilles. Mananya monte pour la lui indiquer. Ils

roulent ensemble et bavardent agréablement. Il n'a pas l'intention de l'enlever aujourd'hui. Mais il pose ses filets… Il laisse la jeune fille devant chez elle et rentre chez lui.

Pendant quinze jours, il ne cesse de penser à elle. Il parle beaucoup à Monique de « la petite Asiatique [qu'il allait] prendre ».

Le 5 mai 2001, il se décide à passer à l'acte. Il prend sa camionnette et se rend en ville à l'endroit où il l'a rencontrée. Il est à l'arrêt depuis cinq minutes quand il voit Mananya arriver à pied sur le trottoir. Elle passe devant lui sans le voir. Michel Fourniret la suit discrètement en voiture. La jeune fille se rend à la médiathèque pour y faire ses devoirs.

Le prédateur se gare sur le parking de l'établissement. Il va guetter sa proie pendant des heures. « Le temps ne compte pas pour le chasseur », explique-t-il.

Il est près de dix-sept heures quand Mananya sort. Elle a promis à ses parents de rentrer directement chez elle. Elle tombe « par hasard » sur Michel Fourniret. Elle le reconnaît avec plaisir. « Vous savez, je ne suis pas un vilain monsieur », dit-il en lui parlant tout de suite de son petit garçon. « Je lui ai dit : "Vous pourriez faire connaissance, mais il faudrait d'abord avoir l'accord de vos parents." C'était une façon de l'amadouer. »

La tactique réussit. Mananya monte dans le véhicule. Une fois de plus le piège se referme. Il a enlevé la jeune fille en pleine ville, devant témoins. Personne n'a rien vu. C'est ensuite toujours l'horrible scénario… Il emmène sa proie dans un bois et, comme avec Céline, il lui demande de l'implorer de lui faire l'amour. Mananya refuse. Elle se débat, mais il est beaucoup plus fort qu'elle et parvient à l'attacher à l'arrière de la camionnette… En croix.

Il racontera la suite devant le juge. « Je la prends par le cou, alors elle me dit : "Laissez-moi en vie et je ferai l'amour." Mais on était allés trop loin, alors je l'ai étranglée. » « *On* était allés trop loin », pas « *je* ».

Il abandonne le corps dans le bois de Nollevaux. On retrouvera les ossements de Mananya des mois plus tard, peu de temps avant l'arrestation du tueur.

Le 26 juin 2003 est le dernier jour de la vie d'homme libre de Michel Fourniret. C'est celui de sa dernière « partie de chasse ». Quand il monte dans sa camionnette pour aller repérer du « gibier », il ne se doute pas que le soir même, il sera sous les verrous. Définitivement.

Grâce à une très jeune fille, Marie-Ascension. Celle qui va précipiter sa chute porte le prénom de la Vierge, le graal de Michel Fourniret. Ascension, la seconde partie de son prénom, est la fête religieuse qui célèbre l'élévation de Jésus-Christ au ciel, la victoire de la vie sur la mort.

Marie-Ascension est un nom prédestiné. C'est la seule ironie de cette terrible histoire.

Le jeudi 26 juin 2003, Michel Fourniret « braconne » à Ciney, une petite ville belge à proximité de Namur. Ce même jour, en début d'après-midi, Marie-Ascension quitte le domicile de ses parents. L'adolescente de quatorze ans veut aller faire un tour au supermarché pour acheter une carte postale qu'elle veut envoyer à une copine. C'est tout près de chez elle, à trois cents mètres environ.

Marie-Ascension est une belle adolescente d'origine Burundaise, longue et fine. Elle marche tranquillement sur le trottoir en plein centre-ville quand une camionnette blanche s'arrête à sa hauteur. L'homme au volant baisse la vitre. Il cherche l'école, est-ce qu'elle pourrait monter avec lui pour l'y emmener ?

Marie-Ascension lui oppose un non catégorique. Le chauffeur s'indigne : « J'ai des enfants, je suis prof de dessin. C'est pas bien de ne pas faire confiance aux gens. C'est comme ça que le monde tourne mal[1]. » Ébranlée par cette leçon de morale, la jeune fille se laisse fléchir. Elle monte dans la camionnette. « Il m'a embobinée. Il était gentil et très convaincant[2]. »

L'adolescente comprend vite qu'il n'est pas si gentil que cela. Elle est à peine assise sur le siège passager que Michel Fourniret lui saisit les deux bras pour la ligoter. La gamine fait alors preuve d'un sang-froid étonnant. Elle continue à lui parler et le questionne : « Monsieur, vous faites partie de la bande à Dutroux ?

— Non… Mais je suis pire », répond-il.

Marie-Ascension a quelque chose en commun avec Michel Fourniret, elle est très croyante. Elle commence à prier, implorant l'aide de la Vierge. Il lui vient alors une nouvelle question : « Monsieur, est-ce que vous croyez en Dieu ? — Mais pourquoi ?, demande-t-il. — Si vous croyiez en Dieu, vous ne feriez pas de moi ce que vous faites », affirme-t-elle.

Michel Fourniret ne répond rien. La gamine commence à prier à haute voix. Il s'arrête et s'énerve : « Tu m'agaces avec tes prières ! »

Il la fait descendre du siège avant et la jette à l'arrière de la camionnette. Un rideau le sépare maintenant de sa victime. Marie-Ascension commence à défaire ses liens. Elle y parvient. Bientôt le véhicule ralentit à un carrefour. Il y a un stop. Marie-Ascension en profite pour ouvrir la porte et s'enfuir. Elle se cache sur le bas-côté. La camionnette redémarre. Michel Fourniret n'a rien vu.

Marie-Ascension commence à faire la route en sens inverse. Coup de chance, une voiture arrive. Au volant, une femme la fait monter, écoute son histoire et roule aussitôt vers le commissariat le plus proche. C'est alors qu'elles croisent la camionnette qui a fait demi-tour, sans doute pour retrouver la jeune fille. L'automobiliste a le réflexe de noter la plaque d'immatriculation. Dès son arrivée au commissariat, elle donne le numéro aux policiers qui cherchent immédiatement le propriétaire du véhicule.

Le véhicule est au nom de Monique Olivier. L'homme au volant est sans doute son mari, Michel Fourniret. Il est arrêté le soir même par la police belge, et incarcéré à Dinant.

Lorsqu'il est intercepté, il a soixante-deux ans et son épouse cinquante-six. Les policiers n'envisagent pas alors qu'elle soit sa complice. On la laisse en liberté, prévoyant tout de même de l'interroger rapidement ; elle sait forcément des choses.

Marie-Ascension vient reconnaître formellement son agresseur. Michel Fourniret jure qu'il n'avait pas l'intention de lui faire du mal… Marie-Ascension est persuadée du contraire. C'est un monstre « pire que Dutroux ». Il l'a dit lui-même.

Cela inquiète les policiers, qui ont retrouvé récemment les corps de Céline et Mananya, à proximité de chez Michel Fourniret. Elles avaient, elles aussi, été enlevées en plein jour en ville, comme Marie-Ascension. Se pourrait-il que ce soit le même homme ?

La camionnette est passée le jour même au crible de la police scientifique. Aucune trace ou empreinte n'y est retrouvée. Michel Fourniret prenait soin de la nettoyer de fond en comble après chaque crime. Mais les techniciens retrouvent un cheveu, de type asiatique, comme ceux de Mananya. Malheureusement, on ne peut pas établir une preuve scientifique formelle. Cela reste un indice, même s'il est de taille.

D'autant que Michel Fourniret a, comme on dit, un passé ou plutôt un casier judiciaire. Il a été condamné à deux reprises par la justice française

en 1966 et en 1987 pour une quinzaine d'agressions sexuelles, tentatives d'enlèvement et viols sur mineures. Toutefois, il est connu comme délinquant sexuel, pas comme tueur. Se peut-il qu'il ait franchi une étape ? Les policiers belges en sont persuadés, mais ils n'ont pas de preuves.

Michel Fourniret est interrogé par le commissaire Jacques Fagnart. Le policier se retrouve face à un mur : « Il ne répondait pas aux questions, ou alors après plusieurs minutes de silence pendant lesquelles il gardait les yeux fermés. Il semblait soupeser tous les éléments de nos phrases, sans doute pour y déceler un piège. Même chose quand il répondait, chaque mot était calibré. Il était calme, impassible et froid[3]. » Quand il parle, l'accusé utilise un langage très ampoulé, comme s'il voulait étaler sa culture. Il va être interrogé cent dix fois durant l'année qui suit son arrestation. Il ne lâchera rien.

Monique Olivier est elle aussi régulièrement convoquée par les enquêteurs – cent vingt fois en un an. Son comportement est anormal. Elle se tient la tête baissée, les cheveux lui tombant sur le visage, les mains tremblantes, semblant s'évanouir à la moindre question un peu sensible. Mais malgré cette fragilité affichée, elle ne craque pas. Soumise à des séances d'hypnose et au détecteur de mensonge, elle ne dit rien non plus.

Les policiers sont persuadés qu'elle est dans le coup.

D'autres éléments leur donnent cette conviction. En fait, comme tout condamné belge, Michel Fourniret a le droit de voir de temps en temps sa famille. La rencontre a lieu dans ce que le système belge appelle des parloirs intimes, en fait des chambres à coucher qui sont censées accueillir des VHS, des visites hors surveillance. Là, le couple Fourniret est mis sur écoute. Et le dialogue se révèle très instructif. D'abord, les bandes enregistrées dévoilent une autre Monique, très complice de son mari. Avec lui, c'est une femme normale qui parle d'une voix assurée et sans détour. Or, elle lui dit qu'elle a bien peur de se retrouver en prison. Et ils établissent clairement une stratégie de défense. Pas question donc, pour les policiers, de relâcher la pression.

Un an presque jour pour jour après l'arrestation de son mari, Monique Olivier est convoquée une fois de plus au commissariat. Jacques Fagnart a mis en évidence sur son bureau un quotidien belge qui fait sa une sur la

condamnation à trente ans de prison de Michelle Martin, la femme de Marc Dutroux.

Est-ce cela qui convainc Monique Olivier de parler, ou la perspective de voir bientôt son mari sortir de prison ? En effet, depuis un an qu'elle vit sans lui, elle est plus heureuse, et son fils est plus gai. Michel Fourniret est un tyran domestique qui plombe en permanence l'atmosphère. Elle n'a pas très envie de le voir revenir à la maison. Si rien ne vient étayer les accusations contre lui, il sera de retour dans une semaine. Monique Olivier choisit de parler « pour éviter qu'il ne ressorte »… « Je sais que je l'ai dénoncé pour me protéger[4] ». Et surtout pour protéger son fils qui, à quinze ans, commence à comprendre qui sont ses parents… Et qui va tellement mieux depuis que son père n'est plus là ! Lui qui était un cancre est devenu très bon élève. Une chape de plomb semble s'être levée de sa tête.

En tout cas, ce 22 juin 2004, le mur Monique Olivier se fissure. Elle commence par prétendre qu'elle ne sait pas grand-chose, puis, assez vite, devant les policiers qui se donnent un mal fou pour cacher leur montée d'adrénaline, elle avoue que son mari est bien l'auteur des crimes de Céline et Mananya.

Elle ne s'arrête pas là. Dans la demi-heure suivante, elle met en cause son mari dans six autres assassinats.

Isabelle, Jeanne-Marie, Fabienne, Élisabeth, Natacha, une jeune fille au pair qui gardait leur fils et dont le meurtre ne sera jamais prouvé… Elle donne à chaque fois des détails que seul le criminel pouvait connaître. Ses aveux sont circonstanciés. Les policiers n'en reviennent pas. Michel Fourniret est un tueur en série.

Le lendemain, celui qu'on va désormais appeler « le tueur des Ardennes » est confronté aux aveux de sa femme. Il confirme tout ce qu'elle a dit. Oui, il est bien l'auteur de ces assassinats. Michel Fourniret n'ira jamais au-delà des aveux de Monique Olivier même si, les enquêteurs en sont persuadés, il a commis bien d'autres crimes.

Monique Olivier se présente d'abord comme complice passive, mais les enquêteurs ne vont pas tarder à découvrir qu'elle était l'assistante zélée de son assassin de mari. Elle est également incarcérée. La police belge tient désormais sous les verrous le plus sinistre couple criminel de l'histoire judiciaire. Michel Fourniret a été trahi par sa femme. Si elle n'avait pas

parlé, il aurait été remis en liberté faute de preuves. Il ne le lui pardonnera jamais.

Comme tous les criminels, Michel Fourniret est soumis à l'avis des psychiatres et des psychologues. Devant ces experts, il se montre courtois, très poli. D'une bonne intelligence, il s'exprime lentement et de façon alambiquée, utilisant fréquemment l'imparfait du subjonctif. Il apprécie de parler de lui, mais se dévoile avec parcimonie, soucieux de garder le contrôle. Sa mégalomanie est flagrante.

Alors qu'on le sort de cellule pour rencontrer les psychiatres, il se présente comme s'il faisait une faveur à des interlocuteurs choisis sur le volet : « Je tiens à vous annoncer, Messieurs, que j'ai reporté mes diverses activités afin de me placer à votre entière disposition[5]. »

C'est lui qui décide de la fin de l'entretien, faisant mine de se lever, disant : « Messieurs, je n'ai plus de réponses à apporter à vos questions. Mais je ne saurais que vous féliciter pour cet échange de qualité[6]. »

Les experts s'accordent à dire que Michel Fourniret est responsable de ses actes. Il est extrêmement dangereux et incurable. Il l'est d'autant plus qu'il n'émet aucun remords ni sentiment de culpabilité.

Michel Fourniret aime à se décrire comme un enfant de la guerre. Il est né en 1942 à Sedan, dans les Ardennes françaises. Il est le fils de Jules Fourniret et de Lucienne Manfait, d'origine rurale et modeste. Décédés depuis longtemps, ils n'ont jamais su qu'ils avaient donné naissance à un tueur en série. Michel a un frère et une sœur plus âgés que lui. Sa mère a perdu un enfant avant sa naissance. Il se considère comme un enfant réparateur.

Il est très fier de son père, qu'il semble même idéaliser. C'était, dit-il, « le meilleur ouvrier métallurgiste de la région[7] », proche des idées socialo-communistes, d'une grande rigueur morale : un homme « qui ne brillait pas par un niveau intellectuel transcendantal mais qui avait le sens de l'honneur, de la famille, des responsabilités familiales[8] ».

Mais il décrit aussi un père qui veut toujours être le premier, qui n'accepte pas d'être dépassé. Il a souffert de cette compétition larvée mais,

loin d'en faire le reproche à son père, il se revendique, comme lui, « buté et fier de l'être[9] ». Bien que Michel Fourniret ait tout fait pour s'élever au-dessus de sa condition sociale, le monde ouvrier est, dit-il, « source d'un immense orgueil de [sa] part ».

À vingt-six ans, il a écrit un livre, *Ouvrier, mon ami*, qu'il n'a pas cherché à faire publier. « Je voulais juste crier mon amour et mon admiration pour l'élite ouvrière… C'est un milieu simple, d'une pureté exemplaire… On ne peut pas en dire autant du milieu bourgeois, vulgaire et dépravé. Et des bourgeois, j'en connais ! On en compte quelques-uns dans la famille. Une poignée d'ignares qui a rompu avec ses origines. Ils se sont enrichis pendant la guerre grâce au marché noir. Leur stupidité, leur ignorance les faisaient nous regarder de haut[10]… »

Dans tout, Michel Fourniret oppose pureté et dépravation. Le milieu ouvrier est pur, le milieu bourgeois est dépravé. La pureté est sa ligne de partage du monde. Il décrit son père comme un pur. Pour le psychologue Philippe Herbelot, « L'image paternelle est à ce point idéalisée qu'elle en devient inaccessible et inopérante pour un procès identificatoire harmonieux et structurant[11]. »

Il idéalise moins sa mère, d'une moralité douteuse et d'origine « honteuse ». Lucienne est, comme on disait à l'époque, une fille naturelle, une « bâtarde », née hors mariage de père inconnu, vraisemblablement un homme de passage, un beau parleur, un vil séducteur. La mère de Lucienne est décédée à sa naissance.

« Cela vaut peut-être mieux, dit Michel Fourniret aux psychiatres.

— Pourquoi ?

— C'était une fille-mère et maman vivait cela comme une humiliation… Elle a été élevée par sa tante Alice. Une femme exceptionnelle comme j'aurais aimé en avoir une. Très croyante, dévouée. Elle a préféré ne jamais se marier[12]. »

Lucienne est décrite par son fils comme étant « d'humeur gaie, enjouée, une forte travailleuse qui avait la réputation d'être une belle femme[13] ». Elle s'est plus particulièrement occupée de Michel qui, bébé, souffrait de rachitisme, mais il ne garde pas le souvenir d'une femme tendre : « Elle ne manifestait pas de tendresse ostentatoire… Je ne l'ai jamais entendue dire "Je t'aime"… Elle ne montrait pas, ni ne parlait, de sentiments. Elle faisait

preuve d'une grande pudeur et de retenue. Elle tenait à l'éducation catholique de ses enfants[14]. »

Michel Fourniret décrit une mère sévère, qu'il compare à celles des héros de *Vipère au poing* et de *Poil de carotte*. Autant dire qu'il souffre d'un grand manque d'affection.

Lucienne est également économe. Sa devise : « Le premier argent gagné, c'est celui qu'on ne dépense pas », une phrase que Michel Fourniret reprendra souvent à son compte. Elle est couturière et fait elle-même les vêtements de ses enfants. Le petit Michel a honte de la pauvreté de ses parents. Il est également mal à l'aise quand il voit sa mère presque mendier auprès des commerçants. Malgré les règles de vie strictes qu'elle impose à sa famille, Lucienne a le goût de la transgression. Elle peut se montrer grossière, voire ordurière dans son langage. Elle est capable, par jeu, de dérober des objets dans les salles des ventes. À l'adolescence, son fils fera de même. Il volera des livres au collège, avant-goût des cambriolages et autres exactions qu'il fera à l'âge adulte. Michel Fourniret n'a jamais hésité à s'approprier le bien d'autrui.

Jules Fourniret est très amoureux de Lucienne qu'il a épousée à l'âge de trente ans. Elle en avait vingt-cinq.

Mais la bonne entente du couple s'arrête avec la guerre.

En 1942, Jules Fourniret est envoyé au STO, le service du travail obligatoire. Il revient à la Libération en 1945. Michel a alors trois ans.

Peu de temps après son retour, son père sombre dans l'alcool. Il semble que Jules n'ait pas supporté le comportement de sa femme pendant son absence. Pendant la guerre, Lucienne a été femme de ménage à la Kommandantur de Sedan. « Il y a peut-être eu un certain relâchement de ma mère par rapport aux Allemands[15]… », se contente de dire son fils. En tout cas, les ragots courent la ville. « Mon père a dû en souffrir, c'est inévitable. C'était un homme droit. Pur[16] », explique-t-il.

Le psychologue Philippe Herbelot considère que pour Michel Fourniret, « la figure maternelle est très tôt entachée d'un soupçon d'infidélité et de relations adultères avec ses employeurs allemands… Certains éléments de l'entretien laissent même penser qu'il ait pu, à partir de ce soupçon, échafauder le fantasme d'être lui-même un enfant né d'une telle relation[17] ». Autant Michel Fourniret voit son père comme un pur, autant sa mère lui apparaît comme une femme dépravée. Il a peut-être une excellente raison de

le penser. Bien plus tard, il confiera à Monique Olivier avoir été violé, enfant, par sa mère. Il lui écrit dans une lettre ce secret jamais divulgué : « Vers l'âge de cinq ou six ans, Maman faisait la grasse matinée. Elle m'avait pris dans le lit… Elle m'a couché sur elle entre ses jambes, plaçant mon zizi dans un endroit que je ne voyais pas mais qui d'instinct m'inspirait de la répulsion, l'envie de m'enfuir. Et ses paroles répétées, pour moi incompréhensibles : "Fais-le dur, fais-le dur, dur, dur…" Impossible, tu t'en doutes, d'oublier totalement ce terrifiant traumatisme. »

Il ajoute qu'il faut trouver là l'explication à ce qu'il est devenu : « Je te laisse établir la relation avec la personnalité de ton fauve au caractère impossible. Mon orgueil proportionnel à de terribles blessures… Il m'est impossible maintenant encore de rester longtemps près d'elle. Et pourtant il n'y a pas de doute, cette mère est la mienne et je l'adore douloureusement. »

Le petit Michel assiste aux scènes de ménage de ses parents. Il grandit dans ce climat menaçant. « Il n'y avait pas de coups, ni de gifles mais on a vu le tranchet traverser la cuisine[18] », raconte leur fils. Il souffre surtout de la déchéance de son père. Jules Fourniret n'arrive pas à tourner la page de la guerre. Il rentre tous les soirs du travail complètement ivre après avoir fait la tournée des bistrots. Une fois, il se fait même voler sa paye. Lucienne, elle, en a assez de trinquer. Le 4 avril 1954, le jour même où Michel fête ses douze ans, elle prend ses enfants sous le bras et quitte son mari en catimini.

Drôle de cadeau d'anniversaire pour l'enfant, traumatisé par ce départ soudain qui laisse son père sur le carreau. Son héros est vaincu. Sa mère l'a fait tomber de son piédestal. Il n'y remontera plus.

Pour lui, c'est un désastre qui lui cause un vrai chagrin. Son père lui apparaît désormais comme un homme abandonné, comme un « homme martyr d'une femme impure », écrit Philippe Herbelot dans son expertise. En effet les trois enfants prennent le parti de Lucienne. Jules Fourniret reste seul. Il cesse de boire.

Michel ne renouera avec son père que bien des années plus tard. En pleurs, il raconte aux psychiatres ses retrouvailles : « Il vivait seul et attendait toujours le retour de ma mère. Il l'a toujours attendue, jusqu'au bout[19]. »

Michel Fourniret a donc quasiment cessé de voir son père à l'âge de douze ans. Son frère quitte la maison à la même époque. Il a vingt-quatre

ans et son métier de voyageur de commerce l'éloigne de Sedan. Michel Fourniret est persuadé que son aîné a fui une ambiance familiale difficile. André se souvient de son petit frère comme d'« un gentil garçon ». Lors de son procès, il viendra à la barre lui dire qu'il reste son frère malgré tout.

En attendant, Michel grandit avec sa mère et sa sœur, Huguette, qui a deux ans de plus que lui. Il semble qu'elle soit très importante pour lui. Il en parle avec beaucoup d'émotion. Selon son frère, Huguette a connu un destin difficile. Elle s'est mariée, mais n'a pas eu d'enfants. Elle a beaucoup souffert de ne pas être mère. À cela se sont ajoutés des problèmes conjugaux qui l'ont fait sombrer dans l'alcoolisme. Elle en est morte.

Il raconte à son propos deux événements qui l'ont particulièrement marqué quand ils étaient enfants. Le premier se déroule avant qu'il ait douze ans. Jusque-là il n'y avait pas de sanitaires à la maison. Un jour, sa sœur, alors sur le seau qui servait pour les besoins, lui demande du papier journal pour s'essuyer. Il s'exécute en riant, mais en fait, il tombe des nues : sa sœur défèque… « Depuis, je ne l'ai plus considérée comme une femme, parce que pour moi, une femme, ça ne défèque pas… La défécation, c'est une image qui dégrade, qui n'est pas à la hauteur de la Sainte Vierge[20]. »

En fait, explique le psychologue Philippe Herbelot, « au cours de cette scène, la sexualité de sa sœur s'impose à lui et il met en place une formation réactionnelle de dégoût de sorte à se protéger du désir incestueux qui émerge en lui à l'époque de son propre réveil libidinal lié à l'adolescence. Il développe alors cette idée que la défécation est une image qui dégrade la femme et qui n'est pas à la hauteur de la Sainte Vierge[21] ».

La Vierge prend très vite une place importante dans la vie de Michel Fourniret. Adolescent, il quitte volontairement les gamins et les jeux de son âge pour visiter les églises. Est-ce parce que sa mère, Lucienne, est d'origine douteuse du fait de sa « bâtardise » ? Michel Fourniret adore la Vierge, « cette mère immaculée, sublime »… « Parfois, elle m'apparaît au travers des rayons de soleil. Voilà ma vérité[22] ! »

Cette image ne le quitte jamais. Pour lui, la Madone est la femme idéale. Et une femme, ça ne défèque pas : « Ça ne peut pas être souillé [23]. »

Plus tard, il supportera mal que sa sœur puisse être désirée par ses copains. Il n'accepte pas qu'elle soit un être sexué.

Le deuxième événement marquant est celui de la communion solennelle d'Huguette. Quand il le raconte aux psychiatres, il éclate régulièrement en

sanglots tant ce souvenir lui est pénible.

« Huguette était en petite robe bleue. Un ivrogne de la famille l'interpelle et lui demande d'une voix éraillée de chanter une chanson[24]. »

La petite fille n'en connaît pas et, poussée par sa mère, elle dit un poème de Victor Hugo. « Elle s'est levée… timide… mais superbe… Elle a déclamé des vers… magnifiques. »

Devant les experts, Michel Fourniret se redresse et tape brutalement du poing sur la table.

« Ces ordures, ces salopards, y a pas de nom… Ils ont ri… Ils se sont tapé sur les cuisses… Ils l'ont cassée[25]… » « Ils ont bousillé ma sœur, ce jour-là[26]. » À cette évocation, Michel Fourniret s'effondre en larmes.

Sa sœur est définitivement un point sensible. La plupart de ses victimes auront l'âge qu'avait Huguette quand son frère a pris conscience qu'elle avait un sexe, ce qui a sans doute provoqué chez lui un désir coupable qu'il rejette de toutes ses forces. Toutes, même les plus âgées, ressemblent à des adolescentes, le visage nu, les cheveux attachés en queue-de-cheval, un visage de Madone…

Selon le psychologue Philippe Herbelot : « Ce n'est pas tant la virginité génitale qui intéresse Michel Fourniret que son obnubilation par l'impureté ou la pureté de la femme dont le symbole et la référence sont la Vierge immaculée. Par un glissement du signifiant, il passe de la Vierge aux vierges. Son attachement à la figure de la Vierge renvoie au thème de l'Immaculée Conception, c'est-à-dire à la conception sans tache, préoccupation centrale pour lui lorsqu'il s'agit de sa propre mère et de ses origines comme de sa propre naissance[27]. » Il fallait y penser.

Michel Fourniret a peu de satisfactions sexuelles. Sa sexualité est immature. Il est quasi impuissant. Il n'a pas réussi à pénétrer la plupart de ses victimes. Il tire son plaisir de la toute-puissance qu'il a sur elles. Sa jouissance vient du fait de tenir l'autre à sa merci, de le terroriser, de l'humilier et d'avoir le pouvoir de lui ôter la vie. Il le dit à sa façon : « Le fait de donner la mort est une façon de donner naissance à un homme nouveau. C'est le paroxysme de l'orgueil. Rien n'est plus beau qu'un requiem[28]. » Quand Michel Fourniret dit qu'il tue par souci d'impunité, il ment. Il tue par plaisir. C'est la véritable finalité de ses actes monstrueux.

À l'adolescence, personne ne se rend compte que le jeune garçon est en train d'élaborer une structure psychique délirante et dangereuse. À l'école il est plutôt bon élève, mais il arrête ses études après la seconde pour des raisons financières. Il obtient un certificat d'aptitude professionnelle d'ajusteur et, à dix-sept ans, il entre comme apprenti fraiseur chez Renault. Dès qu'il entre dans la vie professionnelle, Michel Fourniret est plus apprécié pour sa compétence, réelle, que pour son relationnel. Sa constante recherche de l'excellence en fait un collègue maniaque et pointilleux peu agréable dans le contact. Il apparaît prétentieux et très imbu de lui-même. Par ailleurs, étant constamment en compétition, au lieu de fraterniser, il s'isole sur ses hauteurs…

Il est appelé sous les drapeaux à l'âge de dix-neuf ans. Il effectue un service national de dix-huit mois en Allemagne et en Algérie. Il demande et obtient d'être affecté aux commandos. « Là, dit-il, j'ai découvert la beauté de la valeur militaire, des hommes qui se tenaient droit, le surpassement. C'était différent de la médiocrité et de la vulgarité que j'avais rencontrées avant avec les hommes de troupe[29]. »

Lors d'une permission, il va voir sa mère hospitalisée à Charleville-Mézières et fait alors la connaissance d'une infirmière. Annette a vingt-huit ans, sept ans de plus que lui. Ils sympathisent. Il repart à l'armée. Il lui écrit. Dans ses lettres, il lui parle de l'Algérie et de son enfance malheureuse. L'infirmière est émue.

De retour dans la vie active, ils se retrouvent à Sedan et tombent amoureux. Michel Fourniret rêve d'épouser une infirmière ou une assistante sociale. Pour lui, issu d'un milieu ouvrier par son père et paysan par sa mère, une infirmière, c'est quelqu'un. Annette l'impressionne. Elle a des goûts bourgeois, notamment pour la littérature. C'est une fille de la ville. En outre, elle lui semble avoir les qualités morales répondant à son exigence. Elle est émue par sa sensibilité et sa soif de culture. Ils s'entendent à merveille.

Ils décident de se marier. Lui est persuadé qu'elle est vierge. Mais peu de temps avant la cérémonie, elle lui dit, sans se rendre compte du séisme qu'elle provoque, qu'elle a déjà eu des rapports sexuels avec un jeune interne.

Pour Michel Fourniret, c'est un coup de massue. Il croyait avoir trouvé avec Annette son idéal féminin de pureté. Il est terriblement déçu. Lui est

vierge. Il a voulu se préserver pour le mariage. Il a le sentiment de s'être fait avoir. C'est foncièrement injuste.

Mais les noces sont déjà annoncées et il aime Annette ; il l'épouse donc, mais pas à l'église, elle ne le mérite pas. Ils se marient en 1963, Michel Fourniret a vingt et un ans. Un an plus tard, il devient père. En juillet 1964, ils ont un petit garçon.

C'est un bon couple. Ils ont tout pour être heureux. Professionnellement, Michel Fourniret continue sa promotion sociale en se formant par correspondance en même temps qu'il travaille, au métier de fraiseur-tourneur puis de dessinateur industriel. Il est travailleur et doué. Tout va bien. En apparence. Dans le fond, Michel Fourniret est miné par son obsession. Il veut connaître la virginité, celle-là même qu'il estime lui avoir été volé le soir de ses noces. Il veut tout savoir de l'hymen et interroge Annette qui en tant qu'infirmière doit pouvoir le lui expliquer facilement. Elle refuse et lui dit que si elle avait su que la virginité était si importante pour lui, elle lui aurait menti en lui faisant croire qu'elle était vierge ; il n'en aurait rien su et serait passé à autre chose. Pas sûr.

Michel Fourniret ne renonce pas à son rêve. Trois ans après son mariage, à l'âge de vingt-quatre ans, il marche dans les rues de Sedan. Pas loin d'une statue de la Sainte Vierge qui l'a toujours impressionnée, il croise une petite fille de douze ans. Il l'enlève avec l'intention de voir enfin à quoi ressemble la virginité. Il fait quelques attouchements, mais l'enfant crie et il la relâche. Il dira n'avoir même pas eu le temps de voir. Les parents portent plainte. Il est emmené au commissariat. Sa femme Annette vient le chercher. Elle est horrifiée par ce qu'il a fait. Elle le quitte aussitôt. Michel Fourniret est condamné à huit mois de prison avec sursis.

Il souffre terriblement d'avoir été quitté par sa femme. Il espère longtemps son retour. Mais Annette reste inflexible.

Il se remarie quatre ans plus tard, en 1970, avec Nicole, une dessinatrice industrielle de son âge. Ils se sont rencontrés sur un quai de gare. Ils auront trois enfants ensemble, un garçon né en 1971 et deux filles, des jumelles nées en 1972. Michel Fourniret est désormais dessinateur industriel. Il est spécialisé dans les machines-outils. Il aime raconter que, lors d'un Salon du cuir où il présentait des machines de cordonnerie de son cru, Jean-Pierre Chevènement a fait un détour pour venir lui serrer la main.

Il se met à son compte. Ses employés ne restent pas, ne supportant pas ce patron ultramaniaque et irascible. Il est le même à la maison, tyran

domestique voulant plier femme et enfants à ses exigences, despote incapable d'affection, imbu de lui-même, au seul service de son ambition. Lui explique qu'il est à la recherche de la perfection…

Un de ses amis raconte une anecdote qui l'a beaucoup impressionné : « Michel a appelé sa chienne, un bouledogue. Elle ne voulait pas revenir. Comme elle avait désobéi, Michel l'a abattue avec sa 22 long rifle. Je n'ai jamais compris pourquoi il avait fait cela. »

Pendant plus de dix ans, Michel Fourniret semble avoir oublié son obsession de virginité. Il n'en est rien. Le 23 mars 1984, il est arrêté pour tentative d'enlèvement sur une jeune fille. Il l'a abordée en voiture et l'a obligée à monter en la menaçant d'une arme. Il a ensuite voulu la contraindre à des relations sexuelles, prêt à la défigurer avec une bouteille pleine de vitriol (il s'agissait en fait d'eau) si elle ne cédait pas. Mais la jeune femme ne s'est pas laissé faire, elle lui a arraché l'arme et la bouteille et l'a convaincu de la laisser partir. Elle a ensuite prévenu son ami, un gendarme qui s'est immédiatement lancé à la poursuite de l'agresseur et l'a interpellé. Les policiers pensent qu'il est peut-être l'auteur d'autres enlèvements, effectués quelques mois plus tôt, qui ont malheureusement réussi et se sont terminés par un viol. Deux victimes le reconnaissent effectivement. Le prédateur est arrêté.

Michel Fourniret envoie alors au juge d'instruction un tableau recensant une quinzaine d'agressions de jeunes filles sur les cinq dernières années. Tout y est. Le lieu d'enlèvement, les caractéristiques physiques des victimes et ce qu'il leur a fait. Partout est mentionné : vierge. Un tableau récapitulatif, méticuleux et froid où il se révèle un technicien du crime.

Michel Fourniret se dit profondément désolé. Il implore le pardon de sa femme. En vain. Nicole demande le divorce. Il sera jugé trois ans plus tard devant la cour d'assises de l'Essonne. Le 26 juin 1987, il sera condamné à sept ans de prison dont deux avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve. Il n'aura aucune obligation de soins.

Depuis son arrestation, Michel Fourniret est incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis, dans la banlieue parisienne. Sur le mur de sa cellule sont accrochés un crucifix et des images pieuses. Il lit beaucoup, particulièrement les auteurs russes, Dostoïevski, l'auteur de *Crime et Châtiment*, mais aussi André Breton, Flaubert, Rainer Maria Rilke. Il écoute ses chanteurs préférés, Brel, Brassens… et aussi Mozart, Chopin sur

Radio Notre-Dame. France culture est sa radio préférée. Il joue aux échecs. Et il écrit. Surtout la nuit, quand tout est calme. Au juge d'instruction, mais aussi à Dieu, parfois à Jésus. Malgré tout, il s'ennuie ferme.

Le 12 décembre 1986, il fait paraître une annonce dans le journal catholique *Le Pèlerin* : « Prisonnier aimerait correspondre avec personne de tout âge pour oublier solitude. » Une femme lui répond. Elle s'appelle Monique Olivier.

Elle a trente-huit ans, six ans de moins que lui. Monique Olivier est née à Tours en 1948. Elle est issue d'une fratrie de trois enfants, unique fille après deux garçons qui ont dix et quatre ans de plus qu'elle. Son père, Marcel Olivier, est artiste peintre, profession qu'épouseront ses deux fils. Pour elle, il n'a jamais eu de projet. Elle en est en tout cas persuadée. Elle se décrit comme une enfant niée : « Mon père ou une personne étrangère, c'est pareil. Il ne s'est jamais occupé ou soucié de moi pendant mon enfance[30]. » Marcel Olivier n'a jamais été violent ou méchant avec sa fille, simplement, dit-elle, indifférent.

Monique semble en revanche avoir été très attachée à sa mère, Suzanne : « C'était la gentillesse en personne. Elle était généreuse, elle se sacrifiait pour les autres. » Mais si Monique n'a pas de souvenir de violences de la part de sa mère, elle n'en a pas non plus de moments d'affection. Vraisemblablement, il n'y avait pas beaucoup d'effusion chez les Olivier.

L'entretien qu'elle aura bien plus tard avec le psychologue Philippe Herbelot met en évidence une carence affective importante dans la petite enfance. Ses parents lui accordent peu d'attention réelle et elle a du mal à se construire. La vie était calme et sans heurts. L'éducation était classique et un peu rigide. On ne parlait jamais de sexe à la maison.

Quand elle a cinq ans, la famille déménage à Nantes pour venir en aide à sa grand-mère maternelle devenue grabataire à la suite d'un accident cérébral. C'est en Loire-Atlantique que grandit Monique Olivier. Elle n'a jamais été bonne élève. Elle a du mal à apprendre, panique dès qu'on l'interroge. Elle a pourtant un fort potentiel intellectuel. Après son arrestation, les experts lui trouveront un QI de 131, soit un niveau d'intelligence très supérieur. Mais celle-ci s'inhibe dès lors qu'elle n'intéresse pas ses parents. Selon le docteur Herbelot : « On remarque très tôt que Monique Olivier, malgré un fort potentiel intellectuel, ne pouvant

destiner sa réussite à quiconque, se retrouve rapidement en situation d'échec scolaire. » C'est une petite fille timide et complexée.

Elle est très grande pour son âge : on se moque d'elle, en l'appelant « la girafe ». Elle semble engourdie, il faut constamment la pousser. À l'adolescence, elle souffre de rhumatismes articulaires qui l'obligent à manquer l'école pendant des mois. Elle renonce de ce fait à passer son certificat d'études et sort du cursus scolaire classique à quatorze ans. Elle en fera un nouveau complexe. Son père la pousse à devenir fonctionnaire pour la sécurité de l'emploi. Il l'inscrit dans une école privée de secrétariat. Elle s'y rend à contrecœur, cela ne l'intéresse pas. Malgré sa médiocrité scolaire, elle affirme qu'elle aurait voulu faire médecine et accuse son père de ne pas l'avoir soutenue.

Marcel Olivier s'occupe pourtant de sa fille, et quand elle a dix-huit ans, il la fait entrer chez un ami administrateur de biens comme secrétaire. Au bout de six mois, celui-ci se sépare de la jeune fille qu'il juge incompétente. Monique Olivier apparaît alors comme une jeune fille plutôt jolie mais un peu nunuche et sans motivation. Elle cumulera par la suite les échecs professionnels.

Son adolescence est plutôt morne. Elle manque d'entrain et de goût pour les loisirs. Elle est loin d'être délurée, fréquente peu d'amis de son âge. Elle a seize ans quand un garçon essaye de l'embrasser sur la bouche. Mais ne sachant comment faire, elle le repousse. Elle regrette cette pruderie excessive qui lui a fait manquer le coche. Ses parents ne l'aident pas à s'émanciper. Elle n'aura pas le droit de sortir le soir avant d'avoir vingt et un ans. Elle semble plongée dans une léthargie continuelle.

Un autre événement va plomber ces années adolescentes. Sa mère sombre dans l'alcoolisme. L'entourage invoque les infidélités de son mari comme cause de sa déchéance, mais rien n'est sûr. À cette époque, Monique Olivier devient un appui pour sa mère alors que c'est elle qui aurait besoin d'être soutenue et poussée vers l'âge adulte. Elle se révolte d'ailleurs contre cette mère dépressive et dit être devenue très dure avec elle. Suzanne Olivier mourra dans les années 1970 de la maladie d'Alzheimer. Sa fille a alors une vingtaine d'années.

Elle reste en quête d'une identité féminine que sa mère n'a pas pu ou su lui donner.

Elle va quand même s'intéresser à quelque chose. Entre dix-neuf et vingt-deux ans, elle se passionne pour l'archéologie. Elle va faire des fouilles sur des chantiers. Sur l'un deux, en Lorraine, elle rencontre un jeune militaire en permission. Le soir même, « contente et flattée d'intéresser quelqu'un[31] », elle se donne à lui. C'est sa première expérience amoureuse. Tout se passe bien. Pourtant, Monique Olivier a le sentiment d'avoir commis une faute en bradant si facilement sa virginité. Elle pense avoir trahi ses valeurs familiales et morales. Elle en garde un sentiment de culpabilité dont Michel Fourniret se servira bien plus tard.

Ce militaire est la seule expérience sexuelle de Monique Olivier avant sa rencontre avec André, avec qui elle va avoir deux enfants. Il est directeur d'auto-école à Nantes et elle fait sa connaissance à vingt-deux ans en prenant des cours de conduite. Voisin de quartier, il a remarqué depuis longtemps cette grande brune élancée aux cheveux raides. Il lui propose de remplacer sa secrétaire, son ex-épouse qui vient de le quitter. Elle accepte et de fil en aiguille la relation se noue. Heureuse de fuir l'atmosphère familiale et l'alcoolisme de sa mère, elle s'installe rapidement chez lui.

Dix ans plus tard, ils ont un premier fils, en juin 1980, puis un second dans la foulée, un an après, en août 1981. Ils habitent une jolie maison à La Chapelle-sur-Erdre. Une belle famille à priori.

Mais quelque temps après la naissance des enfants, André vend son auto-école et se met à la peinture. Il fera d'ailleurs de nombreux portraits de nu de sa compagne. Monique raconte que ce changement de vie transforme André. Ce n'est plus le même homme. Il devient jaloux et violent. Il soupçonne sa compagne de le tromper avec des hommes, des femmes, des animaux… Ses enfants ne seraient pas de lui… Il lui mène une vie infernale : « Il coinçait des allumettes au-dessus des portes pour voir si je sortais[32]. »

Parallèlement à cette jalousie maladive, il l'oblige, dit-elle encore, à avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes devant lui.

Une nuit, il aurait même tenté de la noyer dans la baignoire après l'avoir frappée. C'est le réveil d'un de leur fils qui l'aurait sauvée. Grâce à une assistante sociale, elle peut se réfugier quelques mois dans une maison pour mères et enfants.

Elle part ensuite à Nîmes s'installer chez une amie. André la retrouve et la convainc de reprendre une vie commune. Il reste très amoureux. Bien plus tard, alors que Monique Olivier aura été arrêtée, il parlera encore d'elle

aux journalistes avec affection et regret : « Une belle femme, faible, craintive, influençable… Je la croyais incapable de faire du mal[33]. » Il ne s'explique pas son rôle auprès de l'« ogre des Ardennes ».

Toujours selon Monique Olivier, une fois la vie commune reprise, les coups et les abus sexuels reprennent de plus belle. Et cette fois, dit-elle, c'est André qui la chasse du domicile familial toujours à cause de sa jalousie. Elle laisse derrière elle ses deux fils encore petits.

Sans ressources, Monique Olivier se réfugie dans un emploi à plein temps d'auxiliaire de vie d'une jeune femme handicapée, Marguerite R. Elle est nourrie et logée contre des soins et une présence constante dans un petit village près de Nîmes. Pour rendre service à un ami de Marguerite R., Monique accepte de contracter un mariage blanc avec un jeune Américain sans papiers. Elle espère aussi pouvoir récupérer ses enfants, André ayant promis de les lui rendre si elle se mariait. Le mariage est finalement consommé sur demande du marié qui trouve Monique Olivier à son goût. Elle est d'accord : « À moi aussi, ça me manquait[34]. »

Mais le nouveau marié décide vite de divorcer et de s'éloigner de cette femme qu'il trouve peu fiable. Les propos qu'elle tient notamment sur son ex-mari ne lui semblent pas correspondre à la réalité. Il dira que contrairement à ses affirmations, Monique Olivier n'a jamais rien fait pour reprendre ses enfants.

À trente-huit ans, Monique Olivier se retrouve seule, garde-malade. Les jours s'écoulent sans couleurs et sans horizon.

Le 12 décembre 1986, elle feuillette nonchalamment *Le Pèlerin.* Elle s'arrête sur l'annonce 1173RP. Elle décide de répondre. Elle aimerait tant compter pour quelqu'un.

Dès les premières lettres, Monique Olivier est séduite par le style de Michel Fourniret. Ils s'écrivent régulièrement et elle apprend assez vite qu'il est incarcéré pour agressions sexuelles et viols. Cela ne l'arrête pas : « J'ai pensé qu'il avait payé sa dette à la société et qu'il avait changé et puis je ne pensais pas le rencontrer et puis les lettres étaient tellement bien tournées[35]… »

Elle dit avoir été séduite par cet homme qui se décrit comme courageux et travailleur. Leurs échanges vont devenir très assidus. En un an, ces deux âmes esseulées vont s'envoyer deux cent trente lettres, chacune de dix à quinze pages, recouvertes d'une petite écriture, fine et serrée. Dès la

sixième, Michel Fourniret dit être tombé sous le charme de Monique Olivier. Il la surnomme « ma mésange » ou « Natouchka », un prénom pioché dans un roman russe. Elle l'appelle « mon petit taulard préféré », mais lui préfère et signe « Shere Kahn », du nom du tigre du *Livre de la jungle*, celui qui veut à tout prix dévorer Mowgli. Il lui dit qu'il est un fauve.

Chacun raconte sa vie à l'autre et Michel Fourniret comprend vite qu'il est tombé sur une femme très dépendante et docile. Elle lui raconte ses malheurs, la haine de son mari qui l'a tellement maltraitée et qui lui a « volé » ses deux enfants. Elle se présente comme une victime. Face à elle, il se sent fort.

Elle vient assister à son procès, qui a lieu quelques mois après le début de leur correspondance. Elle a été lui serrer la main lors d'une suspension de séance et ils ont bavardé un peu. Il l'a trouvée jolie.

Bientôt, elle l'informe qu'elle ne peut plus rester chez Marguerite R. comme garde-malade. Elle risque de se retrouver à la rue. Michel Fourniret demande à l'un de ses ex-codétenus et à sa femme de l'héberger en attendant qu'il sorte. Cela ne devrait plus tarder. Il a été condamné à sept ans de prison dont deux avec sursis. Avec les remises de peine, il devrait être dehors à la fin de l'année 1987.

Monique Olivier débarque donc chez ce couple installé en Seine-Saint-Denis. L'épouse la décrit comme « une femme négligée, paumée, qui ne s'intéressait à rien… Elle ne faisait rien, elle se faisait servir. Mal habillée, mal coiffée, elle écrivait son courrier le matin. Elle attendait midi l'arrivée des lettres de Fourniret. L'après-midi on jouait aux cartes, au scrabble. Nous l'avons hébergée un peu par pitié[36] ».

Dans ses lettres, Michel Fourniret la traite comme une reine. « Il doit te servir en esclave[37] », écrit-il en parlant de son ex-codétenu.

Il prend sa mésange sous son aile, lui donne des conseils, la réconforte.

Monique Olivier lui répond, admirative : « Tu sais, la mésange est très heureuse et elle ne voudrait pas perdre son fauve maintenant qu'elle le connaît mieux. Oui, je vais te le dire encore une fois. Tu es un type bien, très bien même. Tu peux rire encore une fois, je ne changerai pas d'idée à ton sujet. Je t'adore mon Shere Kahn. Ta Natouchka. »

Devant ce public conquis, Michel Fourniret se livre sans retenue. Il lui confie sa quête de virginité. « J'ai toujours rêvé de connaître l'immaculée. » Il lui dit qu'il a bien l'intention de reprendre sa « chasse aux vierges ».

C’est écrit noir sur blanc : « Si l’intention d’une défloration vient un jour ou l’autre m’effleurer, je t’en parlerai librement. Je n’entreprendrai pas d’action sans t’en parler. » Michel Fourniret veut qu’elle l’aide à trouver ce qu’il appelle des MSP, des membranes sur pattes, soit des filles qui portent un hymen intact. Elle est d’accord.

Elle lui répond : « Mon Shere Kahn, je te seconderai en tout. Je suis prête à te seconder en tout », puis dans une autre lettre : « Tu sais que c’est avec plaisir que j’exécuterai tes ordres (non Monsieur, ce n’est pas du bout des lèvres). Tu sais, ta Natouchka est prête à t’aider dans beaucoup de choses. Elle veut se savoir utile, je veux travailler auprès de mon fauve, le seconder, comprends-tu ce que je veux dire ? » Là ou les deux premières femmes de Michel Fourniret seraient parties en courant, Monique Olivier s’installe presque comme une égérie, une muse. Selon le psychologue Philippe Herbelot : « En acceptant d’être la complice passive de Michel Fourniret, elle a créé un lien de dépendance entre lui et elle en ce qu’elle a participé rapidement, en tant que témoin, à sa valorisation narcissique et mégalomaniaque[38]. »

En échange de sa participation active, Michel Fourniret s’engage à tuer tous les hommes qui ont touché sa Natouchka. Le père de ses enfants est en tête de liste, mais il y a aussi le jeune militaire qui lui a pris sa virginité et cet Américain qui l’a épousée pour avoir ses papiers. Trois cadavres à venir.

Ainsi, Michel Fourniret conclut avec Monique Olivier un pacte criminel. Un pacte de sang. Il ne cache rien de ses intentions futures.

Selon le psychiatre Michel Dubec, « Michel Fourniret est devenu tueur en série par correspondance[39] ». Et Monique Olivier, sa complice consentante… et active.

« La force et le secret de Monique Olivier, c’est de savoir provoquer et utiliser la perversité des hommes à leur insu », écrit Philippe Herbelot dans son expertise. Sans elle, il ne serait pas devenu « l’ogre des Ardennes ».

Au procès, les experts viennent à la barre souligner sa « fierté d’être la complice de Fourniret », « son esprit retors », « son manque de morale » et surtout « sa jouissance au moment des actes » « dont elle a tiré le plus grand bénéfice personnel fantasmatique ».

Quand elle écrit une première lettre à Michel Fourniret, Monique Olivier ne pense qu’à correspondre. Elle ne correspond hélas que trop bien. Pour le psychiatre Serge Bornstein, l’association de Michel Fourniret et

Monique Olivier « est celle de deux solitudes, de deux parts d'ombre qui se complètent, et devient d'une efficacité redoutable dans l'action ».

Le 22 octobre 1987, Michel Fourniret sort de prison. Monique Olivier l'attend devant Fleury-Mérogis. Six semaines plus tard, ils tuent Isabelle, leur première victime.

À l'issue de leur procès commun, en 2007, devant la cour d'assises de Charleville-Mézières, Michel Fourniret est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité incompressible. Il ne sortira jamais de prison. Monique Olivier est condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de vingt-huit ans.

Le 2 juillet 2010, le juge aux affaires familiales du tribunal de Charleville-Mézières a prononcé leur divorce. Ils sont restés mariés vingt et un ans. Michel Fourniret a demandé à la justice française la possibilité pour leur fils de changer de nom. C'est aujourd'hui chose faite.

1- *Le Parisien*, 1er juillet 2004, article de François Vignolle.

2- *Idem*.

3- Entretien donné au *Figaro* le 21 mars 2008.

4- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

5- Serge Bornstein, Christiane Jumeaucourt, Lætitia Michetti, *Le Procès de la perversion. Le couple Fourniret*, éditions Edite, 2006.

6- *Idem*.

7- *Idem*.

8- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

9- Serge Bornstein, Christiane Jumeaucourt, Lætitia Michetti, *Le Procès de la perversion. Le couple Fourniret*, éditions Edite, 2006.

10- *Idem*.

11- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

12- Serge Bornstein, Christiane Jumeaucourt, Lætitia Michetti, *Le Procès de la perversion. Le couple Fourniret*, éditions Edite, 2006.

13- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

14- *Idem*.

15- *Idem*.

16- Serge Bornstein, Christiane Jumeaucourt, Lætitia Michetti, *Le Procès de la perversion. Le couple Fourniret*, éditions Edite, 2006.

17- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

18- *Idem*.

19- *Idem*.

20- *Idem*.

21- *Idem*.

22- Serge Bornstein, Christiane Jumeaucourt, Lætitia Michetti, *Le Procès de la perversion. Le couple Fourniret*, éditions Edite, 2006.

23- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

24- *Idem*.

25- Serge Bornstein, Christiane Jumeaucourt, Lætitia Michetti, *Le Procès de la perversion. Le couple Fourniret*, éditions Edite, 2006.

26- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

27- *Idem*.

28- *Idem*.

29- *Idem*.

30- *Idem*.

31- *Idem*.

32- *Idem*.

33- Entretien dans *Le Parisien* du 29 août 2004.

34- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

35- *Idem*.

36- Emmanuelle Maurel, François Vignolle, *Le Pacte des Fourniret*, Paris, Hachette littératures, « Docs », 2008.

37- *Idem*.

38- Expertise de Philippe Herbelot, expert auprès de la cour d'appel de Reims.

39- « Faites entrer l'accusé : *Michel Fourniret* », première diffusion le 24 mars 2009.

Guy Georges

L'enfant privé de nom
« Le tueur de l'est parisien »

Le 24 janvier 1991, un peu après vingt-trois heures, Pascale E. marche d'un bon pas sur le boulevard Montparnasse. Elle rentre chez elle après avoir dîné avec des amis de fac. C'était sympa. Elle en garde encore le sourire aux lèvres. Elle a décroché l'après-midi même un nouveau job chez un célèbre glacier. Ils ont fêté ça. Pascale est une ravissante jeune fille de dix-neuf ans. Une petite blonde qui fait tourner les têtes. Elle avance comme une reine, avec l'assurance de ceux qui sont gâtés par l'existence. Ses études de lettres à la Sorbonne lui plaisent. D'une famille aisée très aimante, elle peut toujours compter sur ses parents, qui l'aident à financer un joli studio dans le XIV^{e} arrondissement. Elle a un petit ami. La vie est belle.

Mais ce soir-là, le destin qui l'a tellement gâtée va tout lui reprendre. Brutalement. Terriblement.

Dans l'un des cafés du boulevard Montparnasse, un homme la voit passer, triomphante. Il la trouve belle. Elle a l'air heureuse. Ça l'énerve un peu, mais elle lui plaît quand même. Il paye aussitôt son addition et sort à sa suite. Il marche derrière elle, laissant entre eux suffisamment de distance pour qu'elle ne le remarque pas. Elle ne sent pas le danger. Il est pourtant là, tout près.

Il s'appelle Guy Georges. Il n'a rien en commun avec Pascale. C'est presque l'exact contraire. Il n'a ni parents, ni amour, ni soutien. Il n'a jamais envisagé de faire des études. Il vient de passer dix années en prison

et n'a aucun projet d'avenir. Il est pourtant encore jeune – vingt-neuf ans – et il est plutôt beau garçon. Mais il ne sait pas quoi faire de lui-même. Depuis l'adolescence, il passe sa vie à zoner de squat en squat. Il vit de petits larcins et, à l'occasion, se prostitue, se laissant entretenir par des hommes qui ont de l'argent. Il n'est pas homosexuel, il est pragmatique. Par goût, il préfère les femmes. Il trouve Pascale superbe, mais jamais une telle fille ne pourrait s'intéresser à lui. Elle est tout ce qu'il n'est pas. Elle a tout ce qu'il n'a pas – et qu'il aimerait tant avoir. Qu'importe, il va tout lui prendre. D'un coup. Ce soir, c'est lui le boss.

Pascale s'engage dans la rue Delambre, où elle habite. Elle arrive devant chez elle. Elle compose le code, pousse la lourde porte de l'immeuble et s'engouffre à l'intérieur. Le battant met douze secondes à se refermer. C'est long. Bien assez pour que Guy Georges ait le temps de se glisser derrière elle. Il la voit monter l'escalier et la suit calmement. Il la dépasse, même. Cela rassure la jeune fille. Mais quand elle arrive sur son palier, il est là qui l'attend. Il profite de sa surprise pour la menacer d'un couteau et la forcer à ouvrir sa porte. Il est vingt-trois heures trente. Dans moins d'une heure, Pascale sera morte.

Une fois à l'intérieur, Guy Georges sort de son sac à dos un rouleau de sparadrap. Il s'en sert pour attacher les mains de sa victime. Il la bâillonne et la pousse sur le lit. Il commence à la déshabiller. Avec son couteau, un simple Opinel, il découpe le devant de son soutien-gorge, entre les deux bonnets. Il découpe aussi son slip sur les côtés. Il la viole plusieurs fois. Et puis il la tue. Guy Georges porte plusieurs coups de couteau à la gorge de Pascale. Elle ne s'y attendait pas : « Qu'est-ce que tu fais, tu me tues ? » dit-elle avant de mourir, la carotide tranchée.

Guy Georges va alors se laver les mains dans la salle de bains. Puis il ouvre le frigo et trouve une bière. Il la boit tranquillement. Il vole ensuite quelques objets, un walkman, un stylo, une montre… Et il s'en va.

Quelques jours plus tard, il frappe à la porte de la prison de Caen, en Normandie. On est content de le voir revenir. Il était en permission, cela fait déjà plus d'une semaine qu'il aurait dû rentrer. Il a été condamné, en 1983, à dix ans de réclusion pour viol avec violences, mais sa peine se termine. Il doit sortir dans trois mois.

Le 4 avril 1992, il est dehors. Il revient à Paris.

Dix-huit jours après sa sortie, le 22 avril 1992, il passe la soirée avec des copains aussi mal lotis que lui dans un squat près de la place Clichy. Ils

boivent de la bière, du vin et fument moult pétards. Vers une heure du matin, Guy Georges ressent le besoin de prendre l'air. Il sort et se balade au hasard. Arrivé boulevard Malesherbes, il remarque Éléonore P. sur le trottoir d'en face. Elle a une jolie silhouette. Elle lui plaît. Éléonore va retrouver son copain, elle marche d'un bon pas. Guy Georges la suit. Il aime la traque depuis l'enfance, quand il allait chasser dans la campagne. Il adorait épier le gibier et attendre le moment propice pour l'attraper. C'est un chasseur né. Il se surnomme lui-même Joe l'Indien, comme le méchant de *Tom Sawyer*, son livre de chevet. Joe l'Indien est un tueur, un voleur, un rôdeur, le seul personnage dangereux du roman de Mark Twain. Il aime errer dans la nature à l'affût d'une proie, humaine ou animale. Guy Georges aime bien se faire appeler Joe. Bon nombre de squatters le connaissent sous ce nom.

La jeune fille remarque cet homme qui la suit et, quand elle arrive devant l'immeuble où elle doit entrer, elle s'arrête un instant pour le laisser passer. Ce qu'il fait, d'un air nonchalant et indifférent. Rassurée, Éléonore compose le code et pousse la porte. Guy Georges fait aussitôt demi-tour et bondit sur elle. Ils se retrouvent quasiment en même temps à l'intérieur. Éléonore est plaquée contre le mur du hall, un couteau sous la gorge. Guy Georges veut de l'argent. Elle n'en a pas. Il lui entaille le menton pour faire couler le sang et lui montrer qu'il ne plaisante pas. La jeune fille lui montre son porte-monnaie vide. Alors, très énervé, Guy Georges lui demande une fellation. Éléonore refuse, se débat et se met à hurler de toutes ses forces. Aussitôt les réactions de la concierge et de voisins se font entendre. L'attaquant s'enfuit. Il est vite rattrapé par la police, aussitôt prévenue de l'agression, et interrogé au commissariat du VIII^{e} arrondissement. « On a chopé un pauvre type hébété qui était mort de trouille[1] », se souvient un inspecteur.

Il est condamné par le tribunal correctionnel de Paris à cinq ans de prison dont trois avec sursis pour violences volontaires avec et sous la menace d'une arme. Le caractère sexuel de l'agression n'est pas retenu. Cette fois, Guy Georges est incarcéré à Fresnes, dans la région parisienne. Il n'est même pas resté libre trois semaines.

Il l'est de nouveau le 5 novembre 1993. Il a trente et un ans.

Près de deux mois plus tard, le 6 janvier 1994, Guy Georges passe la soirée chez son « protecteur », un amant rencontré dans une boîte homosexuelle quelques semaines auparavant. Les deux hommes se

disputent et Guy Georges part en claquant la porte. Il n'a qu'une envie, rentrer se coucher. Il loge dans un petit hôtel rue de Reuilly dans le XII^{e} arrondissement.

Il se dirige vers le métro Nation, mais il est plus d'une heure du matin : le trafic est terminé. Il doit rentrer à pied. Putain de soirée ! D'humeur massacrante, il marche d'un bon pas, quand il voit devant lui une voiture entrer dans un parking. Au volant, une ravissante brune. Catherine R. a vingt-huit ans, elle rentre d'une soirée chez des amis. Cette fille brillante et malicieuse travaille dans la communication. Elle est réputée pour son élégance. Elle a de l'allure. Guy Georges flashe sur elle. La porte du parking est en train de se refermer, il a juste le temps de se faufiler en dessous. Il se laisse guider par le bruit du moteur et retrouve la voiture. La jeune femme en sort pour prendre l'ascenseur quand Guy Georges bondit sur elle. Elle est sidérée. Il en profite pour lui attacher rapidement les mains derrière le dos. Il lui demande son numéro de carte bancaire. Elle le lui donne immédiatement en espérant que cela lui suffise. Évidemment non.

Catherine est vêtue d'un tailleur-pantalon. Guy Georges coupe le tee-shirt et le soutien-gorge, entre les deux bonnets. Il taillade le pantalon entre les deux jambes, puis le slip. La jeune femme est entraînée dans sa voiture, sur le siège arrière. Là, elle est violée… et meurt égorgée.

Guy Georges se rhabille et cherche dans le vide-poche le boîtier qui ouvre le parking. Il prend le sac de sa victime et sort tranquillement. Il va aussitôt au distributeur. Catherine ne lui a pas menti, elle lui a bien donné le code de sa Carte bleue. Il va passer une partie de la nuit à retirer de l'argent, comme on joue aux machines à sous.

Le 13 janvier 1994, soit seulement six jours plus tard, Guy Georges traîne dans le XIV^{e} arrondissement. Il a passé la soirée à boire et fumer du hasch. Il est près de trois heures du matin quand il voit une jeune femme rentrer chez elle. Annie L. est animatrice de radio et rentre d'une soirée avec des collègues. Elle est particulièrement élégante, habillée d'un tailleur qui lui donne beaucoup d'allure. Guy Georges est tout proche quand il la voit composer son code. Il n'hésite pas : dès qu'elle entre, il se faufile derrière elle avec un sourire affable. Il lui dit bonsoir et lui demande si elle a le code de la deuxième porte d'accès. Il l'a oublié. Persuadée qu'il habite l'immeuble, Annie lui ouvre. Ils l'ont à peine franchie que l'homme lui saute dessus et la plaque au sol. La jeune femme hurle, mais personne ne semble l'entendre. Son agresseur lui impose alors une fellation sous la

menace de son couteau. Puis il veut la posséder pleinement. Annie profite de ce qu'il se redresse pour se lever à son tour, se débattre, se dégager, et monter l'escalier en hurlant. Guy Georges s'enfuit, furieux. Annie est vivante. Elle appelle aussitôt la police et décrit son agresseur. Un homme de race noire. On lance des patrouilles dans Paris, mais on ne le retrouve pas. Guy Georges est rentré chez lui. Il a quitté l'hôtel rue de Reuilly pour s'installer dans un squat du XIV^{e} arrondissement. En bon SDF, il change souvent d'adresse… Au passage, il a acheté quelques bières et un sandwich. Tout cela lui a donné faim.

Pendant près de neuf mois, il se tient tranquille grâce à Sandrine, une très jeune métisse, paumée et droguée, dont il est tombé amoureux. Avec elle, il est tendre et prévenant. Leur vie sexuelle est intense. Ils sont indécollables.

Ils habitent rue Didot, et vivent du RMI et de petits trafics. C'est un couple très apprécié. « Joe » est toujours prêt à rendre service, à prêter quelques sous, à trinquer, à danser ou taper des mains sur la musique lors des fêtes fréquemment organisées dans le squat.

On apprécie son sang-froid. Dès qu'une bagarre éclate, il s'interpose pour y mettre fin. Il a l'art de désamorcer les conflits. Pour ses colocataires, c'est vraiment un « mec cool ». Guy Georges et Sandrine sont invités dans tous les squats de la ville. Parmi les marginaux, ils sont chez eux. C'est presque la belle vie. Bientôt la jeune femme tombe enceinte. Lui aimerait bien garder l'enfant, mais elle se trouve trop jeune et préfère se faire avorter. Réellement peiné, il se console dans la boisson et commence à s'éloigner de Sandrine. Il trouve un boulot de balayeur pour la Ville de Paris et touche, pour la première fois de sa vie, un salaire. Il semble se poser.

Elsa B., elle, est en pleine effervescence. Cette jeune attachée de presse de vingt-deux ans est très excitée par son travail. Le 8 novembre 1994, elle dîne avec son copain chez des amis, et leur confie ses ambitions. Elles sont grandes. Elsa compte bien se faire sa place dans le dur milieu des relations publiques. À la fin de la soirée, c'est elle qui raccompagne son amoureux, vers vingt-trois heures. Elle refuse de rester chez lui car elle veut se lever tôt le lendemain. Elle regagne son domicile dans le XIII^{e} arrondissement. Le lendemain, le 9 novembre 1994, elle est retrouvée dans sa voiture, dans

le parking de son immeuble. Morte. Ses vêtements ont été découpés, elle a été violée et égorgée. Guy Georges a recommencé.

Lorsqu'il sera arrêté, quelques années plus tard, il avouera ce meurtre, mais il sera incapable de le raconter précisément, le confondant avec celui de Catherine R., tuée elle aussi dans un parking. On peut penser que les deux événements se sont déroulés de la même façon.

Guy Georges a de nouveau la fièvre dans le sang.

Un mois jour pour jour après le meurtre d'Elsa B., le 9 décembre 1994, il traîne du côté de la Bastille vers vingt-trois heures. Il est en chasse, son couteau et le sparadrap dans son sac à dos. Agnès N., une jeune décoratrice de trente-trois ans, boit tranquillement un verre avec une amie rue de Charonne. Les deux femmes sortent et se disent au revoir. Agnès habite tout près, elle rentre à pied. Rue de Lappe, elle passe devant Guy Georges. Il a le coup de foudre. C'est elle qu'il va tuer ce soir. Il la suit jusque chez elle au milieu de la foule. Le quartier est très animé et Agnès avance sans méfiance. Elle pousse la porte de son immeuble ; le digicode ne fonctionne pas. Guy Georges se faufile derrière elle mais pas assez vite, Agnès rentre chez elle et lui claque la porte au nez sans même s'en rendre compte. Guy Georges reste sur le palier. Il cherche une solution pour entrer chez sa proie quand il l'entend téléphoner : Agnès prévient quelqu'un qu'elle arrive dans quelques minutes, le temps de poser ses affaires. Guy Georges sourit. Le destin est avec lui.

Lorsque Agnès veut ressortir, elle se trouve face à un homme armé d'un couteau. Il la repousse dans l'appartement. La jeune femme est surprise, mais ne s'affole pas. Elle est persuadée avoir affaire à un drogué en manque. Il y en a plein le quartier. Celui-là veut de l'argent pour se payer une dose. Elle se force à rester calme. Guy Georges en profite pour la bâillonner rapidement et lui attacher les mains derrière le dos. Le rituel qui suit, nous le connaissons déjà. Agnès est retrouvée peu de temps après par son ami qui l'attendait au restaurant. Il s'inquiétait de ne pas la voir arriver. Il tente de la ranimer. En vain.

Bien plus tard, lorsqu'il sera interrogé par le juge d'instruction, Guy Georges dira qu'il ne sait pas pourquoi il a tué Agnès : « Elle n'a pas crié, elle ne m'a pas frappé, elle n'a pas essayé de s'enfuir. Je n'arrive pas à expliquer pourquoi je l'ai tuée. »

Peu de temps après, le squat de la rue Didot est fermé. Guy Georges et Sandrine sont hébergés à droite et à gauche. Leur couple va de plus en plus mal. Ils se séparent en mars 1995. Guy Georges trouve un nouveau squat rue Saint-Sauveur, dans le quartier des Halles. Il passe ses journées à boire de la bière. Il émerge vers dix-sept heures d'un sommeil éthylique. Il prend une place de plus en plus importante dans le squat. Il y anime des discussions politiques très inspirées par le haschisch où il défend les thèses anarchistes et révolutionnaires. Il participe à toutes les manifs des sans-papiers et des sans-logis. C'est un personnage amusant et intéressant. Il est défoncé du matin au soir. Il vit de vols dans les magasins. Tout le squat en profite.

Le 15 juin 1995, six mois après le meurtre d'Agnès, Guy Georges est de retour dans le quartier de la Bastille. Il est en chasse.

Le même soir, Élisabeth O. passe la soirée avec un ami dans le même coin. Ils dînent au restaurant puis vont danser. Une parenthèse très joyeuse pour cette psychomotricienne de vingt-trois ans. Les deux amis se quittent vers une heure du matin. Élisabeth rentre à pied chez elle. Elle habite tout près, dans le IV^{e} arrondissement. Elle ne se rend pas compte qu'elle est suivie. Au moment où elle ouvre la porte de son duplex, elle entend des pas précipités derrière elle. Elle se retourne et se trouve face à Guy Georges, un couteau brandi devant son visage. La jeune fille est sidérée, elle regarde fixement son agresseur, les yeux exorbités, incapable de réagir.

Il la pousse à l'intérieur et lui dit calmement qu'il est en cavale, qu'il veut juste se cacher chez elle et qu'il repartira le lendemain matin. Il l'emmène dans la chambre, située à l'étage en dessous. Il semble se détendre, elle lui demande la permission de fumer. Mais bien sûr. Il va d'ailleurs fumer avec elle. Il lui offre même une cigarette. Ils en fument plusieurs. Il lui demande son prénom. Lui s'appelle Éric ou Flo si elle préfère… puis il veut l'attacher, pour pouvoir, dit-il, dormir tranquille. Élisabeth se laisse faire et se retrouve allongée sur son lit, ligotée et bâillonnée. Guy Georges veut s'allonger à côté d'elle, mais il veut d'abord aller éteindre une lumière restée allumée à l'étage au-dessus.

Il abandonne sa proie un moment. Élisabeth comprend que c'est sa chance. Il faut qu'elle s'échappe. Elle arrive à défaire le sparadrap qui entoure ses poignets et, encore bâillonnée, saute du premier étage par la fenêtre de sa chambre qui donne sur la cour intérieure de l'immeuble. Elle court à perdre haleine sans se retourner, mais elle sait que Guy Georges lui

court après, elle l'entend. Elle sort de son immeuble et se précipite dans un bar encore ouvert. Elle est sauvée. Comprenant qu'il a perdu la partie, Guy Georges est parti dans le sens contraire. Il s'échappe une fois de plus, mais dans sa précipitation, il laisse un sérieux indice derrière lui, son ADN, retrouvé sur les mégots de cigarette.

Le destin a épargné Élisabeth, mais il la rattrape cruellement un an plus tard. La jeune femme est victime d'un accident de planche à voile qui la laisse tétraplégique. C'est sur une chaise roulante qu'elle affrontera, cinq ans plus tard dans une cour d'assises, celui qui a voulu la tuer ce soir de juin 1995.

Hélène F. ne pourra jamais assister au procès. Elle est la cinquième jeune femme qui va mourir sous les coups de Guy Georges. À l'âge de vingt-sept ans, moins d'un mois après le meurtre manqué d'Élisabeth.

Ce 8 juillet 1995, Hélène, qui, fait du hasard, est également psychomotricienne, rentre chez elle à l'aube. La nuit est douce, elle a envie de marcher à travers Paris. Le chemin est pourtant long, entre le VI^{e} arrondissement où elle a passé la soirée et le faubourg Saint-Martin où elle habite, dans l'est parisien. Hélène s'est amusée comme une petite folle. Avec toute une bande de copines, elle a fêté l'enterrement de vie de jeune fille d'une amie. Restaurant, boîte de nuit, elle a bien profité de tout.

Elle est presque arrivée chez elle quand elle est abordée par un homme qui lui demande une cigarette. Elle lui en offre une sans crainte. C'est un quartier populaire où il y a toujours quelqu'un pour quémander quelque chose. Hélène est une grande et belle fille blonde qui tranche dans ce lieu interlope. Elle est souvent remarquée et interpellée. Guy Georges la trouve d'ailleurs bien à son goût. Il fume la cigarette offerte en l'accompagnant jusqu'à sa porte. Hélène ne se méfie pas. Que s'est-il passé ensuite ? Une voisine racontera aux enquêteurs : « Cette nuit-là, j'ai été réveillée par des gens qui discutaient dans la cour, il devait être quatre heures du matin. J'ai vu Mlle F. qui parlait avec un homme que je n'avais jamais vu. Ils n'avaient pas l'air de se disputer, mais ils parlaient bas… La jeune femme a ensuite ouvert la porte de l'escalier et ils sont entrés tous les deux normalement. Il n'y avait pour moi aucun motif d'inquiétude dans leur attitude. J'ai vu ensuite les lumières de son appartement s'allumer puis je me suis recouchée[2]. »

Hélène est retrouvée le lendemain, violée et égorgée. Elle a vraisemblablement fait entrer de plein gré son tueur. Guy Georges lui a-t-il servi la même fable déjà contée à Élisabeth ? A-t-il amélioré son jeu, pour qu'elle l'ait cru au point de le faire entrer chez elle ? Hélène lui a manifestement fait confiance. Elle s'est cruellement trompée.

Un mois et demi plus tard, le 25 août 1995, Guy Georges a de nouveau envie de tuer. Il erre dans le quartier de l'Horloge, près de Beaubourg. Il repère Mélanie B., une jeune fille de vingt ans. Elle vient de dîner avec des amis et rentre chez elle. Il la suit comme un chasseur, jusque sur le pas de sa porte. Là, il la menace d'une arme et lui demande de le faire entrer. Mélanie ouvre. Coup de chance, son petit ami est rentré avant elle. Il se lève pour l'accueillir et aperçoit avec effroi un homme derrière elle, armé d'un couteau. Dès qu'il le voit, Guy Georges part en courant. Dans sa course, il laisse tomber son portefeuille.

Sa carte d'identité est à l'intérieur. Les policiers ont un nom, Guy Georges, mais où le trouver ? En fait, il est arrêté cinq jours plus tard, le plus simplement du monde, au commissariat du XVIII^{e} arrondissement où il est venu déclarer la perte de ses papiers. Mélanie B. vient l'identifier et le reconnaît.

Guy Georges passe devant le tribunal correctionnel. Il est condamné à trente mois de prison pour violences avec usage d'arme. La justice ne retient pas le caractère sexuel de l'agression, même si Mélanie affirme qu'il avait bien l'intention de la violer. Seules les circonstances l'en ont empêché.

Guy Georges est incarcéré durant vingt et un mois. Pendant ce temps, toute la police française recherche le tueur de l'est parisien. Personne ne se doute qu'il est sous les verrous. L'agression contre Mélanie n'est pas reliée aux autres crimes.

Il faut noter qu'il n'existe pas, à l'époque, de fichier centralisé des empreintes génétiques. Il aurait permis d'identifier très vite le criminel, puisque la police avait son ADN. Il a été créé après cette affaire…

Guy Georges sort de prison le 6 juin 1997. Il fait aussitôt la tournée des squats pour fêter sa libération. Il explique à ses copains, et ils sont nombreux, qu'il a donné un coup de couteau à un videur raciste d'une boîte de nuit de la place Blanche. Il passe presque pour un héros.

Il écrit des chansons qu'il range dans une chemise sur laquelle il a noté « Joe le Killer ».

C’est bien Joe le Killer qui rôde dans Paris ce 2 juillet 1997, moins d’un mois après sa libération. Il est sur son terrain de chasse favori, le XI^{e} arrondissement, dans l’est de la capitale.

Il remarque Estelle F. vers vingt-trois heures trente. La jeune femme est monteuse pour le cinéma et elle vient de finir sa journée de travail. Elle rentre chez elle, rue Jean-Pierre-Timbaud. C’est toujours le même scénario. Guy Georges attend que sa proie pénètre dans son immeuble pour se précipiter derrière elle pendant que la porte se referme. Il rattrape Estelle, la plaque contre le mur, et lui met un couteau sous la gorge. Estelle est tétanisée. Guy Georges l’entraîne dans la cour intérieure de l’immeuble. Soudain, la jeune fille retrouve ses moyens et elle se met à hurler de toute la force de ses poumons. Elle réveille ses voisins qui se manifestent aussitôt. Guy Georges s’enfuit.

Il passe la suite de l’été sans heurts. Il s’est installé dans un nouveau squat dans le XIX^{e} arrondissement. Il y vit entouré de copains, anarchistes et contestataires, avec qui il discute politique jusqu’au bout de la nuit. Il passe pour un type engagé, épris de justice sociale et de liberté. On le reconnaît intelligent, sympathique. Sa part d’ombre échappe à tous ceux qui le côtoient.

L’automne arrive. Le 23 septembre 1997, Guy Georges a passé la nuit à boire et refaire le monde avec des amis. Il rentre se coucher à l’aube. Il ne se réveillera que lorsque l’après-midi sera bien entamée.

Pour Magali S., âgée de dix-neuf ans, ce 23 septembre est un jour comme les autres. L’étudiante a passé l’essentiel de sa journée en cours. Elle en sort à dix-sept heures et court embrasser son futur mari qui travaille dans un garage de moto. Ils doivent convoler dans quelques mois et vivent déjà ensemble. Construire une famille est le grand projet de cette ravissante jeune fille, longue et brune. Sa vie est déjà tracée. Avant de rentrer à la maison, elle fait quelques courses. C’est lorsqu’elle sort du Monoprix que Guy Georges la remarque alors qu’il remonte l’avenue Jean-Jaurès. Il la suit tranquillement mais sans la lâcher du regard. Elle pousse la porte de son immeuble, il la retient et entre avant qu’elle ne se ferme. Il voit Magali traverser la cour et arriver dans sa cage d’escalier, il lui emboîte le pas. Elle monte l’escalier, il est derrière elle, sans précipitation. Elle ne s’inquiète pas, se retourne même vers lui pour le dévisager avant de mettre ses clés dans sa serrure et de pousser sa porte. Elle est alors violemment projetée en avant dans l’appartement. La porte se referme sur elle et Guy Georges. La

suite est tristement connue. Vers dix-neuf heures trente, Magali est retrouvée morte par son fiancé ; elle a été violée et égorgée.

Un mois plus tard, Guy Georges est à nouveau en chasse. Le 28 octobre 1997, un peu après minuit, Valérie L., une superbe fille de vingt-cinq ans, passe devant lui au carrefour Mabillon. Cette jeune responsable commerciale rentre chez elle dans le VI^{e} arrondissement de Paris. Elle croise Guy Georges sans le voir. Lui a le coup de foudre. Il la suit. Mais Valérie va être sauvée par son grand sang-froid. Alors qu'il est entré à sa suite dans son immeuble et qu'il la suit dans l'escalier sans qu'elle s'en rende compte, elle entend soudain des pas précipités derrière elle au moment d'ouvrir sa porte. Elle sent qu'elle n'aura pas le temps d'entrer et de se mettre à l'abri. Elle enlève les clés de la serrure et reste sur le palier. Guy Georges arrive devant elle, menaçant. Valérie se met alors en boule, accroupie devant sa porte, et se met à hurler de toutes ses forces, sans s'arrêter. L'homme s'enfuit. Valérie continue de hurler de longues minutes, jusqu'à ce qu'elle soit sûre qu'elle peut se relever sans crainte. Elle rentre enfin chez elle et appelle aussitôt la police pour donner le signalement de son agresseur. Aucun de ses voisins n'a réagi à ses hurlements.

Près de quinze jours plus tard, le 14 novembre 1997, Estelle M. quitte son travail un peu après dix-neuf heures. Cette belle fille de vingt-cinq ans est secrétaire dans une maison de production. Elle est passionnée de danse et de cinéma où elle va souvent en compagnie de ses parents, dont elle est très proche. Elle doit d'ailleurs passer le week-end avec eux. Ce vendredi soir, elle rejoint son petit ami dans un bar de la rue de la Roquette, près de Bastille. La soirée est houleuse, le couple traverse une phase critique. Vers vingt-deux heures quinze, Estelle laisse le garçon et part retrouver des amis au restaurant. La soirée se prolonge joyeusement dans un café branché. Il est trois heures du matin quand Estelle rentre enfin chez elle. Dans ce quartier animé, même tard dans la nuit, elle ne fait pas attention à ceux qu'elle croise, encore moins à ceux qui la suivent. Derrière elle, Guy Georges l'a pourtant choisie comme nouvelle proie. Estelle va subir le rituel maintenant bien établi. Deux jours plus tard, ses parents, inquiets d'être sans nouvelles de leur fille, se rendent chez elle. Ils la retrouvent gisant sur son lit, violée, égorgée, les vêtements découpés. Le pire leur est arrivé.

Estelle est la dernière jeune fille assassinée par Guy Georges, la septième.

La presse s'empare de l'affaire. Elle rend compte de l'enquête en cours. Les policiers ont plusieurs viols et assassinats de jeunes filles à résoudre. Certains crimes sont similaires. On commence à envisager qu'un tueur en série se balade dans Paris. On lui a même trouvé un surnom : « Le tueur de l'est parisien ». Les rescapées sont interviewées et décrivent leur agresseur. Toutes les jeunes filles de Paris ont peur de rentrer le soir seules chez elle. Une véritable psychose s'installe. Un titre de film policier résume bien l'ambiance : *Peur sur la ville*.

La pression sur les policiers est immense. À cette époque, le croisement des fichiers génétiques est interdit. Il n'existe pas de fichier centralisé. Le juge Gilbert Thiel, chargé du dossier, décide de passer outre la loi et demande à ce que la trace ADN retrouvée sur plusieurs meurtres de jeunes filles soit comparée avec toutes les empreintes déjà connues et recensées lors d'affaires criminelles. Il est sûr d'avoir affaire à un récidiviste déjà enregistré quelque part. Plusieurs laboratoires rechignent à cet acte illégal, mais le juge Thiel leur demande de notifier par écrit leur refus afin qu'il puisse le montrer aux parents des victimes.

Le 23 mars 1998, trois mois après le dernier crime, un laboratoire donne à l'impétueux juge Thiel la solution de l'énigme. L'homme qu'il recherche s'appelle Guy Georges.

La brigade criminelle passe la nuit à éplucher tous les dossiers judiciaires qui concernent Guy Georges, maintes fois arrêté et incarcéré. Tous les lieux où il est susceptible de se rendre sont recensés. Les policiers préparent leur coup de filet.

Il est lancé dès le 26 mars 1998. À 12 h 45, Guy Georges est appréhendé place Blanche, alors qu'il sort du métro.

Il est directement conduit au siège de la police, quai des Orfèvres à Paris. Quand il arrive à la brigade criminelle, escorté et menotté, il a la surprise de voir tous les policiers massés le long du grand escalier pour le regarder monter les marches. Tous sont sortis de leur bureau pour voir à quoi ressemble le tueur de l'est parisien.

Lorsqu'il est déféré devant le juge d'instruction, Guy Georges ne sait pas encore qu'il a été identifié. Il croit qu'on l'arrête pour de vieilles affaires d'agressions sexuelles, et déclare : « J'ai déjà payé.

— Il te reste le solde », lui rétorque le juge Gilbert Thiel. Et il précise : « Le solde, c'est Pascale E., Catherine R., Elsa B., Agnès N., Élisabeth O., Hélène F., Magali S., Estelle M.[3] »

Guy Georges comprend qu'il est fait. Cela lui cause un tel choc qu'il s'évanouit et tombe à la renverse.

Lors de son premier interrogatoire, il nie toute implication dans les meurtres, malgré la présence de son ADN sur quatre scènes de crime. Lors du deuxième, il reconnaît avoir tué Pascale E. et Magali S. Les parents de Pascale attendaient depuis huit ans de savoir qui avait tué leur fille.

Quelques semaines plus tard, Guy Georges avoue avoir violé et tué plus de deux femmes, mais il ne se rappelle plus combien. Il lui faudra des mois et maints interrogatoires pour qu'il avoue avoir violé et tué sept fois. Il devra aussi répondre de quatre tentatives de viol et assassinat.

Il refuse de regarder les photos de ses victimes après le meurtre. Le juge Gilbert Thiel charge une équipe de faire des expertises psychiatriques et médico-psychologiques. Il veut savoir qui est Guy Georges, s'il est responsable de ses actes, et ce qui peut expliquer son parcours criminel. La psychologue Jacqueline Teitgen et les psychiatres Michel Dubec, Henri Grynszpan et Daniel Zagury vont rencontrer l'accusé plusieurs fois, en se relayant.

Lors de leur première entrevue, ils sont frappés de se retrouver face à un homme de trente-six ans qui a l'air parfaitement normal. Cela rend la situation très étrange, car cette normalité est totalement inadaptée aux circonstances. Cet individu, incroyablement dangereux, accusé de plusieurs meurtres horribles, reçoit les experts avec une aisance et une cordialité stupéfiantes. Il cherche même à les séduire en disant à l'un du bien de celui qui l'a précédé, en affichant une complicité de goûts, voire certaines affinités. Ainsi il parle football avec Daniel Zagury, femmes avec Michel Dubec, chasse avec un autre. Cette adaptation démontre à quel point c'est une personnalité clivée, c'est-à-dire que divers aspects de sa personnalité cohabitent, mais sans jamais se rencontrer. Joe le Killer et Guy Georges font bon ménage, mais ne se croisent jamais. C'est un être double.

Il se prête de bonne grâce au questionnement des experts sur ses crimes. Chaque fois qu'il a tué, il était sous l'emprise de l'alcool et du cannabis. Il

ne repérait jamais ses victimes avant de les tuer, il flashait sur elles en les croisant.

Il affirme que son premier meurtre n'était pas prémédité. Il ne pensait pas tuer Pascale E. Il l'a fait dans l'affolement. Certes, il avait un couteau, mais il en porte toujours un sur lui depuis l'âge de dix ans. Il avait du sparadrap par hasard, parce qu'il s'était blessé en faisant du sport.

La première fois qu'il a tué, il a eu très peur. « Bizarrement, à part la panique, ça ne m'a rien fait ! », confie-t-il à Daniel Zagury. Son indifférence juste après le meurtre de Pascale E. l'a étonné. Et lorsqu'il est sorti de chez elle, il pensait que le crime se verrait sur son visage, mais personne ne s'est douté de ce qu'il venait de faire. Le psychiatre commente le manque d'émotion de Guy Georges après le meurtre. « Il se disait : "Putain ! t'es fort d'avoir caché ça !" » Le mécanisme de clivage avait parfaitement fonctionné. Tout se passe comme s'il était fier d'avoir remporté une victoire sur son humanité. Contrairement à ce que l'on croit généralement, la jouissance du criminel n'est pas liée à la souffrance occasionnée ou au plaisir de donner la mort, mais à la constatation jubilatoire de sa propre indifférence face à la terreur qu'il transmet. Ce constat lui confère un sentiment de toute-puissance et d'impunité qui agit sur lui comme une incitation à récidiver[4]. »

Le premier crime a été la matrice des suivants, le modèle à suivre. Guy Georges a voulu continuer de tuer. Il partait en chasse sans savoir qui allait être sa proie, avec dans son sac à dos le sparadrap et le couteau qui avaient fait leurs preuves. Il sentait l'envie de tuer monter en lui une fois par semaine. Souvent il la repoussait en sortant avec des amis ou en allant à la campagne, où sa pulsion se calmait. Il lui est arrivé de rencontrer de manière fortuite un copain alors qu'il était en chasse, et de renoncer à son projet criminel.

Toutes les victimes de Guy Georges sont de belles jeunes filles, dynamiques, déterminées, des fortes personnalités, des gagnantes. Il ne les connaissait pas, mais il a capté cette énergie qu'elles avaient en commun. C'est peut-être cette énergie qui explique qu'il ait flashé sur elles. « L'assassin se dit inconsciemment : "Cette personne possède quelque chose qui me manque, qui me fait envie, qui peut combler mon vide interne. Quelque chose dont je veux m'emparer à la fois pour me l'approprier et pour le détruire[5]." »

Guy Georges est un tueur très organisé, mais il nie être fétichiste. S'il découpe les soutiens-gorge et les slips toujours de la même façon, c'est parce que c'est vite fait ; et s'il emporte des vêtements de ses victimes, c'est qu'il y a laissé ses empreintes.

Il a pu avoir pitié des jeunes filles, mais il a préféré les tuer plutôt que de risquer d'être reconnu. En revanche, une fois le meurtre commis, il les oublie.

« Pourquoi voulez-vous que j'éprouve des sentiments pour elles, puisque je ne les connais pas ? Ce sont des étrangères[6]. »

Il n'a pas de remords, juste un regret, celui de s'être fait prendre.

Pour les experts, Guy Georges est un psychopathe. Il présente un état dangereux extrême au sens criminologique du terme. Il est accessible à une sanction pénale. Au vu de la construction de sa personnalité, une thérapie relève d'une spéculation théorique. Lors de son expertise, Guy Georges récuse lui-même toute idée de réadaptation sociale. Il dira à l'issue de son procès : « Je n'y peux rien. Si je sors, je recommencerai. La seule chose à faire est de me mettre hors d'état de nuire. » Mais comment s'est construite cette personnalité hors norme qui s'est révélée si dangereuse ?

Dès l'origine, Guy Georges a été mal accueilli.

Il dit lui-même qu'il est l'enfant « dont personne ne voulait et qui appartenait à l'Administration ».

C'est pourtant un enfant de l'amour. Mais il n'a pas été désiré.

Guy Georges est né le 15 octobre 1962 à Vitry-le-François, dans la Marne. Sa mère, Hélène Rampillon, est une jolie brune de vingt-cinq ans, tombée amoureuse d'un soldat noir américain du nom de Georges Cartwright. À l'époque, la région parisienne compte encore plusieurs bases américaines de l'Otan. Aux alentours, il y a souvent ce qu'on a appelé des « bars américains », où les GI peuvent boire et rencontrer des filles peu farouches prêtes à leur dévoiler tous les secrets du *french kiss*. La mère de Guy Georges y travaille comme hôtesse. Elle a déjà un fils aîné, conçu par hasard, qu'elle a confié à ses parents. Elle a ensuite repris sa place au comptoir. C'est là qu'un soir de printemps, elle rencontre Georges Cartwright qui est cuisinier sur une base de GI. Il ne lui dit pas qu'il est marié et que sa femme l'attend aux États-Unis. Il n'y a donc à priori pas

d'obstacles pour qu'ils tombent amoureux. Ce qu'ils font, éperdument. Georges installe Hélène dans un petit appartement où il la rejoint le plus souvent possible. Leur histoire va durer un an et demi.

Quand Hélène tombe enceinte, Georges semble ravi et quand elle lui propose d'avorter, il refuse. Il sait pourtant qu'il doit bientôt rentrer aux États-Unis. Son rapatriement est prévu peu de temps avant la naissance de l'enfant et Georges ne sait pas trop comment l'annoncer à Hélène. Alors, il attend la veille de son départ pour le lui dire. Son français est approximatif, mais Hélène comprend quand même qu'elle se retrouve dans de beaux draps. Cela n'empêche pas son bel amant américain de s'envoler. Il lui promet de la faire venir plus tard avec l'enfant, le temps de préparer son épouse… Et il s'en va. La jeune femme se retrouve seule et sans ressources.

Elle accouche quinze jours plus tard, à Vitry-le-François, où elle s'est réfugiée chez une amie. Elle a un bébé superbe, un métis, en parfaite santé. Elle l'appelle Guy comme son frère, Georges en souvenir du père et le déclare sous son nom, Rampillon.

Il se nomme donc Guy Georges Rampillon.

Hélène n'a pas la fibre maternelle. Guy n'est pas son enfant, c'est son fardeau. Elle n'a qu'un désir : s'en débarrasser le plus vite possible. Elle ne le regarde pas, s'en occupe au minimum. Brouillée avec ses parents qui ont recueilli son premier fils et s'en occupent à temps plein, elle ne les prévient même pas de cette nouvelle naissance. La jeune femme se réfugie chez son frère à Angers, sa région d'origine, et en profite pour confier Guy, alors âgé d'un mois, à une nourrice. Elle retourne au bar américain de Marly-le-Roi et se désintéresse de son nouveau-né au point d'« oublier » de payer la nourrice. Celle-ci lui rend l'enfant alors qu'il n'a que deux mois et demi. Il échoue chez une autre nourrice, qui se lasse également au bout de quelques mois de ne pas être rémunérée, malgré ses réclamations incessantes. Le petit Guy Rampillon est alors laissé à l'abandon à la DDASS le 9 mai 1963. Il a six mois et demi, et a déjà connu trois foyers, trois femmes qui, pour des raisons différentes, n'ont pas voulu s'attacher à lui.

En échange, il reçoit un matricule de « recueilli temporaire », le 5086. Il est placé dans une famille d'accueil dans l'espoir que sa mère vienne le reprendre. La DDASS fait tout pour retrouver Hélène, qui a disparu dans la nature. Quand elle est localisée dans la région parisienne, elle refuse de répondre aux courriers de l'Administration. Ce n'est qu'en septembre 1965, peu avant le troisième anniversaire de son fils, qu'elle accepte un entretien

avec une assistante sociale. La DDASS veut lui faire signer un acte d'abandon qui permettrait à l'enfant de devenir adoptable. Hélène Rampillon se déclare d'accord sur le principe, mais ne donnera jamais suite. Elle part peu de temps après s'installer aux États-Unis avec son fils aîné de huit ans. Elle y rejoint un autre soldat noir américain qu'elle a l'intention d'épouser. Elle ne s'inquiétera plus jamais du petit Guy.

En 1966, après une dernière tentative auprès de la mère, la DDASS considère l'abandon de Guy Rampillon comme effectif. Il devient officiellement pupille de l'état, le 1er février 1966.

Quand Guy Georges raconte sa vie devant les psychiatres, il dit ne pas en vouloir à sa mère de cet abandon. « C'est une étrangère », dit-il. Il ne voit donc pas pourquoi il éprouverait des sentiments à son égard[7]. Il ne se rend pas compte qu'il parle de la même façon de ses victimes.

Guy Rampillon devient adoptable. On lui enlève alors son nom de famille afin de le couper de ses origines. Enlevé Rampillon, fini Guy Rampillon. Maintenant, le petit garçon s'appelle Guy Georges, soit ses deux prénoms accolés, une tradition de l'Assistance publique. Il a une nouvelle carte d'identité et un nouvel état civil. Désormais, il est né à Angers.

Il affirme que cela ne l'a pas affecté particulièrement. « Ben, j'ai pris ça normalement, quoi… »

Le psychiatre Michel Dubec souligne pourtant que « le bouleversement de son état civil signifiait l'irrémédiable de l'abandon maternel… On lui gommait son nom, Rampillon, le seul bien qu'il possédait de sa mère, la seule preuve tangible de son existence[8] ».

Mais Guy Georges, quoi qu'il en dise, n'a jamais oublié Guy Rampillon. Quand, lors d'un premier entretien, le psychiatre décline devant lui son état civil, il rectifie, il n'est pas Guy Georges né à Angers : « Georges n'est que mon deuxième prénom. Mon nom, c'est Rampillon, comme ma mère biologique. » Et il sait qu'il est né en région parisienne, même s'il ne sait pas exactement où[9].

« … D'avoir été ce petit garçon sans papa ni maman, ce métis isolé parmi les visages pâles, il n'en fait pas un plat. Il ne pointe que la castration qu'on lui a imposée. Énorme exigence du symbolique, sur la trahison duquel le clivage peut prospérer comme un chancre ! Dès six ans, cet enfant est double : il se définit comme Guy Rampillon, né à Vaucresson, les autres ne reconnaissent que Guy Georges, né à Angers[6]. » On a voulu faire passer Guy Rampillon à la trappe mais il ne s'est pas laissé faire. Il est resté là,

caché au creux de Guy Georges, comme un diable dans sa boîte, prêt à bondir.

Malgré ce changement de nom, Guy Georges ne trouve pas de famille d'adoption. Il n'y a pas beaucoup de demande pour un petit garçon noir de six ans. L'enfant reste donc dans sa famille d'accueil. Il y a été placé par la DDASS à sept mois et demi, et il va y rester jusqu'à l'âge de seize ans. Tous ses souvenirs d'enfance se déroulent chez les Morin à La Pellerine, petit village d'Anjou.

Il n'y est pas malheureux. Il fait partie d'une vraie tribu. Les Morin ont déjà cinq enfants naturels quand ils accueillent Guy, encore bébé : trois garçons et deux filles. Dominique est le fils aîné suivi de Marie-Claire, Jean-Louis, Laurent, Marie-Christine.

Jeanne Morin, alors âgée de trente-trois ans, a souhaité un enfant noir : « Je voulais un petit Noir. Parce que j'avais vu une émission à la télé où ils parlaient de petits machins comme ça qui étaient malheureux. Guy était le seul enfant noir du Maine-et-Loire. Quand l'ambulance l'a amené, c'était un événement dans le pays, les gens sont venus voir. Dans le département, il y a un peu de racisme. Mais après, tout le monde l'aimait bien. Sauf quelques mauvais qui disaient : "Tiens, v'là la Morin avec son négrillon[10]." » Sa mère nourricière s'attache à lui, et lui la considère comme sa vraie mère.

Après l'arrivée de Guy, le couple aura encore deux enfants naturels, des filles, Marie-Cécile et Marie-Christelle. Et d'autres enfants de la DDASS leur seront confiés. Guy Georges verra successivement arriver au sein du foyer François-Éric et sa sœur Béatrice, des petits Malgaches récupérés plus tard par leurs parents, Clarisse et Franck, des jumeaux placés ensuite dans un centre spécialisé, Roselyne, une jeune fille handicapée et ses deux sœurs, Christiane et Nicole. Les nouveaux arrivants sont parfois bien plus âgés que lui.

En tout quinze enfants. Cette grande fratrie vaut au couple Morin de recevoir la médaille de la famille nombreuse.

Guy appelle Jean et Jeanne Morin « papa » et « maman ». Il dit grand bien de ses parents de substitution. Il est particulièrement attaché à son père, un homme simple et chaleureux. Jeanne Morin est une femme plus autoritaire qui mène son monde à la baguette. Elle crie souvent et a la main leste. Elle s'occupe de ses quinze enfants avec une vitalité sans faille qui lui

permet même d'ajouter à toutes ses activités celle de porteuse de pain du village.

La famille Morin est organisée comme un internat. Avec quinze enfants à table, la cuisine ressemble à un réfectoire, la partie nuit à un dortoir. Il y a à manger pour tout le monde, du linge propre, une grande maison bien entretenue et autant d'affection que possible pour autant d'enfants. « Ma mère, elle était pas câline et en général pas affectueuse, mais elle faisait bien son boulot, sans chichis[11]. » Elle faisait bien son boulot.

S'il aime ses parents nourriciers et ses frères et sœurs de lait, Guy reste en manque d'affection. Certes, Jeanne Morin assume tout ce qui concerne l'hygiène et la propreté de ses enfants. Elle préfère même souvent faire les choses elle-même et leur laisse peu d'autonomie. Elle lavera ainsi Guy jusqu'à l'âge de onze ans. Mais elle ne s'occupe pas tellement de savoir ce qu'il pense, ce qu'il ressent. Elle ne le prend jamais dans ses bras. Plus tard, les premiers psychiatres qui verront Guy Georges lui trouveront des carences affectives massives. Il n'est pas épanoui. Il a besoin d'attention et d'affection. Sa mère nourricière n'a pas le temps. Jean, le père, non plus. En tout cas, eux sont contents de lui. Ils le décrivent comme un enfant gentil et serviable. Au procès, Jeanne Morin viendra évoquer : « un bon gamin », « adorable », « sensationnel », « gai, farceur, affectueux, intelligent ».

Avec quatorze frères et sœurs, les souvenirs d'enfance de Guy Georges ressemblent à ceux des colonies de vacances. Avec ses trois frères, il fait toutes les bêtises que la vie rurale permet, voler dans les poulaillers, jouer au lance-pierre et à l'arc en visant les animaux, les arbres, les maisons, les vitraux des églises. Mais ce qu'il aime par-dessus tout, c'est braconner. Dans les bois, il devient « Joe l'Indien », le méchant trappeur. Il aime marcher à l'affût d'un lièvre ou d'une poule d'eau. Il peut rester des heures à guetter sa proie. Il construit des pièges et se tapit derrière un buisson pour attendre qu'ils fonctionnent. Il ne retrouvera ce plaisir que bien plus tard, à l'âge adulte, quand il suivra ses victimes dans ce qu'il appelle « la jungle de la ville ».

Il est fasciné par les fauves. Il raconte aux psychiatres l'un de ses souvenirs d'enfance les plus marquants : grâce à un copain dont le père travaillait au zoo, il a pu entrer dans la cage aux tigres. « Je n'ai pas eu peur et eux n'ont pas été hostiles à mon égard. » Il ressort très étonné de cette expérience. Le tigre est définitivement son animal préféré.

À l'école de Noyant, il se montre un élève intelligent, mais, selon son institutrice, il est batailleur, paresseux, buté et capricieux. Quand il n'a pas envie de travailler, il croise les bras. Impossible de le faire bouger. Avec un tel comportement, les lacunes s'accumulent. Il doit redoubler son CM2. On lui trouve peu d'aptitudes intellectuelles et manuelles, alors que les psychiatres l'évalueront comme étant tout à fait intelligent. Mais l'enfant Guy semble très inhibé. Il est le dernier de la classe. On le trouve gentil mais très remuant, maladroit. Il a manifestement un gros besoin affectif. C'est un enfant triste. Très solitaire, il semble se réfugier dans des rêves mégalomanes.

Lors d'un devoir où les élèves devaient raconter leurs vacances, Guy Georges a dessiné une caravane achetée par ses parents. Il écrit à côté du croquis qu'elle est trop petite pour emmener tout le monde… alors seuls les enfants légitimes ont pu partir.

En sixième, son comportement devient difficile. Guy fait tout pour se faire remarquer, il est vantard et semble parfois atteint de la folie des grandeurs. Il est plus agressif, réagit violemment. Il commence à voler. Il explique à Daniel Zagury : « J'ai toujours été chapardeur, j'ai toujours manqué de quelque chose, même petit[12]. »

À quatorze ans, il commet pour la première fois un acte qui étonne et qui inquiète. Sa sœur préférée est Roselyne, une jeune fille trisomique qui a dix ans de plus que lui. Un jour qu'elle est partie déposer les poubelles à la décharge, il attend son retour, caché derrière un buisson sur son chemin. Quand elle passe devant lui, il bondit dans son dos et tente de l'étrangler. Heureusement, Roselyne est costaude, elle lutte avec force et arrive à se défaire de l'étreinte musclée de son frère. Elle se plaint à Jeanne Morin, persuadée que Guy a essayé de la tuer. Son cou portera pendant quelques jours des traces de strangulation qui témoignent de la force de l'agression. Guy Georges est incapable d'expliquer pourquoi il a fait cela. Il n'avait rien contre Roselyne. Il n'avait aucune raison de l'agresser. Les Morin commencent à penser qu'il y a un problème. Mais ils n'en sont pas sûrs.

Ce doute se précise quand il a quinze ans. Un jour de printemps, Jeanne Morin met les enfants à contribution pour faire le ménage. Guy doit laver le parquet du grenier avec sa sœur Christiane. Il déteste les travaux ménagers, et plus encore sa sœur Christiane. L'adolescente, qui a deux ans de plus que lui, l'énerve à vouloir tout diriger. Depuis que ses frères aînés ont quitté la maison, il est le seul garçon de la fratrie. C'est lui le chef, mais elle lui

dispute sans arrêt cette prérogative. En plus, elle le dénonce facilement auprès des parents et c'est lui qui prend tous les coups. Il l'accuse même de lui avoir jeté une boule de pétanque à la tête un jour qu'ils jouaient en famille. Bref, il la hait.

Christiane s'en fiche complètement et commence à nettoyer sans s'occuper de son frère. Pourtant, derrière son dos, il la regarde, une barre de fer – en fait un pied de tabouret cassé – à la main. Soudain, il lui saute dessus, met la barre de fer sur son cou et commence à l'étrangler. La jeune fille arrive à se défaire de son emprise. S'ensuit une lutte fratricide. Tombés à terre, le frère et la sœur se battent sur le sol. Guy met une main sur la bouche de sa sœur pour l'empêcher de crier. Celle-ci le mord si sauvagement qu'il demande grâce. Quand elle se relève, Christiane voit Guy couché sur le dos, comme évanoui. Elle prévient sa mère qui accourt et le trouve hébété, comme s'il s'était absenté de lui-même.

Christiane, elle aussi, est persuadée que son frère a voulu la tuer. Lui est incapable d'expliquer ce qui s'est passé. Mais cette fois, les parents Morin sont convaincus que Guy est un adolescent dangereux et qu'ils doivent l'éloigner de leurs filles. Ils préviennent la DDASS, qui place alors le garçon au foyer de l'enfance d'Angers. Il reviendra chez les Morin les week-ends. Mais il dormira dans la caravane, au fond du jardin, loin de ses sœurs.

Guy Georges souffre beaucoup d'être séparé aussi brutalement de sa famille d'adoption. Il commence alors une vie où il se révèle instable dans tous les domaines. Placé en apprentissage, il se fait renvoyer pour vols. Il fait régulièrement des fugues et tombe dans l'alcool et le cannabis. Il dit avoir bu, au plus fort de son addiction, jusqu'à dix litres de bière par jour et il fumait parfois quotidiennement dix joints.

Au foyer, il est suivi par des éducateurs. L'un d'eux souligne ses problèmes relationnels : « Il ne s'explique pas sur ses actions et ses désirs, n'a pas le sens des responsabilités au niveau du groupe, veut donner l'image de quelqu'un de sûr de lui. C'est une personnalité encore fragile. »

Il a dix-sept ans quand il commet sa troisième agression.

En fugue dans les environs d'Angers, il est dans le bus quand il repère une jeune fille, assise devant lui, avec un sac à main. Il descend derrière elle et la suit. Dès qu'ils sont à l'abri des regards, il lui saute dessus, la frappe au visage pour qu'elle se taise, et lui vole son sac. Il est arrêté et mis en prison pour une semaine.

De retour au foyer, il est pris en charge par un psychiatre, le docteur Rouchon, qui raconte que Guy Georges essayait de comprendre pourquoi il agissait ainsi : « Il ne savait pas pourquoi il avait agressé quelqu'un. Il se demandait ce qu'il pouvait bien se passer. Il avait l'impression que quelque chose lui échappait dans sa vie et qu'il ne parvenait absolument pas à se contrôler. C'était comme si c'était quelque chose en dehors de lui. C'était à peine lui qui agissait à ce moment-là. Cette violence-là, ce n'était pas lui[13]. »

Lors de leurs rencontres, le délinquant se montre parfaitement correct et gentil. En revanche, il adore faire peur aux éducatrices, il se cache pour les surprendre soudainement. Il trouve cela très drôle.

Guy Georges multiplie les vols de motos et autres. Son comportement est de plus en plus délictueux. Trois mois après sa dernière agression, il suit une jeune femme qui rentre chez elle et lui arrache son sac à main quand elle entre dans l'ascenseur. Il n'hésite pas à la frapper pour lui faire lâcher prise.

Quelques jours seulement plus tard, il monte d'un cran dans la violence en commettant le même type d'agression que précédemment, mais avec un couteau. Il balafre la joue de sa victime près de la bouche. Il est arrêté et mis en prison pour la deuxième fois.

Il a bientôt dix-huit ans, et écope de neuf mois de détention.

À cette occasion, il est vu par des psychiatres qui estiment que les faits ont été commis en parfaite lucidité. Selon eux, Guy Georges ne révèle aucun sentiment de culpabilité et semble mal évaluer les conséquences de ses actes, ce qui le rend potentiellement dangereux. Devant les experts « il paraît assez inaffectif, peu motivé et carencé affectif comme le sont souvent les orphelins confiés à des familles nourricières qui ont compté beaucoup d'enfants ».

En quatre ans, Guy Georges a agressé cinq jeunes femmes, dont deux de ses sœurs.

Il fête ses dix-huit ans en prison. Quand il sort, en février 1981, il loge au foyer pour jeunes majeurs du Bois-Labbé à Angers. Il travaille aux cuisines et part au bout de six mois avec la caisse, qui contient tout de même vingt mille francs. Il se rend à Paris.

Il est hébergé chez un copain dans le IX^{e} arrondissement, et commence un certificat d'aptitude professionnelle de cuisinier. Mais il mène une double vie. Dès qu'il a raccroché le tablier, il vole des voitures et des motos. Et surtout il agresse une nouvelle jeune femme, dix mois après son installation dans la capitale.

Le 16 novembre 1981, il franchit encore un palier dans la violence. Ce jour-là, Nathalie L., dix-huit ans, se rend chez son médecin de famille. Elle veut avoir la confirmation qu'elle est enceinte. Elle appuie sur le bouton de l'ascenseur dans le hall sans se rendre compte que quelqu'un s'est glissé derrière elle. Ils entrent l'un après l'autre dans l'habitacle de l'appareil. Les portes se referment. Nathalie se retrouve face à Guy Georges. Il appuie sur le bouton du sous-sol et sans un mot lui porte un coup de couteau à la poitrine. La stupéfaction paralyse la jeune femme. Quand les portes s'ouvrent, Guy Georges a vite fait de la traîner dans un coin. Il l'oblige à une fellation. Il lui donne un nouveau coup de couteau dans le ventre. Nathalie lui hurle qu'elle est enceinte, le supplie de l'épargner. Il coupe sa robe, son soutien-gorge, son slip et la viole. Elle s'évanouit. Quand elle reprend connaissance, il fouille dans son sac, il la regarde et lui donne un dernier coup de couteau à la gorge. Il la laisse pour morte. Nathalie survivra, mais on ne retrouve pas son agresseur. Elle le reconnaîtra quand il sera devenu « le tueur de l'est parisien » à la une des journaux. Sa fille, car elle était bien enceinte ce 16 novembre 1981, a alors dix-sept ans.

Trois mois plus tard, Guy Georges retourne en prison pour vol de voiture. Il y passe quatre mois entre février et mai 1982.

Une semaine après sa sortie, il agresse Violette K., dans un parking souterrain du XVI^{e} arrondissement. La jeune femme rentre chez elle en voiture, Guy Georges la voit passer et se faufile à sa suite dans le sous-sol. Il lui saute dessus au moment où elle sort de son véhicule. Il veut la forcer à une fellation, mais elle le repousse violemment. De rage, il lui porte deux coups de couteau à la gorge. Violette s'évanouit. Quand elle se réveille, elle le voit souriant au-dessus d'elle. Elle lui donne un coup de pied et se relève en hurlant. Un gardien, alerté par ses cris, arrive et lance son chien sur l'agresseur qui s'enfuit en courant, laissant tomber une pochette de cuir avec son autorisation de sortie de Fleury-Mérogis. Il est arrêté trois semaines après place Pigalle. Il est condamné à dix-huit mois d'emprisonnement pour attentat à la pudeur commis avec violence.

Il purge une partie de sa peine à Écrouves en Lorraine. Il fête ses vingt ans en prison.

Quelques mois avant sa sortie de prison, il obtient une permission de sortie pour bonne conduite. Le jour même de sa sortie, le 27 février 1984, il prend le car et se rend à Nancy. Il va tout de suite acheter un couteau et un tournevis. Il a l'intention de cambrioler des voitures pour se faire un peu d'argent et bien profiter de sa permission. En début de soirée, vers dix-neuf heures trente, il s'engouffre dans un parking de la ville. Il est en train de forcer une serrure quand il voit arriver Pascale N. qui vient chercher sa voiture. Il la laisse s'installer au volant et surgit près d'elle. Il ouvre sa portière et, sous la menace de son couteau, il la pousse vers le siège passager, lui ligote les mains avec des lacets de chaussures et la force à lui faire une fellation. Pour mieux la convaincre, il la poignarde au niveau de la gorge. Pour la violer, il lui demande de passer sur le siège arrière. Dans un sursaut vital, la jeune femme arrive à libérer ses mains et repousse violemment son agresseur avant d'ouvrir côté passager et de se propulser dehors. Par chance une voiture arrive et on lui porte secours. Guy Georges s'enfuit, mais il est rattrapé le soir même dans le centre-ville.

Il n'aura passé qu'une journée en liberté. Cette fois, il est condamné à dix ans de prison par la cour d'assises de Nancy. Guy Georges sera toujours très en colère de cette condamnation. Il la trouve injuste et disproportionnée. Il a été jugé en une demi-journée, les délibérations ont duré moins d'une heure. Il estime qu'on l'a condamné à une lourde peine avec trop de légèreté, alors qu'il avait à peine vingt ans.

Mais fallait-il longtemps aux jurés pour comprendre à quel point il était dangereux ? Depuis l'âge de quatorze ans, où il tente d'étrangler sa sœur Roselyne, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, où il viole Pascale, Guy Georges a agressé huit jeunes femmes. Chaque fois sa violence va crescendo. Depuis sa première condamnation à l'âge de dix-huit ans en 1981 jusqu'à son arrestation en 1984, quatre ans se sont écoulés. Il en a passé trois en prison. Et chaque fois qu'il a retrouvé la liberté, il a violé et volé avec une frénésie criminelle qui malheureusement ne se démentira jamais.

Il est incarcéré à Fresnes, en banlieue parisienne. Il est vu par un psychologue qui relève « une problématique complexe dont l'événement fondamental est l'abandon à sa naissance dont il résulte des problèmes d'identification, une profonde béance narcissique, une quête massive, une

réponse contre l'angoisse par l'intermédiaire d'un passage à l'acte, une immaturité affective et relationnelle[14] ».

On recommande à Guy Georges une psychothérapie. Il n'en voit pas l'utilité.

En revanche, il veut connaître ses origines et entreprend des recherches sur sa mère naturelle. Il retrouve ses grands-parents maternels, qui portent le même nom que lui et qui habitent Angers. Il leur écrit une longue lettre et ils viennent voir ce petit-fils dont ils n'avaient jamais entendu parler. D'après Guy Georges, la rencontre a été particulièrement chaleureuse.

Son grand-père, Robert Rampillon, était militaire de carrière, sa grand-mère, Ella, était couturière. Elle est née en Pologne. Il a des tas de questions à leur poser, surtout sur son père qu'il idéalise. Malheureusement ses grands-parents, en froid avec leur fille, ne savent rien sur cet homme. Guy Georges apprend quand même qu'il a un frère élevé en partie par ses grands-parents et sa mère biologique qui l'a emmené avec elle aux États-Unis. Il est devenu américain et travaille dans l'informatique.

Cette révélation le blesse profondément. Pourquoi sa mère a-t-elle gardé son frère et pas lui ?

Quand il sortira de prison, il essaiera de revoir ses grands-parents. Il se rendra à Angers à l'adresse qu'ils lui ont donnée. Il se retrouvera alors devant un immeuble cossu, mais, ne trouvant pas leur nom sur la boîte aux lettres, il rebroussera chemin.

Ce n'est que lors de sa dernière arrestation en 1998 que la DDASS lui donnera une copie de son dossier. Il apprendra alors que son père est Georges Cartwright, un soldat noir américain, marié avant sa naissance et reparti aux États-Unis. Il n'en saura jamais plus sur lui.

Guy Georges est transféré à la prison de Caen. Un an avant sa libération, le 8 janvier 1991, il bénéficie d'un régime de semi-liberté, c'est-à-dire qu'il doit dormir en prison mais qu'il peut profiter de ses journées pour commencer à se réinsérer dans la vie normale. Il travaille dans un foyer de jeunes travailleurs et regagne sa cellule le soir venu.

Mais, Guy Georges l'a toujours répété, il n'est pas question pour lui d'être « un détenu volontaire ». Son premier objectif quand on lui donne une permission, c'est d'en profiter pour s'enfuir. Donc, très vite, il oublie de rentrer. Le 18 janvier, il repart à Paris où l'on s'amuse quand même beaucoup plus qu'en Normandie.

Dans la capitale, pour survivre, il n'hésite pas à se prostituer. Il fréquente les boîtes homosexuelles et drague des hommes plus âgés, qui ont de l'argent. Il boit, il fume, il prend aussi de la cocaïne et des acides. Il passe ses journées à traîner dans les rues. Le 24 janvier 1991, trois jours après son arrivée dans la capitale, il s'engouffre dans un cinéma et enchaîne trois films à la suite. Il en sort passablement abruti et rentre dans un café de la rue Montparnasse. Il y boit bière sur bière, seul, vissé sur sa chaise, jusque vers vingt-deux heures. Il sort de sa torpeur quand il voit passer Pascale E. Il va tuer pour la première fois.

C'est le début d'une longue série.

Quand il commet son premier meurtre, Guy Georges a vingt-neuf ans et déjà onze ans et demi de prison derrière lui.

Jusqu'à son arrestation, le 26 mars 1998, il ne connaît que deux périodes un peu longues de liberté, de novembre 1993 à septembre 1995 (vingt et un mois) et de juin 1997 au jour de son arrestation définitive (dix mois). Durant ces mois de liberté, il va agresser treize jeunes femmes, et en tuer sept. Sa vie est une course folle vers la mort, sans garde-fou.

Le procès de Guy Georges s'ouvre à Paris le 19 mars 2001, trois ans après son arrestation.

Les familles des victimes l'attendent. Elles veulent le voir et comprendre. Elles espèrent surtout qu'il va reconnaître les faits, car, malgré les preuves accablantes, il est revenu sur ses aveux et nie désormais tout. Les parents des jeunes filles assassinées espèrent que ce mur va se lézarder et faire apparaître la vérité, aussi cruelle soit-elle.

Le premier jour est une épreuve, car c'est un Guy Georges souriant et plein d'aisance qui entre dans le box des accusés. Il semble sûr de lui et décontracté. Il bavarde avec ses avocats. Il se laisse photographier. « Il est beau ! », dit avec étonnement la mère d'une victime, « Il ne fait pas peur », ajoute-t-elle, comprenant qu'il ait pu tromper son monde. Il n'a toujours pas l'air de ce qu'il est, un tueur.

Son sourire blesse les familles. Que d'arrogance ! Guy Georges n'a pas fini de leur faire du mal.

La première semaine du procès est une impasse. Guy Georges continue de nier. Il est innocent. La position est intenable, délirante, mais il s'entête.

Et puis, le septième jour, le procès bascule. Ce jour-là, Guy Georges doit être confronté à Élisabeth O., la jeune fille qui lui a échappé. C'est une épreuve pour les deux. Pour elle, évidemment, qui se retrouve face à son bourreau qui l'a plongée dans le malheur. Pour lui, dans une moindre mesure car elle vient lui rappeler qu'il est faillible et qu'elle a gagné le combat. Lui qui tue pour se croire invincible.

Pour ce rendez-vous, l'accusé s'est métamorphosé. Il s'est rasé la tête et habillé de blanc. Il ne sourit plus. Tout le monde espère que, en face de celle qui a vu Joe le Killer, il va enfin avouer.

Guy Georges n'y semble toujours pas disposé.

Son avocat, Alex Ursulet, se rapproche alors de lui et lui parle à voix basse. On l'entend à peine. Il l'implore : « Pour votre famille, votre père où qu'il soit, pour qu'ils puissent vous pardonner, si vous avez quelque chose à voir, il faut le dire. Avez-vous agressé Élisabeth O. ? »

Au nom du père, Guy Georges craque : « Oui », dit-il dans un souffle et il se met à pleurer. « Avez-vous tué Pascale E. ? » continue l'avocat. « Oui », répond Guy Georges en larmes. Alex Ursulet cite le nom de toutes les victimes et à chaque fois Guy Georges répond : « Oui. »

Dans la salle, c'est un immense soulagement. La mère d'une victime se surprend même à lui dire merci.

Guy Georges est défait, il s'adresse à la cour en sanglotant : « Je sais que je vais être condamné à une peine, je sais quelle peine, mais, en fait, c'est moi qui l'ai bâtie, ma peine, j'ai foutu ma vie en l'air. »

Et il ajoute : « Je demande pardon aux familles, je vous demande pardon, pardon… Je demande pardon à ma famille aussi, à ma petite sœur, à mon père, à un dieu si y en a un, puis à moi, je me demande pardon aussi. »

Guy Georges est condamné à perpétuité avec vingt-deux ans de sûreté.

Les familles des victimes se sont unies dans une association dont le principal objectif est qu'il ne ressorte jamais. En prison, il a reçu un volumineux courrier d'admiratrices. Il a épousé l'une d'entre elles, étudiante en droit. Il a un enfant.

1- Omar Guendouz, Franck Spengler, *Guy Georges. Contre-enquête sur « le tueur de l'est parisien »*, Paris, éditions Mango, 2001.

2- *Idem*.

3- « Faites entrer l'accusé : *Guy Georges* », 12 août 2004.

4- Daniel Zagury et Florence Assouline*, L'Énigme des tueurs en série*, Paris, Plon, 2008.

5- *Idem.*

6- Docteurs Michel Dubec, Henri Grynszpan, Jacqueline Teitgen et Daniel Zagury, rapport d'examen psychiatrique de Guy Georges.

7- *Idem*.

8- Michel Dubec, Chantal de Rudder, *Le Plaisir de tuer*, Paris, Seuil, 2007.

9- *Idem*.

10- Patricia Tourancheau, *Guy Georges. La Traque,* Paris, Fayard, 2010.

11- *Idem.*

12- Daniel Zagury et Florence Assouline*, L'Énigme des tueurs en série*, Paris, Plon, 2008.

13- « Faites entrer l'accusé : *Guy Georges* », 12 août 2004.

14- Omar Guendouz, Franck Spengler, *Guy Georges. Contre-enquête sur « le tueur de l'est parisien »*, Paris, éditions Mango, 2001.

Francis Heaulme

L’enfant à part
« Le routard du crime »

Le 5 novembre 1984, en fin d’après-midi, Lyonelle G. court vers la gare de Metz. Elle a passé l’après-midi à se balader en ville et doit rentrer chez elle, à Limey. Son train part dans cinq minutes. Quand elle arrive, tout essoufflée, sur le quai, elle le voit s’éloigner. Elle l’a raté. Le prochain est une heure plus tard. Elle n’a plus qu’à attendre. Ce n’est pas un drame.

En fait, si. Lyonelle ne le sait pas encore, mais c’est à cause de ce train manqué qu’elle va rencontrer son assassin. La jeune fille prend celui de dix-neuf heures et arrive vers vingt heures à Pont-à-Mousson, la gare de l’agglomération. En général, elle prend le bus pour parcourir les quinze kilomètres qui la séparent de Limey, mais à cette heure-là il y en a moins et elle décide de faire du stop. Elle s’avance jusqu’au carrefour, s’arrête, et prend la pose le pouce en l’air. Lyonelle n’attend jamais longtemps. C’est une grande, belle fille de dix-sept ans, blonde aux cheveux courts avec de grands yeux bleus, très dynamique et souriante, qui remporte tous les suffrages.

Une fois de plus, bientôt une voiture s’arrête. À l’intérieur, deux hommes lui proposent de la ramener chez elle. Francis Heaulme et un complice. La jeune fille monte à l’arrière et leur indique sa destination. Limey est un ravissant petit village planté au milieu de la campagne lorraine. Il faut prendre sur quelques kilomètres une route isolée au milieu des champs pour y arriver. Dans un quart d’heure, Lyonelle devrait être chez ses parents, qui l’attendent pour dîner. Elle sera contente d’arriver. Elle ne se sent pas trop tranquille avec ces deux hommes qui sentent l’alcool. La voiture arrive à un carrefour. Limey est indiqué tout droit, mais le passager

demande au chauffeur de tourner à gauche, vers Mamey. Lyonelle se met aussitôt à crier que ce n'est pas par là. Elle veut descendre et tente d'ouvrir la portière pour sauter en marche. Francis Heaulme la rattrape par son blouson et la maintient de force. La voiture file vers la forêt de Puvenelle, puis quitte assez rapidement la route pour une contre-allée par laquelle elle s'enfonce au cœur des bois. Dans ce coin isolé, en pleine nuit, au milieu des arbres, Lyonelle est complètement à la merci de ses bourreaux.

Elle sera retrouvée morte quelques jours plus tard, complètement nue, ses vêtements éparpillés. Elle a été violée puis étranglée. D'après l'autopsie, elle était vraisemblablement à terre quand l'un de ses agresseurs a serré un fil métallique autour de son cou. Lyonelle a tenté de se défendre en agrippant le lien ; le deuxième assaillant aurait alors essayé de l'égorger, mais la jeune fille est morte avant, asphyxiée. Sur les photos du crime, malgré cette mort atroce, la jeune fille est restée étrangement belle.

Un an et demi plus tard, à Périgueux, c'est au tour de Laurent B., un jeune appelé de vingt ans, de faire une mauvaise rencontre. Le 9 mai 1986, en fin d'après-midi, il rentre d'un week-end chez ses parents et se rend au gymnase de la ville pour assister à une compétition sportive. Il croise un groupe de SDF qui le prennent à parti. Le jeune homme est durement molesté par cette bande d'hommes avinés et déséquilibrés. Deux d'entre eux sont particulièrement dangereux : Francis Heaulme et un dénommé Didier Gentil, qui sera plus tard arrêté pour le viol et le meurtre de la petite Céline J. Le duo est déchaîné. On ne saura jamais vraiment ce qui s'est passé dans le gymnase, mais Laurent B. est retrouvé mort le lendemain, massacré. Il a été violé et son crâne défoncé par un extincteur.

Huit mois plus tard, la veille du réveillon, le 30 décembre 1986, de nouveau à Metz, Annick M., une jeune femme de vingt-six ans, se lève vers quatre heures du matin. Caissière dans un hypermarché, elle commence sa journée de travail très tôt. Avant de quitter l'appartement familial, elle embrasse sa mère qui se met aussitôt à la fenêtre. Elles habitent une tour dans un quartier très bétonné, coincé entre l'autoroute et plusieurs départementales ; un vrai carrefour routier. En pleine nuit, c'est sinistre. Il n'y a personne dans les rues. La mère d'Annick a pris l'habitude de suivre sa fille des yeux, de son quatrième étage, jusqu'à ce qu'elle pénètre dans le tunnel pour piétons qui passe sous l'A31, pour rejoindre la route de

Thionville. À la sortie du souterrain, Annick est attendue par une de ses collègues qui a une voiture et qui l'emmène sur leur lieu de travail. Ce jour-là, tout se passe comme d'habitude : sa mère voit Annick rentrer dans le passage et, rassurée, retourne se coucher. Elle ne la voit pas ressortir de l'autre côté et se retrouver seule sur la route. La jeune femme a un peu d'avance, sa collègue n'est pas encore là. Mais une autre voiture arrive. À son bord, trois hommes qui ont manifestement bu. Parmi eux, Francis Heaulme. Le trio, échappé la veille d'un centre de désintoxication pour alcooliques, a visiblement passé la nuit à boire. Ils forcent Annick à monter à bord. Le cadavre de la jeune femme sera retrouvé au printemps, dans un bois des environs. Elle a été étranglée. On ne saura jamais vraiment ce qui s'est passé.

Dix-huit mois plus tard, le 22 juin 1988, à Charleville-Mézières, dans les Ardennes, Georgette M., quatre-vingt-six ans, rentre chez elle après avoir fait ses courses. Elle ne se rend pas compte qu'un homme la suit. Quand elle entre dans son appartement, Francis Heaulme se précipite à sa suite. Il la poignarde avec l'intention de la voler. Au même moment, Ghislaine P., soixante ans, arrive sur le palier et voit la porte de sa voisine entrouverte. Elle la pousse et appelle Georgette. Pas de réponse. Elle entre et surprend Francis Heaulme en train de fouiller dans les placards. Il se rue sur elle avec une violence extrême. Il va lui donner cinquante coups de couteau.

Moins d'un an plus tard, à Port-Grimaud, Francis Heaulme commet le plus odieux des crimes. Il est alors hospitalisé pour désintoxication à l'hôpital psychiatrique de la Fontonne à Antibes. Le 5 avril 1989, il suit un membre de l'établissement. On ne sait pas qui exactement. Cet homme, qui va devenir son complice actif, n'a jamais été dénoncé, ni par l'institution médicale, ni par Francis Heaulme. Les policiers pensent savoir de qui il s'agit, mais n'ont jamais pu le coincer. Le planning des sorties de cette journée a mystérieusement disparu… Était-ce un infirmier ou un agent d'entretien ? Ce qui est sûr, c'est que dans l'après-midi du 5 avril, Francis Heaulme sort de l'hôpital psychiatrique en compagnie d'un employé qui possède une voiture. Ils partent tous les deux se baigner à la plage du Gros Pin à Port-Grimaud. Ensuite, l'employé veut se rendre au camping Les

Prairies de la mer, qui accueille des patients suivis en psychiatrie. Il doit voir l'un d'entre eux. Il en a pour un quart d'heure.

Francis Heaulme sort de la voiture et l'attend appuyé contre le véhicule. Il est un peu plus de dix-neuf heures quand il voit arriver Joris V., neuf ans, sur sa bicyclette. Sa mère lui a permis de faire un peu de vélo pendant qu'elle prépare le repas. Il ne doit pas sortir du camping. Et effectivement, il est juste à la limite du domaine, à dix mètres de la voiture où Heaulme est adossé. À cet endroit-là, à ce moment-là, il n'y a qu'eux.

Le routard lui demande un renseignement, peut-être l'heure, mais Joris est flamand. Il ne comprend pas le français et ne répond pas. Francis Heaulme en ressent une frustration terrible qui le plonge dans une rage folle. Il se précipite sur l'enfant, le saisit par le cou et l'étrangle. Plus tard il racontera son geste aux enquêteurs d'une curieuse façon : « J'ai serré un tronc d'arbre… Ce tronc d'arbre est devenu tout mou… J'ai vu alors que c'était un petit garçon… »

Il dépose le corps de l'enfant sur le siège arrière de la voiture. Que s'est-il passé ensuite ? Francis Heaulme ne sait pas conduire, il est même incapable de passer les vitesses. C'est donc forcément l'employé de l'hôpital psychiatrique qui s'est mis au volant. Le duo infernal reprend la route et s'arrête dans une carrière à proximité du Plan-de-la-Tour. Là, le petit Joris est violé et tué à l'aide d'un tournevis. Plus de quatre-vingts coups lui sont portés. « Quatre-vingt-trois », précisera Francis Heaulme au procès, devant une assistance stupéfaite par son souci du détail alors qu'il affirme ne pas se souvenir du nom de son complice. C'est vraisemblablement ce dernier qui a violé l'enfant et Heaulme qui l'a tué.

Pour ce meurtre, Francis Heaulme sera condamné à perpétuité. Son complice court toujours. Il y a quelque part, en France ou ailleurs, un homme qui a violé et laissé tuer un enfant de neuf ans, et qui peut vivre avec ça… Qui vit peut-être même bien.

Le soir du meurtre de Joris, en rentrant à l'hôpital psychiatrique, Francis Heaulme fait une crise de nerfs. Il se met à hurler à plusieurs reprises : « J'ai tué ! J'ai tué ! » Mais personne ne le croit.

Un mois plus tard, Francis Heaulme est dans les environs de Brest. Il loge, comme à son habitude, dans une communauté Emmaüs. Le 14 mai 1989, vers seize heures, il se rend sur la plage du Moulin Blanc au Relecq-Kerhuon en compagnie d'un compagnon de misère surnommé le Gaulois

car il porte de longues tresses. Francis Heaulme remarque Aline P., une infirmière de quarante-neuf ans, allongée sur le sable, en train de bronzer seins nus. Ça le rend fou. Soudain, devant le Gaulois qui n'en revient pas, il se dirige vers elle, et lui dit : « Je m'appelle Francis Heaulme, j'ai un problème, je veux vous parler. J'ai rêvé que vous alliez être poignardée[1]. »

Il a l'air d'un dément au bord de l'explosion. Aline se relève, très inquiète. Elle n'a pas le temps de crier. Francis Heaulme racontera la suite aux policiers : « J'ai pris mon couteau et je lui ai ouvert la gorge, puis je lui ai enfoncé la lame dans les côtes. Elle avait l'air gentil. »

Il la repose sur sa serviette et repart comme si de rien n'était. Personne n'a rien vu sauf le Gaulois, mais il se tait.

Ce crime absurde marque un tournant dans la trajectoire meurtrière de Francis Heaulme. Car il trouve ici un adversaire à sa taille : Jean-François Abgrall. Le gendarme est désigné pour enquêter sur le meurtre d'Aline. Il cherche à savoir qui était sur la plage ce jour-là. Des témoins lui décrivent deux hommes mal habillés qui traînaient là. L'enquêteur sait qu'une communauté Emmaüs se trouve tout près. Beaucoup des pensionnaires présents à la date du crime ont déjà quitté les lieux. Il demande à ce que la liste de leurs noms soit diffusée dans toute la France et qu'on le prévienne dès que l'un d'eux est interpellé. Moins d'une semaine plus tard, le 19 juin 1989, une brigade de gendarmerie de la Manche interpelle un marginal du foyer Emmaüs du Relecq-Kerhuon, contrôlé pour vagabondage, il l'attend à la gendarmerie.

Jean-François Abgrall s'y rend immédiatement, sans savoir qu'il va faire *la* rencontre de sa vie. À son arrivée, du couloir, il observe discrètement le SDF assis dans une pièce. Il est saisi par son allure. C'est un grand escogriffe dégingandé de près d'un mètre quatre-vingt-dix, très maigre. Il a les cheveux courts, le menton en galoche ; ses yeux bruns sont cerclés de lunettes. Difficile de lui donner un âge. Ses cheveux sont sans couleur, entre gris et brun. Il n'a pas l'air d'avoir trente ans, contrairement à ce qu'indiquent ses papiers. Le gendarme se présente. Francis Heaulme le fixe aussitôt de ses yeux perçants. Détail troublant, il ne cligne jamais des paupières. Il ne lâche pas des yeux son interlocuteur. C'est un regard sans fin. Il est habillé simplement d'un pantalon de toile et d'une chemise.

Il a l'air tendu et grimace en permanence, comme s'il aspirait sa bouche, la réduisant à une mince ligne. Il est vraiment particulier. Jean-

François Abgrall fait comme si de rien n'était et lui présente une main qu'il saisit mollement.

Francis Heaulme ne sait pas que Jean-François Abgrall enquête sur le meurtre d'Aline P. Il croit que c'est un contrôle de routine. Il déroule naturellement son état civil. Il est né à Metz le 25 février 1959 – les deux hommes ont le même âge. Sa mère est morte, son père s'est remarié, il a une sœur de vingt-deux ans. Il raconte qu'il s'est engagé dans l'armée de terre à dix-huit ans. « Là, dit-il, j'ai appris à manier le poignard. »

Tiens donc, mais pourquoi dit-il cela ? À quoi joue-t-il ?

Et, sans lâcher le gendarme du regard, Francis Heaulme ajoute : « Par exemple pour neutraliser une sentinelle, il faut la surprendre par-derrière. À l'aide du bras gauche, lui lever la tête en ayant soin de lui placer l'avant-bras sur la bouche pour l'empêcher de crier. Avec le bras droit, on lui porte un coup au niveau de la carotide, puis un coup au cœur et enfin on peut lui porter un dernier coup au niveau de la colonne vertébrale[2]… »

Le routard vient de décrire précisément la façon dont Aline P. a été tuée. Jean-François Abgrall n'en revient pas. Ça y est, il tient son homme. Ce ne peut pas être le hasard.

Francis Heaulme raconte qu'il était à l'Emmaüs du Relecq-Kerhuon au mois de mai ; il l'a quitté la veille du meurtre d'Aline pour se faire hospitaliser pas très loin, à Saint-Brieuc, en cardiologie. Il y est resté deux jours, puis s'est rendu de lui-même à l'hôpital psychiatrique de Quimperlé. Il fait vraisemblablement plusieurs séjours dans ce genre d'établissement. Il explique pourquoi : « Je dois vous dire qu'il m'arrive fréquemment de boire. Je prends des cachets anti-angoisse et d'autres traitements. Ça m'est mauvais de boire, car ça me donne des pulsions. Je revois des scènes de combat avec un poignard, je vois des coulées de sang sur mes mains. Je ressens le besoin de me regarder les mains pour voir si c'est vrai[3]. »

Quel drôle de type ! C'est lui l'assassin, c'est sûr, mais ça ne colle pas : le jour du meurtre il était à Saint-Brieuc. Jean-François Abgrall vérifie, persuadé qu'il ment. Pourtant, l'hôpital confirme la présence du routard le dimanche 14 mai. Il était bien là, on lui a pris la température à dix-sept heures. C'est exactement l'heure du meurtre, ce ne peut donc pas être lui. Le gendarme n'est pas convaincu. Quelque chose lui échappe. Mais il est bien obligé de relâcher Francis Heaulme, contre qui il n'a rien. Il ressent un profond malaise quand il voit le routard repartir, le sac à l'épaule. Il a le sentiment de relâcher un fauve.

Mais c'est un homme têtu, et qui croit en son intuition. Dans les jours qui suivent, il se rend à l'hôpital de Saint-Brieuc. Lors de son enquête auprès du personnel soignant et des malades, il apprend que, parfois – et surtout le dimanche – le malade prend lui-même sa température et laisse le thermomètre posé sur la table de nuit. Les infirmières passent faire le relevé à dix-sept heures. Qu'importe si le malade n'est pas dans sa chambre. Un compagnon de chambrée, encore hospitalisé, confie aussi au gendarme que le lundi 15 mai, le lendemain du crime, la femme de ménage s'est étonnée de trouver du sable sous le lit de Francis Heaulme…

Mais le marginal est loin. Jean-François Abgrall ne peut que transmettre son signalement à toutes les gendarmeries de France, en espérant qu'on l'arrête le plus vite possible.

Francis Heaulme continue de tracer sa route sanglante.

Un mois presque jour pour jour après sa rencontre avec Jean-François Abgrall, le 18 juillet, il croise le chemin de Sylvie R., une jeune femme de trente ans. Cette fois, c'est lui qui fait du stop près de Villers-Allerand, dans la Marne. Une Horizon turbo blanche s'arrête avec, au volant, une jolie blonde sympathique qui le fait monter. Là encore, on ne sait pas ce qui s'est vraiment passé. Francis Heaulme racontera s'être énervé parce qu'elle voulait le déposer à Épernay alors qu'il voulait rentrer à Metz. Ils se seraient disputés, et tout se serait enchaîné jusqu'au meurtre.

Peut-être que, malgré elle, Sylvie, une femme séduisante, a provoqué chez son passager une pulsion sexuelle irrépressible qui, comme toujours avec Heaulme, l'a fait basculer dans la violence extrême.

On ne le saura jamais. Sylvie n'est plus là pour donner sa version. Son corps est retrouvé le lendemain par un agriculteur, sur le bord de la nationale 5, à la sortie de Reims. La jeune femme est dénudée. Elle a été tuée à coups de poing et de pied. On lui a vraisemblablement sauté dessus à pieds joints avec acharnement. C'est un véritable massacre.

Moins d'un mois plus tard, le 7 août 1989, on retrouve le corps d'un homme sur le bord d'une rivière près d'Avignon. Jean-François Abgrall, alors en visite dans le Vaucluse, accompagne ses collègues sur place pour les premières constatations. La victime est un agriculteur à la retraite, ancien légionnaire. Jean-Joseph C., soixante ans, a eu le crâne fracassé à coups de pierre.

Le chemin qui borde le cours d'eau mène à une communauté Emmaüs. Jean-François Abgrall soupçonne immédiatement Francis Heaulme. Il repart sur ses traces. Le marginal a été vu à Brest. Il a tenté de se faire engager dans l'armée de terre. Le capitaine chargé du recrutement s'en souvient bien. Il a été frappé par la réponse de Francis Heaulme quand il lui a demandé pourquoi il souhaitait s'engager. Il rapporte : « Il m'a dit qu'il voulait tuer. Après un temps d'arrêt, il a ajouté : "Pour la France"[4]. »

Francis Heaulme est interpellé un peu plus tard en Meurthe et Moselle. Les gendarmes du Vaucluse viennent à sa rencontre. Jean-François Abgrall se déplace également. Il reste convaincu que le SDF est l'assassin d'Aline P. Il n'a toujours pas de preuves pour l'arrêter, mais il tient à lui montrer qu'il guette le moindre faux pas. Francis Heaulme le reconnaît : « Bonjour François ! » lance-t-il. Il l'appellera toujours ainsi.

Les gendarmes qui enquêtent sur le crime du Vaucluse l'interrogent longuement, mais n'arrivent pas à le coincer. Il va encore falloir le laisser repartir. Auparavant, Francis Heaulme et Jean-François Abgrall ont un échange étonnant. Le routard regarde longuement le gendarme et lui dit : « François, je sais que tu sais… C'est un pépin, cette histoire… Tout ça, c'est de la faute du Gaulois… » Quand l'enquêteur cherche à en savoir plus, Francis Heaulme se ferme… Et s'en va.

Jean-François Abgrall cherche maintenant à savoir qui est ce Gaulois. Il sent qu'il tient là la clé de l'énigme du meurtre d'Aline P.

Presque deux ans plus tard, le 7 mai 1991, Francis Heaulme est à Metz. Il passe la soirée à la fête foraine. À la buvette, il sympathise avec un groupe de jeunes gens. Parmi eux, Laurence G., quatorze ans, est venue avec des amis et son cousin. Ce dernier a visiblement le béguin pour elle. Francis Heaulme trinque avec eux. Quand la nuit tombe, la jeune fille veut rentrer ; elle n'a pas la permission de minuit. Elle peut y aller seule : elle a son cyclomoteur et connaît très bien le chemin. Mais Francis Heaulme propose au cousin, qui dispose d'une voiture, de suivre l'adolescente pour éclairer la route de ses phares. Il accepte, et les voilà tous trois partis. Les deux hommes suivent comme prévu Laurence à faible distance. Évidemment, Francis Heaulme a d'autres projets que celui de la raccompagner. Il a senti que le cousin de Laurence est un être faible et qu'il suffit de le pousser un peu pour l'entraîner vers l'abîme. Laurence habite en

banlieue, et pour arriver chez elle il faut traverser des coins déserts. Elle roule tranquillement sur une route isolée, quand la voiture de son cousin percute son cyclomoteur. La jeune fille, déséquilibrée, tombe à terre. Francis Heaulme et le cousin sortent aussitôt et s'approchent d'elle. Mais ce n'est pas pour lui porter secours, bien au contraire. Laurence est emmenée dans un champ. Elle est retrouvée morte quelques jours plus tard. Elle a été violée et tuée de plusieurs coups de couteau. Le lendemain de ce crime atroce, Francis Heaulme reprend sa route. Le cousin de Laurence retourne à ses activités. Comme si de rien n'était.

De son côté, Jean-François Abgrall ne renonce pas. Il n'a pas trouvé le fameux Gaulois, mais il souhaite quand même se rappeler au bon souvenir de Francis Heaulme. Il a localisé ce dernier en Alsace, à Bischwiller. Le 17 décembre au matin, il frappe à sa porte. Le marginal lui ouvre et semble presque content de le voir. Il vit désormais avec une femme, Georgette, qui a une trentaine d'années, comme lui. Son allure est aussi étrange que celle de son compagnon, mais presque à l'opposé. Elle est toute petite et très ronde. Elle porte un bonnet de laine noir enfoncé jusqu'aux oreilles. Simple d'esprit, Georgette est placée sous tutelle. Elle est particulièrement souriante et gentille. Le couple s'est rencontré alors que Francis Heaulme travaillait comme manœuvre sur la voirie. Georgette, qui passait par là, lui a parlé. Elle a eu un vrai coup de foudre. Elle est revenue et lui a proposé de s'installer chez elle. Depuis, ils vivent ensemble. Très simplement. Leur principal loisir est d'aller à l'église le dimanche, chanter des psaumes main dans la main.

Le gendarme remarque que le lit est ouvert des deux côtés, mais parfaitement lisse au milieu, comme s'ils avaient dormi sans se toucher. Difficile de savoir si leur relation est sexuée, ou s'ils vivent comme frère et sœur.

Jean-François Abgrall interroge une nouvelle fois Francis Heaulme sur le crime d'Aline P.

Dès que l'on aborde les faits, le corps et le visage du routard se transforment. Tout chez lui se tend alors à l'extrême. Son regard devient fixe et dur. La tension est palpable. On sent la violence couver, prête à exploser. Mais Francis Heaulme ne craque pas. Il reste insaisissable.

Avant de le quitter, Jean-François Abgrall lui dit, les yeux dans les yeux : « Francis, je sais ce que tu as fait. Je vais revenir, et cette fois tu

partiras avec moi. Tu iras soit en prison, soit en hôpital psychiatrique si c'est ce qu'il te faut. De ton côté, fais-toi soigner et arrête tout ça.

— François, tu ferais un bon "spycatre"[5] ! » répond Francis Heaulme.

Et chacun repart de son côté.

Le 4 janvier 1992, Francis Heaulme est à Boulogne-sur-Mer. Il ressent régulièrement le besoin de voir la mer. Il va marcher sur les falaises. Il y rencontre Jean R. et, d'après le routard, ils sympathisent. Jean R. vient de perdre sa femme. Il est très déprimé et, toujours selon Francis Heaulme, lui confie qu'il n'a qu'un souhait : mourir. Ce n'est pas une chose à dire à un tueur en série.

On retrouve le corps de Jean R. écrasé au pied des falaises. Francis Heaulme l'a poussé, « pour lui rendre service », dira-t-il. Jean R. avait soixante-trois ans.

C'est le dernier crime de Francis Heaulme. Jean-François Abgrall a retrouvé le Gaulois. Il découvre que c'est également un SDF, et qu'il était à l'Emmaüs du Relecq-Kerhuon en même temps que Francis. Mais surtout, il était sur la plage avec lui, et il l'a vu tuer Aline P.

Le gendarme a trouvé ce qu'il cherchait, à savoir un témoin du crime. Son intuition était la bonne.

Le 7 janvier 1992, le gendarme est à Bischwiller, accompagné de collègues de la section de recherche de Strasbourg. Pour Francis Heaulme, la partie est finie. C'est lui qui ouvre la porte. « Entre ! » dit-il à Jean-François Abgrall. Et très vite, comme s'il l'attendait : « Tu m'as laissé passer les fêtes ? » Et il ajoute, en le regardant fixement : « En t'attendant, je suis allé voir la mer. Oui, je suis allé voir la mer[6]. »

Jean-François Abgrall comprendra plus tard qu'il évoquait alors le meurtre de Jean R. à Boulogne-sur-Mer. Il en aura rétrospectivement des frissons dans le dos.

Francis Heaulme se laisse facilement embarquer, d'autant que Jean-François Abgrall renonce à lui passer les menottes. Il veut préserver l'étonnante complicité qui s'est installée entre eux. Cela facilitera peut-être les aveux… Dans la voiture, Francis Heaulme semble content et dit bizarrement : « Avant d'être avec mon amie, j'ai eu des pépins… J'étais malade, alcoolique, mais maintenant ça va. »

L'équipage arrive à la section de recherches de Strasbourg. Francis Heaulme est aussitôt placé en garde à vue et interrogé sur le drame de Brest. Il semble bien disposé, et commence de façon déroutante : « J'aimais me rendre à Brest car j'aime beaucoup les bateaux de guerre… J'ai visionné de nombreux films de guerre… ce qui me plaît dans ces situations de guerre, ce sont les scènes de combat rapproché, au corps à corps. D'ailleurs l'arme que je préfère, c'est le poignard[7]. » Francis Heaulme sait créer une ambiance.

Confronté à des preuves irréfutables, il avoue très vite le meurtre d'Aline P. Il dessine même un croquis précis des lieux du crime. Il est décidément bien disposé…

En sortant dans le couloir de la gendarmerie, Francis Heaulme escorté de Jean-François Abgrall croise un gendarme qui enquête sur le meurtre de l'agriculteur près d'Avignon. Jean-François Abgrall lui raconte que le routard a avoué. « Et pour Avignon ? » demande l'enquêteur. « C'est moi aussi ! Là-bas j'ai utilisé une grosse pierre pour frapper à la tête », répond du tac au tac Francis Heaulme à la stupéfaction générale.

Jean-François Abgrall comprend alors qu'il a arrêté un tueur en série. Il va tenter de faire avouer à Francis Heaulme l'ensemble de ses meurtres. Mais est-ce possible ? Si une dizaine ont été recensés jusqu'à aujourd'hui, la police et la justice sont persuadées qu'il en a perpétré bien plus. Francis Heaulme n'a pas tout dit, et quand il avoue, il a une façon bien à lui de le faire. En premier lieu, il n'a pas commis de crime, il a eu des « pépins ». Pas question de lui parler de meurtres ou de viols. Il tolère le mot « accident ». Ça, oui, il veut bien reconnaître qu'il a eu quelques « accidents ».

Devant Jean-François Abgrall, il dresse la liste des villes où il a eu ces « pépins ». Il en a eu dans toute la France. « Chaque fois que je passe quelque part, il y a un meurtre… »

Quand la police fait le relevé de tous les procès-verbaux qui lui ont été dressés, pour vagabondage, parce qu'il voyageait sans billet de train, ou encore pour des rixes, et quand on consulte tous les fichiers administratifs où son nom apparaît (les mairies où il venait chercher des colis alimentaires, ses hospitalisations diverses, etc.), on s'aperçoit qu'il a traversé pas moins de quatre-vingt-sept départements français. Le plus souvent en train, mais aussi en voiture comme passager, et à pied. Francis

Heaulme est capable de marcher des journées entières. Il a parcouru l'Hexagone de long en large. Il mérite amplement son surnom de « routard du crime ». Le gendarme transmet cette liste à toutes les sections de recherches de France pour la confronter aux affaires non élucidées.

Francis Heaulme va être interrogé sur toutes celles qui pourraient correspondre à son mode opératoire. Il tue pratiquement toujours de la même façon : il étrangle et poignarde avec acharnement. Il porte toujours sur lui un Opinel, mais il peut aussi utiliser un tournevis, un marteau, des pierres, ou sauter à pieds joints sur un corps jusqu'à le briser complètement.

Devant les policiers qui l'interrogent, Francis Heaulme se montre relativement coopératif. Il n'avoue pas ses crimes, ses « pépins », comme il dit. Il raconte ses rêves… où il voit tuer des hommes, des femmes ou des enfants, jeunes ou vieux. Francis Heaulme n'a pas un profil arrêté de victimes. Leur seul point commun est d'avoir croisé sa route. Il tue tout le monde. Ce n'est pas lui qui tue, c'est un autre, un double. Lui se décrit toujours comme un spectateur de la scène, qui tente même parfois de porter secours à la victime, en vain. Comme explication à ses actes, il dit qu'il a « vu rouge » ou qu'il a eu un « trou noir ». Très vite, les enquêteurs comprennent qu'il a souvent un, voire plusieurs complices. Il ne les dénonce jamais. Et, bien sûr, la réciproque et vraie.

On apprendra plus tard que c'est toujours lui qui est à l'origine des meurtres. Il a l'art de repérer les êtres capables de le suivre dans les ténèbres. C'est un grand manipulateur. C'est l'un des aspects les plus surprenants de ce tueur hors normes. Il a besoin d'un complice, d'abord pour le véhiculer, lui qui est incapable de conduire, ensuite pour assumer la partie strictement sexuelle du crime. Car lui est impuissant. C'est toujours le complice qui viole. Mais c'est Francis qui tue. Il lui faut aussi un témoin de ce qu'il est capable de faire. Ceux qui ont été arrêtés et jugés décrivent des scènes apocalyptiques, où Francis Heaulme se révélait d'une violence extrême, sidérante. Assis dans le box des accusés à ses côtés, ils sont encore terrorisés.

Dans leur regard épouvanté, il puise l'estime de lui qui lui fait tant défaut. Là, il devient le plus fort, lui, le pauvre bougre. Cela le dope. Après avoir tué, Francis Heaulme est plus sûr de lui, mieux dans sa peau. Tuer lui apporte l'équilibre, mais un équilibre précaire, qui l'oblige à la répétition.

Enfin il est possible qu'en se faisant accompagner dans ses crimes, il reconstitue inconsciemment la triangulaire qui existait déjà entre ses parents et lui. Son père battait sa mère et le petit Francis s'interposait régulièrement, finissant lui-même par prendre des coups. En tuant avec un complice, il pourrait rejouer interminablement une scène à trois où la victime symboliserait sa mère et où lui pourrait s'identifier à la fois à l'enfant, spectateur impuissant qu'il était, et à ce père tout-puissant capable du pire. Par le meurtre, Francis Heaulme vaincrait alors ce père terrible qui lui a toujours inspiré une terreur insurmontable. Il reprendrait le dessus.

Pour mettre les enquêteurs sur la piste, Francis Heaulme leur décrit des séquences criminelles. Ses aveux restent très partiels, comme s'il racontait seulement des extraits d'un film. Il peut aussi mélanger les éléments de plusieurs meurtres. Aux enquêteurs de défaire ce patchwork macabre et de remettre les pièces en place. En revanche, il est beaucoup plus précis lorsqu'il dessine. Il fait un croquis pour chaque affaire, et quand on le félicite pour son trait, il est content comme un enfant.

Dès son arrestation, Francis Heaulme est ausculté par de nombreux psychiatres et psychologues. Il en est d'ailleurs très fier.

« J'ai vu une trentaine d'experts. Un expert international a dit que j'étais très dangereux, un autre que j'étais très intelligent », confie-t-il lors de ses auditions.

Sa célébrité soudaine lui procure un grand plaisir. Peu importe son origine.

« J'ai eu des articles dans *Détective*, je suis passé à la télé et dans *France-Soir*. » « Dans *Détective*, je suis le plus grand criminel du siècle… »

De l'avis des psychiatres, c'est un débile vaniteux, d'après une classification qui remonte au XVIII^{e} siècle, ce qui l'amène à se vanter de ses passages à l'acte. De fait, Francis Heaulme se prête volontiers aux entretiens. Il se montre tout à fait agréable, content de discuter. Il est bien présent, l'œil vif, le regard perçant et assuré. Il est calme et poli.

Le psychologue Loïck Villerbu est frappé par son apparence quand il le rencontre, un peu plus d'un mois après son arrestation. Ce grand gaillard d'un mètre quatre-vingt-sept, long et maigre, est vêtu d'un short et d'un tee-shirt. Il porte un béret.

« Je suis encore dans l'enfantin, j'aime bien être habillé comme les enfants, en bermuda », lui explique Francis Heaulme.

Francis Heaulme n'a ni remords, ni culpabilité. Il n'a absolument aucune empathie pour ses victimes. Rien ne l'empêche de dormir. Pour les psychiatres, il ne souffre pas d'altération mentale. C'est un psychopathe et un pervers. Il est responsable de ses actes et peut en répondre devant la loi. L'un de ces spécialistes, Jean-Michel Masson, découvre lors d'un examen corporel que Francis Heaulme est atteint du syndrome de Klinefelter – c'est-à-dire qu'il a un chromosome féminin en plus – qui ne touche que les mâles. Le syndrome peut être indétectable et l'on peut être atteint à différents degrés. Dans les cas extrêmes, il peut se traduire par des troubles de l'identité sexuelle, ce qui expliquerait que Francis Heaulme tue aussi bien des hommes que des femmes. Il a en effet des tendances homosexuelles fortes, mais refoulées. Le syndrome de Klinefelter limite aussi parfois le quotient intellectuel et peut entraîner des troubles du comportement. Il peut créer un terrain favorable à un certain déséquilibre, notamment une hypersensibilité et une difficulté à gérer ses pulsions. Cela n'explique pas pour autant les meurtres.

Les sujets atteints peuvent aussi présenter des caractéristiques physiques féminines : des hanches larges, un peu de poitrine et un ventre rond. C'est le cas de Francis Heaulme qui, malgré un aspect longiligne, affiche ces rondeurs ciblées. Cela explique son allure si étonnante. Par ailleurs, toujours à cause du syndrome, ses testicules sont particulièrement petits. Il n'est pas gâté par la nature…

Avant le docteur Masson, personne n'avait relevé ces anomalies. Pas même ses parents…

Francis Heaulme est un enfant de l'hiver. Il est né le mercredi 25 février 1959 à Metz, la même année que John McEnroe et que la poupée Barbie. Il est le premier enfant de Nicole Houillon et de Marcel Heaulme, un couple de Français moyens mal assorti.

C'est l'aîné d'une fratrie de deux enfants. Sa sœur, Christine, naît sept ans plus tard. Ils ont toujours été proches. Christine est, encore aujourd'hui, son seul soutien. La famille est d'un milieu ouvrier. Le père est électricien

industriel. La mère, selon les époques, fait des ménages ou reste au foyer. Ce n'est pas une famille heureuse.

Devant le psychologue Loïck Villerbu, Francis Heaulme décrit un climat familial baignant dans une forme de violence et de dévalorisation terroriste extrême : « La vie à la maison était très très dure. Ma mère était très malheureuse avec mon père, ma sœur aussi. Nous n'avions le droit de rien faire, nous ne pouvions pas sortir. Ma mère ne voulait pas qu'on fréquente n'importe qui car dans le quartier que nous habitions, il y avait beaucoup de loubards. » Et il ajoute : « Mon père battait beaucoup ma mère. Je m'interposais entre eux pour ne pas que ma mère prenne des coups. » Le père est d'emblée présenté par son fils comme la cause de tout, « violent, alcoolique, partageant son temps entre ses cartes, ses chevaux et les femmes ». « Mon père buvait, c'était un fauve… Il nous martyrisait à coups de ceinturon, les voisins appelaient la police[8]… »

Francis voit régulièrement sa mère battue, violentée verbalement et physiquement. Elle est terrorisée devant son mari. Alors il prend sa défense… À ses dépens.

Devant les policiers puis les experts, il relate toujours la même scène, qui vraisemblablement tourne en boucle dans sa tête. Un soir, Marcel Heaulme rentre ivre. Il exige de l'argent, frappe sa femme. Francis attrape une baïonnette accrochée au mur – son père en fait collection – et s'interpose entre ses parents. Il menace l'homme. Celui-ci le désarme, le frappe, le descend à la cave, l'attache par les poignets et le roue de coups. Sa sœur doit l'emmener à l'hôpital. Un médecin insiste pour que la police soit prévenue et interpelle Marcel Heaulme, mais l'affaire reste sans suite car aucune plainte n'est déposée. Une personne aurait pu le faire, la mère de Francis Heaulme, Nicole. Mais cette mère que son fils décrit comme une sainte ne le protège et ne le défend jamais. Elle en est incapable. De cet épisode, Francis garde des cicatrices en haut de l'épaule. Les autres blessures sont invisibles.

Dès la naissance, il est mal accueilli par son père, qui sera beaucoup plus gentil avec sa fille. Son fils le dérange. Difficile de savoir pourquoi. Pourtant le petit Francis, on peut le voir sur les photos, est un beau garçon, brun et mince. Il ne rit jamais, mais il sourit toujours. Il a le regard doux. Malgré tout, son comportement est déjà particulier. L'enfant fait des crises de nerfs et reste souvent prostré, enroulant sans cesse une mèche de

cheveux autour de son doigt. On ne sait pas encore qu'il a le syndrome de Klinefelter. Ses parents le considèrent comme un attardé. Son père aurait voulu un fils dont il soit fier, et ce n'est pas le cas. Il le lui fait payer durement, en le rudoyant et en le dévalorisant constamment. Dès l'enfance, au sein de sa propre famille, Francis Heaulme est à part. « Comme s'il ne faisait pas partie de la famille », dit sa sœur. Il regarde déjà le monde en spectateur, incapable d'y jouer un rôle que ses parents ne lui donnent pas.

Il adore sa mère. À la folie. Nicole Houillon est une très jolie femme, mais elle est dépressive et alcoolique. C'est un héritage familial. À l'adolescence, Francis Heaulme ira se saouler avec ses oncles et sa grand-mère maternelle à Montigny-lès-Metz. La dépression pourrait-elle expliquer une certaine absence ? Très jeune, Francis Heaulme aura les dents gâtées et les cheveux gris, ce qui dénote une mauvaise nutrition. D'ailleurs quand ils auront déménagé dans la banlieue de Metz, à Briey-en-Forêt, Francis sera surnommé Félix, comme Félix le Chat, car sa sœur et lui mangent régulièrement des boîtes de Ron-Ron. L'une de ses institutrices se souvient d'un enfant qui rentrait déjeuner chez lui à midi, mais qui revenait toujours très tôt, attendant devant la grille de l'école que les cours reprennent. Elle n'est pas sûre qu'il avait le ventre plein : « Il avait faim ! Sa mère ne devait pas s'occuper correctement de son fils car il était souvent sale et mal vêtu… Il était très souriant, très poli. Un beau gosse ! On aurait peut-être pu faire quelque chose. J'ai des remords. Cela me pèse. »

Ses parents négligent aussi ses problèmes de vue. Francis, atteint d'une sévère myopie, passe son enfance et son adolescence dans le flou. Il ne portera des lunettes qu'à l'âge de dix-huit ans grâce à son premier employeur qui, remarquant qu'il voit mal, l'enverra chez l'ophtalmo. C'est ce patron bienveillant qui insistera auprès de Nicole et Marcel Heaulme pour qu'ils acceptent de payer une paire de lunettes à leur fils. Eux aussi ont un problème de vision à l'égard de leur fils. En fait, ils ne le regardent pas.

À cette époque, ils habitent un appartement de la Cité radieuse, un grand immeuble au design résolument moderne et original conçu et dessiné par le grand architecte Le Corbusier. C'est bien la seule chose radieuse dans l'enfance de Francis Heaulme. Il s'agit d'une construction joyeuse et colorée qui ressemble un peu à un Rubik's cube. Quand on la regarde, on imagine qu'elle n'abrite que des familles heureuses. Le Corbusier tomberait des nues en apprenant que l'un des plus grands tueurs en série français y a

vécu une partie de son enfance. La construction n'était donc pas un rempart contre le malheur.

Lorsqu'il a treize ans, sa mère veut le placer en internat car elle le trouve trop difficile. Francis fait crise de nerfs sur crise de nerfs. Une assistante sociale vient les voir. Elle recommande effectivement la séparation entre la mère et l'enfant. Elle fait un rapport où elle note que Francis est « maintenu en extrême dépendance par rapport à la mère pour laquelle il est d'abord un arriéré, capricieux, doux, gâté à l'extrême par une mère qui abdique[9] ».

« Il était encore dans le ventre », dit sa sœur.

Pourtant, malgré cette relation fusionnelle, Francis est en manque d'affection. Ses copains de l'époque se souviennent encore comme il les enviait d'avoir des goûters préparés par leur mère. Il fait des kilomètres à vélo pour passer le dimanche chez un ami dont la famille est particulièrement chaleureuse. Il s'assoit dans un fauteuil et observe la maisonnée pendant des heures. « Comme vos enfants ont de la chance », dit-il à la maîtresse de maison.

Malgré les défaillances évidentes de sa mère, Francis Heaulme l'idolâtre complètement. Un jour, en cour d'assises, il l'évoque avec adoration : « C'était une sainte, on allait ensemble dans les fêtes, les bals, toujours gentille… » Le juge s'énerve contre lui, qui manque par ailleurs d'un grand manque de sensibilité vis-à-vis des victimes et de leurs familles. Il lui demande d'arrêter de se faire du cinéma et énonce que sa mère ne l'aime pas comme il le dit, qu'elle ne s'est jamais beaucoup occupée de lui. Le choc est si terrible pour Francis qu'il s'évanouit. La douleur est trop forte. Il faut l'hospitaliser.

À seize ans, Francis Heaulme quitte le circuit scolaire classique pour suivre une formation en électricité. C'est une idée de son père, lui-même électricien. Francis Heaulme n'a jamais été un bon élève. Il est d'une intelligence moyenne mais, psychologiquement perturbé, n'arrive pas à se concentrer. Le calcul, la lecture, rien ne rentre. Il redouble trois fois en primaire. On peut lire dans son dossier de l'époque : « Ses résultats scolaires sont très faibles. L'élève semble se décourager très vite et manque essentiellement de bonne volonté. Les enseignants notent sa grande

nervosité et son manque de patience. Il a trois ans de retard sur un enfant normal. »

À la récréation, il reste en retrait. Appuyé contre le mur de l'école, il regarde les autres jouer sans se mêler à eux. « J'étais très timide, sentimental, je me méfiais des gens… » Mais il lui arrive de se battre quand un enfant se moque de sa mère, alcoolique. « Je devais la défendre. »

Malgré cette passivité apparente, Francis Heaulme commet très tôt des actes de petite délinquance. Cela commence par des vols d'objets dans la classe, d'argent dans le portefeuille de sa mère. À l'occasion, il commet des larcins dans des maisons. Ce n'est pas un adolescent épanoui. Sa mère le maintient en enfance et son père ne supporte pas qu'il s'oppose à lui. Cela n'aide pas à grandir. Francis est mal dans sa peau. Il déteste aller à la piscine. Il a l'impression que tout le monde regarde son slip de bain, peu rempli du fait de son syndrome… Il n'est pas non plus celui qu'on invite à toutes les boums. Cela ne l'empêche pas d'avoir une première expérience sexuelle à quinze ans avec une jeune fille qui en a trois de plus. « Elle m'a montré… », dit-il. Mais il semble que cela n'a pas été facile pour lui. Son corps n'est pas bâti pour l'amour.

Sa seconde expérience sexuelle aura lieu dix-sept ans plus tard, avec Georgette. Sa vie sexuelle et sentimentale est donc extrêmement succincte. Selon les psychiatres, il reste, à l'âge adulte, « en quête affective avec une immaturité à la fois intellectuelle, affective et sexuelle. Autant de traits d'un déséquilibre psychopathique ».

Quand ses copains s'excitent devant des films pornos, lui regarde des films de guerre.

Vers l'âge de seize ans, Francis Heaulme commence à se scarifier. Dès qu'il déprime, il s'entaille la peau avec des tessons de bouteille. Voir son sang couler le calme. Il a le corps couvert de cicatrices, notamment au niveau du thorax et du bras gauche, car c'est avec la main droite qu'il se coupe. C'est à cette même époque qu'il commence à boire avec excès, et fait des crises éthyliques qui l'amèneront à fréquenter pour la première fois l'hôpital psychiatrique. Il en deviendra un hôte régulier tout au long de sa vie, jusqu'à son arrestation. Plus d'une centaine d'établissements l'ont ainsi hébergé. C'est lui qui s'y rend spontanément : « J'ai besoin d'entourage. »

À dix-sept ans, il fait une première tentative de suicide, à l'issue d'une énième bagarre familiale.

« Cela m'est venu quand j'ai vu mon père frapper ma mère… » Il mélange alcool et médicaments, « s'automutile ». Il est hospitalisé en milieu psychiatrique au centre hospitalier spécialisé de Jury-les-Metz. Il y retourne deux ans plus tard pour les mêmes raisons.

Entre deux crises, il semble mener une vie à peu près normale. Il obtient son certificat d'aptitude professionnelle à dix-huit ans, en ayant repassé une fois l'examen. Il avoue lui-même l'avoir décroché parce qu'il avait prévenu l'examinateur que son père lui flanquerait une sacrée raclée s'il le loupait encore. L'homme avait eu pitié. Marcel Heaulme lui trouve un emploi dans la société où lui-même travaille. Les relations entre les deux hommes ne s'arrangent pas. Francis accuse son père de lui voler sa paye.

Mais quoi qu'il dise, il peut quand même compter sur ce père qu'il hait tant. Contrairement à ce qu'il a dit à Jean-François Abgrall lors de leur première rencontre, il ne fait pas le service militaire. Il est exempté pour des troubles nerveux.

Francis Heaulme est apprécié dans son travail. Il est sympathique, quoique très timide. Personne n'envisage un instant qu'il puisse être dangereux. Au contraire, on craint qu'il ne se fasse du mal à lui-même. Un jour, il serre si fort son poignet avec un câble électrique que cela lui bloque la circulation du sang. Un de ses collègues intervient, lui sauvant la main de justesse ; elle était devenue bleue.

Francis n'est heureux que sur son vélo. À vingt ans, il s'inscrit au cycloclub de Metz. Il pédale à travers toute la région, souvent dans la forêt de Puvenelle. Ses roues sont régulièrement mal gonflées et il multiplie les chutes. On le trouve un peu curieux, mais très gentil, très serviable ; comme tous ceux qui n'osent pas s'opposer à l'autre… L'autoritarisme paternel l'a rendu définitivement craintif.

Pour Francis, la vie s'écoule ainsi, entre son travail d'électricien, ses courses de vélo et ses crises nerveuses et alcooliques, qui se terminent le plus souvent en hôpital psychiatrique. La rupture dans sa vie intervient quand il a vingt-cinq ans. Le 16 octobre 1984, il perd le grand amour de sa

vie. Nicole Houillon meurt d'un cancer de l'utérus à quarante-quatre ans. « Dans ma tête, ce jour-là, ça a fait boum », dit Francis Heaulme. Il date de cette mort le début de sa dérive. Le soir même du décès, il vide une bouteille de whisky. Il est complètement ivre.

Le jour de l'enterrement, il refuse la mise en bière. Il faut l'éloigner du cercueil pour pouvoir fermer le couvercle qui cache à jamais Nicole Houillon.

La mise en terre est dramatique. Francis s'accroche désespérément aux poignées du cercueil : « Je voulais descendre et rester avec elle », confesse-t-il. Il ajoutera : « Je pense d'ailleurs qu'elle n'est pas morte, je le sens… aujourd'hui, c'est samedi, elle va revenir du marché. »

Le soir même, il connaît sa première ivresse paroxystique. Il se saoule à mort avec du whisky. Il casse ensuite la bouteille et, avec un tesson, il se lacère très profondément l'avant-bras. Il recommencera un an plus tard, à la date anniversaire de la mort de sa mère.

« Quand ma mère est décédée, tout s'est déchiré, je me suis retrouvé tout seul… j'ai bu… », déclare-t-il.

C'est effectivement à ce moment-là que le très fragile équilibre de Francis Heaulme vole en éclats. Il fait une profonde dépression qu'il soigne par l'alcool. Ne pouvant plus travailler correctement, il perd son emploi.

Il se retrouve très rapidement seul dans l'appartement familial : sa sœur, âgée de dix-huit ans, vit avec un garçon, et son père s'installe avec sa maîtresse.

Heaulme est désœuvré, il ne sait pas quoi faire de lui-même. Plus rien ni personne ne le retient. Il est fasciné par la route, et la vie errante lui semble une solution à tous ses problèmes. Un matin, il prend son sac et s'en va.

Dans ce sac, il enferme toute sa colère, ses frustrations et ses humiliations accumulées durant son enfance et son adolescence. Il est impulsif, instable, incapable de réfléchir et de se contenir, dépressif, alcoolique. Il n'a aucun repère.

Moins d'un mois après la mort de sa mère, le 5 novembre 1984, il tue Lyonelle G. Lui qui est si fragile découvre dans ce premier meurtre un sentiment nouveau de toute-puissance dont il ne pourra plus jamais se passer. Lui qui n'est rien peut décider de la vie et de la mort. Lui qui

n’arrive pas à exister devient lors du crime un Dieu invincible. Il a trouvé sa voie.

Francis Heaulme a été condamné plusieurs fois à des peines allant de quinze à trente ans de prison et une fois à perpétuité pour le meurtre de l’enfant Joris V.

Chaque fois, la peine de prison énoncée l’a laissé de marbre. Selon Christine, de sept ans sa cadette, il ne comprend pas le mot « peine ».

1- Jean-François Abgrall, *Dans la tête du tueur. Sur les traces de Francis Heaulme*, Paris, Albin Michel, 2002.

2- *Idem*.

3- *Idem*.

4- *Idem*.

5- *Idem*.

6- *Idem*.

7- *Idem*.

8- Rapport d’expertise psychologique pratiquée par Loïck Villerbu, directeur de l’Institut de criminologie et de sciences humaines et du Laboratoire de psychologie clinique et criminologique.

9- « Faites entrer l’accusé : *Francis Heaulme* », première diffusion le 25 avril 2004.

Émile Louis

L'enfant de la DDASS
« L'ogre de l'Yonne »

Cette affaire est surtout connue sous le nom des « disparues de l'Yonne ». Entre 1977 et 1979, sept jeunes filles ou femmes disparaissent dans la région d'Auxerre : Christine a quinze ans, Jacqueline et Chantal dix-huit, Madeleine vingt-deux, Françoise trente, Bernadette vingt, et Martine seize. Christine, Chantal, Bernadette et Madeleine présentent une déficience mentale légère. Personne ne s'inquiète véritablement de leur disparition. Leurs parents ne se soucient pas d'elles. Elles n'en ont pas. Ce sont toutes des filles de la DDASS. Des orphelines ou des petites filles maltraitées et retirées à leurs parents pour être confiées à des familles d'accueil ou placées dans des foyers. Toutes sont vulnérables.

La première jeune fille à disparaître est Christine M. Elle a quinze ans. Elle fait ses études dans un institut médico-éducatif d'Auxerre. Le matin du 23 janvier 1977, elle part prendre le car qui l'emmène en cours. On ne la reverra plus. Sa disparition est signalée à la DDASS et à la gendarmerie, qui croit à une fugue et n'ouvre pas d'enquête. Pourtant, Christine, si elle avait déjà un corps de femme, avait l'âge mental d'une enfant de sept ans. Elle aurait été incapable d'organiser son départ. Pour aller où ?

Jacqueline W. a dix-huit ans quand elle disparaît, le 4 avril 1977. Le dernier à l'avoir vue est son père nourricier, Émile Louis. Il l'a déposée à la gare d'Auxerre. Elle devait se rendre à Avallon où l'attendait un emploi de garde d'enfants dans une famille propriétaire d'un hôtel-restaurant. Le lendemain, au courrier, sa mère nourricière, Simone Louis, la femme

d'Émile Louis, a trouvé une carte postale signée de sa fille, qui lui dit que tout va bien. Elle l'a vraisemblablement écrite avant de partir et l'a postée d'Auxerre. C'est curieux, mais bon…

Les jours passent, sans nouvelles de Jacqueline. Simone s'inquiète, elle espère que la jeune fille « est bien tombée ». Au bout d'une semaine, n'y tenant plus, elle appelle l'hôtel-restaurant. À sa grande surprise, on lui répond que personne n'a jamais vu Jacqueline. Elle n'est même pas venue à l'entretien d'embauche ! Simone s'étonne. Son mari lui a dit avoir accompagné Jacqueline à cet entretien quelques jours plus tôt. Il s'est conclu par une embauche. Jacqueline devait commencer ce 4 avril.

Simone se rend à la gendarmerie, où on lui explique qu'on ne peut rien faire, Jacqueline étant majeure. La DDASS lui fait la même réponse. Tout comme Émile Louis qui affirme, péremptoire : « T'as pas à t'en faire. De toute façon, elle m'avait dit qu'elle partirait un jour. Elle en a sûrement profité pour filer avec un Arabe[1]. » Pour lui, tout est toujours de la faute des Arabes.

On n'a plus jamais de nouvelles de Jacqueline. Bien plus tard, la fille aînée d'Émile Louis lui dit l'avoir aperçue dans la rue. Il éclate de rire. « C'est impossible », répond-il.

Le 21 avril 1977, Chantal G., qui vient d'avoir dix-huit ans, disparaît. Le car qui la ramène de l'institut médico-éducatif d'Auxerre la dépose devant la maison de sa famille d'accueil vers dix-sept heures trente. La jeune fille vient embrasser sa mère nourricière et ressort se balader. Un garçon placé dans la même famille d'accueil qu'elle la regarde s'éloigner sur la route en direction d'Auxerre. Quelques minutes plus tard, il voit passer une voiture. Au volant, il reconnaît Émile Louis. Tout le monde, dans la région, le connaît. C'est lui qui conduit la navette entre les familles d'accueil et l'institut médico-éducatif. D'ailleurs, il avait prévenu la mère de Chantal : « Quand votre fille aura dix-huit ans, elle partira ! » Il semble que ce jour soit arrivé. Chantal a fugué. Tout le monde en est persuadé.

Fin juillet 1977, Madeleine D. part de chez sa nourrice tôt le matin. Il n'y a pas de car ce jour-là, et Émile Louis, serviable, est venu la chercher avec sa voiture personnelle pour l'emmener en cours. Madeleine ne rentre pas comme prévu après l'école. On interroge Émile Louis, le chauffeur. Ne devait-il pas aller la chercher ? Non, elle s'est sans doute débrouillée toute

seule pour rentrer. Ses parents nourriciers préviennent la gendarmerie. En vain.

Françoise L., mère d'un enfant, est une ancienne de la DDASS. Elle a trente ans. Elle habite à proximité de l'entreprise de cars des Rapides de Bourgogne, l'employeur d'Émile Louis. Elle travaille aux abattoirs. Il l'y emmène régulièrement, et la ramène le soir. C'est lui qui lui a trouvé son logement, une chambre au Niki Bar. Elle est sa maîtresse. Bientôt, sa jeune sœur, Bernadette L., la rejoint. Elle a vingt ans et est aussi mère d'un petit garçon. Les deux sœurs vont partager le logement… et Émile Louis.

Françoise disparaît en juillet 1977. Elle semblait craindre Émile Louis depuis quelque temps et avait cherché à prendre du champ. Un matin, il la conduit au travail. On ne la reverra plus.

Bernadette disparaît quelques semaines plus tard dans les mêmes circonstances. Émile Louis la conduisait à l'institut médico-éducatif d'Auxerre.

Il revient au Niki Bar chercher les affaires des deux sœurs. Il affirme à la propriétaire qu'il sait où elles se trouvent. Il ne faut pas s'inquiéter.

Et le fait est que l'on ne s'inquiète pas beaucoup de toutes ces jeunes femmes.

Le 26 septembre 1979, Martine R. disparaît. Elle quitte le foyer où elle est placée et part se promener. Elle a seize ans. Cette fois, une enquête est ouverte, confiée au gendarme Christian Jambert. Il ne trouve pas trace de l'adolescente, mais il apprend que d'autres jeunes filles de la DDASS ont disparu. Quatre fréquentaient l'institut médico-éducatif d'Auxerre. Il note ces coïncidences.

Deux ans plus tard, le 5 juillet 1981, sur la commune de Rouvray, un corps humain en décomposition avancée est retrouvé par un agriculteur, sous un tas de fumier. Il s'agit d'une femme. Le cadavre est pieds et poings liés. La mâchoire est bâillonnée, on retrouve un slip roulé en boule dans la bouche.

Christian Jambert est chargé de l'enquête. Se pourrait-il que ce cadavre soit celui de Martine R. ? Des investigations scientifiques sont menées. Ce n'est pas Martine. Il pense aux autres filles disparues, mais leur signalement

et leur dossier médical ne correspondent pas. Un ami lui apporte la solution de l'énigme.

Jacques Moreau est le gendre de Gilberte Binoche, une mère nourricière qui accueille des enfants de la DDASS. Depuis des semaines, elle se plaint de la disparition de l'une de ses filles, Sylviane D.-L. La jeune femme de vingt-trois ans avait été placée chez Gilberte quand elle était enfant. Elle s'est volatilisée six mois plus tôt alors qu'elle allait prendre le train pour Paris. Jacques Moreau est un ami de Christian Jambert. Il lui signale cette disparition inquiétante. Le gendarme compare la dentition du cadavre avec celle du dossier dentaire de Sylviane. C'est bien elle.

L'enquête révèle que Sylviane était la maîtresse d'Émile Louis qui n'était autre… que le nouveau compagnon de Gilberte Binoche. Il avait récemment quitté sa femme pour celle qui était à la fois sa voisine et l'accompagnatrice des cars qu'il conduisait. Le gendarme prend alors conscience qu'Émile Louis connaissait et côtoyait régulièrement toutes les jeunes filles disparues.

Renseignements pris, le chauffeur est perçu comme un brave type débonnaire, à la main un peu baladeuse, qui fait asseoir ses préférées près de lui à l'avant du car. Un gars à qui l'on peut tout dire, surtout ses envies de fuguer… On l'aime bien.

En creusant son enquête, l'agent se rend compte qu'Émile Louis était sur les lieux à chaque disparition. En outre, il semble avoir été l'amant de plusieurs d'entre elles. Enfin, il allait régulièrement pêcher à Rouvray…

Christian Jambert est persuadé qu'Émile Louis est l'assassin de Sylviane, et qu'il sait où sont les autres filles. Il le convoque à la gendarmerie et le place en garde à vue pour le meurtre de Sylviane D.-L. L'assassin présumé nie alors avec force. Il connaît bien Sylvianne et les disparues, mais quoi de plus normal ? Il les voyait régulièrement et n'est pour rien dans leur disparition. Et il ajoute, à la stupéfaction du gendarme : « Je n'ai rien à voir là-dedans… Moi, les femmes, je n'y touche pas. Je ne touche qu'aux petites filles[2]. »

Il avoue alors spontanément avoir violé des fillettes en nourrice chez sa concubine. Il dit être victime de pulsions incontrôlables. Les faits sont vérifiés… et avérés.

Le 14 décembre 1983, Émile Louis est condamné par la cour d'appel de Paris à quatre ans de prison ferme pour attentat à la pudeur.

Christian Jambert continue cependant d'enquêter sur le meurtre de Sylviane D.-L., mais, malgré sa conviction, il ne trouve aucune preuve de l'implication du chauffeur. Il interroge son entourage. Qui est Émile Louis, comme mari, comme père ?

Il se heurte sans le savoir à l'omerta familiale. Simone Louis, son ex-femme, ne dit pas que son mari avait avec elle des pratiques sexuelles particulières. Il la droguait régulièrement, l'attachait à son lit et se livrait sur elle à des comportements sadiques. Elle préfère se taire.

Mais surtout, elle impose à leur fille Maryline la loi du silence.

Celle-ci a pourtant beaucoup à dire. Elle l'a raconté plus tard dans un livre[3]. Elle dit avoir été violée à cinq ans par son père. Il aurait récidivé quand elle avait dix-neuf ans, alors qu'elle était déjà mariée : il l'aurait droguée, emmenée dans un cabanon près de la rivière, lui aurait attaché les mains dans le dos, et enfin l'aurait bâillonnée et violée avec des objets. Puis il l'aurait laissée reprendre ses esprits jusqu'au lendemain où il serait venu la rechercher en voiture. Elle serait rentrée chez elle, incapable de raconter ce qui s'était passé.

Mais elle garde un autre secret, beaucoup plus terrifiant. Sa mère lui a fait jurer de se taire. C'est seulement après sa mort que Maryline aura le droit de parler.

C'est ce qui va se passer : Maryline ne lèvera son secret qu'au lendemain de l'enterrement de Simone, en l'an 2000. Elle se rendra alors chez les gendarmes pour raconter enfin cette scène terrifiante qui remonte à ses dix ans.

Un soir de 1968, elle rentre en voiture avec son père, ses deux petits frères et sa sœur. Ils sont serrés l'un contre l'autre à l'arrière du véhicule. Émile Louis s'arrête pour faire monter une jeune femme d'une vingtaine d'années. De toute évidence, il la connaît bien. Maryline pense même qu'ils ont rendez-vous. Il dit à ses enfants qu'il conduit la dame chez elle. À quelques kilomètres de là, alors qu'il fait quasiment nuit, il s'arrête à la lisière du bois de Saint-Florentin.

Il ordonne à ses enfants de ne pas bouger pendant qu'il raccompagne sa passagère. Les deux adultes s'enfoncent dans la forêt. Ils semblent complices. Le temps s'écoule ; les garçons s'endorment, mais Maryline s'impatiente. Elle décide d'aller voir ce qui se passe.

La petite fille entre à son tour dans le bois et se dirige vers une lueur aperçue au loin. Elle arrive dans une clairière où deux grosses lanternes sont posées sur le sol. Elles éclairent « une scène de film d'épouvante ! » « Émile tient un couteau face à la fille de la voiture. Elle est nue, immobile, attachée les bras en croix à un arbre… À cet instant précis, Émile plante son couteau dans le corps de la fille et l'éventre[4] ! »

Maryline est pétrifiée. Son père la voit. Il lui dit : « Si tu parles, si tu dis un seul mot de ce que tu as vu, j'en fais autant à ta mère[5]. »

Ils rentrent à la maison. Malgré la menace de son père, Maryline raconte tout à sa mère. Mais Simone lui ordonne de se taire, pour préserver la famille. Cette loi du silence va perdurer plus de trente ans. Quand Maryline livrera son secret aux gendarmes, il sera trop tard pour retrouver des traces de ce crime. Elle seule peut affirmer qu'il a réellement eu lieu.

Interrogées par la gendarmerie en 1981, les deux femmes se taisent. Faute de preuves, Émile Louis obtient un non-lieu dans le meurtre de Sylviane. Le dossier est refermé. Il contient pourtant le rapport d'enquête de Christian Jambert, qui établit la liste des disparues d'Auxerre et leur lien avec le chauffeur de car. On l'oublie.

Émile Louis sort de prison en février 1984. Germaine refuse de le reprendre : on lui a enlevé la garde des enfants, la DDASS l'a rayée de sa liste. Elle ne veut plus entendre parler de lui. Simone, son ex-femme, malgré l'affection qu'elle lui conserve, ne veut pas non plus l'accueillir. Il va donc s'installer dans le Var, où il a de la famille.

En 1986, il loue un mobile home au camping de Roquebrune-sur-Argens, près de Fréjus. Il travaille à nouveau comme chauffeur de bus scolaire, mais il est rapidement renvoyé pour avoir tenu aux enfants des propos déplacés. Ses démons l'ont suivi dans le Sud. Là, il sympathise avec un voisin qui vient de quitter sa femme. Cet homme est père de famille et il reçoit ses enfants durant les vacances scolaires. Émile Louis se propose pour les garder pendant que leur père travaille. D'autres familles du camping profitent aussi de sa bonne volonté. Il se retrouve donc à surveiller une ribambelle de garçons et filles âgés de neuf à onze ans.

Bientôt, les enfants se plaignent d'attouchements de la part de ce trop gentil M. Louis. Les parents portent plainte. L'homme est une nouvelle fois condamné, le 23 novembre 1989, à cinq ans de prison pour « abus sexuel

avec violence sur des mineurs de moins de quinze ans ». Il ressort de prison deux ans et demi plus tard, le 18 avril 1992.

Émile Louis se marie deux mois après sa sortie, en juin 1992, à Draguignan. Il a rencontré Chantal P. dans un parc. C'est une veuve très dépressive, mère de deux adolescentes. Elle est tellement mal en point qu'elle ne peut pas travailler et touche une pension d'invalidité. Émile Louis s'installe avec elle et ses deux filles. Il trouve un emploi aux pompes funèbres de la ville. Il est fossoyeur.

L'affaire des disparues de l'Yonne semble définitivement derrière lui.

Un homme va tout relancer en 1995. Pierre Monnoir a un frère handicapé mental placé à l'institut médico-éducatif d'Auxerre. Il entend parler de quatre jeunes filles qui fréquentaient l'établissement disparues en 1977. Très soucieux du sort des enfants de la DDASS, cofondateur de l'Association de défense des handicapés de l'Yonne, il veut savoir ce qui est arrivé à ces jeunes filles. Il en parle à l'institution qui ne donne pas suite. Les faits remontent à presque vingt ans…

Il demande alors au journaliste Jacques Pradel de l'aider à retrouver la trace des jeunes filles dans l'émission *Perdu de vue*. L'affaire devient médiatique. Le 25 mars 1996, les photos des jeunes filles sont diffusées à la télévision. Certains proches des victimes, souvent des frères et sœurs dont elles avaient été séparées dans l'enfance, apprennent ainsi leur disparition. Sous l'impulsion de Pierre Monnoir, les familles se constituent partie civile. Elles ne vont cesser de faire pression sur la justice.

Le nom d'Émile Louis est régulièrement évoqué. Le rapport de Christian Jambert refait surface. Malheureusement, le gendarme décède en 1997, il ne peut aller au bout de son enquête. Mais les journalistes ont pris le relais. Ils frappent de temps en temps à la porte d'Émile Louis, qui parfois les reçoit. Évidemment, il nie sa culpabilité, crie au complot, demande qu'on lui fiche la paix. Ça fait plus de vingt ans ! dit-il, excédé.

En 2000, sa première femme, Simone, meurt. Sa fille Maryline vient raconter dès le lendemain aux gendarmes tout ce qu'elle n'a jamais dit sur son père. C'est accablant. Mais rien de ce qu'elle avance ne peut être vérifié. Son témoignage ne constitue pas une preuve.

La gendarmerie recommence à enquêter, mais là encore on ne trouve rien qui permette d'arrêter celui qu'on appelle « l'ogre de l'Yonne ». La justice décide alors de tenter le tout pour le tout.

Le 12 décembre de la même année, à dix-huit heures, les gendarmes frappent à la porte d'Émile Louis à Draguignan. Il leur ouvre et les fait entrer sans résistance. Sa femme Chantal est là. Elle s'étonne de lui voir signifier qu'il est placé dès 18 h 15 en garde à vue. Les gendarmes effectuent une perquisition à son domicile. Dans la cité des Billettes, où habitent les Louis, les journalistes font le pied de grue et les voisins sont aux fenêtres. Tout le monde pense que le dénouement de l'affaire est imminent. Ces dernières semaines, la pression s'est accentuée sur Émile Louis. On sent une volonté de la justice d'en découdre avec lui.

Un peu après vingt heures, Émile Louis sort de chez lui, encadré par les gendarmes qui le conduisent à la gendarmerie de Draguignan. Mais la sortie s'est faite par une porte dérobée, les journalistes n'auront pas l'image qu'ils attendaient. Les enquêteurs ont décidé de jouer quitte ou double. S'ils sont persuadés de la culpabilité d'Émile Louis, ils n'ont aucune preuve contre lui. Il faut qu'il avoue. C'est la seule façon de résoudre cette affaire. Ils décident donc de jouer un coup de poker. Ils lui demandent tout simplement d'avouer ses crimes. Ils pourront ainsi, disent-ils, arrêter de l'embêter. De toute façon, les faits remontant à 1977, soit à plus de vingt ans, ils sont prescrits. Émile Louis ne risque rien. S'il avoue, l'affaire sera résolue et classée aussitôt. À la fin de sa garde-à-vue, dans quelques heures, il sera dehors.

Émile Louis est ébranlé. Il demande un code pénal. Il veut voir l'article 7 relatif à la prescription qui stipule que nul ne peut être poursuivi pour un crime au bout de dix ans si aucun acte juridique n'a été accompli. On le lui montre, il le lit. Une fois sa lecture terminée, il relève la tête et dit aux gendarmes : « C'est bon, je peux y aller. » Et il se met à parler.

Il évoque d'abord spontanément Françoise L. Ses paroles sont aussitôt retranscrites dans un procès-verbal[6].

« J'ai fait sa connaissance par l'intermédiaire de ses parents… J'étais son amant… Il nous arrivait fréquemment de nous rendre sur la commune de Rouvray. Mon endroit à Rouvray se situait près du Serein. Je garais ma voiture à environ deux cents mètres de cette rivière… Nous avions pour

habitude de faire l'amour soit dans la voiture, soit dans le petit bois à proximité… Nous avons fait l'amour sur une plage du Serein… J'ai un trou noir, je ne sais pas ce qu'il s'est passé, je n'étais plus moi-même. Je ne me souviens plus dans quelles circonstances j'ai été amené à tuer Françoise L… Je ne me rendais compte de rien. J'étais habité par quelqu'un d'autre qui me poussait au mal. Cette force me poussait à tuer, je ne sais pas comment je l'ai tuée… J'étais au pied de son corps, j'ai appelé Françoise comme pour la réveiller. Je pense être resté auprès de son corps pendant une demi-heure, trois quarts d'heure… C'est après ce moment que la bestiole m'avait quitté et j'ai réalisé que j'avais fait une connerie. Françoise ne respirait plus, elle n'avait pas de trace de sang. J'ai traîné son corps pendant cinq ou six mètres pour la cacher en bordure de bois. Je suis revenu le lendemain avec une pelle pour enterrer son corps. »

Il enchaîne aussitôt : « À proximité de cet endroit… J'ai enterré une seconde jeune fille. Je ne me souviens plus de son nom, de son prénom. Je pense qu'elle fréquentait l'IME (l'institut médico-éducatif). C'était une jeune fille que je connaissais pour l'avoir transportée dans mon bus… J'en ai également enterré une troisième dans les environs des deux premières… Je me souviens avoir pris cette jeune fille qui faisait du stop sur la route entre Auxerre et Monéteau… Les corps des autres jeunes filles qui ont également été tuées et enterrées par moi se trouvent dans la zone de Rouvray, et toujours en bordure d'eau… Je pense qu'elles sont toutes enterrées dans un rayon de deux cents mètres. »

Il est près de quatre heures du matin quand Émile Louis termine son récit. Il a avoué être le meurtrier des sept jeunes filles disparues. Il ne se souvenait pas toujours de leur nom, mais il a à chaque fois donné des détails qui permettent de les identifier. Il affirme avoir d'abord eu avec elles des relations sexuelles consenties. Il a été alors été pris de pulsions incontrôlées qui l'ont poussé à les tuer. En même temps, il reconnaît implicitement la préméditation : « Lorsque j'avais des pulsions, je donnais rendez-vous à des jeunes filles… » Puis il explique : « J'étais habité par quelqu'un d'autre qui me poussait au mal. Ce démon m'habitait, c'était la pleine lune. J'étais possédé par une bestiole, une force surnaturelle[7]… » Il dit avoir connu à chaque fois un grand « trou noir » au moment de les tuer, et ne pas se souvenir de ce qu'il a fait à ce moment-là.

Christine, Jacqueline, Chantal, Madeleine, Bernadette, Françoise, Martine… Elles sont toutes mortes. Il aura fallu vingt-trois ans pour connaître la vérité.

Sans lui laisser de répit, on lui montre une carte de la région d'Auxerre. Avec un stylo à bille, il marque d'un point bleu l'endroit où il a enterré les corps. C'est à Rouvray. Le surlendemain de ses aveux, le 14 décembre, il est conduit sur place par les gendarmes. Le juge d'instruction et son avocat, commis d'office, sont également présents. Devant tous, il désigne sept emplacements sur la berge du Serein, la rivière où il allait souvent pêcher. Il se souvient de chacun parfaitement même si, dit-il, « depuis vingt-cinq ans, la nature a fortement changé ». Et il ajoute : « J'ai du mal à reconnaître certains endroits qui ont été détruits par les crues du Serein depuis de nombreuses années, néanmoins je ne pense pas m'être trompé, à quelques mètres près, lorsque je vous ai indiqué les emplacements[8]. » Les bulldozers et les tractopelles vont maintenant se mettre au travail.

Émile Louis a livré ses secrets. Le juge d'instruction lui signifie alors qu'il va être mis en examen.

« Pas question, répond-il, je rentre chez moi. Ma femme m'attend. »

Il est persuadé qu'on va le laisser repartir comme on le lui a promis. « Les faits sont prescrits », répète-t-il. Son avocat lui explique alors que la prescription n'est pas certaine, qu'il faut être sûr qu'aucun acte judiciaire n'a été commis par un avocat ou un juge ces dix dernières années. En attendant, la détention provisoire est laissée à l'appréciation du juge d'instruction.

Émile Louis tombe des nues. Il s'est fait avoir. Comme un bleu. Il est transféré au palais de Justice et incarcéré dans la foulée. Il a soixante-six ans. Sa vie d'homme libre est terminée.

Quelques jours plus tard, au bord du Serein, des ossements sont mis au jour. On retrouve un squelette entier. Les mains sont ligotées ; le crâne porte encore un bâillon et on retrouve un slip en boule entre les mâchoires. Il y a aussi des vêtements féminins. On saura très vite qu'il s'agit des restes de Madeleine D.

Encore quelques jours après, un deuxième squelette apparaît. Là aussi, les bras sont repliés dans le dos. Un collant fait office de bâillon et un slip

est enfoncé dans la bouche. Les analyses montreront qu'il s'agit de Jacqueline W.

Jacqueline… Elle avait été placée par la DDASS avec ses deux frères dans la famille Louis. Elle avait treize ans. Émile Louis et sa femme Simone vivaient alors à Villefargeau, à proximité d'Auxerre, dans un château dont ils assuraient le gardiennage. Rapidement, la jeune fille est devenue la chouchoute d'Émile Louis, sa « Quiquine ». Pourtant il n'était pas tendre avec les enfants, y compris les siens. Jean-Pierre W., l'un des frères de Jacqueline, l'a décrit comme un homme très dur, très froid, qui donnait des coups de pied, des claques, tirait les oreilles. C'était vraisemblablement l'argent qui motivait sa « vocation » de père nourricier.

Pourtant, il semblait avoir pris Jacqueline sous son aile. Avec elle, il était chaleureux et protecteur. Les deux s'étaient tellement rapprochés que l'on soupçonnait la jeune fille d'être devenue sa maîtresse. Simone ne disait rien, elle en avait vu d'autres…

Un jour, Jacqueline, alors âgée de dix-huit ans, était rentrée à la maison couverte d'hématomes. En état de choc, elle avait été incapable de raconter ce qui lui était arrivé. Ses poignets étaient rougis comme si on les lui avait liés, mais elle ne se souvenait de rien.

Simone a voulu l'éloigner et lui a trouvé un emploi de garde d'enfants à Avallon. La jeune fille était censée commencer le 4 avril 1977. Émile Louis devait la déposer à la gare…

Les fouilles au bord du Serein continuent. On retrouve des vêtements de femme, une valise, des boucles d'oreilles, des chaussures, du parfum, des rouges à lèvres… Mais pas d'autres cadavres. En fait, comme l'a dit Émile Louis, la terre friable au bord de la rivière a sans doute laissé échapper les corps emportés à jamais par l'eau. On peut le penser. En tout cas, il manquera toujours cinq corps.

Christine, Chantal, Bernadette, Françoise et Martine sont à jamais sans sépulture.

Un mois après ses aveux, Émile Louis se rétracte. Il dit avoir parlé sous la pression médiatique. « Tout ça, c'est des bêtises, explique-t-il. J'ai tout avoué parce que ça fait vingt ans qu'on m'emmerde avec ça, mais tout est faux. » S'il savait où les corps étaient enterrés, c'est parce qu'un jour où il

pêchait dans le Serein, il a vu des hommes transporter « quelque chose dans de la toile de jute ». Il s'était caché pour les observer, et les avait vus enterrer leur fardeau. Une autre fois, il avait trouvé la terre fraîchement retournée, il en avait conclu qu'un second corps avait été enterré…

Mais un nouveau témoignage va venir l'accabler. Celui de sa dernière femme, Chantal P. Elle l'accuse de l'avoir régulièrement droguée, violée et torturée au long de leurs huit années de mariage. Sa fille Karine porte plainte pour agressions sexuelles contre son beau-père. Le 14 février 2001, Émile Louis est mis en examen par le parquet de Draguignan pour viols et actes de barbarie par personne ayant autorité sur son épouse Chantal et la fille de celle-ci, âgée de quinze ans. Elles sont considérées comme particulièrement vulnérables en raison de déficiences physiques ou psychiques.

Il comparaît lors d'un premier procès pour répondre de ces faits.

Sa femme vient raconter comment il la droguait avec des psychotropes. Il l'attachait ensuite les bras en croix sur la table en formica rouge de la cuisine. Il lui bandait les yeux et se livrait sur elle à des sévices sexuels. Il la faisait saigner et recueillait son sang dans un seau, comme on le fait pour un animal, quand on tue le cochon par exemple.

Émile Louis nie l'avoir torturée. « C'était notre façon à nous de faire l'amour », dit-il. C'était un jeu.

D'autres femmes qui gravitaient autour du couple viennent se plaindre à la barre d'avoir été ses victimes. Une jeune femme, légèrement handicapée mentalement, qui faisait le ménage chez eux, s'est réveillée un matin, attachée sur le lit d'Émile Louis, avec des douleurs au ventre. Elle ne sait pas ce qui lui est arrivé. Des voisines venues prendre un café se sont retrouvées dans la même situation. Toutes affirment avoir été droguées.

L'homme est condamné à vingt ans de prison. Il fait appel. Un deuxième procès augmentera la peine à trente ans.

En novembre 2004, il doit répondre de l'assassinat de Christine, Jacqueline, Chantal, Madeleine, Bernadette, Françoise et Martine devant la cour d'assises de l'Yonne. Vingt-sept ans après les faits. C'est un homme de soixante-dix ans qui se présente devant ses juges. Il nie toujours, en dépit de l'insistance des familles des victimes, qui veulent savoir ce qui est arrivé à leur proche.

Malgré les faits qui l'accablent – et qui lui vaudront une condamnation à la réclusion à perpétuité – Émile Louis ne craque pas. Il ne se défait jamais de sa morgue ni de son ton goguenard quand il s'adresse aux témoins. Il semble très à l'aise dans le box des accusés. Une journaliste dira même qu'on a l'impression qu'il trouverait normal qu'on lui serve une bonne bière. Il est vrai qu'il n'a rien à perdre. Mais il se tait.

Les psychiatres et les psychologues viennent déposer à la barre leur rapport d'expertises. Ils sont tous d'accord pour déclarer Emile Louis responsable de ses actes. C'est un pervers sexuel qui tire sa jouissance de la souffrance ultime de sa victime. Il n'a aucun sentiment de culpabilité, ce qui dénote un manque manifeste de conscience morale. Sous une apparence de normalité, il cache une faille identitaire majeure. Tous mettent en évidence les traumatismes de l'enfance et de l'adolescence.

Émile Louis a en commun avec toutes ses victimes d'être un enfant de la DDASS. Il est né le 26 janvier 1934 à Auxerre. Il n'a jamais connu ses parents. Il a été abandonné à la naissance. « Je pardonne à ma mère, elle devait avoir des raisons de m'abandonner, sans doute une relation à la va-vite, une femme jeune peut-être. Un viol ? Peut-être. » Il a effectué des recherches sur ses origines lorsqu'il s'est marié à l'âge de vingt ans. Il s'est vite découragé de ne rien trouver. C'est l'assistance publique qui lui a donné son prénom et son patronyme, deux prénoms accolés comme le veut l'usage. « Louis, c'est le nom de personne, un nom qui m'a toujours porté malheur. J'ai jamais été heureux », confie-t-il aux psychologues Philippe Corval et Christiane Palermo[9].

Il a été placé encore bébé chez les époux Cannier, âgés d'une quarantaine d'années, à Pontigny, dans l'Yonne. Le père est maçon et la mère femme au foyer. Le couple a trois filles ; deux autres enfants, un garçon et une fille, sont déjà placés chez eux. Ils sont six enfants avec l'arrivée d'Émile. À l'âge adulte, ce dernier est resté proche du garçon, Julien, qu'il considère comme son frère. Il ne se plaint pas de son enfance. Il estime n'avoir manqué de rien. Il a toujours été nourri et vêtu correctement. Chez les Cannier, il fallait être poli, respecter les vieux, être

honnête et travailleur. Il reçoit une éducation catholique plus tournée vers le dévouement que vers l'épanouissement personnel.

Il aime beaucoup son père adoptif qu'il semble idéaliser. « Mon père, c'est un héros, la croix de guerre en 1914-1918, un grand patriote. Avec lui, je sentais une force supérieure à moi, j'avais peur de rien[10]. »

Malheureusement, M. Cannier travaille beaucoup et n'a pas le temps de s'occuper des enfants.

Les sentiments d'Émile Louis vis-à-vis de sa mère sont plus ambivalents. Il la décrit comme une femme froide et dure, qui ne lui donne pas d'affection mais qui veut garder son emprise sur ses enfants : « Elle nous cajolait pas mais je dis pas qu'elle nous aimait pas. Elle le disait pas. Les sentiments, ça n'existait pas… Mais on obéissait, elle était très autoritaire, on était dominés par elle… Elle aurait toujours voulu qu'on reste gamins et qu'on reste avec elle, elle voulait pas nous voir grandir et nous marier. » « J'ai pleuré quand mon père est décédé en 1972, pas pour ma mère. Elle voulait plus nous voir : on était marié, c'était fini ! Elle a pas fait le premier pas, alors que je voyais toujours mon père en douce[11]… »

Émile Louis semble avoir eu des parents qui ont satisfait ses besoins naturels, comme se nourrir, se vêtir, être en bonne santé, mais qui ont négligé l'investissement affectif, psychique et émotionnel. C'est « une personnalité qui s'est construite sur du vide… un être qui, traité comme un corps à nourrir et à vêtir, appartiendrait à l'ordre de la nature plus qu'à un monde humain[12] », disent les psychologues.

Quand il avoue ses crimes, l'intéressé se décrit lui-même comme possédé par une « bestiole », un « démon », « une force surnaturelle » et cela dans un contexte particulier, celui de « la pleine lune ». « Le démon m'habitait, c'était la pleine lune… Toutes ces choses-là me sont arrivées en pleine lune, et je n'étais plus moi-même… Je n'arrive pas à définir les pulsions que j'avais. C'était principalement pendant le printemps et l'été. J'avais brusquement une envie pressante de faire l'amour, surtout à la pleine lune. J'avais une force qui m'habitait et qui me forçait à faire du mal lors des rapports sexuels[13]. » Ainsi, disent les psychologues, nous avons « l'image d'un homme qui, sollicité par ses pulsions (dont on rappellera qu'elles sont enracinées dans le corps et qu'elles signifient l'animalité dans l'homme), tente de s'expliquer et d'expliquer son comportement en se définissant comme un être de la nature, en prise avec les éléments naturels, les saisons, la lune, dominé par eux ».

Quand il a quatorze ans, les Cannier lui révèlent qu'il n'est pas leur fils naturel mais un enfant adopté. « Ça m'a beaucoup touché. Je le savais déjà, j'avais trouvé des papiers, mais quand ma mère me l'a dit, ça m'a choqué quand même, ça n'a plus jamais été pareil, je n'avais pas de parents[14] ! » Et il ajoute : « C'était terrible, j'en ai beaucoup pleuré, c'était un martyre, une torture morale[15]. »

Émile Louis dit avoir beaucoup souffert d'être de l'Assistance publique. Il raconte avoir été traité de bâtard à l'école : « Ça me faisait très mal. Je savais pas la signification mais j'ai regardé le dictionnaire. C'est très dur à vivre, même encore maintenant[16]… » Il raconte avoir été malheureux à l'école : « J'ai eu la même institutrice pendant huit ans, elle m'a martyrisé. J'étais son souffre-douleur. J'étais pas spécialement dissipé mais je prenais pour les autres, je m'accusais de tout[17]. »

Lors de leurs expertises, les psychologues constatent « la haine d'Émile Louis à l'égard de lui-même, de son statut de "bâtard" et "d'enfant de l'Assistance publique" ». Cette haine de soi cohabite avec « la haine de la femme, mère génitrice abandonnante, mère nourricière toute-puissante[18] ».

Émile Louis choisit donc pour victimes des jeunes filles de la DDASS qui ont toutes « le même statut que lui, statut d'enfant recueilli. Façon d'agresser en elles ce qu'il hait en lui-même[19] ».

Il quitte l'école à quatorze ans et entre comme apprenti maçon chez son père. Il y reste jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Le métier ne lui plaît pas, il préfère s'engager dans la marine. Il est envoyé en Indochine. « Le père était fier que je m'engage pour trois ans et je voulais montrer à ces salopards de faux résistants que j'étais patriote. »

Ces faux résistants sont la bête noire d'Émile Louis, peut-être à l'origine de sa « bestiole » qu'il invoque quand il commet ses crimes. Les faits remontent à 1944. À la Libération, les trois filles Cannier ont été tondues sur la place du village. Émile Louis a dix ans. Il a été marqué au fer rouge par cette scène. Quand, à l'âge adulte, il raconte cet événement, il le fait encore avec rage et dans les larmes. « Alors ils ont été chercher mes sœurs qui étaient dans le champs de légumes… et puis ils les ont amenées sur la place… et puis ils les ont tondues… Tous les gens du pays étaient là… Tout le monde regardait ça comme des bêtes sauvages !… comme des

connards !… Comme j'avais dit à mon père… une fois mon père, j'avais discuté avec lui et je lui ai dit (en pleurant) : "T'en fais pas, je les vengerai !" Malheureusement, je n'ai pas pu les venger. Il aurait fallu que je prenne une mitraillette et que je bousille toutes ces ordures qui ont fait ça… parce que je les connaissais, on était à l'école avec leurs gamins[20]. »

Cette humiliation publique a été très difficile à vivre pour toute la famille. Émile Louis reste profondément blessé par ce qui est arrivé à ses sœurs. Il accuse les faux résistants, ceux qui ont profité de la Libération pour régler leurs comptes, ceux qui ont commis des actes épouvantables. Et pas seulement sur ses sœurs.

« Les faux résistants ont été jaloux de nous… Or, elles ont jamais couché avec des Allemands. J'ai vu beaucoup d'horreurs, des choses qui marquent pour la vie, des meurtres tout autour. À neuf ans et demi, j'ai vu des exécutions. J'ai pas vu les viols, je l'ai su, c'était dans le village d'à côté, ça a été monstrueux. Cette vengeance inutile des faux résistants, ça m'a traumatisé. Mes sœurs méritaient pas d'être tondues sur la place publique dans le village, car mon père a travaillé dans la vraie résistance. J'ai pas vu les femmes violées et assassinées mais mon père en parlait, il disait que c'était une honte[21] ».

C'est son pire souvenir, sa plus grande douleur. À partir de là, son imaginaire est rempli de femmes tondues, violées, humiliées, assassinées. Il garde de cette période terrible une fascination pour la torture et les actes sadiques. Il lit régulièrement des livres sur les pratiques des nazis pendant la guerre.

À l'âge de quatorze-quinze ans, il met le feu à un hangar, persuadé que le propriétaire fait partie de ceux qui ont tondu ses sœurs. « Mes sœurs avaient trinqué, je me suis vengé. Je me croyais toujours à la fin de la guerre, avec les faux résistants. Mais c'était un vrai résistant, je lui ai écrit, il m'a pardonné. J'ai jamais été puni, j'ai été remis en liberté[22]. » En fait, il n'a pas été jugé car les psychiatres l'ont déclaré en état de démence au moment des faits. Il va passer quelques mois dans un établissement pour jeunes en difficulté.

Au même âge, il est violé par un moniteur dans une colonie de vacances. Lors de son procès, alors qu'il se montre encore traumatisé par la tonte de ses sœurs, il minimise cette agression que l'on imagine pourtant

terrible. « C'est pas très agréable sur le moment, mais tout ça s'est passé il y a longtemps. Avec le temps, tout s'estompe[23]… » Devant une psychologue, il est pourtant moins fanfaron : « Ça m'a gâché ma vie, j'ai été souillé, une douleur morale et physique terrible. » Mais, ajoute-t-il, cela ne l'a pas empêché d'avoir une vie sexuelle normale avec son épouse…

Au retour d'Indochine, Émile Louis a vingt ans. Il revient chez lui, dans l'Yonne, où il rencontre Simone, une ancienne enfant battue. Elle va être d'un dévouement et d'une passivité exemplaires. C'est un couple amoureux, mais bancal. Elle est mère poule. Lui, chaud lapin. Il a peu de relations avec ses enfants, laissant leur éducation à son épouse. Sa vie professionnelle est sans histoire et très active. Il enchaîne les petits métiers, ouvrier, gardien, chauffeur… Il est très souriant, blague facilement pour créer le contact, se montre serviable. Lorsqu'il sera employé par les Rapides de Bourgogne pour transporter les jeunes handicapées, il sera particulièrement apprécié. Il sait s'y prendre avec les adolescentes. Il est très compréhensif, toujours prêt à les écouter et à les aider. Elles se confieront à lui comme à un père…

1- Maryline Vinet, *Être la fille d'Émile Louis*, Paris, Michel Lafon, 2003.

2- *Idem.*

3- *Idem.*

4- *Idem.*

5- *Idem.*

6- Corinne Herrmann et Philippe Jeanne, *Les Disparues d'Auxerre*, Paris, Ramsay, 2001.

7- *Le Figaro,* 10 novembre 2004, Stéphane Durand-Souffland.

8- Corinne Herrmann et Philippe Jeanne, *Les Disparues d'Auxerre*, Paris, Ramsay, 2001.

9- Philippe Corval et Christiane Palermo (psychologues cliniciens), rapport d'expertise. Examen psychologique d'Émile Louis.

10- *Idem.*

11- *Idem.*

12- *Idem.*

13- *Idem.*

14- *Idem.*

15- *Idem.*

16- *Idem.*

17- *Idem.*

18- *Idem.*

19- *Idem.*

20- « Faites entrer l'accusé : *Émile Louis* », diffusion le 11 août 2005.

21- Philippe Corval et Christiane Palermo (psychologues cliniciens), rapport d'expertise. Examen psychologique d'Émile Louis.

22- *Idem.*

23- « Faites entrer l'accusé : *Émile Louis* », diffusion le 11 août 2005.

Thierry Paulin

L'enfant déraciné
« Le tueur des vieilles dames »

Dans la nuit du dimanche au lundi 17 avril 1989, un jeune homme s'éteint dans une chambre de l'hôpital Bichat à Paris. Il a vingt-six ans. Il meurt d'une toxoplasmose consécutive au sida qui le mine depuis bientôt deux ans. Lors de son arrestation, en décembre 1987, il était encore fringant, superbe, hâbleur. Un seigneur. Un seigneur monstrueux, certes, mais magnifique. La vitalité et le charme incarnés. Dans cette aube où il va mourir, il n'est plus que l'ombre de lui-même, un pauvre corps décharné qui n'impressionne plus personne. On imagine son âme aux couleurs de l'enfer, noire de crimes, rouge de sang.

Thierry Paulin meurt seul, il n'y a personne à son chevet.

Avant de mourir, il a avoué vingt et un assassinats de vieilles dames. Seuls dix-huit ont pu être prouvés et lui sont officiellement imputés. Mais il y en a sans doute bien plus. Les policiers estiment qu'il pourrait en avoir commis une trentaine. Sans compter les agressions : plus d'une centaine.

Celui que l'on a surnommé « le tueur des vieilles dames » est mort avant son procès, il reste inaccessible pour toujours à la justice des hommes. Mais il reste vivant dans la mémoire collective. Il aura marqué à sa façon l'histoire judiciaire. Car il détient un sinistre record. Avec au moins dix-huit crimes à son actif, c'est le plus grand tueur en série français du XX^{e} siècle depuis Landru et le docteur Petiot.

Thierry Paulin n'a pas toujours tué seul. Il commet ses neuf premiers crimes avec son complice et amant, Jean-Thierry Mathurin.

Ils vivent alors ensemble dans le XVIII^{e} arrondissement de Paris, à Montmartre.

Pendant l'hiver 1984, durant six semaines, le duo infernal va tuer régulièrement. Parfois deux fois par jour.

Le scénario est toujours le même.

Ils repèrent une femme âgée, au moins quatre-vingts ans, qui fait son marché. Ils la suivent discrètement jusque chez elle, s'engouffrent à sa suite dans son immeuble et, lorsqu'elle ouvre sa porte, la poussent dans l'appartement et referment derrière eux.

Alors tout peut commencer. Les coups, la torture… Tout est permis : avec une cigarette, un couteau ou de la soude caustique que l'on force à avaler, qui brûle atrocement la bouche et l'œsophage… Doigt coupé, fracture du crâne, côtes cassées : on déconseillera parfois aux enfants des victimes de voir le cadavre de leur mère ou de leur grand-mère.

Toutes les vieilles dames sont attachées, mains liées et bouche bâillonnée avec les moyens du bord, comme un torchon ou des cordons de rideau. On peut imaginer que toutes sont sommées de dire où elles cachent leur argent. Car c'est d'abord pour les voler qu'on les attaque. Même si la plupart n'ont pas d'économies ; même si le butin est bien maigre, quelques centaines de francs à tout casser. Une seule fois, les agresseurs trouvent près de 10 000 francs cachés sous un matelas.

Elles sont enfin soit étranglées, soit étouffées par un oreiller ou encore un sac en plastique enfilé sur la tête, ou enfoncé dans la bouche.

Toutes habitent dans un rayon de mille cinq cents mètres autour du Sacré-Cœur.

Elles étaient voisines. Certaines ont dû se croiser dans le quartier, sans savoir qu'elles figureraient bientôt sur la même liste macabre.

Germaine, quatre-vingt-onze ans, et Anna, quatre-vingts ans, sont tuées le même jour, le 5 octobre 1984. Suzanne, quatre-vingt-neuf ans, est tuée le 9 octobre. Paula, soixante-dix-sept ans, le 2 novembre.

Quatre vieilles dames vont mourir dans les quatre jours suivants. Une chaque jour !

Ioan, soixante et onze ans – la plus jeune des victimes –, est retrouvée morte le 5 novembre. Maria, soixante-quinze ans, est tuée le lendemain. Alice, quatre-vingt-quatre ans, qui a été forcée d'avaler du Destop, meurt dans d'effroyables souffrances le 7. Et enfin Marie, quatre-vingts ans, est assassinée le 8.

Après quatre jours de battement, c'est au tour de Jeanne, quatre-vingt-deux ans, de perdre la vie. Nous sommes le 12 novembre 1984.

Les enquêteurs retrouveront deux empreintes dans l'appartement de certaines des victimes, mais elles n'appartiennent pas à des malfaiteurs fichés par les services de police.

Pendant un an, plus rien. Pas de crimes. La police ne comprend pas. En fait, Thierry Paulin et Jean-Thierry Mathurin ne sont plus à Paris. Ils sont partis se mettre au vert à Toulouse. Un an plus tard, ils se séparent et rentrent à Paris.

Jean-Thierry arrête alors sa route sanglante. Il ne tuera jamais plus. Thierry Paulin, lui, continue. Il commet sa deuxième série de crimes. Seul.

Entre décembre 1985 et juin 1986, il va agresser neuf vieilles dames. Certaines survivent car elles ont la « chance » de s'évanouir : il les laisse pour mortes. On ne trouve plus de traces de torture dans cette série d'assassinats. Thierry Paulin va droit au but. Il tue et il vole, ou le contraire. Son terrain de chasse a également changé. Il vit désormais près de la République. Ses victimes vivent et meurent près de chez lui, dans les X^{e} et XI^{e} arrondissements de Paris.

Le 20 décembre 1985, il étouffe Estelle, quatre-vingt-onze ans, à l'aide d'un matelas. Le 4 janvier 1986, il étrangle Andrée, soixante-dix-sept ans.

Le 9 janvier, il étouffe encore Yvonne, quatre-vingt-trois ans, avec cette fois un oreiller. Et dans la même journée, il étrangle encore Paulette, soixante-seize ans. Mais celle-ci, qui s'est évanouie, survit. Elle décrit un homme au teint très mat qui avait l'air assez jeune et plutôt bien habillé. Le 12 janvier, Marjem, quatre-vingt-un ans, est retrouvée morte, étouffée par un sac en plastique. Le même jour ou le lendemain, Thierry Paulin tue Françoise, quatre-vingt-deux ans, d'un coup derrière la tête. Le 15 janvier, il étrangle Yvonne, soixante-dix-sept ans. Puis c'est au tour de Virginie, soixante-seize ans, de mourir étouffée. Elle est retrouvée le 4 février mais elle a sans doute été tuée dans les jours précédents.

Ludmilla, quatre-vingt-six ans, la dernière victime de l'année 1986, est tuée le 14 juin.

On retrouve, sur plusieurs lieux de crime, une seule empreinte qu'on ne peut toujours pas identifier.

Thierry Paulin tue avec un culot monstre. Il lui est même arrivé de pousser une femme dans son appartement devant un voisin de palier. Il a alors refermé la porte derrière lui et accompli sa sinistre besogne tandis que l'autre tambourinait à la porte et ameutait du monde. Il est ensuite ressorti, passant brutalement au milieu du petit groupe et dévalant dare-dare les escaliers jusque dans la rue, où il a repris un rythme parfaitement calme pour ne pas attirer l'attention. Il fait preuve non seulement de culot, mais aussi d'un grand sang-froid. Les témoins décrivent un jeune homme noir, coiffé à la Carl Lewis. L'athlète américain arbore alors une coiffure géométrique, le cheveu haut, égalé et taillé en pointe à l'avant du crâne. L'agresseur porte une boucle d'oreille.

Une fois encore, la macabre série s'arrête sans raison, pendant près d'un an et demi.

En fait, Thierry Paulin est en prison. Toxicomane, il s'en est violemment pris à son dealer qu'il accusait de l'avoir lésé sur la qualité de la drogue. En août 1986, il le tabasse et l'amoche tellement qu'il est condamné à seize mois de prison. On prend alors ses empreintes. Malheureusement, à l'époque, il n'existe pas de fichier informatisé qui permette un recoupement avec l'empreinte du ou des tueurs de vieilles dames…

Thierry Paulin se conduit bien et ne reste qu'un an en détention. Il sort le 1er septembre 1987. Un peu plus d'un mois après sa sortie, il recommence à tuer.

Il loge désormais dans le XIVe arrondissement de Paris, près d'Alésia. Et là encore, son lieu d'habitation est son terrain de chasse. Thierry Paulin va toujours au plus simple. Mais cette fois, il signe sa dernière série. Entre octobre et novembre 1987, il va agresser six personnes, ses dernières victimes.

Marie-Louise, quatre-vingt-cinq ans, est étranglée le 20 octobre 1987. Les cinq victimes suivantes vont toutes échapper à la mort. Le 22 octobre, Germaine, soixante-dix-neuf ans. Le 29 octobre, Frymeta, soixante-dix-neuf ans, et Geneviève, quatre-vingt-cinq ans. Le 31, Marguerite. Toutes s'en sortent. Le 25 novembre, il laisse Berthe, quatre-vingts ans, pour morte. Elle s'était évanouie alors qu'il était en train de l'étrangler. Elle fait de lui un portrait-robot précis, qui est aussitôt diffusé dans les commissariats de Paris.

L'arrestation du tueur n'est plus qu'une question de temps. Tous les policiers sont mobilisés. Mais le jour même où Berthe devient le principal témoin, Rachel, soixante-dix-neuf ans, a moins de chance : elle meurt étranglée. Le 27 novembre, Thierry Paulin tue une autre Geneviève, soixante-treize ans. C'est sa dernière victime connue.

Quelques jours plus tard, le 1er décembre 1987, Thierry Paulin est mis hors d'état de nuire. Il est arrêté rue Chabrol, dans le Xe arrondissement de Paris, tout près de la porte Saint-Denis. Le commissaire Francis Jacob est en train de bavarder avec des commerçants du quartier quand il voit passer un jeune homme noir à la drôle de dégaine : habillé d'un jean et d'un blouson, il porte un béret sur ses cheveux teints en blond et un anneau à l'oreille. Francis Jacob a une intuition. Et si c'était le tueur des vieilles dames ? Certes, l'homme est teint en blond, mais une teinture est vite faite. Il est grand et porte une boucle d'oreille… Le policier l'arrête, sous prétexte de contrôler ses papiers. Le jeune homme lui tend alors une carte d'identité vieille de trois ans. Sur la photo, il a une coupe de cheveux géométrique, à la Carl Lewis…

« Il n'avait pas l'air méchant, plutôt sympathique même… Bien habillé, de bonne élocution, les traits fins… Non, rien d'une brute épaisse qui fasse peur dans la rue », dit Francis Jacob.

Ce dernier lui demande de le suivre au commissariat. Thierry Paulin accepte. S'il est nerveux, il est cependant à cent lieues de croire qu'on l'arrête pour assassinat. Il se croit interpellé pour une affaire de drogue et montre spontanément ses avant-bras. Il n'y a aucune trace de piqûre. Francis Jacob ne lui donne aucune explication. D'abord pour ne pas entraver l'enquête de la police judiciaire qui va prendre très vite, il le sent,

le relais. Ensuite pour le laisser mariner dans son jus et voir comment il réagit. « Je l'ai laissé s'affoler. » Le commissaire remarque que Thierry Paulin s'inquiète de plus en plus au fil des heures, d'autant qu'on a relevé ses empreintes, mais il attend calmement, faisant preuve d'une très grande maîtrise de lui-même.

Évidemment, ses empreintes sont rapidement comparées avec celles relevées sur les lieux des crimes. En fait, les enquêteurs les ont vues tellement souvent, ces trois dernières années, que, sur un simple coup d'œil, ils pensent tenir leur homme. L'analyse scientifique le confirme : Thierry Paulin est bien l'un des deux tueurs de vieilles dames. Il est aussitôt transféré au Quai des Orfèvres. Au siège de la police judiciaire à Paris, c'est une immense satisfaction. Tous attendaient ce moment-là depuis trois ans. Le soir même, on ouvre le champagne.

Thierry Paulin sait maintenant qu'il est fait. Loin de nier, il va se montrer très coopératif avec les enquêteurs. Il est calme et poli. À la quarante-troisième heure de garde à vue, il a déjà avoué vingt meurtres et une tentative. Il se souvient de chacun d'eux, dans tous les détails, jusqu'à la couleur du porte-monnaie des victimes. Il raconte sans aucune émotion. « Je l'ai trouvée en train de faire son marché. Elle avait acheté de la viande et du pain… Je l'ai étranglée avec un bas. »

Il n'a pas de regret, pas de remords, pas de sentiment. C'est un technicien du meurtre. Froid et méthodique.

Un enquêteur lui montre la photo d'une vieille dame assassinée. Thierry Paulin nie l'avoir tuée. Il ne la reconnaît pas, donc ça ne peut pas être lui.

« Je suis particulièrement sensible au regard de terreur de mes victimes dans ces moments-là, dit-il. Ça reste gravé dans ma mémoire. » Ce n'est pas une dérobade pour éviter qu'on lui impute un crime de plus car, ajoute-t-il : « Je n'en suis pas à un près. »

Ses enquêteurs le présentent comme « un être amoral qui égrène la liste de ses victimes sans émotion apparente, comme s'il venait d'aller acheter une baguette de pain ». Parmi ceux qui l'interrogent, l'inspecteur divisionnaire Bernard Laithier sort une bouteille de Destop, le produit qui a tant fait souffrir la femme forcée de l'ingurgiter. Le policier s'était juré de faire ce geste devant l'assassin. Il voulait voir son regard à ce moment-là. Il n'est pas déçu : à la vue du flacon, Thierry Paulin se fige et crie : « Ça, c'est pas moi !

— C’est qui alors[1] ? » demande le policier.

Thierry Paulin indique le nom de son complice. Jean-Thierry Mathurin, aussitôt arrêté chez un nouvel amant, va rapidement reconnaître sa participation aux neuf premiers crimes. Les deux hommes sont incarcérés dans des cellules isolées. Ils ne se reverront jamais.

Le 2 décembre, l’arrestation de celui qu’on appelait « le tueur des vieilles dames » est annoncée dans les médias. Quand elle apprend que son fils a avoué, la mère de Thierry Paulin dit à ses collègues de travail que c’est un vague parent. Dix jours après son arrestation, elle lui rend visite au parloir.

« Pourquoi as-tu fait ça, mon petit ? » lui demande-t-elle.

— Pour que tu t’intéresses à moi. »

Comme tous les criminels, Thierry Paulin est soumis à l’expertise des psychiatres. Serge Bornstein l’examine trois mois après son arrestation, à la prison de Fleury-Mérogis, dans la banlieue parisienne. Le jeune homme confie qu’il est seul dans sa cellule et qu’il ne parle à personne. Il n’a pas de soutien extérieur. Sa mère, dit-il, « est venue à l’époque où ça faisait du bruit, en décembre-janvier. En février, elle n’est plus venue ».

Il lit des auteurs que lui apportent ses avocats, ou qu’il trouve à la bibliothèque de la prison : Clavel, Sartre, Slaughter… Sa teinture blonde est en train de s’estomper. Il se laisse pousser la barbe faute de rasoir. Comme il a été sevré de toute drogue, le manque lui fait trembler les mains. Il apparaît comme un grand jeune homme mince, tendu, nerveux. Malgré tout, il garde l’esprit vif et acerbe.

Quand le psychiatre l’interroge sur sa profession, Thierry Paulin rit, fait un large signe de la main et conclut : « Je ne vois pas la nécessité d’en citer. »

Depuis son arrestation, Thierry Paulin est revenu sur ses aveux. Il dit qu’on les lui a arrachés grâce à la fatigue. Il charge son complice, Jean-Thierry Mathurin, et ne veut pas parler des crimes qui l’accusent, de toute évidence.

« Pour le moment, je n’ai rien à dire, je ne vois pas la nécessité… pourtant j’ai beaucoup de choses à dire… »

Il explique qu'avant son arrestation, il se voyait comme un avion. Le 1er décembre 1987, quand il a croisé la route du commissaire Jacob, il s'est écrasé au sol.

« J'étais le pilote… Paulin est mort… On l'a tué. Il reste la conscience et les sentiments, le reste, ce que Paulin enveloppait… On a fabriqué un Paulin… Le vrai Paulin, c'est tout ce qui me reste… Le personnage est mort, il reste l'intérieur[2]. »

Serge Bornstein est fasciné par cette personnalité hors norme : « C'était un personnage extraordinaire, attachant, à l'esprit vif et sarcastique, à l'humour corrosif », dit-il. Il décrit un Paulin enjôleur et capricieux, « qui avait trouvé en Mathurin le compagnon le plus dévoué, le plus docile ». Il le dépeint comme un être pervers totalement amoral. Le psychiatre est frappé par son dégoût des femmes, surtout les plus âgées. Se pourrait-il que ses crimes soient la répétition du meurtre symbolique de sa grand-mère ? Même si, dit Thierry Paulin : « Les grands-mères, c'est sacré à la Martinique. » En tout cas, Thierry Paulin ne présente pas d'anomalies mentales. Il est responsable de ses actes. « On peut affirmer que les faits survenus pendant cette longue période de trois ans étaient conscients et utilitaires », concluent les psychiatres.

« Ma vie, c'est une dépression », confie Thierry Paulin.

Il est né en hiver, le 28 novembre 1963, à Fort-de-France à la Martinique, de parents antillais. Sa mère, Rose-Hélène, surnommée Monette, est âgée d'à peine dix-sept ans quand elle lui donne le jour. Guy Paulin, son père, n'en a que deux de plus. Thierry n'est pas un enfant désiré. C'est – comme on dit – un accident de parcours. Rose-Hélène et Guy étaient amants, ils ont fait un enfant sans le vouloir. Guy prend juste le temps de reconnaître son fils avant de s'enfuir au lendemain de la naissance. Il s'établit en France métropolitaine. Thierry ne rencontrera son père pour la première fois qu'à treize ans.

Rose-Hélène se retrouve fille-mère. Elle a bien du mal à joindre les deux bouts et ne peut consacrer que peu de temps à son fils. Il semble que dès la toute petite enfance, celui-ci ait souffert de carences affectives. Rose-

Hélène est une très jolie femme et elle a envie de vivre sa vie. Elle vient de rencontrer un homme et pense que celui-là pourrait bien être le bon. Comme Thierry l'encombre, elle demande de l'aide à sa grand-mère paternelle, qui accepte de l'accueillir. Il a dix-huit mois quand sa mère se sépare de lui. Il ne la retrouvera qu'à l'âge de dix ans. C'est véritablement une première cassure.

Thierry Paulin est encore un tout petit garçon quand il arrive chez sa grand-mère. Elle tient un restaurant, le *Maman-Jojo*, sur la plage de l'Anse-à-l'Âne, un petit hameau de pêcheurs fréquenté par les riches Martiniquais. Ce n'est pas une mauvaise femme, mais elle n'a pas le temps de s'occuper de son petit-fils. À pas même deux ans, l'enfant est livré à lui-même. Hormis le gîte et le couvert, il n'a quasiment rien. Il manque autant d'amour que d'autorité. L'enfant est solitaire, il se sent abandonné, et il n'a pas tout à fait tort. Dès la naissance, il a de fortes carences affectives et peu de repères moraux. Sa petite enfance se déroule dans ce vide affectif sans autre événement majeur. Il est scolarisé à l'âge de six ans et se montre un élève moyen. « Je m'en sortais », dit-il. Il fait déjà preuve d'un caractère trempé. Il se décrit comme « très bagarreur, hyperactif, à la limite insupportable ».

Il a dix ans, en 1973, quand sa mère le récupère et qu'il vient s'installer chez elle, à Fort-de-France. Peu de temps après s'être séparée de son aîné, Rose-Hélène a épousé un boulanger-pâtissier de l'île. Ils ont eu cinq enfants ensemble, un garçon et quatre filles. Thierry Paulin débarque donc dans cette famille qu'il ne connaît pas et qui est censée être la sienne. Vraisemblablement la greffe ne prend pas. Devant les psychiatres, il dit avoir eu le sentiment d'être une sorte d'intrus. Il insiste sur le manque d'affection qu'il a ressenti. « Il y avait une large différence avec les cinq autres, et les enfants imitaient les parents… » Ainsi, à Noël, il n'a jamais reçu la moindre attention, contrairement à ses frères et sœurs. « Il y a des choses qu'on n'oublie pas. »

Le jeune homme conserve des souvenirs détestables de cette période. Il raconte avoir été ballotté de droite à gauche, chez des amis, des voisins ou des membres de la famille qui le gardaient à chaque fois peu de temps. Il dit avoir été réveillé par des casseroles d'eau froide ; il était un souffre-douleur, fréquemment frappé pour des motifs futiles. Sa mère a la main leste avec lui. Un jour, alors qu'elle est en train de le coiffer, elle s'énerve et lui donne

un coup de peigne sur la joue. Il en garde une cicatrice indélébile sur la joue gauche… et dans le cœur. On l'accusait de tous les maux, dit-il encore. « Même quand ma sœur Nelly, âgée de dix ans, s'est fait renverser par une voiture à la sortie de l'école… »

De là date le début d'une conduite psychopathique qui se manifeste par des fugues. Il trouve refuge chez une femme âgée et handicapée, assez fortunée, une amie de la famille qu'on appelle « marraine » et qui l'a pris en amitié. Il peut aussi compter sur sa grand-mère paternelle et les membres de la famille de son père, qui sont plutôt accueillants. Mais malgré ces oasis, c'est un enfant perturbé et difficile.

À l'école, il est turbulent. Fréquemment puni par le directeur, il veut se venger. Il n'a pas douze ans quand il le menace avec un couteau de cuisine. Il intercepte les trois lettres envoyées par l'école en recommandé pour informer sa mère de l'incident. Il va jusqu'à répondre en tapant une réponse sur une machine à écrire : « Excusez mon fils, Monsieur le directeur, je l'ai grondé. » Il imite la signature de sa mère… qui commence à se lasser. Son mari lui reproche de lui imposer cette charge supplémentaire.

Monette demande alors une aide financière au père biologique de Thierry. Plutôt que de verser une pension alimentaire, Guy Paulin préfère faire venir son fils à Toulouse, où il s'est installé. Monette et son mari acceptent cette proposition avec enthousiasme. Ils sont ravis de mettre Thierry dans l'avion.

« J'espère qu'on se reverra », dit-il à sa mère juste avant son départ.

Arrivé en métropole, Thierry écrit plusieurs lettres à sa mère, mais bientôt son père le lui interdira.

Guy Paulin est maçon et a monté sa petite entreprise. Il vit à la cité des Violettes, dans le quartier du Mirail, avec une Martiniquaise plus jeune que lui. Ils ont deux enfants de neuf et sept ans. Thierry Paulin en a treize et fait une nouvelle fois connaissance avec une famille inconnue. Mais là encore, il se sent rejeté, ce qui le blesse profondément. L'adolescent est très déçu. Il attendait beaucoup de cette rencontre avec son père. Mais Guy n'est pas à la hauteur de ces attentes. En son for intérieur, Thierry renonce à être aimé des siens. Il ira désormais chercher l'affection ailleurs. En attendant, il se sent moins que rien.

À la rentrée de septembre 1976, il entre en cinquième au collège d'enseignement secondaire Lamartine. Trois mois plus tard, il rétrograde en sixième pour cause de trop mauvais résultats. Il rentrera en cinquième l'année suivante. Il a alors quatorze ans, et plutôt que de lui faire poursuivre des études, son père décide de l'orienter vers un lycée professionnel en section électricité automobile. « Ça ne me disait rien », déclara-t-il plus tard. Lui aurait préféré être en section coiffure, mais cette orientation est impensable pour son père. Il ne veut pas d'une « tapette » à la maison. Guy Paulin soupçonne son fils, à juste titre, d'être homosexuel et il ne le supporte pas.

Dès le début de sa formation, Thierry se casse méchamment la cheville lors d'un accident de skateboard. Cela lui fait prendre du retard et le place une nouvelle fois en position d'échec. « On n'a rien fait pour que je rattrape… j'avais du mal à suivre… » Il décroche, et il décide de partir de chez son père. Il s'enfuit à l'âge de quinze ans. Son père le laisse faire, il n'alerte pas les autorités.

Thierry est libre. Pour lui, la famille, c'est fini. De toute façon il n'en a jamais vraiment eu une. Une vraie, aimante et structurante.

Devant les psychiatres, Thierry Paulin regrette de ne pas avoir été orphelin. Il aurait été placé dans une famille stable et aurait grandi normalement. Ce qu'il a connu, lui, « c'est la situation d'orphelin en pire ».

« Le peu d'apparition de mes parents dans ma vie ne m'a pas été favorable… Mais je ne tiens pas à parler de mon passé. On pensera… que je cherche une raison pour sauver ma peau. Je respecte les fautes de ma famille. »

Désormais il va vivre à droite et à gauche, chez des copains. Il essaie de préparer deux certificats d'aptitude professionnelle, l'un de mécanicien auto, l'autre de coiffeur. Mais dans sa situation, ce n'est pas possible. Malgré une ambition certaine, il laisse tomber.

Il a bientôt seize ans, l'âge des virées avec les copains. L'âge d'aller au café, de resquiller, de se bagarrer. « C'était le bon temps », dira-t-il. Pour survivre, il enchaîne les petits boulots : serveur dans des restaurants, des discothèques. Il fait même du porte-à-porte pour vendre des tableaux. Il s'essaie aussi comme gigolo dans les boîtes de nuit, mais ça le répugne. Tout cela ne le mène à rien. Sans soutien, Thierry Paulin décide de devancer

l'appel. En septembre 1983, à l'âge de vingt ans, il entre au service militaire. Il intègre un régiment de parachutistes, et il en est ravi. Cependant, les bidasses rejettent vite ce garçon, certes costaud et du genre baroudeur, mais aussi noir et homosexuel. Cette nouvelle exclusion engendre une grande souffrance. Thierry Paulin est affecté à l'état-major à Paris et obtient un poste de coiffeur au salon de la caserne.

Le 13 novembre de la même année, Thierry Paulin commet sa première agression. Il profite d'une permission de trois jours pour revenir à Toulouse. Comme il n'a pas de quoi se payer le billet de retour, il demande à son père, qui refuse.

« Il me croyait pas… Il voulait pas… Je me suis recyclé dans le braquage dans mon ancien quartier… J'en avais marre… J'étais sur les nerfs… Jusque-là j'avais plus d'affection pour mon père que pour ma mère… J'ai pris un couteau[3]… »

Il entre dans une épicerie tenue par deux femmes âgées pour dire bonjour. Il bavarde quelques minutes avec Marguerite, soixante-quinze ans. Il sort et revient presque aussitôt le visage recouvert d'un bas, un couteau à la main. Marguerite est terrorisée. « Je savais qu'elle serait prise de panique, qu'elle irait dans l'arrière-boutique et que là, je pourrais aisément prendre la caisse. » C'est exactement ce qui s'est passé. Thierry Paulin rafle les deux mille cinq cents francs de la caisse et s'enfuit en courant.

Évidemment, Marguerite l'a reconnu et le dénonce.

« Idiot que je suis, je sors, je vais au café à cinq cents mètres de là pour téléphoner à un taxi… J'ai vu arriver le taxi plus le fourgon de police… »

Il reconnaît spontanément les faits. Jugé par le tribunal correctionnel de Toulouse, il écope de deux ans de prison avec sursis pour vol et violence. Il déclare au juge qu'il a volé pour pouvoir s'acheter les vêtements qu'il désirait. Après ce fait d'armes, les parachutistes veulent encore moins de lui. Il entre à l'école des fusiliers marins à Lorient où il devient matelot breveté. Puis il est affecté à la base aéronavale de Toussus-le-Noble, dans les Yvelines. On lui demande de vider les poubelles et de tondre la pelouse. Rien de bien valorisant.

En septembre 1984, il est libéré de ses obligations militaires. Il a vingt et un ans. Il lui en reste deux avant de tuer, quatre avant de mourir.

Il hésite entre rester à Paris et retourner à Toulouse. Sa mère est venue s'installer définitivement dans la métropole. Elle vit à Nanterre, en région

parisienne, avec ses autres enfants. Il l'a revue alors qu'il était encore à l'armée. Elle lui aurait demandé de lui pardonner, mais la conversation se serait terminée sur une dispute.

Rose-Hélène accepte quand même de l'héberger. Thierry s'installe chez sa mère et commence à chercher du travail. Il n'en trouve pas et envisage de quitter Paris, quand il rencontre deux copains de Toulouse.

« Ça a été les retrouvailles… L'un était danseur au Paradis latin, l'autre chef de rang. »

Ils lui proposent de le faire entrer au cabaret. Thierry accepte, enthousiaste. Il a toujours été attiré par le milieu du spectacle. Dans les jours qui suivent, le jeune homme est embauché comme serveur au Paradis latin.

« De là commence toute la galère », affirme-t-il.

Ainsi, il se met à vivre la nuit. La boîte est réputée pour ses spectacles de music-hall. C'est un monde d'artistes et de noctambules. Thierry Paulin s'y sent parfaitement à l'aise. Enfin, il trouve sa place au monde.

« La nuit ! C'est un autre univers. Les gens ne sont pas pareils… Je ne peux vous expliquer. Fascinant ! On rencontrait de l'affection, même si c'était pour une nuit. »

Il s'enveloppe de la nuit comme d'un manteau de tendresse. Il y trouve du réconfort et une certaine reconnaissance. Dans le milieu festif où il évolue, personne ne lui reproche son homosexualité. Il peut enfin être lui-même. Et même mieux que lui-même. Grâce notamment à la drogue, dans laquelle il puise assurance et énergie : « J'aime la nuit, c'est le moyen de tout maquiller, de vivre le moment. »

Thierry Paulin est né à Paris au Paradis latin. Sa véritable existence commence là. Il se crée un personnage.

Le nouveau Thierry Paulin est un être joyeux, ludique, généreux, toujours vêtu à la dernière mode. Il arbore un diamant à l'oreille. Il peut aussi laisser libre cours à sa mythomanie. Il raconte qu'il est chef de rang ou qu'il fait partie de la troupe du Paradis latin alors qu'il dessert les tables. Mais il est charmant, amusant. C'est une personnalité pittoresque et attachante. C'est là que le destin lui distribue les cartes. C'est là qu'il rencontre son premier grand amour. Jean-Thierry Mathurin est guyanais et serveur, comme lui. Il a deux ans de moins que Thierry Paulin. Entre eux, c'est le coup de foudre. Ils se reconnaissent immédiatement. Ce sont deux enfants malheureux qui cherchent à s'étourdir.

Jean-Thierry Mathurin est aussi un enfant de l'hiver, né en Guyane le 27 novembre 1965. Il est le quatrième rejeton de Martha, qui a déjà deux filles et un fils d'unions précédentes. Il a deux ans quand ses parents se séparent. Il reste avec sa mère et ses frère et sœurs. Martha gagne sa vie comme femme de ménage. Ils sont pauvres et vivent à Kourou dans un bidonville.

Dans les quatre années qui suivent, Martha vit avec trois partenaires successifs dont certains maltraitent les enfants. Lorsque Jean-Thierry a six ans et demi, elle l'envoie chez son père à Cayenne. C'est un homme alcoolique et violent. Un jour qu'il est ivre mort, il essaie de noyer son petit garçon en lui mettant la tête dans un bidon d'eau. Lors de son procès, Jean-Thierry Mathurin racontera avoir été violé à la même époque par deux légionnaires.

Ce sont les policiers qui, au bout de quatre mois de mauvais traitements paternels, le ramènent chez sa mère. L'enfant va vivre quelques années tranquilles, seul avec sa mère qui a confié ses autres enfants à leurs pères respectifs. Il mène une scolarité normale, autant que faire se peut.

À treize ans, l'adolescent part avec sa grande sœur en métropole. Henriette, à vingt-trois ans, est mère d'un petit garçon. Elle rejoint son compagnon, Ferdinand, qui les a précédés à Paris. Ils s'installent à Champigny-sur-Marne. Jean-Thierry va à l'école. Il redouble son CM2. Il est surtout utilisé comme baby-sitter et femme de ménage. Il n'y a aucune conversation possible avec sa famille. Il se recroqueville alors sur lui-même et fait une tentative de suicide à treize ans et demi, en ingurgitant de l'eau de Javel.

Les relations se dégradent entre sa sœur et son compagnon et le jeune homme est le premier à en faire les frais. Ferdinand lui tape dessus régulièrement. Le couple se sépare en 1980. Martha vient récupérer son fils et s'installe à Paris. Mais elle n'a ni emploi, ni domicile. Ils vont vivre dans un hôtel du XVIII^{e} arrondissement. Jean-Thierry a seize ans ; il quitte l'école dans l'idée de gagner un peu d'argent et d'aider sa mère. Il enchaîne les petits boulots. La vie est difficile. Il en souffre. Il commence à se droguer.

Il rencontre un professeur de mathématiques d'une quarantaine d'années qui, sous couvert de lui donner des cours de rattrapage, va surtout l'initier à l'homosexualité. C'est cet homme qui le fait entrer au Paradis latin. Jean-Thierry fait d'abord la plonge avant de devenir serveur en salle.

C’est là qu’il rencontre Thierry Paulin. Ils vont s’amarrer l’un à l’autre. Ils ont la même quête affective. Ce sont deux enfants perdus. Ils se sont trouvés. C’est la passion.

Jean-Thierry dit avoir rencontré avec Thierry « la vie, le sourire, la fête ».

« J’étais tellement bien avec lui… J’ai oublié ma mère… Je ne voulais voir personne d’autre. » Son compagnon lui apporte aussi la drogue dont il est si friand. Une relation fusionnelle s’installe. De son côté, Thierry Paulin dira aux psychiatres que Jean-Thierry Mathurin est le seul être qu’il ait vraiment aimé.

Les deux amants mènent une vie de patachons. Ils sont de toutes les fêtes. Nous sommes dans les folles années 1980. La nuit parisienne brille comme une boule à facettes. C’est l’époque du champagne qui coule à flots.

Les stylistes, les mannequins, les publicitaires sont des stars. On est dans le culte de l’argent et de l’excès. Le Palace donne la messe tous les soirs. Le couple Paulin-Mathurin fait partie des dévots. On se précipite aussi à La Locomotive, au Balajo, aux Bains-Douches. On danse sur Boney M. et les Village People. Les homosexuels et les travestis sont tendance.

Pour nos deux hommes, la nuit est le champ de tous les possibles. L’éclat du strass est leur étoile du Berger.

Thierry Paulin réalise même un de ses rêves : il monte sur scène dans un numéro de travesti au Rocambole, une boîte de nuit du Val-de-Marne, où il interprète le succès de la chanteuse Bibie « Tout doucement ». Il existe un document filmé de sa prestation. Thierry Paulin y apparaît en robe longue bleu électrique, coiffé d’une perruque de cheveux noirs mi-longs qui encadrent son visage. Il ressemble à Diana Ross. C’est un travesti superbe. Il a un succès fou. Il est si fier qu’il invite sa mère à venir l’applaudir un soir, mais il n’obtient pas l’effet escompté, bien au contraire. Au bout de cinq minutes, Monette sort en courant de la discothèque. Elle est choquée. Elle en pleure.

Thierry vient de lui confirmer qu’il est homosexuel.

« Mes soupçons étaient fondés. J’ai fait quatre filles et deux garçons, mais j’ai cinq filles », aurait-elle dit.

L’homme est dévasté par la réaction de sa mère. De toute façon, leur cohabitation est de plus en plus difficile. Monette supporte mal de voir son

fils traîner toute la journée. Elle n'aime pas ses fréquentations, essentiellement des marginaux homosexuels. Les cris et les disputes se succèdent. La situation atteint son paroxysme quand Thierry demande de l'argent pour se faire opérer de sa cicatrice à sa mère… qui refuse. Il menace de la tuer. Sa rage atteint même ses sœurs. Il frappe l'une d'elles au ventre alors qu'elle est enceinte. C'en est trop pour Monette. Elle veut qu'il parte. Thierry refuse. Sa mère appelle la police, qui oblige le garçon à quitter Nanterre. Il part furieux, injurie Monette et lui prend son album de photos : « Tu ne m'aimes pas. Tu n'auras rien de moi, aucun souvenir[4]. »

Thierry Paulin n'est même pas resté un an chez sa mère.

À la fin de l'année 1984, Thierry Paulin et Jean-Thierry Mathurin décident de vivre ensemble. Ils louent une chambre dans un hôtel du XVIII^{e} arrondissement. C'est une période heureuse. Les deux amants ne se quittent plus. Ils sont de toutes les fêtes branchées. Ils sont devenus eux-mêmes des figures de la nuit. Thierry Paulin monte régulièrement sur scène pour imiter son idole, Eartha Kitt. Il dépense sans compter, entre cent cinquante et quatre cent cinquante euros chaque nuit. Il offre champagne et drogues et se fait de nombreux amis dans les milieux les plus huppés.

« Je me donnais les apparences d'un personnage toujours généreux avec un besoin de donner, ceci étant dans ma nature. » « Tout ce que je n'ai jamais eu, je l'ai donné aux autres[5]. »

Pour obtenir cette aisance financière, Thierry Paulin revend de la drogue, vole des portefeuilles, des cartes bleues… Les deux garçons s'éclatent. Ils flambent. Mais dans ce tourbillon de fêtes, leur amour est trop souvent mis à l'épreuve des tentations. Un soir, alors qu'ils travaillent tous les deux au Paradis latin, Thierry Paulin fait une violente scène de jalousie à son amant en plein restaurant. Il renverse des tables et casse des verres devant les clients, hurle qu'il veut lui faire la peau. Ils sont tous les deux renvoyés.

Comment faire, maintenant, pour assurer leur train de vie, leur train de nuit ? Ils commencent par prendre une chambre dans un hôtel moins cher. Pas question cependant de descendre dans l'échelle sociale. Ni de quitter le monde de la nuit. C'est leur port d'attache.

Thierry Paulin trouve une solution : il envisage de voler des sacs à main dans la rue ou dans le métro. Mais ce n'est pas si simple. Il convainc alors son amant de tuer des vieilles dames pour leur voler leurs économies. Jean-

Thierry Mathurin le suit. Il est complètement sous l'emprise de son compagnon, qui est toute sa vie : « J'avais besoin de quelqu'un à qui parler, une épaule sur laquelle m'appuyer. Paulin avait tout : l'argent, la drogue. Au début, il m'en faisait cadeau pour que je couche avec lui. C'est comme ça que je suis tombé dans son piège… Du jour où j'ai connu Paulin, je suis devenu sa victime, son esclave[6]. »

Le temps du crime commence.

Peu après avoir été viré du Paradis latin, le duo agresse, le 5 octobre 1984, Germaine, âgée de quatre-vingt-onze ans, qui survivra, et Anna, quatre-vingts ans, qui meurt étouffée. Bilan de la journée : environ trente euros… Le butin est maigre, et il est vraisemblable que si le couple diabolique a continué à tuer, c'est qu'il y prenait un certain plaisir. Le fait est que les neuf crimes commis ensemble sont particulièrement cruels et pervers, avec une volonté délibérée de faire souffrir leur victime, comme s'il existait entre eux une surenchère de barbarie. Commettre ces crimes sous le regard de l'autre scellait en quelque sorte leur pacte amoureux.

« La série d'assassinats, c'était un peu leur carte du Tendre… », dira l'avocat général Philippe Bilger au procès de Jean-Thierry Mathurin.

« Emportés par la folie d'une vie sans repères, Paulin et Mathurin vont célébrer, par la plus effroyable série de meurtres commis à Paris depuis le docteur Petiot, leurs noces de sang », écrit Jean-Michel Brigouleix dans *France-Soir* le 17 décembre 1991, alors qu'il assiste à ce même procès.

Se peut-il que cette union scellée dans le sang ait été sans heurts ? Un ami du couple, qui tenait l'accueil dans leur hôtel, raconte qu'il a vu à l'époque leur relation se dégrader. Jean-Thierry Mathurin se plaignait d'être maltraité, battu par son amant. Le témoin confie : « Un soir, Mathurin est venu me voir. Il avait quelque chose de très grave à me dire. Un client nous a interrompus et après il est devenu silencieux… » Et il ajoute : « Jamais je n'ai soupçonné quoi que ce soit[7]. »

Durant cette période meurtrière, le couple continue de faire la fête la nuit. Thierry Paulin justifie ses revenus en travaillant comme extra dans plusieurs restaurants des Halles et dans des discothèques. Il fera même des maquettes de catalogue pour une agence de pub. Mais c'est vraisemblablement le trafic de cocaïne qui lui rapporte le plus d'argent ; les assassinats, peu « rentables », constituaient juste un appoint… Il a toujours ses rêves de gloire. Il veut monter un spectacle de transformiste. Ses

connaissances d'alors sont d'accord pour dire qu'il « bougeait vraiment bien ». « On s'y croyait, on traçait des plans sur la comète, on voulait devenir célèbres, quoi », s'amuse un copain de l'époque.

Thierry Paulin et Jean-Thierry Mathurin commettent leur dernier crime commun le 12 novembre 1984. Lorsqu'ils trouvent chez Jeanne, quatre-vingt-deux ans, une somme de quelques milliers de francs, ils décident de se mettre au vert.

Thierry Paulin emmène alors son amant à Toulouse. Ils vont vivre chez son père. Guy Paulin accepte de les recevoir malgré leur homosexualité affichée et les héberge quelques mois. Jean-Thierry Mathurin va même travailler un peu avec lui. Les deux compères veulent ouvrir un cabaret dans la Ville rose. Ils fréquentent le milieu homosexuel, voyageurs de la nuit au Manhattan, au Shanghai ou au Zanzibar. Leur rêve va vite se briser sur les difficultés rencontrées. Leur couple bat de l'aile également. Thierry Paulin reproche à son amant sa nonchalance. Ces déceptions s'ajoutent à la rancœur familiale. Les relations entre père et fils redeviennent vite conflictuelles. Au bout d'un an de cette villégiature calamiteuse, Thierry Paulin et Jean-Thierry Mathurin se sont fâchés. Ils reviennent à Paris. À la fin de l'année 1985, ils se séparent définitivement.

Au début de 1986, Thierry Paulin recommence ses meurtres, seul. Les matins où il tue, il se lève tôt. « Je vais à la banque », dit-il à ses copains. Il agresse huit femmes âgées en seulement deux mois. « Il tue comme il respire », affirme un policier.

Paulin tue le jour et fait la fête la nuit. Il s'étourdit. Il vient d'apprendre qu'il a le sida. C'est un coup de massue. Il n'a plus rien à perdre.

« J'étais obligé de vivre l'instant au jour le jour, de ne plus penser à demain. L'impression que me donnaient les gens la nuit, c'est d'être adoré. On me donnait une certaine affection… Ce qui était l'une de mes recherches… Certains avançaient : pourquoi donnes-tu comme ça ? Tu ne vois pas qu'on se fout de ta gueule… J'avais des satisfactions par ailleurs… Le sentiment d'acheter cette affection[8]. »

Il veut monter une agence de spectacle de travestis. Seule l'organisation de soirées l'intéresse. Il multiplie les contacts qu'il s'attache grâce à sa prodigalité désormais légendaire, et touche un pourcentage de certaines discothèques où il fait venir du monde… Il est toujours aussi culotté. Alors qu'il est recherché par toute la Police nationale, il écrit au préfet de Paris

pour organiser les Trophées de la nuit, sortes d'oscars décernés aux boîtes de nuit les plus appréciées. Il tente même d'avoir l'appui de la vedette Line Renaud. Elle lui donne rendez-vous à sa maison de production, mais comme elle arrive en retard, c'est sa mère qui reçoit Thierry Paulin. Ils sympathisent, et quand Line Renaud lui refuse finalement son aide, sa mère la désapprouve : « C'est dommage, dit-elle, il est tellement gentil[9]… » Parallèlement à toute cette activité diurne et nocturne, Thierry Paulin continue d'acheter et de vendre de la cocaïne, sa principale source de revenus. En août 1986, à la suite d'une très violente altercation avec un dealer, il se retrouve en prison. Thierry Paulin est condamné à seize mois de prison pour vol et violences. Il parle si intelligemment devant le juge, reconnaissant les faits et les regrettant, que ce dernier ramène la peine à huit mois de prison avec sursis et décide de ne pas l'inscrire dans son casier judiciaire. Il est persuadé que le jeune homme va s'amender et bien évoluer.

Son avocat, M^e^ Hervé Page, se prend de sympathie pour lui. Thierry Paulin lui apparaît comme ayant des carences affectives « pesantes ». « Il a une grande envie de changer de milieu, de prouver son existence… Un grand besoin d'être reconnu[10]. »

Thierry Paulin sort de prison le 1^er^ septembre 1987. Il recommence à tuer un mois et demi après. Trois fois.

Il étrangle sa dernière victime, Geneviève, soixante-treize ans, le 27 novembre 1987. Le lendemain soir, il fête en grande pompe son anniversaire. Il a invité une cinquantaine de personnes, ses « amis » de la nuit, au Tourtour, un restaurant branché des Halles. Cartons d'invitation, menu servi au champagne, Thierry Paulin a vu – comme toujours – les choses en grand. Il reçoit ses invités en spencer noir, chemise blanche et nœud papillon. Il remet ça le jour suivant en plus petit comité, seulement vingt-quatre convives au Minou Tango à Pigalle. Bien sûr, comme la veille au soir, il paye pour tout le monde. C'est sa dernière fête. Trois jours plus tard, il croise le regard du commissaire Jacob. Il doit maintenant régler une addition autrement plus sanglante et élevée.

En prison, Thierry Paulin continue de soigner son image. Il a demandé à sa mère de lui apporter ses vêtements. Il veut rester élégant. Il lit tous les journaux qui relatent son parcours monstrueux. Il est célèbre – peut-être pas

comme il l'espérait, mais célèbre quand même. Il aurait pourtant préféré faire carrière dans la lumière plutôt que dans les ténèbres.

Sa maladie le diminue. Il se montre alors tristement philosophe : « Je suis entre la vie et la mort, je me suis familiarisé avec… Ce sera plutôt une libération pour moi… La vie est assez tragique[11]. »

Le sida l'emporte, deux ans après son arrestation. À cette nouvelle, Jean-Thierry Mathurin reste prostré.

Il comparaît donc seul devant le tribunal, mais l'ombre de Thierry Paulin plane sur son procès, tout comme elle a plané sur sa vie. Il est condamné à perpétuité avec une peine de sûreté de dix-huit ans. Il risquait une peine de sûreté de trente ans, mais l'avocat général a voulu marquer une différence : il n'a pas voulu qu'il soit puni comme l'aurait été Thierry Paulin, considéré comme l'instigateur. Sans lui, Jean-Thierry Mathurin n'aurait pas tué. Selon les psychiatres, « il l'a suivi par amour… Mathurin n'avait pas de vocation pour la violence. D'ailleurs, à la différence de Paulin, il a conservé un relatif sens moral ». Contrairement à son amant, Jean-Thierry Mathurin est conscient de la gravité de ses actes et se montre plein de remords. La fête est finie, ses nuits sont désormais meublées de cauchemars : « J'arrive pas à dormir, je revois toutes ces agressions… Ces vieilles qui veulent me parler. »

1- « Faites entrer l'accusé : *Thierry Paulin* », diffusion le 1er juillet 2004.

2- Expertises psychiatrique et médico-psychologique de Thierry Paulin de A. Maurion, psychologue, et de Y. Lormeau et S. Bornstein, psychiatres.

3- *Idem*.

4- *Détective*, Dossier Meurtre : Enquêtes sur les grands crimes de notre temps. Volume I : Le tueur des vieilles dames. 1991.

5- Expertises psychiatrique et médico-psychologique de Thierry Paulin de A. Maurion, psychologue, et de Y. Lormeau et S. Bornstein, psychiatres.

6- *Idem.*

7- « Faites entrer l'accusé : *Thierry Paulin* », diffusion le 1er juillet 2004.

8- Expertises psychiatrique et médico-psychologique de Thierry Paulin de A. Maurion, psychologue, et de Y. Lormeau et S. Bornstein, psychiatres.

9- « Faites entrer l'accusé : *Thierry Paulin* », diffusion le 1er juillet 2004.

10- *Idem*.

11- Expertises psychiatrique et médico-psychologique de Thierry Paulin de A. Maurion, psychologue, et de Y. Lormeau et S. Bornstein, psychiatres.

Mamadou Traoré

L'enfant du diable
« Le tueur aux mains nues »

Le 17 décembre 1996, vers vingt-deux heures, Mamadou Traoré est arrêté à l'angle de la rue Philibert-Lucot et de l'avenue de Choisy par les policiers du XIII^{e} arrondissement de Paris.

Les enquêteurs ne le savent pas encore, mais c'est à ce même croisement que ce jeune homme a agressé six mois plus tôt sa première victime, Danielle, trente-huit ans. Il l'a laissée inanimée sur le carrelage d'un hall d'immeuble. La jeune femme a été défigurée par les coups. Elle a été retrouvée en sang, en partie dénudée. Elle ne se souvient de rien et n'a pu donner le signalement de son agresseur.

Ce 17 décembre, Mamadou Traoré est arrêté parce qu'il correspond au signalement fait par un témoin à l'issue d'une autre agression plus récente. Elle a eu lieu un mois et demi plus tôt dans un parking du XII^{e} arrondissement de Paris.

La victime, Laurence, est une femme de trente-cinq ans. Elle a échappé par miracle à la mort. Le visage défiguré par les coups, elle a dû subir de multiples opérations. Quatre-vingts agrafes ont été nécessaires pour consolider son crâne fracassé. Elle aussi a été retrouvée en partie dénudée. Elle non plus ne se souvient de rien. Les coups l'ont rendue amnésique.

Mais quelques heures avant l'agression, une voisine de la victime avait croisé un jeune homme qui traînait là alors qu'il n'avait visiblement rien à y faire. Elle lui a ordonné de quitter les lieux. Le type a fait semblant de sortir du parking… En fait, il est resté caché dans un recoin.

Le témoin a décrit un Africain très noir, très grand, longiligne et vêtu d'un blouson d'aviateur. C'est le portrait exact de Mamadou Traoré. Sauf que ce soir-là, il porte un plâtre à la main gauche.

Il explique qu'il s'est cassé le bras en travaillant comme déménageur. Pierre Dieppois, l'un des policiers qui l'arrêtent, est persuadé qu'il s'est cassé le bras en cognant sur sa victime. « Il tapait tellement fort. »

L'inculpé est placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire. On lui fait aussitôt une prise de sang et un relevé d'empreintes digitales. Les policiers ont une idée derrière la tête : ils ont dans leurs tiroirs plusieurs agressions qui se ressemblent, et se demandent s'ils n'ont pas affaire à un seul et même prédateur.

Ainsi, cinq mois plus tôt, en août, une femme, Nelly, quarante et un ans, a été retrouvée morte dans le hall d'un immeuble du XIII^{e} arrondissement. Son visage semblait avoir explosé sous les coups. Elle était en partie dénudée. Ce crime est pour l'instant non élucidé, mais le tueur a laissé des indices, des traces de salive, et des empreintes digitales ont été relevées sur la porte d'entrée de l'immeuble. Se pourrait-il qu'il s'agisse de Mamadou Traoré ?

Les résultats du laboratoire de la police scientifique démontrent en tout cas qu'il était bien sur les lieux du crime. Confondu par ces preuves, Mamadou Traoré passe à des aveux circonstanciés. Dans la foulée, le même jour, il avoue être l'agresseur du parking. En tout, Mamadou Traoré va se révéler être coupable de six agressions dont deux mortelles. Toutes concernent des femmes…

Danielle, trente-huit ans, Sophie, onze ans, Nelly, quarante et un ans, Marie-Astrid, vingt ans, Marie, soixante-dix ans, Laurence, trente-cinq ans.

Il les a toutes croisées par hasard. Il ne les connaissait pas et n'avait pour elles aucun sentiment. Il affirme même n'avoir jamais eu l'intention de les tuer. Simplement, elles étaient là, au mauvais endroit, au mauvais moment. Toutes sont devenues amnésiques sous les coups. Aucune n'a pu reconnaître son agresseur ni aider la police.

Ce sont les enquêteurs qui les aideront à reconstituer leur histoire.

Danielle rentre chez elle à pied vers deux heures du matin après avoir passé la soirée chez une amie. Elle marche rue Caillaux, dans le XIII^{e} arrondissement, quand elle croise Mamadou Traoré. Elle ne fait pas attention à lui. Elle ne le voit pas se retourner sur elle. Il admire cette jolie

femme vêtue d'une minijupe blanche. Il remarque aussi qu'elle porte un sac à main. Il se souvient alors qu'il a besoin d'argent. Il décide de la voler. Il se porte à sa hauteur et aussitôt, sans même lui adresser la parole, il lui assène deux coups de poing au visage. La jeune femme tombe inanimée sur le trottoir. Il la porte jusqu'au hall d'un immeuble voisin. Là, il entreprend de la déshabiller mais il est dérangé par un bruit provenant du studio du rez-de-chaussée et préfère s'enfuir.

Danielle est sauvée in extremis. Sous les coups, elle a perdu définitivement le goût et l'odorat, et fera une profonde dépression à la suite de son agression.

Plus tard, la justice qualifiera cette agression de tentative de meurtre ayant pour objet de préparer ou de faciliter les délits de vol et d'agression sexuelle. Mamadou Traoré refusera cette appellation. Il affirme qu'il n'avait pas l'intention de la tuer, que cela n'était qu'un accident dont le « responsable » était son poing gauche, « trop lourd ». « Une bêtise », dit-il.

Sophie dort tranquillement dans l'appartement de ses parents, rue Marcel-Duchamp, à Paris. Soudain, la petite fille âgée d'une dizaine d'années est réveillée par du bruit. Elle se retrouve en face de Mamadou Traoré en plein cambriolage. Surpris, et sans doute effrayé, il la frappe au visage avec une telle force que la bague qu'il porte, une chevalière ronde, s'imprime dans la joue de l'enfant. Les médecins qui l'examinent le lendemain croient qu'elle a été brûlée avec un allume-cigare… Deux fractures du crâne côté face sont recensées. Le visage est complètement tuméfié. Il y a du sang partout dans la chambre. Les coups ont dû être d'une force inouïe. Mamadou Traoré s'est enfui dès que sa victime est tombée à terre. Il dira ne pas avoir vu qu'il s'agissait d'une enfant.

Nelly promène régulièrement son chien à l'aube, entre cinq heures quinze et cinq heures trente, à proximité de la porte d'Italie. À ce moment-là, les rues de Paris sont vides.

Parmi les très rares passants, Mamadou Traoré. Il remarque cette belle femme et l'aborde gentiment. Ils ont ensemble une courte conversation, puis chacun repart de son côté. Nelly hante les pensées de Mamadou toute la journée. Le matin suivant, il est là à cinq heures. Il l'attend sur le chemin qu'elle emprunte habituellement. Elle arrive comme prévu, le voit, comprend et lui dit qu'il n'a rien à attendre d'elle. Il la frappe au visage,

avec une telle violence qu'elle en mourra. Il porte son corps dans un immeuble, prend l'ascenseur jusqu'au dernier étage, et là, sur le palier, il la viole. Puis, dégoûté de son acte, il se rhabille, la rhabille et s'enfuit en la laissant agoniser sur le sol.

Là encore, Mamadou Traoré se défendra d'une quelconque volonté homicide. Il s'agit selon lui « d'un viol qui a mal fini ». C'est un « accident ». Il affirme ne pas avoir eu conscience de la gravité de l'état de sa victime. Pourtant il lui a recouvert le visage pour ne pas voir ce qu'il avait fait.

Toutes ces agressions ont eu lieu dans le XIII^{e} arrondissement. Après cette dernière, mortelle, Mamadou Traoré décide de changer de territoire.

Marie-Astrid, grande et belle jeune femme, rentre chez elle vers quatre heures du matin après avoir dîné chez sa meilleure amie. Elle a envie de marcher. Elle est quasiment arrivée chez elle, rue d'Astorg dans le VIII^{e} arrondissement, lorsqu'elle croise Mamadou Traoré. Il ressent alors une pulsion soudaine, une envie de la violer. Il s'approche d'elle et lui donne plusieurs coups de poing au visage. La jeune fille, le visage éclaté, souffre de plusieurs fractures du crâne. Une fois sa victime à terre, Mamadou Traoré la transporte sous le porche d'un immeuble et la viole.

Marie, une femme âgée de soixante-dix ans, est endormie chez elle quand, vers deux heures du matin, Mamadou Traoré passe devant son immeuble de Neuilly-sur-Seine. Il remarque une fenêtre ouverte au premier étage. Il décide alors de cambrioler l'appartement, sans se préoccuper de savoir s'il est occupé. Il entre et cherche d'abord la cuisine. Dans le réfrigérateur, il trouve de quoi se faire un sandwich et pique un Coca-Cola qu'il décapsule avec les dents. Il commence ensuite à fouiller, à la recherche d'argent liquide, la seule chose qui l'intéresse. Il pousse la porte de la chambre de la maîtresse de maison. Un petit chien se précipite sur lui et tente de le mordre. Tout cela fait du raffut et réveille Marie qui, selon les dires de Mamadou, crie et menace d'appeler la police. La suite est prévisible : les coups s'abattent sur son visage jusqu'à ce qu'elle perde connaissance. L'homme viole alors cette femme qui pourrait être sa grand-mère. Ensuite, il cherche son sac à main, trouve une cigarette qu'il fume pour se calmer, prend sa bouteille de Coca et sort par la porte d'entrée.

Plus tard, devant le juge d'instruction, Mamadou Traoré niera avoir violé Marie. Il affirme n'avoir jamais eu l'intention de la maltraiter, que c'était un « accident »… Qu'il regrette.

Laurence rentre chez elle en voiture dans le XII^{e} arrondissement. Elle pénètre dans le grand parking souterrain de sa résidence sans se douter que quelqu'un l'attend, tapi dans l'ombre. Mamadou Traoré est là depuis quelques heures. Il est entré dans le parking en s'engouffrant à la suite d'un véhicule conduit par une femme. Il espérait lui voler son sac, trouver de l'argent. Il l'a suivie jusqu'au deuxième sous-sol, mais cette femme l'a vu et lui a demandé sèchement ce qu'il faisait là, lui demandant de quitter les lieux. C'est cette même personne qui donnera son signalement aux policiers. Elle l'a sans doute échappé belle. Mamadou Traoré voulait l'agresser mais, curieusement, devant sa détermination, il n'a pas osé. Il a alors fait semblant d'obtempérer à son ordre et de sortir du parking. Depuis il attend, caché dans un recoin, une nouvelle opportunité de voler.

Elle se présente quand Laurence passe à sa hauteur au volant de sa voiture. Il la suit discrètement jusqu'à son emplacement, situé aussi au deuxième sous-sol. Il se poste derrière un mur en béton de façon à la surprendre. La jeune femme sort de la voiture et vient dans sa direction. Dès qu'elle le voit, elle crie et repart en courant vers sa voiture. Il court derrière elle, la rattrape et lui donne un coup de poing au visage. Elle se défend, et tous les deux tombent sur le sol. Il se relève le premier et la frappe à coups de pied au visage et sur tout le corps, jusqu'à ce qu'elle arrête de crier. Il ramasse alors son sac à main et s'enfuit en courant. Mais il ressent soudain une pulsion qui l'amène à revenir vers sa victime. La tête en sang, elle gémit de douleur, couchée sur le sol. Il la prend par les pieds et la traîne dans un recoin du parking. Là, il la déshabille et se livre à des attouchements. Il dira aux policiers que la jeune femme a pris du plaisir à ses caresses… Il n'arrive pas cependant à la pénétrer, rebuté par son visage détruit.

Laurence est tellement abîmée que le gardien d'immeuble, qui la retrouve le lendemain, ne la reconnaît pas alors qu'il la croise régulièrement. Son visage a été reconstruit mais elle se présentera encore défigurée au procès. Elle souffre toujours de troubles visuels importants. Mamadou Traoré a détruit sa vie. Laurence est sa dernière victime. Il est arrêté peu de temps après.

La police judiciaire a mis le paquet. Pas question de laisser un tueur en série en liberté dans Paris…

Mamadou Traoré a frappé six fois en six mois. Chaque fois, il a roué de coups sa victime avec une violence incroyable, sans raison apparente. Les psychiatres parleront de « fureur destructrice ». Deux de ses victimes ont succombé. Lui dit ne pas s'être rendu compte de la force avec laquelle il frappait ces femmes. Son crime lui échappe. Il se souvient de l'avant et de l'après, mais jamais du moment où son poing s'abat sur un visage. « C'est là où mon esprit m'a fui. Je n'étais plus là. Je n'avais pas eu conscience de taper aussi fort et je ne savais plus quoi faire. »

Son avocat, M[e] François Honorat, raconte que, lorsqu'on lui met sous les yeux les photos de ses actes, « il ne veut pas croire qu'il a fait ça. Il est effaré. Cela le laisse sans voix, il balbutie : "C'est pas possible, c'est pas moi qui ai pu faire ça." Il semble vraiment avoir oublié le moment où il frappe ».

Il tue comme un fauve, attrape sa proie, la neutralise et l'emmène dans un coin isolé pour « jouer » avec elle. Ses crimes sont primaires, archaïques comme ceux d'un animal. C'est à la fois sauvage et ritualisé. Pour le haut magistrat Philippe Bilger, qui sera avocat général à son procès, « c'est une bête sauvage », « un objet criminel non identifiable ». D'après les psychiatres qui l'ont expertisé, « il semble ressentir auprès des victimes inconscientes une sorte d'apaisement des tensions qui l'animent ». L'effet d'invincibilité et de soulagement procuré par les agressions n'étant que passager, il y a nécessairement répétition. C'est donc un tueur en série.

Mamadou Traoré est classé dans les psychopathes, c'est-à-dire qu'il présente, comme le définit le psychiatre Michel Dubec[1], « un déséquilibre marqué dès l'enfance par l'instabilité, par l'impulsivité, par les difficultés à intégrer les normes, le langage. Il est incapable de différer son désir, intolérant à la frustration et cela dès la préadolescence ». Mamadou Traoré n'est pas un malade mental. C'est un déséquilibré. Il ne présente pas de troubles psychiques caractérisés et si son discernement peut être altéré, il n'est pas aboli. Sa responsabilité pénale est entière. Il peut être jugé de ses actes.

Lorsque Mamadou Traoré est jugé, un peu plus de trois ans après les faits, en l'an 2000, certaines de ses victimes sont présentes dans la salle du tribunal. D'emblée, il s'adresse directement à elles : « Je ne peux pas m'excuser de ce que j'ai fait parce que ce n'est pas moi. J'ai été marabouté. J'ai été ensorcelé et donc je ne peux pas m'excuser. »

Ce sera sa ligne de défense durant tout son procès. Pour les psychiatres, il a trouvé une explication qui lui permet de supporter les actes qu'il a commis et d'accéder par ce biais à une ébauche de culpabilité. Mais ce n'est qu'une ébauche.

L'usage veut que l'on donne la parole à l'accusé à la fin de son procès, avant le réquisitoire de l'avocat général. Devant une assemblée médusée, Mamadou Traoré déclare : « Donnez-moi un ballon de football et vous allez voir de quoi je suis capable. » Ce sont ses derniers mots en public. Il est condamné à perpétuité avec une peine de sûreté de vingt-deux ans. C'est depuis un prisonnier très difficile qui agresse régulièrement ses gardiens et ses codétenus. Il est particulièrement impulsif et violent. Beaucoup pensent que sa place est en hôpital psychiatrique.

Devant les psychiatres, Mamadou Traoré a été catégorique : « Mon passé n'a rien à voir avec les faits qui me sont reprochés. »

Mais à son procès, il dit avec force : « Je voudrais que mon père et ma mère soient traînés devant ce tribunal, ce sont eux les responsables. »

Mamadou Traoré est un enfant d'Afrique. Il est né à Joal, au Sénégal, comme Léopold Sédar Senghor, le 11 mai 1973. Plus exactement à Joal-Fadiouth. Fadiouth est une île artificielle, constituée d'amoncellements de coquillages, reliée au village de Joal, sur la côte, par un simple petit pont de bois. C'est un coin résolument poétique qui attire de nombreux touristes, une vraie manne pour les trente mille habitants. Situé à un peu plus d'une centaine de kilomètres de Dakar, Joal est le premier port de pêche du Sénégal.

C'est le village natal de sa mère, qui y vit entourée de toute sa famille.

Mamadou Traoré est l'aîné des quatre enfants d'Anna Faye. Il a un frère et deux sœurs, nées en France, en 1978 et 1980, respectivement de deux, cinq et sept ans plus jeunes que lui.

Mamadou est très proche de sa mère. Quand elle viendra témoigner au procès de son fils, Anna Faye, alors âgée de 47 ans, dira : « S'il pouvait me prendre pour femme, je serais la femme de sa vie. »

Elle racontera aussi : « J'ai été la première victime de Mamadou, moi, sa propre mère. J'ai eu une grossesse très difficile, cinq jours d'accouchement, un bébé de plus de cinq kilos. »

Anna Faye est de l'ethnie Sérère, qui pratique le vaudou. Les magies blanche et noire font partie de sa vie. Quand la naissance se déroule vraiment mal, on appelle autour d'elle des sorciers qui vont faire des incantations jusqu'à la délivrance. Mais lorsqu'il sort enfin du ventre de sa mère, Mamadou Traoré est mort-né. Aussitôt des rites vaudous sont pratiqués sur lui par sa tante. Il s'agit entre autres d'aspersions de sang, celui-ci étant censé invoquer les esprits. Le petit garçon prend vie. Pour tous, c'est grâce à la magie : il était mort, elle l'a ramené à la vie et il sera désormais invincible. Dès lors le petit Mamadou est considéré comme « un enfant des esprits », voire « l'élu de Dieu ».

Lui-même s'est vécu comme « l'enfant sacré ». « J'avais un esprit supérieur », dit-il. Il est vrai aussi qu'il est le premier fils aîné de la branche maternelle depuis cinq générations. Autant dire que pour son grand-père maternel, c'est un petit dieu. On lui passe tout. Selon Anna, Mamadou se croit tout permis depuis toujours, et dès l'enfance il se montre violent et bagarreur. Sa mère ne sait trop comment réagir. Sa naissance a fait de Mamadou un enfant à part. Plus tard, quand il devient un adolescent difficile, elle le qualifie « d'enfant du diable ». Elle est alors persuadée qu'un mauvais sort a été jeté sur lui et sa famille à sa naissance. En attendant, jusqu'à ses trois ans, Mamadou Traoré subi chaque année, à sa date anniversaire, un nouveau rituel d'aspersion de sang. Le petit garçon vit très mal cette expérience qui le terrorise. Sa sœur raconte qu'à l'âge adulte Mamadou Traoré a toujours une très forte réactivité au sang. Dès qu'il en voit, il devient fou. Est-ce la raison pour laquelle il ne se souvient jamais du visage ensanglanté de ses victimes, comme s'il s'absentait de lui-même dès qu'il fait jaillir le sang ?

Le père de Mamadou Traoré, Sidiky, de religion musulmane, aimerait soustraire son fils à ces effrayantes pratiques mais il est en France et ne peut rien faire. Il est parti tenter sa chance à Paris et a trouvé un emploi à la SNCF. En 1976, il demande à sa femme de le rejoindre à Paris avec leurs deux fils, dans l'idée aussi de les éloigner des pratiques vaudoues.

Mamadou a trois ans, et il va connaître son premier déracinement. L'enfant, qui avait l'habitude de courir partout pieds nus et légèrement vêtu sous le soleil du Sénégal, se fait très mal à la vie urbaine.

La famille s'installe à Paris dans le XIII^{e} arrondissement. La SNCF leur alloue un appartement de cinq pièces. Les Traoré se débrouillent plutôt bien. Comme beaucoup de femmes immigrées, Anna Faye fait des ménages et garde des enfants.

Elle est très proche de son aîné. Mère et fils ont des relations fusionnelles. Dès l'enfance, Mamadou se montre d'une jalousie maladive envers tous ceux qui approchent sa mère. Il la veut pour lui tout seul et, comme dit sa mère, « Il guette sa vie » en permanence. À l'âge adulte, Mamadou Traoré décrit Anna Faye « comme une mère responsable », gentille et affectueuse, qui a assumé quasiment seule ses quatre enfants. Mais Anna Faye a le sang chaud, et son fils raconte aussi une femme au caractère imprévisible, qui veut imposer aux autres sa propre vision des choses. En même temps, il est conscient qu'elle est inculte car elle n'a jamais été scolarisée et qu'elle ne peut pas vraiment le guider.

Sur son père, Mamadou Traoré n'a « rien de bon à dire (…), que du négatif ». Et Anna confirme que Sidiky ne s'occupe pas de sa famille et emploie son salaire à jouer au tiercé. Il rentre très tard, disparaît parfois durant plusieurs jours. C'est un père absent.

L'enfant semble profondément traumatisé par un climat familial insécurisant. Il raconte une enfance marquée par la violence de son père envers sa mère.

« Ça a foutu en l'air ma jeunesse », dit-il devant les psychiatres.

Pourtant, Anna, interrogée par les enquêteurs, ne se plaint pas d'avoir été une femme battue. Et une psychologue chargée d'enquêter sur l'enfance de l'accusé pense que c'est plutôt la mère qui est « la femme volcanique, capable d'emportements ». D'ailleurs elle considère que mère et fils se ressemblent : « Le même tempérament rebelle, impétueux, passionné et violent. » Le fait est que si Mamadou Traoré avoue n'avoir de son enfance que des souvenirs négatifs de querelles et de bagarres parentales, il dit aussi que sa grande crainte était que sa mère tue son père. Pas le contraire. Heureusement, Anna Faye a préféré divorcer. Mamadou a déjà treize ans quand ses parents se séparent. Il a eu le temps de souffrir longtemps de leur

mésentente : il semble qu'elle l'ait perturbé dès la toute petite enfance, car il se révèle difficile dès la maternelle.

Durant les deux ans qu'il y reste, à l'âge de quatre et cinq ans, la directrice de l'école signale déjà d'importants troubles du comportement. Le tout petit Mamadou alterne des attitudes très violentes avec des moments de grande gentillesse. À l'école élémentaire, il est agressif avec les autres enfants. Après avoir mordu, par deux fois, son institutrice, un soutien psychopédagogique est apporté à Mamadou. On conseille à ses parents de le faire suivre par un psychologue. Mais les Traoré ne sont pas de cette culture-là. Ils ne suivent pas le conseil.

Mamadou va rater sa scolarité. Son niveau intellectuel s'avère pourtant satisfaisant, mais peu exploité. L'enfant n'arrive pas à se concentrer. Il souffre d'angoisses qui envahissent et paralysent sa pensée.

« Moi, toute ma jeunesse, j'étais pas bien dans mon esprit, j'imaginais toujours le pire, même quand j'étais en classe… Que mes parents sont en train de se battre… Mon esprit était basé là… On sait jamais ce qui aurait pu se passer. »

Toujours perdu dans ses pensées, Mamadou a du mal à bien s'ancrer dans la réalité.

La violence familiale le plonge aussi dans le désarroi affectif. Il a une très mauvaise image de l'homme. « La plupart du temps, c'était moi qui étais obligé de remplacer mon père au point de vue psychologique. » Il développe une relation ambiguë avec sa mère qui, plus qu'une maman rassurante et encadrante, lui apparaît comme une femme en détresse, en demande d'amour, d'affection, de revalorisation.

C'est une image de mère-femme.

Curieusement, lui qui va exercer une violence extrême sur les femmes qu'il agressera s'entend bien avec la gent féminine. « Avec toutes les femmes, j'ai été une "boîte à confidences", elles me parlaient de leur vie… toutes des femmes en détresse. »

En tout cas, l'enfant Mamadou est très perturbé et se retrouve très vite en échec scolaire. Ses premiers rêves – devenir archéologue ou philosophe – s'effondrent. En 1986, il est en sixième, mais il est si souvent absent et ses résultats sont tellement insuffisants qu'il n'est pas admis en cinquième. Il a quatorze ans. Il s'en fout. Ce qu'on apprend à l'école ne l'intéresse pas. Lui, il veut comprendre pourquoi ses parents ne s'entendent pas. Leur problème

de couple est le seul sur lequel il a envie de plancher. C'est donc l'école de la vie qu'il lui faut.

« Je suis allé dans la rue, j'ai fait mes autres classes dans la rue, la cité, les banlieues. »

Finalement ses parents divorcent en 1988, quand il a quinze ans. Mamadou en veut terriblement à son père, qu'il estime responsable de la séparation. Sa mère quitte le domicile familial pour quelques mois, le temps d'officialiser la procédure. Elle obtient la garde de ses enfants et revient vivre dans l'appartement familial avec un nouveau compagnon. Sidiky Traoré fait ses valises et s'en va. Il ne paiera jamais de pension alimentaire.

Mamadou Traoré supporte très mal l'arrivée d'un nouvel homme dans la vie de sa mère. Lui qui s'était substitué au chef de famille considère ce beau-père comme un usurpateur. Il est terriblement jaloux. C'est pour lui une provocation intolérable. Il se sent trahi par sa mère qui confie : « Il voulait que je vive seule avec lui, il ne supportait pas un autre homme que lui à la maison. »

Déjà déscolarisé, il commence à fuguer, à fréquenter des bandes et à commettre des larcins. Tous les quinze jours environ, il se retrouve au commissariat. Vols, violences à l'arme blanche, rixes entre bandes rivales, détention d'armes… Dans les deux ans qui suivent le divorce de ses parents, le mineur est impliqué dans une dizaine d'affaires. Les policiers convoquent régulièrement sa mère. Anna Faye leur avoue être très démunie devant son fils. Le père est aux abonnés absents.

Au début de l'année 1989, un juge pour enfants le place dans un foyer pour adolescents en difficulté, Le Vieux Logis. Les éducateurs accueillent un adolescent en grande souffrance, qui leur semble être une personnalité hors norme. Celui-ci ne cesse de dire qu'il a été envoûté. Il parle sans cesse de gri-gri. Parfois il tient des propos incohérents comme si les mots sortaient de sa bouche malgré lui. Les responsables du foyer décident de l'envoyer chez un ethnopsychiatre, qui leur semble plus apte qu'eux à comprendre la culture qui l'imprègne. Le thérapeute préconise un retour au Sénégal et un rituel de désenvoûtement qui devrait « libérer » le jeune homme. Le foyer Le Vieux Logis propose même à la famille de payer le billet. La solution semble bonne pour tout le monde : cela l'éloigne de ses problèmes avec la justice et du nouveau couple de sa mère.

Anna Faye accompagne son fils au Sénégal durant l'été 1989, avec l'idée de l'y laisser pour de longues vacances. Elles vont durer cinq ans. Mamadou Traoré a seize ans quand il retrouve sa terre natale. Non sans difficultés. « Un autre monde… J'avais pas de copains. Les garçons disaient que j'étais un moins que rien… J'étais un bouffon de ne pas être resté en France et d'être délinquant. » Il s'installe chez ses grands-parents maternels à M'Bour, tout près de Joal. Malheureusement, son grand-père décède peu de temps après. Il se retrouve face à ses oncles qui accueillent mal cet « enfant des esprits », persuadés qu'il a un lien avec le maléfique.

Ils l'éduquent de façon très stricte avec une certaine brutalité physique.

« Ils me menaient à la baguette ; ils sortaient les poings au lieu des paroles. » Mamadou s'éloigne d'eux le plus possible et finit par s'installer à Dakar chez sa grand-mère paternelle. Il enchaîne les petits boulots. Il est un temps pêcheur puis vend des vêtements avec un cousin.

Il joue activement dans un club de football. Il dira même qu'une carrière de footballeur s'ouvrait devant lui, qu'il avait été repéré par des entraîneurs italiens et hollandais. Est-ce vrai ? Pas sûr. Mamadou Traoré est un peu mégalo, il a tendance à exagérer, voire à inventer. Il n'y a que ses délits qu'il minimise, en les qualifiant de bêtises ou d'accidents.

À dix-huit ans, il voyage en Afrique, en Gambie, en Guinée, au Ghana… Pour voir du pays. Peut-être aussi avec l'idée de se trouver.

En Côte d'Ivoire, à l'âge de dix-neuf ans, il tombe amoureux d'une jeune fille qu'il envisage même d'épouser. Bref, Mamadou Traoré semble se stabiliser et même être heureux. Il décrit lui-même « la vie d'un aventurier, toujours palpitante ».

En 1994, il a vingt et un ans et ses parents pensent à le faire revenir en France pour qu'il fasse son service militaire. Son père lui rend visite au Sénégal et passe deux mois avec lui pour le préparer au retour. Assez vite, il se rend compte que son fils « n'écoute toujours pas la voix de la sagesse ». En effet, il est à peine arrivé que Mamadou lui vole un billet de vingt francs. Sidiky décide alors de l'emmener chez un marabout pour procéder à un rituel de désenvoûtement.

Le sorcier procède à des incantations et lui donne un pendentif, qui est en fait une petite plaque d'argent dans laquelle on a introduit des herbes ou un objet avant de la replier sur elle-même et de la souder. Dans le même temps, son père lui fait cadeau d'un portefeuille. Bien plus tard, quand il

sera en prison, Mamadou Traoré accusera ce pendentif et ce portefeuille d'être la cause de tout. Selon lui, c'est ce pendentif qui, dans certaines circonstances, faisait résonance avec le portefeuille offert par son père et le faisait agir contre sa volonté. Il est persuadé que son père l'a fait envoûter pour lui faire commettre des crimes et détruire sa vie. « Tout ce que mon père faisait à ma mère, c'est exactement ce que je faisais… Tout ce que je détestais en lui, il me l'a fait faire. »

Lors de son procès, en l'an 2000, quand Sidiky Traoré vient à la barre, son fils se lève et déverse sur lui un flot de haine : « Je t'ai détesté parce que tu frappais ma mère, et le gri-gri que tu m'as donné m'a tué. T'as voulu te venger après le divorce et t'as bousillé ma vie. T'es un bon à rien. Ma mère est une femme digne. Et le gri-gri m'a fait faire les mêmes choses que toi. » Ce à quoi son père répond : « Moi, depuis vingt-neuf ans que je suis en France, j'envoie tous les mois de l'argent à ma mère et je n'ai jamais eu à voir avec la justice. Je n'ai peut-être pas été un bon parent mais un bon citoyen. Quand quelqu'un n'a plus rien à perdre, il essaie d'entraîner quelqu'un d'autre dans sa chute. Je n'essaie pas de te sauver, malgré ma grosse douleur, sinon je serais complice. Si tu disais la vérité encore. Tu n'as jamais été battu, jamais été rejeté, tu as été aimé, adoré[2]. »

Mais cela, c'est six ans plus tard. En 1994, père et fils pensent encore en sortant de chez le marabout que maintenant tout va aller mieux.

Mamadou Traoré revient à Paris en 1995 avec l'idée de réussir, de montrer qui il est à sa famille. Il se réinstalle chez sa mère dans le XIII^{e} arrondissement. Il travaille quelque temps comme déménageur puis répond à l'appel de l'armée et commence son service national le 1er août 1995. Trois mois plus tard, il est hospitalisé pour une infection bénigne. On lui fait une prise de sang qui va révéler une bien mauvaise nouvelle : il est séropositif. Son amour ivoirien lui a transmis le sida.

Il a vingt-deux ans, et son monde s'écroule. Il ne confie à personne sa tragédie, même si elle l'affecte terriblement. Il est aussitôt réformé. Il rentre chez sa mère, malheureux et désœuvré. Et il retombe très vite dans la délinquance. Il n'a plus envie de se donner du mal, il considère qu'on lui en a assez fait. Il fait du trafic de cannabis et gagne bien sa vie. Il rapporte de l'argent à la maison, mais Anna Faye refuse cette manne malhonnête. Il lui en veut. Mamadou est déjà très en colère contre sa mère qu'il accuse de l'avoir volontairement éloigné d'elle pendant cinq ans en l'envoyant au

Sénégal. Elle en a profité pour faire deux autres enfants, qu'il considère comme des « bâtards ».

Il commence lui-même à consommer de la drogue, du shit et de l'alcool, de la bière. Ses relations avec son beau-père ne se sont pas améliorées. Il veut lui faire la peau. Le soir, il attend avec un couteau son retour du travail. Anna est obligée d'aller chercher son mari pour le protéger. Celui-ci décide alors de prendre un autre appartement, tout en restant en contact régulier avec sa femme et ses enfants.

La mère de Mamadou essaye au mieux de juguler la violence de son fils. Elle comprend que c'est une façon d'exprimer sa souffrance et de la soulager. Mais elle commence sérieusement à se lasser. Elle le met régulièrement à la porte. Mamadou trouve refuge chez des copains.

Le soir du 13 mars 1996, une scène paroxystique a lieu chez les Traoré. Anna Faye, qui une fois de plus a jeté son fils dehors, refuse de le secourir quand il sonne à sa porte, aux abois. S'ensuit entre mère et fils un conflit d'une telle violence que les voisins appellent la police. Les policiers se retrouvent devant une mère déchaînée qui menace de « le saigner [son fils] s'il ne quitte pas les lieux immédiatement ». Devant l'intransigeance de sa mère, Mamadou tente de se défenestrer. Il est rattrapé au col de justesse par l'un des fonctionnaires présents. Ils devront se mettre à plusieurs pour le maîtriser.

Mamadou Traoré finit la nuit à l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police. Il en sort le lendemain, avec l'adresse du dispensaire de son quartier. Il ne s'y rend pas. Trois mois plus tôt, il a été fortement ébranlé d'apprendre sa séropositivité. Et maintenant sa mère le met à la porte. Il se retrouve à la rue, sans espoir de retour, tout du moins avant un bon bout de temps, dans le giron maternel. Terriblement blessé par ce rejet, il le vit comme un abandon absolu.

Décidément, les femmes lui apportent le malheur. Le détonateur de sa mécanique est enclenché. Le compte à rebours a commencé.

« À chaque fois que j'ai demandé de l'aide à ma mère et qu'elle me l'a refusée, j'ai fait une bêtise après. » « J'avais la haine en moi ; je me voyais finir clochard… La vie que je menais, je vivais comme un rat… J'ai froid, j'ai faim, je suis dans la rue, je suis dans la merde… Tous mes rêves

s’écroulent, tout s’abat sur moi, tout resurgit dans mon esprit, ça a explosé… Plus ma séropositivité. »

Un mois et demi plus tard, le 23 avril 1996, il erre seul dans le XIII^{e} arrondissement, le quartier où vit sa mère. Il a faim, il a froid, il a besoin d’argent… Il croise Danielle. Sa première victime.

Elle va payer pour tout son malheur. Pour celle qui l’a tant fait souffrir et qu’il n’ose pas toucher, sa mère.

Pour le psychiatre Michel Dubec, « tous les tueurs en série ont souffert étant enfant du rapport à leur mère. Ils ont tous été l’objet de mauvais traitements, soit purement psychologiques, soit parfois physiques de la part de leur mère. [Leur crime] est un matricide déplacé. C’est comme s’ils tuaient leur mère sans en avoir conscience ».

1- « Faites entrer l’accusé : *Mamadou Traoré* », diffusion le 6 septembre 2009.

2- *Libération*, 8 février 2000, Patricia Tourancheau.

Serge Bornstein

Neuropsychiatre
Expert honoraire près la cour de cassation

Serge Bornstein a expertisé de nombreux tueurs en série dont Francis Heaulme, Thierry Paulin et Jean-Thierry Mathurin, Michel Fourniret.

Est-ce que l'enfance explique tout ?

Pratiquement tout. Il y a une notion à bien connaître, c'est que pour l'ensemble des animaux et surtout pour les mammifères supérieurs, il existe un stade dit de l'imprégnation, où se forge, à partir des données instinctuelles et en fonction éventuellement du milieu et des déséquilibres, la personnalité propre de l'individu, quel que soit le genre d'animal sapiens. L'homme est celui qui a la phase d'imprégnation la plus longue, soit quatre ans. Après quatre années, les jeux sont faits. Les grandes constantes de la personnalité sont figées. Le reste, c'est de l'enrobage, des modifications, des ajustements, mais les grands fondamentaux du caractère, social, relationnel, affectif et éducatif, sont fixés.

Qu'appelle-t-on la personnalité ?

La personnalité est une réalité assez complexe qu'il faut démanteler pour l'appréhender. Dans la personnalité, il y a ce qu'on appelle des aptitudes cognitives, qui sont l'attention, l'orientation, la concentration, le jugement, le raisonnement, la logique, le calcul, etc. Ce sont des grandes fonctions qui peuvent être mesurées et chiffrées par le quotient intellectuel,

social, relationnel… L'intelligence, en somme. En fait, on sait que la référence en la matière est assez basse, en gros, un QI de 100.

La personnalité comprend deux parties : une partie purement cognitive (l'aptitude à comprendre les choses, l'intelligence), et puis la personnalité affective, sensible, émotionnelle, relationnelle… des gens seront plutôt hystériques, ou colériques, paranoïaques, ou pervers sexuels… Il y a des données. Et c'est l'ensemble de tout cela qui fait l'individu dans son être au monde et sa place dans la société.

Ce qui est capital, c'est ce qui se passe entre la naissance et quatre ans. Parce qu'au-delà de quatre ans, quelles que soient les qualités de l'environnement, les jeux sont faits. Le bagage est là.

Vous dites quatre ans, ça ne peut pas être quatre ans et demi ?

Non. C'est bien entre la naissance et quatre ans que se tissent les grandes lignes du futur adulte.

Pourquoi un enfant maltraité reproduit-il la forme d'agression dont il a été victime ?

C'est souvent vrai qu'un enfant victime de violences ou de perversion (comme la pédophilie) est susceptible de reproduire et d'infliger ce qu'il a subi. Ce sont les mystères de l'organisation psychique où intervient l'identification à l'agresseur… Toutefois, ce n'est pas systématique et par exemple dans la pédophilie, on ne retrouve la notion d'agressions antérieures que dans 20 % des cas.

Pourquoi reproduit-on ce qui nous a fait souffrir ?

Ce sont là les mystères et les arcanes de l'éducation, avec ses interdictions, ses refoulements… On doit distinguer une part consciente et une autre inconsciente dans les schémas du comportement, donc il n'existe pas de réponse univoque, compte tenu de la spécificité et de la complexité de chaque cas. Le cerveau est tout de même une machine extraordinaire, comportant aussi une mémoire génétique, en sachant que l'ontogenèse reproduit la phylogenèse[1], donc toute l'évolution des espèces depuis la création.

Quels points communs ont les tueurs en série ?

Déjà, il faut concevoir qu'il s'agit de *crimes sexuels*… C'est une recherche effrénée d'un plaisir frelaté, grands pervers, grands sadiques, *lust killers,* machines à tuer et à violer… Ce sont généralement des hommes (quelques femmes seulement pour une majorité d'hommes) dans une quête insatiable, effrénée, de victimes potentielles…

Qu'a-t-on pu repérer dans leur enfance ?

Les points communs repérés sont des carences affectives et éducatives massives, des mères rejetantes. Certains penseraient à une revanche sur des mères, des nourrices… Au-delà, il reste la part du mystère et des expériences précoces.

Les tueurs dont je parle dans mon livre ont tous eu une enfance difficile.

Oui… Beaucoup de brutalité, de violences… mais il n'y a pas d'explication claire et nette. On ne peut pas établir une équation enfance maltraitée, sans cadre réellement formateur, plus carences affectives et éducatives égale tueur en série… À partir du moment où on évolue dans un milieu socialement défavorisé, les risques de côtoyer ou d'entrer dans le monde de la délinquance sont accrus… Les éléments favorisants sont réunis, sous la dépendance des composantes fortuites déclenchantes.

Peut-être que certains tueurs en série n'ont pas eu une enfance aussi catastrophique que celles décrites, grandissant dans le cadre d'une famille modeste mais sans tares ou dégénérescences. En général, il faut s'attendre à trouver des psychotraumatismes dans la petite enfance… Mais il n'y a pas de causes ou d'articulations absolument irréductibles… Il est vrai que chez presque tous les sujets ayant commis des actes criminels que j'ai expertisés, j'ai retrouvé des perturbations au cours de leur enfance puis de l'adolescence. Mais chez les sujets dits normaux, adaptés, en cherchant bien, on peut trouver aussi des problématiques anciennes.

C'est pourquoi on se montrera prudent dans l'interprétation des présumées implications entre l'inné et l'acquis, dilemme qui concerne le pronostic du développement où le rôle de l'imprégnation reste primordial. Si le sujet est déjà enfant d'alcoolique, et si en plus il est atteint

malheureusement de tares de base, il lui faudra assez peu de troubles pour qu'il dérape par la suite. Par contre, si un individu appartient à une généalogie très saine, de nombreuses défaillances seront nécessaires pour entraîner sa bascule.

Alors un enfant entre zéro et quatre ans que la mère ne regarde pas…

Un enfant qui n'est pas stimulé précocement sera toute sa vie diminué du fait de ce défaut d'amour et de langage ouvrant son éveil.

Toute sa vie ? Même s'il est très aimé à l'âge adulte ?

Oui. Adulte, il sera dans la majorité des cas – car il y a des exceptions – dans l'incapacité d'avoir cette relation affective de qualité qui lui permettra vraiment de s'intégrer aisément dans la société… Il ne peut restituer cette modulation ineffable du regard, du sourire d'amour, ces affects encourageants, ce soutien, qu'il n'a pas reçus à temps. À ce propos, le cas des enfants-loups, étudiés par Jean Itard, est édifiant.

Néanmoins, la psychothérapie et la patience positive de l'environnement pourront parfois aboutir à une certaine résilience et au goût de vivre pleinement sa réalité.

Les gens qui tuent sont-ils souvent suicidaires ?

Oui, très souvent… L'agressivité est une manière d'échapper à l'anxiété, à la dépression…

Le fait de tuer, qu'est-ce que ça leur apporte ? Ça les rééquilibre ?

C'est la satisfaction de l'instinct sadique le plus archaïque… C'est une vengeance, peut-être, contre un sort cruel, néfaste, en aménageant une toute-puissance temporaire… Mais il faut se garder de trouver une réponse, une lecture univoque car cette plongée dans un univers marginal, glauque ne saurait être un équilibre quelconque…

Il paraît que les tueurs en série sont très attachés à leur mère, de façon fusionnelle…

Oui… Justement, dans un cas récent, le tueur parle de sa mère en nous disant « ma sainte mère »… Le besoin d'amour et de considération chez le tueur en série est énorme… D'une manière générale, ils sont à la recherche d'absolu, d'idéal, et puis ils finissent par s'effondrer dans le *no future*.

Pourquoi cette recherche d'absolu, d'idéal ?

Parce que souvent ils ont l'impression de ne pas avoir eu toute l'affection qu'ils auraient dû avoir… Ils sont carencés, donc en recherche d'une surcompensation…

Psychopathe, est-ce que c'est un trait de caractère, et est-ce que ça se soigne ?

C'est un trait de la personnalité… Quand on pose la question à un thérapeute, par définition, il faut tout tenter pour remettre la personne dans le droit chemin, pour l'adaptation relative aux normes de la société. Mais il est certain que les fondamentaux de la personnalité qu'on a évoqués sont peu modifiables. Les caractéristiques retrouvées sont l'instabilité, l'impulsivité, le vécu avide dans l'instant (présentisme) sans se préoccuper des conséquences de son acte, l'appétence aux toxiques, la médiocrité des interdits, la fluidité sociale et l'impossibilité de tirer profit de l'expérience, ainsi que l'aptitude à la récidive voire l'aggravation.

La mentalité des grands tueurs est pratiquement immuable et résiste à la prise en charge.

On dit toujours que les tueurs ont une faille narcissique. Qu'est-ce que c'est ?

On dit que ce sont des pervers narcissiques… Ils sont égocentrés[2], faisant passer leurs intérêts propres avant ceux des autres, et leur égoïsme forcené ne vise qu'à obtenir leur propre satisfaction sans aucune attention au sort d'autrui.

On dit souvent qu'ils n'ont pas de remords, pas de culpabilité…

Leur approche situationnelle s'opère dans l'anomie[3], c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de sens éthico-social, ignorant superbement la souffrance des autres, ou même éprouvant du plaisir à torturer les autres…

On a l'impression que les affects et la morale s'installent chez l'être humain comme des logiciels sur un ordinateur et que s'ils ne sont pas ou mal installés, ils ne fonctionneront jamais. La comparaison est-elle hasardeuse ?

Effectivement, la morale traditionnelle et ses affects s'installent chez l'être humain comme des logiciels sur un ordinateur et en fonction de la qualité de leur installation, ils fonctionneront hors des normes admises. Cette comparaison n'a rien d'hasardeux.

Quelles sont les conséquences, à l'âge adulte, de cette « installation » défectueuse dans l'enfance ?

Je pense que le fait de ne pas avoir reçu assez d'amour, d'avoir été rejeté, battu, violenté… tout cela forme un être qui est replié sur lui-même, abandonnique[4], qui, étant rejeté, rejette tout. On parle de « pervers narcissique », c'est-à-dire qu'il est tellement imbu de lui-même, concentré sur son vécu exclusif, qu'il ne pourra trouver du plaisir qu'en excluant voire en martyrisant l'autre qui ne représente aucune valeur à ses yeux.

Les enfants abandonniques ont des réactions paradoxales, excessives à l'encontre des autres. Quelqu'un qui n'a pas été aimé ne sait pas aimer. Il ne sait pas dire les mots justes, il n'est pas dans le ton, c'est un langage qu'il ignore… Donc ce ne sera pas de l'amour mais du sexe pur, c'est de la violence parce qu'il y a un déchaînement de pulsions instinctivo-affectives qui ne sont pas élaborées… C'est ainsi que ça se passe dans le monde terrifiant des tueurs en série… Le sujet va transgresser parce que c'est son mode de réaction pour subsister, exister…

Pourquoi y a-t-il plus de tueurs en série hommes que femmes ?

D’une manière générale, la testostérone est l’hormone de l’agressivité… Il y a en France 5 % de femmes en prison contre 95 % d’hommes… L’homme est naturellement plus violent que la femme… On retrouve cette agressivité chez les chimpanzés avec le mâle dominé et le mâle dominant qui se battent entre eux, le mâle dominé rêvant de devenir le mâle dominant… Ce faisant, ce n’est que de la bagarre… Les garçons se battent entre eux, ce sont les jeunes qui vont à la guerre… À partir de dix-sept, dix-huit ans, la signification des affrontements représente des joutes sexuelles pour être le plus fort, pour avoir la femelle… Chez les humains, la femme produit un peu de testostérone… Certaines qu’on appelle viragos, surtout vers la ménopause, deviennent plus agressives que les jeunes filles… Le stade de l’imprégnation est aussi modulé et réactivé par les hormones… On note quelques femmes tueuses en série, mais leur nombre restera limité.

On a le sentiment que ce qui plaît à un tueur en série, c’est la toute-puissance, le pouvoir de donner la vie et la mort, est-ce bien cela ?

Je pense qu’ils deviennent un mâle dominant… Ils sont dans la plénitude. Un mâle dominant, c’est un petit roi… De tout temps on retrouve ce besoin de dominer… Celui qui tue est quelque part dans une suprématie, une jouissance extraordinaire… Il s’approprie symboliquement une sorte de pérennité, d’éternité, il a l’impression de ne plus être mortel, d’être maître de la horde.

Comment les tueurs choisissent-ils leurs victimes ?

En général, les tueurs en série choisissent des femmes séduisantes et sexuellement attirantes, sauf Thierry Paulin, qui avait un compte à régler avec les grands-mères… Par définition, le tueur en série est un criminel sexuel, donc il s’intéresse à des jeunes femmes agréables. Il y a une typologie que le sujet reconnaît presque d’instinct. Les psychologues disent même que certaines victimes émettent des signaux à leur insu… Il y a donc une conjonction entre la victime et l’auteur, selon des règles plus inconscientes que conscientes. C’est à la fois surprenant et logique car les tueurs sont des chasseurs… Ils ont un sens du repérage. Ils vont reconnaître

des micro-indices qui échapperaient à tout un chacun, la victime idéale correspondant au prémodèle qu'ils peuvent porter en eux.

Qu'est-ce qui fait finalement que quelqu'un tue ?

De la même façon que dans le plaisir sexuel, l'orgasme est le superaboutissement, le fait de donner la mort s'inscrit dans une ponctuation, une extension, c'est comme le feu d'artifice terminal, c'est apocalyptique, c'est la recherche d'un paroxysme, de quelque chose de grandiose : « je l'ai possédée, je lui ai pris toute sa sève, toute sa vigueur, je l'ai anéantie dans la possession », religion des *lust killers*.

Pourquoi ont-ils ce besoin d'anéantir l'autre ?

C'est une question de façonnement, comment ont-ils vécu leurs premières relations, leurs premiers plaisirs sexuels, est-ce qu'ils étaient la victime ou l'agresseur… Chacun a sa définition, sa ponctuation, mais je pense que c'est une espèce de point final, en même temps un point d'exclamation, un point de grandiloquence, il y a dans la mise à mort quelque chose d'une corrida, des tas de pulsions mal élaborées, mal digérées…

Les tueurs sont-ils victimes de leur histoire familiale ou de la société ?

Les deux… Il y a l'imprégnation, l'éducation, l'environnement, ce qui est positif et négatif, il y a évidemment l'école, les premiers pas, comment ils se sont fait des petits copains ou comment ils se sont fait taper dessus, s'ils sont devenus des boucs émissaires ou des souffre-douleur… Ils se sont façonnés… La famille ou la société vont charrier des schémas de comportement, le sujet va s'intégrer correctement ou se marginaliser…

Évidemment, si la famille est stable et structurante, l'échappement vers la délinquance grandiose des tueurs en série devient très aléatoire.

Peut-on dire que les gens qui tuent ne sont pas civilisés ?

Ils ont des réflexes archaïques, ils ne sont pas du tout adaptés aux systèmes de civilisation, ce sont des prédateurs purs. Les hordes ne

pactisent pas… Elles s'affrontent paradoxalement pour la reproduction et la survie de l'espèce.

1- Ontogenèse : développement de l'individu depuis l'œuf fécondé jusqu'à l'état adulte. Phylogenèse : histoire de la formation et de l'évolution d'une espèce, d'une tribu.

2- Égocentré : être centré sur soi-même, juger tout par rapport à soi ou à son propre intérêt.

3- Anomie : état de désorganisation, de déstructuration d'un groupe, d'une société, dû à la disparition partielle ou totale des normes et des valeurs communes à ses membres.

4- Abandonnique : qui vit dans la crainte d'être abandonné.

Philippe Herbelot

Psychologue
Expert près la cour de Reims

Philippe Herbelot a notamment expertisé Michel Fourniret.

Est-ce que l'enfance peut tout expliquer ? Est-ce que c'est dans l'enfance que se décide une personnalité ?

Je crois que le psychisme humain se construit en effet dès l'enfance, mais qu'il évolue tout au long de la vie, de l'histoire d'un sujet. Et cela commence même avant l'enfance… Le psychisme de l'enfant commence dans le temps du désir des parents d'avoir un enfant. Ce temps du rêve d'enfant, du choix de son prénom, de son éducation, de la rêverie de sa carrière, même si l'enfant n'est pas encore né, cela constitue déjà un terreau qui fait qu'il n'arrive pas dans quelque chose de neutre, il est déjà prédéterminé par un ensemble de projets, de fantasmes inconscients. Cela va œuvrer sur son développement. Par ailleurs, on ne devient pas criminel pendant l'enfance ! Le développement psychoaffectif d'un sujet peut aller dans un sens ou dans un autre, bien ou mal se passer, connaître des hésitations, des traumatismes, pour autant cela ne fera pas forcément un criminel si ça se passe mal dans les premières années d'enfance. On ne devient que de façon très circonstanciée, et heureusement de façon assez rare, un criminel, un tueur. Cela arrive à la croisée de plusieurs déterminismes, il faut un psychisme particulier, un ensemble de causes extérieures au psychisme, un ensemble d'adjuvants, l'alcool par exemple, pour conduire à commettre un crime. Mais toutes les causes de ce crime ne résident pas seulement dans l'enfance du sujet.

Les traumatismes de l'enfance sont-ils déterminants durant toute la vie ? Un être humain se construit-il comme une maison ? Si les fondations sont mauvaises, la maison sera toujours fragile ?

Les traumatismes de l'enfance perturbent le développement psychique, affaiblissent le psychisme, d'où l'idée de faille dont vous parlez dans les fondations, de fissures. Cela fait un sujet qui plus tard aura du mal à affronter certaines situations. Comme il sera fragilisé, il réagira sur un mode plus primaire qu'un sujet normalement névrosé qui, lui, est capable de secondariser ses pulsions, c'est-à-dire d'élaborer les stimulations qu'il reçoit de l'extérieur et les affects qu'il ressent en son sein. Un psychopathe ou un sujet *borderline*, quand il est envahi d'un affect fort, ne peut pas garder ça en lui, différer, élaborer une décharge pulsionnelle. Par exemple s'il se fait insulter, s'il se sent insulté, il va réagir tout de suite, il va répondre directement à l'attaque. Un sujet normalement névrosé souffre, s'il est mis dans une situation difficile, mais il attend d'avoir quitté la scène, d'être rentré chez lui pour éventuellement gueuler, pour donner un coup de poing dans le mur, pour évacuer tout ça. Nous, notre psychisme est suffisamment bien construit pour amortir et contenir les charges d'affects que l'on peut recevoir dans telle ou telle circonstance. Nous sommes dotés de ce que les psychanalystes appellent un système de pare-excitation, une sorte de pare-feu ou de filtre. Le système de pare-excitation se constitue pendant la toute petite enfance, en même temps que le moi du sujet. Il dépend directement de la qualité de la prise en charge affective maternelle, paternelle, familiale et environnementale. S'il est bien construit, cela constitue pour notre psychisme une enveloppe raisonnablement imperméable. Cela ne fait pas de nous des êtres insensibles, au contraire. On a cette sensibilité qui nous permet de recevoir un certain nombre d'éléments, de stimulations venues de l'extérieur – ou de l'intérieur – mais on arrive à contenir cela sans exploser. On peut différer, c'est-à-dire qu'on peut passer à une réaction secondarisée ; une fois que la stimulation a été élaborée, réfléchie, nuancée, on cherche une décharge adaptée. Par exemple, quand on est blessé par un tiers, par un amoureux, un ami, on amortit le coup, on y réfléchit, on cherche la stratégie qui va permettre de régler le conflit : « Est-ce que je l'appelle ? Est-ce que je lui envoie un SMS ? Il vaut peut-être mieux que je lui envoie un courrier ? » Etc. Comme

ça, on est capable de distiller les affects et la violence reçue dans le temps initial, de sorte que ce que l'on va lui rendre après sera aussi assimilable par lui et le conflit va pouvoir s'apaiser, se régler. Le psychopathe, lui, reçoit une stimulation de l'extérieur qui vient l'agresser directement, pour deux raisons. D'abord, il n'a pas une bonne qualité de pare-excitation, si je puis dire, ensuite il a un « moi » qui est fragilisé depuis sa prime enfance. Je vois souvent dans les expertises des jeunes gens, pas forcément des psychopathes mais qui ont une personnalité un peu psychopathique, qui me disent : « Je lui ai cassé la gueule parce qu'il m'a regardé. » Un simple regard fait intrusion, ça passe à travers tous les filtres, ça attaque un sujet qui est très fragile et la réaction est immédiate.

Ce pare-excitation s'installe-t-il dans l'enfance ? Quels sont les effets de la violence sur un jeune enfant ?

La qualité du système de pare-excitation dépend essentiellement du caractère sain ou en tout cas équilibré des affects qu'il va recevoir dans son environnement. Un enfant en bas âge pris dans un environnement normalement serein (cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de disputes, de conflits, de soucis) apprend à faire avec, à découvrir tous ces affects-là, observe que, même si cela l'émeut, cela ne l'agresse pas tant que ça, ça ne le détruit pas, il arrive lui-même à construire sa propre protection. Il va dans le jeu, dans la rêverie, mais il arrive à se protéger des agressions normales de la vie familiale et domestique. Quand le milieu est moins serein, dans les familles déstructurées par différentes raisons, l'alcool, l'économie, les situations socioprofessionnelles difficiles, les conflits de couple, etc., l'enfant est soumis à des stimulations qui sont difficilement assimilables pour lui. Il va réagir dans un premier temps en essayant de se protéger, mais comme il y a sans cesse répétition de stimulations trop fortes, tout va progressivement se fissurer et finalement toute cette violence propre à l'environnement va être intériorisée. Cela fera un enfant très angoissé, très excité et qui n'arrivera plus ensuite à se protéger du reste du monde.

C'est ce qui se passe lorsque les jeunes enfants sont agressés sexuellement. L'agression sexuelle chez un enfant produit du sexuel puisque, on le sait, l'enfant a une sensibilité sexuelle depuis la naissance. Il a des zones érogènes donc des zones excitables. Quand il y a une agression sexuelle sur un enfant, elle produit chez lui un émoi sexuel, voire une

excitation, parce que physiquement son corps l'amène à ressentir ça. Par contre, psychiquement, l'enfant ne connaît rien du tout à la sexualité, donc il n'arrive pas à l'intégrer. Le traumatisme lié à l'agression sexuelle tient surtout à ça. Il s'est produit dans son psychisme une effraction non pas tant par l'action que par l'excitation qu'il a pu vivre, ou en la ressentant dans son corps, ou en absorbant l'excitation de son agresseur, et ça le fait imploser psychiquement. Par la suite, lorsque cet enfant victime, devenu adolescent ou adulte, sera lui-même confronté à la sexualité, il arrivera dans la sexualité sans protection, avec une histoire cicatricielle. Tout de suite l'excitation va réveiller le souvenir de cette première excitation vécue comme quelque chose de submergeant qui agresse, qui angoisse, qui fait peur. C'est pour cette raison-là que, chez les sujets agressés sexuellement jeunes, même si on s'aperçoit après qu'ils vivent plutôt bien, on revoit ensuite à des époques symboliques de leur vie le traumatisme réapparaître.

C'est ce qui explique que les gens, même s'ils ont souffert d'une situation, la reproduisent parfois ?

Ayant souffert, ils abordent ensuite les situations difficiles d'une façon inadaptée. Parce qu'ils sont trop fragiles. Le sujet, plus tard, peut chercher la répétition pour commettre à son tour ce que lui-même avait subi sur un mode passif. « Je recommence ce truc pour en devenir maître et peut-être mieux le vivre et ensuite mieux m'en sortir. » La répétition criminelle est une tentative parfois d'élaboration et de guérison finalement.

Est-ce que le fait d'agresser l'autre, c'est reprendre le dessus ?

Oui, on peut dire que c'est une façon de reprendre le dessus. Il existe une autre façon de reprendre le dessus, c'est – là, je pense à Michel Fourniret – dans la mégalomanie. « J'ai été enfant maltraité par mon histoire, par ma mère, par ma famille… » Reprendre les choses sur un mode mégalomaniaque, c'est se dire : « Voilà, je suis le maître du monde. » Cela ne répare pas grand-chose, mais ça vient mettre un pansement, un voile sur ce qu'on veut oublier de son enfance parce que cela nous a fait trop souffrir. Fourniret en parle bien, de ça. Il a beaucoup souffert des moqueries d'un cousin, pendant des années il sera animé par un désir de vengeance, il a voulu offrir à sa mère la plus belle tombe du cimetière…

Est-ce qu'un enfant maltraité va forcément développer un côté mégalomaniaque ? On retrouve souvent ce trait de caractère chez les tueurs en série.

L'enfant qui souffre et qui ne peut pas trouver dans son entourage un étayage apaisant n'a comme seul recours que la rêverie, tout comme nous, d'ailleurs. La rêverie vient nous réparer de nos microtraumas du quotidien comme le rêve nocturne, qui vient réaliser nos désirs qui sont frustrés dans la veille par la réalité sociale, par notre morale, la culture, etc. Le rêve est une bonne soupape pour apaiser les souffrances, traumas ou frustrations. L'enfant qui souffre dans son milieu se retranche souvent dans sa rêverie, voire s'inhibe complètement, se ferme au monde, ne veut pas rentrer dans le savoir, ne s'intéresse à rien, est toujours ailleurs, donc inadapté à l'enseignement ou à la vie sociale. Il se protège de sa souffrance par le repliement sur lui-même et en se surinvestissant lui-même. Dans sa rêverie, il construit ou il retrouve des modèles comme il s'en trouve beaucoup dans la littérature pour enfants, des héros, des sujets invincibles, puissants, qui règlent toutes les situations. Les contes pour enfants ont toujours un côté un petit peu mégalomaniaque. Les princes, les magiciens, etc., incarnent le profil mégalo. C'est peut-être pour ces raisons-là que chez les grands criminels qui agissent à partir de leur enfance – même s'il n'y a pas que l'enfance qui détermine leur parcours – on retrouve une toute-puissance mégalomaniaque. On observe clairement chez Michel Fourniret que lorsque le « moi » a été fragilisé, quand le sujet a un doute quant à lui-même, qu'il n'a pas une bonne image de soi, qu'il n'a pas été suffisamment narcissisé par ses parents, il peut, dans le crime dans un premier temps, et dans la médiatisation du crime dans un second temps, trouver de quoi redorer son blason, se reconstituer une nouvelle image qui va venir réparer à ses yeux la précédente, celle qui est dévalorisée.

Michel Fourniret, au départ, c'était un petit agresseur sexuel de banlieue. Il avait commis un ou deux crimes sexuels tels que j'en vois régulièrement. C'était un criminel banal.

S'il n'avait pas rencontré Monique Olivier, il n'aurait pas été Fourniret… Elle l'adule, c'est son miroir, c'est son héros. Elle qui n'a jamais eu de grands amoureux, de gens qui l'aimaient ou qui faisaient des choses pour elle, rencontre quelqu'un qu'elle sort de prison, non pas en tant que visiteuse mais en tant que correspondante, un dur, un taulard. C'est très

narcissisant, très valorisant pour elle. Il y a beaucoup de gamines comme ça qui sont à la recherche de figures fortes.

Grâce à Monique Olivier, Fourniret peut alors se constituer une image réparatrice de son enfance. Il a commis un premier fait qui a fort impressionné Monique Olivier de façon très ambivalente : cela lui faisait peur et en même temps elle en était fascinée. C'est là où le couple fonctionne très bien. Fourniret a besoin de cette fascination. C'est là le propre du pervers de rechercher la fascination apeurée, la sidération. C'est ce qui caractérise l'exhibitionniste par exemple, il ne jouit pas de s'exhiber, de se mettre à poil devant quelqu'un, il jouit de la terreur qu'il lit dans le regard de sa victime. Fourniret a fonctionné comme ça avec Monique Olivier. Mais du coup, Fourniret jouissant et étant encouragé va monter d'un cran et Monique Olivier va se retrouver avec un héros toujours plus fort, toujours plus puissant. La machine s'emballe et crée véritablement Fourniret. Et puis, ces gens-là ne sont pas tout à fait stupides, ils savent bien qu'on va causer de leurs crimes, il y a les autres qui vont être choqués, ulcérés, traumatisés par les crimes et ça, ça provoque une jouissance exponentielle. Ce n'est pas mon seul petit massacre qui me fait du bien, mais mon massacre impressionne quelqu'un qui est devant moi, qui m'encourage, et puis il y a tous les autres qui en ont connaissance, cela prend une ampleur universelle. Là, on devient un tyran, un monstre, un pervers narcissique.

Michel Fourniret a fini par tuer sans Monique Olivier…

Au départ il a besoin d'elle, mais ensuite il devient autonome. Il fait alors contre la société. Fourniret joue au chat et à la souris avec toute la société. Il a la perversité du chat qui sait qu'il est le plus fort : il fait un petit peu de mal à la souris, puis il la relâche, puis il l'attrape à nouveau, ainsi de suite jusqu'au coup de dent final. La cruauté toute-puissante se met en scène, à la limite de la folie. Un criminel « normal », un braqueur par exemple, ne prend pas autant de risques que Fourniret en a pris avec ses dernières victimes. Lui, à la fin, fait tout au grand jour, c'est pour faire la nique à cette société qui ne l'a pas reconnu…

Mais il n'a rien fait pour qu'elle le reconnaisse… Estime-t-il qu'il n'est pas reconnu à sa juste valeur ?

Oui, depuis l'enfance… C'est là où l'enfance prend une part importante. Si on le croit, c'est un type intelligent, génial, c'est un inventeur de machines, c'est un grand bricoleur qui a de grandes qualités autant manuelles qu'intellectuelles. C'est un type sympathique et serviable de surcroît…

Mais ils le sont tous !

Oui… ces gens sont séduisants… Fourniret, que j'ai rencontré dans un parloir, m'est apparu comme un type bonhomme, avec une tête de grand-père, tout content de me livrer tous les détails que je voulais. Au deuxième entretien, je suis arrivé en retard. Débordé, je n'avais pas eu le temps de déjeuner. Le lendemain, il arrive avec une part de gâteau en me disant qu'il l'a gardée pour moi au cas où j'aurais encore sauté le repas. Ce n'était pas calculé, seulement sympathique ! Il pouvait avoir ces qualités…

Mais il a un grand défaut, il tue. Il ne peut pas s'en empêcher ?

Michel Fourniret s'est toujours défendu d'être un criminel. Narcissique comme il était, il aurait voulu être quelqu'un de très bien, de reconnu. Mais périodiquement sa souffrance montait en puissance… Monique Olivier le décrit très bien. Parfois il allait dans son garage et rangeait ses vis par couleur, par taille… Il avait des rituels obsessionnels qui servaient à contenir la pulsion. À un moment, malgré ses efforts, c'était trop, donc il allait commettre un crime qui lui permettrait de décharger ses tensions. Il me disait qu'après il allait mieux et qu'il pouvait retourner dans la vie de tous les jours comme si de rien n'était. Le crime avait quelque chose d'apaisant. Narcissiquement, il avait encore réussi un « beau coup », c'était réparateur, donc il était tranquille…

Cette pulsion qui à un moment donné est irrépressible, d'où vient-elle ? De l'enfance ?

Elle vient des fragilités de l'enfance, qui entraînent chez un sujet une grande sensibilité qui va le faire souffrir toute sa vie.

Quelle est la fonction du crime ? Cela l'équilibre-t-il ? Va-t-il mieux après ?

Oui… Ça le décharge, donc ça apaise la tension. Le psychique humain cherche toujours à retrouver le niveau de tension le plus bas. On nomme cela le principe d'homéostasie.

Quelqu'un de normal ira faire un footing, ou aura une relation sexuelle…

Ou ira picoler… Chacun son truc… Lui, il avait besoin du crime. Parce que le crime apporte la victoire, la jouissance mégalomaniaque… Cela vient aussi satisfaire un fantasme de vengeance plus ancien articulé autour de la conviction que les femmes sont des salopes. Ça, il l'a bien vu auprès de sa mère et de sa sœur… Quelle déception il a connu lorsqu'il a vu que sa sœur avait des désirs, des orgasmes ! Il aimait inconsciemment sa sœur, de façon incestueuse… Quand il a découvert qu'elle avait une sexualité, ça l'a profondément déstabilisé. Elle devenait désirable, donc une salope. L'histoire des vierges, je n'y crois pas un seul instant, c'est le mythe qu'il s'est construit… Se présenter comme ça, attiré par des vierges, ça faisait très romanesque, ça satisfaisait son narcissisme, mais dans le fond, les vierges ne l'intéressaient pas. Dans l'analyse de ses crimes on le voit bien : si la victime est vierge, il la viole puis la tue et, si elle n'est pas vierge, il la tue quand même… Il veut tuer, mais il veut faire souffrir les filles parce qu'elles l'ont trop fait souffrir lui-même…

Mais quand est-ce qu'elles l'ont trop fait souffrir ?

Sa mère est responsable de la mort de son père, dans sa logique à lui… Son père est mort parce que sa mère l'a abandonné… la déchéance de l'alcool…

Mais il était déjà grand ?

Grand enfant…

C'est quelqu'un qui n'a aucune éthique… Il peut tuer et n'avoir aucun remords…

Il est clivé, il a deux parties. Quand il est sous tension il n'a pas de morale, mais quand il est apaisé c'est un bon voisin, quelqu'un de serviable,

de généreux, il a une morale… Le clivage est tel que la tension folle qui apparaît à un moment est inaccessible au jugement moral. La Morale avec un grand M, c'est quand même quelque chose de très intellectuel, de rationnel, de culturel… Quand nous sommes fatigués, énervés, ivres, la morale n'a plus cours… Il faut avoir toutes ses facultés pour concilier ses agissements et ses principes moraux. Parfois, vous et moi laissons tomber la morale, mais ensuite nous sommes pris de remords…

Lui n'en a aucun…

Le remords, c'est un raisonnement de névrosés. Or, chez les grands criminels, on n'a pas affaire à des névrosés.

Le clivage, qu'est-ce que c'est ?

Le clivage, c'est la division de l'espace psychique en deux parties étanches…

On est deux personnalités dans la même personne ?

Docteur Jekyll et Mister Hyde… C'est un mécanisme psychotique, le clivage. Le névrosé n'est pas clivé. Le névrosé refoule mais il y a toujours une possibilité de ramener tout ça sur la scène de la conscience… Tous les mécanismes psychiques visent le mieux-être et l'adaptation, ou visent à échapper à la souffrance. Le clivage permet de mettre d'un côté du psychisme ce qui est supportable et dans l'autre ce qui est insupportable ; comme ça, on arrive à tenir le coup. Fourniret, quand il ne pouvait pas cliver, montait en pression ; il allait s'enfermer dans son atelier et rangeait comme un fou ses vis, mais là il souffrait, car Fourniret est capable de souffrir. Quand ses défenses craquent, il fonce du côté du Fourniret monstrueux et criminel, de façon complètement clivée…

Mais ça veut dire qu'il oublie après, ou alors que ça ne le touche plus ?

Il en tire des bénéfices…

Comme Hyde tire des bénéfices de Jekyll…

Ses crimes l'aident à se sentir narcissiquement mieux, à prendre sa revanche sur toute son histoire…

Le point commun de tous ces tueurs, c'est cette fragilité psychique…

Oui, mais cela n'explique rien… Parce qu'on est tous fragiles psychiquement, donc on est tous potentiellement des criminels ; pour autant, la plupart d'entre nous ne passent pas à l'acte.

On dit que souvent les tueurs tuent la mère qui les a fait souffrir… Ils ont en commun d'avoir adoré leur mère mais sont incapables de supporter l'ambivalence des sentiments à son égard…

C'est une interprétation complexe… Je ne sais pas si on peut l'appliquer à tous les cas… Je dirais tout simplement que ce sont de grands lâches. Fourniret n'aurait jamais pu s'en prendre à un homme – par lâcheté, par peur – ni à une femme adulte. Un jour, il a agressé une femme adulte qui a eu le cran de lui faire face et de lui dire : « Je suis enceinte. » Il est parti… Il aurait pu la tuer… Il s'est débiné… C'est pour cela qu'ils s'en prennent à des victimes vulnérables, jeunes, féminines… L'histoire du matricide… je crois qu'ils sont animés d'agressivité envers le premier sujet qui les a maltraités en les frustrant, en les contraignant, ce que fait l'éducation. Le premier sujet qui éduque et frustre, c'est la mère, la femme. Si on était dans d'autres sphères culturelles, si les nourrissons étaient confiés à des hommes, peut-être que les choses s'inverseraient complètement. Dans notre imaginaire, dans notre culture, les femmes sont plus douces, plus affectueuses que les hommes parce que maternantes, donc on attend tout ça d'elles. Or, il apparaît que parfois, elles nous frustrent, nous refusent des soins, nous refusent le sein, la nourriture, pire, qu'elles préfèrent un homme à l'enfant-roi qu'on croit être. Cela peut développer une haine chez l'enfant qui n'arrive pas à intégrer la frustration, la contrainte, l'éducation, comme autant de choses qui vont le constituer, lui permettre de devenir un homme à l'égal des autres et qui va rester plutôt dans un fonctionnement immature… Il y a des mères qui font du mal, mais l'éducation ça fait du mal, l'éducation c'est contre-nature, ça s'empare de

toute notre nature pour la couler dans le moule de la culture, donc c'est quelque chose de très violent même si elle est bienveillante…

Prenons les parents de Michel Fourniret…

Fourniret n'a pas eu de mauvais parents… C'est sûr que ce n'est pas de chance quand les parents ne sont pas les meilleurs, mais je ne crois pas que cela crée un déterminisme contre lequel on ne peut rien… en revanche, cela crée effectivement un terrain. Il faut aussi rendre au sujet sa part de responsabilités et de libre arbitre. Il y a des tas d'enfants qui ont souffert de situations traumatisantes, d'abandon, de guerre, et qui se sont dit : « Bon, je vais devenir quand même quelqu'un de bien. » L'histoire de l'enfance malheureuse, ça fait pleurer dans les chaumières, ça émeut dans l'œuvre naturaliste de Zola qui laisse penser que d'une génération à l'autre on ne peut pas s'en sortir. On en vient alors à une sorte de tolérance, de pardon, qui est misérable parce que, dans le fond, c'est très méprisant pour le sujet. Je crois que n'importe qui vivant les choses les plus terribles peut quand même s'en sortir. C'est cela l'originalité humaine, c'est que l'on n'est pas mu seulement par un déterminisme naturel, on est aussi capables de penser ; et l'on ne suit pas qu'une logique de causes, mais on s'intéresse au sens des choses et l'on peut un jour reconsidérer les choses autrement. Je crois que n'importe quelle éducation mauvaise peut déboucher sur une vie heureuse si le sujet en a la force ou s'il fait la bonne rencontre pour éveiller ce raisonnement chez lui. Il faut aussi des adjuvants positifs pour équilibrer tout ça. Je ne crois pas au seul déterminisme de la petite enfance.

Michel Fourniret n'est pas obligé d'obéir à ses pulsions ?

Il aurait pu s'en sortir autrement, mais ce qui trahit sa perversion c'est qu'il a cherché le bonheur, la réussite, si je puis dire, dans la souffrance infligée à l'autre. C'est ce qui caractérise le pervers. C'est quelqu'un qui ne supporte pas la castration, le fait de se sentir petit, et qui impose cet insupportable à l'autre.

Quand il avait ses pulsions, au lieu d'aller tuer, il aurait pu choisir d'aller faire un footing ?

Oui… Mais comme il y avait quelque chose qui l'excitait du côté du mal et qu'il a compris petit à petit que cela lui faisait du bien, il s'est dit pourquoi aller se fatiguer à faire un footing alors que j'ai un truc à ma portée qui est beaucoup plus jouissif…

Est-ce que ces gens-là sont curables ? Michel Fourniret par exemple est-il curable ?

Non, Fourniret n'est pas curable. Monique Olivier l'est… Fourniret ne l'est pas parce qu'il a un tel parcours que les choses sont vraiment inscrites… De toute façon, à quoi bon se lancer dans une thérapie quand on est Fourniret ? Qu'est-ce qu'on peut attendre de ça ? Il sera plus heureux à continuer à faire du mal d'une façon ou d'une autre. Et puis il ne le veut pas, son équilibre est dans la perversion. À force, c'est inscrit et le psychisme est moins souple à soixante-cinq ans qu'à vingt. Commencer une thérapie quand on a soixante-cinq ans, je n'y crois pas beaucoup. Son mode de fonctionnement est rigidifié, il ne voit pas de salut dans un autre mode de fonctionnement.

De plus, c'est un solide gaillard en pleine santé, qui fait des assouplissements tous les jours ; il est capable de vivre jusqu'au moment de sa liberté. À quatre-vingt-quinze ans, on le mettra dans une maison de retraite… Et je le crois capable, même sur un fauteuil roulant, d'agresser une infirmière avec une fourchette !

Les tueurs sont-ils victimes de leur histoire familiale, de la société, d'eux-mêmes ?

Victimes, non. Ils sont les produits de tout ça. Produits de leur histoire, de la société, du regard de la société, de la médiatisation de leurs faits, des repères de la société : ceci c'est bien, ceci c'est mal… Quand on voit des jeunes délinquants à tendance psychopathique qui ne sont pas des psychopathes, dès qu'on leur apprend que quelque chose est mal, ils vont le faire parce que cela leur fait du bien… Ils fonctionnent avec tous ces éléments-là, mais j'ai rarement vu des auteurs d'agressions ou de crimes que j'ai jugés être des victimes. Ils sont avant tout victimes d'eux-mêmes. Je reviens à cette idée de libre arbitre : je crois que l'on peut échapper à tout

cela. Un psychopathe, un *borderline*, un névrosé, un délinquant est capable de raisonner… La folie psychiatrique, c'est une autre histoire.

Un grand merci à Christophe Hondelatte.
Merci infiniment à Serge Bornstein et Philippe Herbelot.
Merci à Robert Badinter.
Merci à Loïck Villerbu.
Merci à Maître François Honnorat, Maître Alain Fraitag, Maître Alek Ursulet, Maître Benoît Chabert, Maître Frédérique Pons et Maître Pierre Alfort.

Merci à mes confrères et amis de « Faites entrer l'accusé » et particulièrement à :
Florent Chevolleau, Mathias Favron, Nicolas Glimois, Martine Houadec, Philippe Marcoux, Marie-Sophie Tellier, Richard Vargas.
Merci à Christian Gerin, producteur de « Faites entrer l'accusé ».

Merci à Eric Belahouel.

Merci à Judith Carraz pour son soutien.
Merci à Isabelle Lerein pour son obstination et sa confiance.
Merci à Simone Stemmer.

Merci aux psychiatres : Daniel Ajzenberg, Walter Denis, Michel Dubec, Henri Grynszpan, Jean-Michel Masson, le docteur Rouchon et Daniel Zagury. Merci aux psychologues : Philippe Corval, Francis Lavenne, Christiane Palermo et Jacqueline Teitgen.

Avant de revenir sur l'enfance de chacun des criminels, il m'a semblé bon de rappeler les actes qu'ils ont commis et ce qu'ont subi leurs victimes. Chaque chapitre commence donc par un rappel des faits.

EAN : 978-2-258-10084-8

N° d'éditeur : 1261

Retrouvez-nous sur Internet : www.horscollection.com
et sur facebook : www.facebook.com/HorsCollection

Hors Collection | un département **place des éditeurs**

place des éditeurs

Conception de la couverture : dpcom.fr

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo

This file was downloaded from Z-Library project

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library